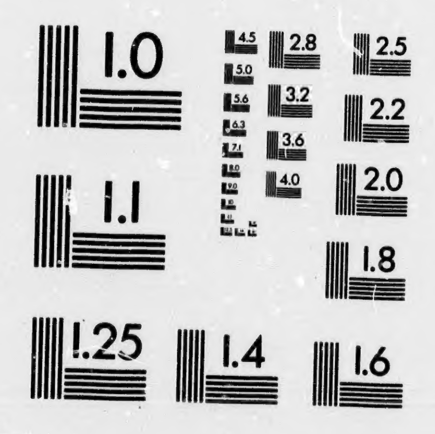
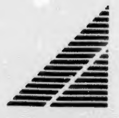
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 – 0300 – Phone
(716) 288 – 5989 – Fax

Cf. First ... Ed.
Sabin 19359
pp 5-289 + index

Comp. set of 42 vols
of which 3 relate
to N. America +
3 to S. America

LE

VOYAGEUR

FRANÇOIS.

ET

M

Chez

Avec

LE VOYAGEUR FRANÇOIS,

OU

LA CONNOISSANCE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MONDE,

Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

TOME IX.

Prix 3 liv. relié.



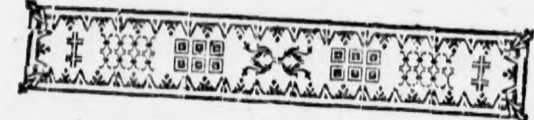
A PARIS,

Chez L. CELLOT, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

D
tan
laiſſ
Ce
tagn
ſauv
tem
d'au
couv
les r
les p
peup
terre
jours



LE VOYAGEUR *FRANÇOIS*.

LETTRE XCIX.

Le Canada.

De Louisbourg à Quebec, en remontant le fleuve de Saint-Laurent, nous laissâmes la Gaspésie à notre gauche. Ce pays plein de rochers, de montagnes & de forêts, est habité par des sauvages, qui n'ont point d'autres vêtemens que des peaux de bêtes, point d'autres logemens que des cabanes couvertes d'écorces, si légeres, qu'on les roule comme du papier, & qu'on les porte où l'on veut. Comme ce peuple n'a ni bestiaux à nourrir, ni terres à cultiver, il est presque toujours errant; & dès qu'un lieu ne lui

fournit plus de quoi ſubſiſter, il paſſe dans un autre.

Avant que les François vinſſent dans le pays, les Gaſpéſiens ne faiſoient uſage ni de pain ni de vin; & ne vivoient que de leur pêche & de leur chaſſe. L'emploi des marmites & des chaudieres leur étoit inconnu: ils faiſoient cuire leurs alimens dans des vaſes de bois, remplis d'eau, & y jettoient des cailloux ardens, juſqu'à ce que la viande fût à demi cuite. Semblables aux autres ſauvages, ils ne font aucune proviſion, & ſont quelquefois réduits, en hyver, à la cruelle extrêmité de manger leurs propres enfans.

Avant l'arrivée des miſſionnaires, ce peuple ne connoiſſoit aucune divinité, & ne ſuivoit aucun culte. Il regardoit le ſoleil comme l'auteur de la nature, parce qu'il en eſt le principal ornement. Au lever de cet aſtre, les Gaſpéſiens ſortoient de leurs cabanes pour le ſaluer; & à ſon coucher, ils lui rendoient le même hommage. Dans leurs maladies, ils avoient recours à des impoſteurs; dans leurs différends, à des arbitres. Il n'y a parmi eux ni priſons, ni loix pénales; s'il arrive qu'un

coupable ſoit jugé digne de mort, le premier qui ſe préſente, lui caſſe la tête d'un coup de hache ou de maſſue. Les chefs de la nation ne ſont diſtingués ni par l'habillement, ni par aucune marque extérieure de dignité. Le ſeul deſir de ces peuples eſt d'avoir de quoi vivre ; leur unique ambition, d'être eſtimés habiles chaſſeurs & bons guerriers. S'ils livrent des combats, ce n'eſt point pour étendre leur domaine, mais pour venger leurs injures. Ils levent la peau de la tête & la chevelure des vaincus, l'emportent comme un monument de leur valeur, & l'attachent, commme un trophée, à la porte de leurs cabanes.

La chaſſe eſt, après la guerre, l'emploi le plus honorable ; & ils n'acquierent pas moins de réputation par le nombre des bêtes qu'ils tuent, que par celui des hommes qu'ils maſſacrent, ou des chevelures qu'ils arrachent.

Les mariages ſe font ſans cérémonie : un garçon demande une fille ; s'il eſt agréé, il donne & reçoit des préſens. Il demeure un an chez ſon futur beau-pere, & lui cede toutes les pelleteries qu'il fait à la chaſſe ; la fille, de ſon côté,

s'applique au ménage ; & les deux amans vivent ensemble avec assez de retenue. Au bout de l'an on les marie ; & s'ils passent quelques années sans avoir d'enfans, ils se séparent, & cherchent ailleurs leur avantage.

Les deux côtés du fleuve de Saint-Laurent, depuis le pays des Gaspésiens jusqu'à Quebec, offrent d'agréables points de vue. Il se présente des isles de différente grandeur, dont les campagnes bien cultivées s'élevent en amphitéatre, & forment une perspective charmante. La ville de Quebec, quoiqu'à cent vingt lieues de la mer, a un port capable de contenir cent vaisseaux de ligne, & est placée sur le fleuve le plus navigable de l'univers. Ce fleuve, qui n'a jamais moins de quatre à cinq lieues de largeur depuis son embouchure, se rétrécit tellement devant Quebec, que delà est venu, dit-on, le nom de cette capitale, qui veut dire *rétrecissement*. Les plus gros vaisseaux y abordent sans peine ; & il y a même un chantier où l'on en construit un grand nombre.

La ville est divisée en haute & basse ; & elles sont toutes deux bien bâties & assez bien fortifiées : il y

a une fort belle cathédrale, un palais épiſcopal, un magnifique college de jéſuites, trois couvens d'hommes & trois de femmes; elle eſt défendue par une citadelle, dans laquelle le gouverneur fait ſa réſidence. L'hôtel de l'intendance porte ici le nom de palais, parce qu'il ſert aux aſſemblées du conſeil ſupérieur. La ville eſt peu conſidérable, pour la capitale du Canada : elle ne contient tout au plus que ſept à huit mille ames; « mais dans » ce petit nombre, me diſoit un jeſuite, » on peut encore ſe former une ſociété » agréable. Je vais, ajouta-t-il, pour » vous en donner une idée, vous faire » la peinture des principaux habitans, » & de leurs uſages.

» Un gouverneur général avec un » état major, de la nobleſſe, des offi- » ciers & des troupes, un intendant, un » conſeil ſupérieur & des juſtices ſubal- » ternes, un grand-voyer, un grand » maître des eaux & forêts, dont la juriſ- » diction eſt aſſurément la plus étendue » de l'univers, des marchands aiſés, » ou qui vivent comme s'ils l'étoient, » un évêque & un ſéminaire nombreux, » des cercles brillans chez la gouver-

»nante & chez l'intendante: voilà, Mon-
» ſieur, continua le jéſuite, de quoi paſ-
» ſer ici le tems ſans ennui; & chacun
» s'efforce de contribuer à l'amuſement
» général. On joue; on fait des parties
» de promenades; l'été en caleçon ou
» en canot; l'hyver en traineau ſur la
» neige, ou en patins ſur la glace. On
» chaſſe beaucoup: ici, comme en
» France, quantité de gentils-hom-
» mes n'ont gueres que cette reſſource
» pour vivre à leur aiſe. Les nouvelles
» courantes ſe réduiſent à peu de cho-
» ſes, parce que le pays en fournit
» peu, & que celles d'Europe arrivent
» toutes à la fois; mais elles font l'oc-
» cupation d'une bonne partie de l'an-
» née; on raiſonne ſur le paſſé; on
» conjecture ſur l'avenir. Les ſçiences
» & les beaux arts ont leur tour; & la
» converſation ne languit point. Les
» Canadiens, c'eſt-à-dire, les Créoles
» du Canada, reſpirent en naiſſant un
» air de liberté, qui les rend fort
» agréables dans le commerce de la
» vie; & nulle part on ne parle plus
» purement la langue françoiſe. Il eſt
» aſſez remarquable qu'il n'y ait ici au-
» cun accent. On n'y voit point de
» particuliers riches, parce que chacun

» aime à ſe faire honneur de ſon bien, » & que perſonne ne s'attache à thé- » ſauriſer. On fait bonne chere; on ſe » met fort proprement; & le ſang eſt » aſſez beau dans les deux ſexes. L'en- » jouement, la politeſſe & la douceur » ſont auſſi des avantages communs; » & la groſſiéreté dans les manieres, » comme dans le langage, n'eſt pas » même connue à la campagne ».

Je vis bientôt par moi-même, que rien n'étoit exagéré dans cette peinture. Je paſſai l'hyver à Quebec, où je trouvai en effet tous les agrémens inſéparables d'une pareille ſociété. J'y vis des perſonnes inſtruites, avec leſquelles j'eus de fréquentes converſations touchant les premiers établiſſemens des François dans le Canada.

Samuel de Champlain, gentilhomme de Saintonge, & capitaine de vaiſſeau, étant arrivé des Indes occidentales, où il s'étoit fait de la réputation, ſe mit à la tête d'une compagnie de commerce formée à Dieppe; & partit ſur une flotte marchande, avec l'agrément du roi, pour fonder un comptoir ſur le fleuve de Saint-Laurent. Après avoir ſoigneuſement examiné

en quel lieu l'on pouvoit fixer l'établissement que la cour desiroit, il se détermina pour celui où l'on a bâti la ville de Quebec. Il y arriva au mois de juillet de l'année 1608, y construisit quelques barraques, & s'attacha aussi-tôt à faire défricher les terres. C'est donc à cette époque, qu'on peut rapporter la premiere fondation de Quebec.

Plus ardent que jamais pour le progrès de sa nouvelle ville, Champlain y retourna deux ans après, & trouva les choses dans le meilleur état qu'il pût espérer. La récolte du seigle & du froment qu'il y avoit fait semer, avoit été fort heureuse. Il y avoit aussi planté de la vigne; mais elle y avoit si peu réussi, que ses gens l'avoient arrachée dans son absence. Quoique la ville n'eût pas reçu beaucoup d'accroissement, les habitans s'étoient alliés avec les sauvages des environs, qui les avoient soulagés dans leurs besoins, & qui trouvoient eux-mêmes de l'avantage à se fortifier du secours de ces nouveaux voisins, contre d'autres sauvages, nommés les Iroquois, redou-

tables depuis long-tems dans cette contrée.

Champlain ayant rendu compte à la cour de l'état de la colonie, on donna le nom de Nouvelle France à cette partie de l'Amérique. De retour au Canada, il fit bâtir le fort de Quebec. Le duc de Ventadour fut nommé vice-roi du pays ; & quand ce ſeigneur eut quitté la cour pour embraſſer l'état eccléſiaſtique, il ſe propoſa moins d'augmenter ſes richeſſes, que de faire travailler à la converſion des ſauvages. Les jéſuites lui avoient inſpiré ce deſſein, & s'offrirent pour l'exécuter. On en vit partir une recrue, accompagnée d'artiſans & de manœuvres ; & leur zele, partagé entre le ſalut des Indiens & le progrès de la colonie, s'employa des deux côtés avec un égal ſuccès. Quebec, auquel on n'avoit oſé donner juſqu'alors que le nom de bourgade ou d'habitation, prit réellement la forme d'une ville.

Cependant les Anglois prenant occaſion du ſiege de la Rochelle, pour commettre des hoſtilités contre la France, quoique les deux couronnes

fuſſent en paix, s'emparerent du nouvel établiſſement. On mit alors en délibération, ſi l'on avoit fait une perte réelle, & ſi Quebec valoit la peine qu'on en demandât la reſtitution. Les ſentimens furent partagés : les uns repréſentoient que le climat y étoit trop dur ; que les avances excédoient les retours, & que le royaume ne pouvoit peupler un pays ſi vaſte, ſans s'affoiblir conſidérablement. D'autres répondoient qu'on devoit ne faire paſſer tous les ans en Amérique, qu'un petit nombre de familles ; qu'on avoit l'expérience que les femmes Françoiſes y ſont fécondes ; que les enfans s'y élevent ſans peine ; que la ſeule pêche de la morue étoit capable d'enrichir le royaume ; que les pelleteries pouvoient devenir un objet très-important ; enfin, que le ſeul motif d'empêcher que les Anglois ne devinſſent trop puiſſans dans cette partie de l'Amérique, étoit plus que ſuffiſant, pour engager la cour à demander la reſtitution de Québec ; ce qu'elle fit effectivement.

La France étant rentrée dans tous ſes droits, on s'attacha une partie des ſauvages par le lien de la religion ; &

on éloigna par les armes, ceux qui s'obſtinerent à rejetter l'évangile. Le college des jéſuites, fondé par la maiſon de Gamache, & d'autres inſtitutions religieuſes, qui s'y firent ſucceſſivement, ne contribuerent pas moins à l'ornement de la ville, qu'à l'affermiſſement de la foi dans les nations converties. On forma de nouveaux établiſſemens qui ſe peuplerent par degrés; & les bords du fleuve de Saint-Laurent furent enrichis de magnifiques habitations.

La ſource de cette riviere eſt encore inconnue, quoiqu'on l'ait remontée à plus de ſept cents lieues. Elle paſſe par différens lacs, avant que d'arriver à Québec. Le premier, au-delà duquel on n'a point encore pénétré, eſt celui de Lenemignon, qui ſedécharge dans le *lac ſupérieur*. Celui-ci porte ſes eaux dans le lac des Hurons, delà, dans le lac Erié, & enfin dans l'Ontario. C'eſt de ce dernier, que ſort le fleuve de Saint-Laurent, qui coule d'abord avec aſſez de tranquillité, & plus rapidement enſuite, juſqu'à la ville de Montréal. Là, il reçoit une autre grande riviere, avec laquelle il traverſe toute la belle par-

tie de l'établissement François; & s'élargissant peu à peu, il se rend majestueusement dans la mer.

On donne au lac supérieur environ cinq cents lieues de circuit. Cette petite mer d'eau douce est assez paisible, depuis le commencement de mai, jusqu'à la fin de septembre; & pendant l'hyver, qui n'y dure pas moins de sept mois, le froid y est si vif, que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues de ses bords. Ils ne sont point habités par des sauvages sédentaires; mais, suivant l'usage de ces peuples, il s'en trouve un grand nombre qui y vont chasser ou pêcher pendant l'été. Il y a dans ce lac des isles remplies d'élans & de cariboux; il produit aussi une grande abondance d'esturgeons, de truites & d'autres poissons. Il a cela de particulier, qu'une tempête y est annoncée deux jours avant qu'elle n'arrive: d'abord on apperçoit sur la surface des eaux, un petit frémissement qui dure tout le jour, sans augmentation sensible. Le lendemain, d'assez grosses vagues couvrent le lac; le troisieme jour, on le voit tout en feu; & l'agitation des flots devient si fu-

rieuſe, qu'on ne trouve de ſûreté, que dans des aſiles qui ſont ſur la côte du nord. Ce lac, comme je l'ai dit, ſe décharge dans celui des Hurons, par une caſcade de deux lieues de longueur, appellée le *ſaut de Sainte-Marie.*

Le lac Erié, qui porte auſſi le nom de Conti, paſſe pour un des plus beaux de l'univers. De toutes parts il offre des perſpectives charmantes : ſes bords ſont couverts de chênes, d'ormeaux, de châtaigniers, de pommiers, de pruniers & de vignes, qui portent leurs grappes juſqu'au ſommet des arbres, dans un terrein très-uni. On vante la multitude de bêtes fauves & de poules d'Inde, qui ſe trouvent dans les bois & dans les vaſtes prairies qu'on découvre du côté du ſud. Les iſles de ce lac ſont de vrais parcs de chevreuils, & comme autant de vergers où la nature a pris ſoin de raſſembler toutes ſortes d'arbres & de fruits. Si la navigation étoit libre, de Quebec juſqu'au lac Erié, on pourroit faire de ſes rives & des lieux voiſins, le plus fertile, le plus riche & le plus beau royaume du monde. Le nom d'Erié eſt celui d'une nation de la langue huronne, qui étoit

établie ſur ſes bords, & que les Iroquois ont totalement détruite. Il ſignifie *chat* ; & les Eriés étoient appellés le peuple des chats, parce qu'en effet on trouve, dans cette contrée, quantité de ces animaux, qui ſont plus gros que les nôtres, & dont la peau eſt fort eſtimée.

Entre Québec & le lac Ontario, eſt ſituée la ville de Montréal, éloignée d'environ ſoixante lieues de la capitale du Canada. Le pays qui eſt des deux côtés de la riviere, d'une ville à l'autre, eſt très-peuplé, & forme un coup-d'œil fort agréable. On y voit quantité de fermes & de maiſons de plaiſance. Montréal occupe une iſle du fleuve de Saint-Laurent près du pays des Iroquois. Le nom de Ville-Marie, qu'elle reçut dans ſa fondation, n'a pu paſſer en uſage ; il ne ſe conſerve que dans les actes publics, & dans la communauté des prêtres ſulpiciens, qui ſont les ſeigneurs de l'iſle. Comme toutes les terres en ſont très-bonnes, & que Montréal n'eſt gueres moins peuplé que Quebec, cette ſeigneurie eſt d'un produit conſidérable. La ville offre un aſpect fort riant ; l'agrément de ſes

environs & de ſes vues inſpire une gaieté dont tous les habitans ſe reſſentent. Elle n'eſt pas régulierement fortifiée ; une paliſſade baſtionnée, & fort mal entretenue, avec une mauvaiſe redoute, fait toute ſa défenſe. Sa forme eſt un quarré long, ſitué ſur le bord du fleuve. Le terrein s'élevant inſenſiblement, partage la ville dans toute ſa longueur, & la diviſe en haute & baſſe. La premiere contient la paroiſſe, le ſéminaire, les Jéſuites, & le logement du gouverneur ; la ſeconde, l'hôtel-dieu, les magaſins du roi, la place d'armes & l'hôpital général. L'hôtel-dieu eſt deſſervi par des religieuſes ; & le ſéminaire, qui eſt au centre de la ville, ſe fait reconnoître pour être la maiſon ſeigneuriale.

Il ſe tient tous les ans, dans le mois de juin, une foire à Montréal, où quantité de gens ſe rendent de toutes parts. Elle s'ouvre avec beaucoup de cérémonies : on établit des corps de garde ; & le gouverneur même s'y rend pour prévenir les déſordres qui pourroient ſurvenir parmi un ſi grand nombre de nations ſauvages.

Je ne vous parlerai point, Madame,

de quelques autres habitations qui occupent les bords du fleuve de Saint-Laurent : il eſt des objets plus remarquables, que l'on rencontre en remontant ce même fleuve ; telle eſt en particulier la fameuſe caſcade de Niagara, la plus belle peut-être qui ſoit dans le monde. Cette chûte d'eau a plus de cent cinquante pieds d'élevation. Le fleuve tombe perpendiculairement dans toute ſa largeur; & la riviere reçoit, dans cet endroit, une ſecouſſe ſi violente, qu'elle n'eſt navigable que trois lieues après ſa chûte. La figure de cette caſcade eſt en fer de cheval, d'environ quatre cens pas de circonférence. Elle eſt diviſée en deux, par une petite iſle qui rallentit un peu la rapidité du courant. C'eſt ſur un roc, que cette grande nappe d'eau eſt reçue. Elle y a creuſé, avec le tems, une caverne profonde, où, en tombant, elle fait un bruit ſourd, ſemblable à celui du tonnerre éloigné.

Vous deſirez, Madame, de connoître le caractere, les mœurs, les uſages des différens peuples qui habitent le vaſte pays, dont je viens de vous donner une légere deſcription. Les langues algonquine & hurone partagent preſ-

que toutes les nations ſauvages du Canada, qui ſont en commerce avec les François. Quand on connoît ces deux idiomes, on pourroit, ſans interprete, parcourir plus de quinze cents lieues de pays, & ſe faire entendre à plus de cent peuples, qui ont chacun un dialecte particulier. Un miſſionnaire qui a vécu long-tems parmi les Hurons, & qui poſſede parfaitement ces deux langues, m'entretenoit, dans ces termes, de l'énergie de l'une, & de la douceur de l'autre : « Le Huron n'a point de » lettres labiales, parle du goſier, & » aſpire preſque toutes ſes ſyllabes : » l'Algonquin s'exprime plus naturel- » lement. La langue du premier eſt » d'une abondance, d'une force & d'une » nobleſſe qui ne ſe trouvent peut-être » dans aucun des plus beaux idiomes » que nous connoiſſions. La langue » algonquine eſt moins énergique ; mais » elle eſt plus douce, plus élégante. » Elles ont toutes deux une richeſſe » d'expreſſion, une variété de tours, » une propriété de mots, une régu- » larité qui étonnent ; &, ce qu'il y » a de plus ſurprenant, c'eſt que » parmi des barbares qui n'ont ja-

» mais connu d'études, qui ne font
» même aucun usage de l'écriture, il
» ne s'introduit pas une construction
» vicieuse, pas un terme impropre : les
» enfans même, jusques dans le dis-
» cours familier, conservent toute la
» pureté du langage. Dans le huron, un
» verbe se multiplie autant de fois, qu'il
» y a de choses différentes qui tombent
» sous son action : par exemple, si on
» veut dire qu'un homme mange du
» pain, de la viande, des fruits, &c, on
» ne se sert pas, comme nous, toujours
» du même verbe ; on en change à cha-
» que sorte d'alimens ; comme si l'on
» disoit : *manger du pain, dévorer de la*
» *viande, se nourrir de fruits*, &c. Le
» mot de *manger* varie aussi souvent,
» qu'il y a de choses commestibles. La
» même action s'exprime différemment
» à l'égard d'une personne & d'une
» substance inanimée. On ne diroit pas :
» *j'ai vu un homme, j'ai vu un arbre.* Le
» mot de *voir* seroit impropre à l'é-
» gard de l'un ou de l'autre. Les
» tours de phrase, usités dans cette
» langue, ont une sorte de noblesse que
» n'ont point la plupart de celles de
» l'Europe. Un sauvage à qui on de-

„ manderoit pourquoi Dieu l'a créé, » répondroit, le grand génie a penſé de » moi : qu'un tel me connoiſſe, qu'il » m'aime, qu'il me ſerve ; & je lui fe- » rai part d'un éternel bonheur. Pour » dire d'un homme qu'il eſt courageux, » & qu'une femme eſt jolie, voici com- » me il faudroit s'exprimer : je penſe » de vous : Monſieur a du courage : je » penſe de Madame : elle eſt d'une jolie » figure, &c. »

Il y a, Madame, ſi peu de tems que j'habite ce pays, que je ne puis gueres vous en parler, que d'après ce que j'en entends dire ; & le même miſſionnaire qui a voyagé chez tous ces peuples, peut aiſément ſuppléer à ce qu'il ne m'a pas encore été poſſible d'apprendre par moi-même. Tous les jours il m'entretient de ſes courſes & de ſes travaux apoſtoliques : ces détails, qui peut-être ne vous amuſeroient que médiocrement, ſont toujours accompagnés ou ſuivis de remarques & d'obſervations curieuſes ſur les mœurs & les coutumes des peuples qu'il a vus. Voici, par exemple, ce qu'il me diſoit dernierement des Iroquois.

« C'eſt la nation du Canada, qui

» ſemble y tenir le premier rang. Ses
» ſuccès militaires lui ont donné, ſur
» la plupart des autres ſauvages, une ſu-
» périorité qu'ils ne ſont point en état
» de lui diſputer. Mais rien n'a plus
» contribué à la rendre formidable, que
» l'avantage de ſa ſituation. Comme
» elle ſe trouve placée entre les éta-
» bliſſemens de la France & de l'An-
» gleterre, elle a compris que les deux
» colonies ſeroient également intéreſ-
» ſées à la ménager ; & jugeant auſſi
» que ſi l'une des deux prévaloit ſur
» l'autre, elle en ſeroit bientôt oppri-
» mée, elle a trouvé, fort long-tems,
» l'art de balancer leurs ſuccès. Cepen-
» dant toutes ſes forces réunies n'ont
» jamais monté qu'à cinq ou ſix mille
» combattans : de quelle habileté n'a-
» t-elle donc pas eu beſoin, pour ſup-
» pléer à un ſi petit nombre ? On a
» vu, dans les dernieres guerres, les
» avantages qu'on peut tirer de ſon
» adreſſe & de ſa valeur. Ce peuple,
» que les Anglois déſignent ſous le nom
» général des *cinq nations*, & que nous
» appellons en France les *Iroquois*, eſt
» donc, de tous les ſauvages répandus
» dans l'Amérique ſeptentrionale, ce-
lui

» lui qui intéresse le plus les François & les Anglois, tant à cause du voisinage, comme je l'ai dit, que de son inclination belliqueuse. Les nations voisines sont devenues ses tributaires, & n'osent faire la paix ou la guerre que de son consentement.

» Les Iroquois, si célebres dans toutes les relations de la nouvelle France, occupent le côté méridional du lac Ontario. Ce pays est très-fertile, mais si dépourvu de bêtes fauves & de poisson, que ses habitans sont obligés de venir pêcher sur les bords du lac, d'où ils portent le poisson boucané dans leur village, & d'aller faire leurs chasses au loin. C'est apparemment la nécessité de sortir ainsi de leur canton, pour se procurer des vivres, qui les a rendus, par degrés, une des plus belliqueuses & des plus redoutables nations de l'Amérique. Ce fut pour opposer une barriere à des peuples également inquiets & guerriers, que les François firent bâtir, à l'entrée du lac, le fort de Frontenac, du nom de l'officier qui les commandoit.

» Les Iroquois ont un chef qui juge » toutes les conteſtations. L'homme » qui ſe ſignale par des exploits & par » ſon zele pour le bien public, eſt » toujours le plus eſtimé, & ne man- » que preſque jamais de parvenir à la » premiere dignité. On reſpecte le fils » en faveur des ſervices du pere ; mais » s'il n'a aucun mérite perſonnel, ce » qui arrive preſque auſſi ſouvent que » parmi nous, il n'a jamais part au » gouvernement. Ils doivent être bien » étonnés, lorſqu'on leur dit qu'en » Europe, un fils imbécille & malhon- » nête homme ſuccede ſouvent aux » emplois d'un pere, qui avoit de l'eſ- » prit & de la vertu.

» Les chefs de ces ſauvages s'aſſem- » blent pour délibérer des affaires gé- » nérales : ils peuvent agir ſéparément » dans les cas imprévus ; la ligue n'a » lieu qu'autant que le peuple y con- » ſent. Il n'y a point de factions à crain- » dre parmi des hommes qui n'ont ni » richeſſes ni autorité à donner ou à » partager : quoique les chefs n'ayent » point d'officiers pour faire exécuter » leurs ordres, on ne laiſſe pas que » d'obéir à leurs décrets, de peur de

» s'attirer l'indignation & le mépris
» public.

» Les femmes président ici, comme
» les hommes, aux conseils nationaux,
» & sont très-courageuses à la guerre.
» On accorde des titres d'honneur à
» celles qui se sont distinguées par de
» grandes actions ; & ces titres les ren-
» dent si respectables, qu'elles ont le
» pouvoir de délivrer un criminel ou
» un prisonnier condamné à mort. Elles
» le font délier du poteau, en se pré-
» sentant & élevant un aile de cigne,
» qui est ici la maniere de faire grace.

» Les mœurs de ces peuples sont
» aussi simples que leur gouvernement.
» Leurs maisons sont des pieux fichés
» en terre, couverts d'écorce d'arbre.
» Au milieu est une ouverture pour
» laisser un passage à la fumée. Par-
» tout où il y a un certain nombre de
» huttes, on bâtit une espece de fort
» quarré sans bastions, entouré de pa-
» lissades, où les vieillards, les femmes
» & les enfans se retirent en tems de
» guerre. Les hommes vont à la chasse;
» & les femmes cultivent un petit
» champ pour avoir du grain. Elles
» suffisent à toutes les opérations d'a-

» griculture, qui se réduisent à retourner la terre une seule fois avec un hoyau. Le sol produit abondamment des pois, des feves, des choux, du bled de turquie, des melons, des pommes de terre & du tabac. Les prairies donnent d'excellens pâturages; Les forêts produisent des bois de charpente d'une très-bonne qualité; elles sont peuplées de buffles, d'ours, de chevreuils, de pantheres, de loups, de renards, de lapins, &c. Il y a aussi une étonnante quantité de canards, de dindons, de perdrix, de faisans, & de toute autre espece d'oiseaux si peu farouches, que les enfans les prennent dans la campagne.

» Les Iroquois ont le teint basanné & olivâtre; mais ils sont presque tous peints, & leur peau horriblement noircie, ou, comme ils disent, agréablement ornée de desseins & de figures, tracées avec de la poudre à canon. Ils ont la tête rase, à l'exception des pauvres; car il y a chez eux, comme parmi nous, qui ne sommes pourtant pas des sauvages, des pauvres & des riches, des nobles & des roturiers. Les Iroquois de la lie du peuple

» ſont diſtingués par une touffe de che-
» veux qu'ils laiſſent croître ſur le ſom-
» met de la tête, & qu'ils arment de plu-
» mes d'oiſeaux, de poil de chevreuil ou
» d'une queue de lapin. Les oreilles for-
» ment la plus brillante partie de leur pa-
» rure. Ils les font grandir à force de les
» tirer ; enſuite ils les fendent, opération
» très-douloureuſe, qui, pendant qua-
» rante jours, fait ſouffrir le martyre
» à celui qui la ſubit. Ils les chargent
» enſuite de lourds anneaux d'argent,
» de cuivre ou de plomb. Ils attachent
» ces mêmes ornemens aux narines ;
» & rien n'eſt plus commun chez eux,
» que les bracelets & les colliers de
» coquille ou de métal, qui font l'orne-
» ment ordinaire des plus riches &
» des plus diſtingués de la nation. Un
» morceau d'étoffe, noué au-deſſus de
» la ceinture, une chemiſe fort courte,
» des lambeaux de toile, liés autour
» des jambes en guiſe de guêtres, un
» grand manteau, ou, pour mieux dire,
» une groſſiere couverture jettée ſur
» leurs épaules, voilà ce qui compoſe
» leur vêtement. En hiver ils ont des
» bas de drap, & des chauſſons de
» peau de bêtes fauves. En été la plupart

» vont presque nuds. Quelques femmes » portent des jupons, laissent croître » leurs cheveux jusqu'à mi-jambes, & » quelques autres jusqu'à terre. Elles les » tressent & les ornent de rubans; d'au- » tres les enferment dans une bourse » pour imiter nos jeunes François du » Canada, auxquels elles ne seroient » fâchées ni de ressembler ni de plaire. » Elles laissent croître aussi leurs sour- » cils; mais c'est, avec leur chevelure, » le seul ornement de cette sorte, » qu'elles veulent tenir de la nature, & » qu'elles conservent : elles s'épilent, » avec un soin extrême, par tout le » corps. Une Iroquoise non épilée » seroit regardée comme une espece » de monstre; &, à coup sûr, elle ne » trouveroit ni mari ni amant. En géné- » ral ces femmes sont très-bien faites, » & d'une figure agréable.

» Les Iroquois sont doux, civils, » affables à l'égard de leurs amis; mais » cruels, scélérats, irréconciliables en- » vers leurs ennemis, qu'ils poursuivent » jusqu'à ce qu'ils les aient exterminés, » eux & tout ce qui leur appartient. » Les devoirs de l'hospitalité étoient » autrefois, pour eux, des loix sacrées :

» ils accueilloient les étrangers, comme
» on dit que les héros hoſpitaliers de
» l'antiquité recevoient les voyageurs ;
» mais, grace aux principes & aux inſ-
» tructions des Européens, ils ſe ſont
» civiliſés, juſqu'à devenir durs &
» avides comme eux.

» Endurcis aux plus grandes fatigues,
» ces peuples ſupportent, avec une
» égale conſtance, le froid, le chaud,
» la faim & la ſoif ; malgré cela, c'eſt
» la nation la plus intempérante que je
» connoiſſe. L'uſage des liqueurs fortes
» les porte à toutes ſortes d'excès ;
» mais on met ſur le compte de la
» liqueur même, toutes les violences
» auxquelles ils ſe livrent. Quoiqu'ils
» ſe nourriſſent pour l'ordinaire de gi-
» bier, ils mangent quelquefois des
» chiens, des chats & juſqu'à des cou-
» leuvres. Lorſqu'ils veulent faire rôtir
» leurs viandes, ils les paſſent à travers
» un long bâton planté en terre, & pan-
» ché du côté du feu.

» La paſſion, ou plutôt la fureur du
» jeu n'eſt, nulle part, portée plus loin
» que chez les Iroquois. Il eſt fort ordi-
» naire de les voir perdre avec opiniâ-
» treté, tout ce qu'ils poſſedent, piece

» à piece, jusqu'à leur chemise, & aux » lambeaux de toile qui leur sert de » bas ou de ceinture. A cette qualité, » qui tient plus des mœurs civilisées de nos villes, que du désintéressement naturel des sauvages, les » Iroquois joignent encore l'amour du » sexe ; autre trait de ressemblance » qu'ils ont avec toutes les nations » policées. Chaque homme a sa propre » femme qu'il épouse, & qu'il renvoie » quand il veut ; mais ils ne connoissent » point la polygamie. Chez eux le » mariage n'est précédé ni suivi d'aucune cérémonie, d'aucune formalité. » Les jeunes gens des deux sexes se » conviennent & s'unissent. Cela se » fait tout au plus dans une demie-heure. Quoique les mariages ne subsistent qu'autant qu'ils le jugent à » propos, on en trouve cependant » plusieurs qui durent jusqu'à la mort, » sur-tout quand il y a des enfans. A » l'instant même où une Iroquoise vient » d'être mere, on plonge le nouveau » né dans l'eau froide, quelque tems » qu'il fasse ; & ce bain est répété tous » les jours pendant deux ans. A peine » les femmes sont rétablies de leurs

» couches, c'eſt-à-dire, vers la fin du
» troiſieme jour, qu'elles portent elles-
» mêmes à la riviere leurs enfans, pour
» les laver. J'ai vu une de ces Iroquoi-
» ſes accoucher au bord d'un ruiſſeau,
» s'y baigner, y plonger ſon enfant,
» & s'en retourner chez elle, portant
» le nouveau né ſur un bras, & de
» l'autre un ſceau d'eau.

» Depuis que ces ſauvages ont com-
» mercé avec les Européens, leurs
» armes conſiſtent en un mouſquet, un
» long couteau & une hache. Prendre
» la hache, chez eux, c'eſt déclarer la
» guerre; l'enterrer, c'eſt faire la paix.
» Ils la manient avec tant d'adreſſe,
» que quoiqu'elle pirouette continuel-
» lement après qu'ils l'ont jettée, le
» tranchant donne toujours au but.
» Avant que de ſe mettre en campagne,
» ils font un grand repas, qui eſt ſuivi
» d'une danſe militaire. Ils y aſſiſtent
» le corps barbouillé de vermillon, qui
» leur donne un air effroyable. Ils ſe
» levent en chantant leurs exploits &
» ceux de leurs ancêtres; ce qui allume
» un enthouſiaſme militaire dans toute
» l'aſſemblée. Le lendemain ils ſe met-
» tent en marche à la file les uns des

» autres, pendant quelques milles, en
» gardant un profond ſilence. Après
» que la proceſſion eſt finie, ils dé-
» pouillent un gros chêne de ſon écorce,
» & repréſentent ſur ſon tronc le deſ-
» ſein de leur expédition. La figure
» d'un canot marque la force de leur
» parti, avec le nombre d'hommes
» qu'il contient; & l'on connoît, par la
» figure de l'animal qui eſt peint à la
» poupe, la nation qu'ils ont deſſein
» d'attaquer.

» Les Iroquois étant totalement dé-
» voués à la guerre, il n'y a rien qu'on ne
» mette en uſage, pour animer le courage
» du peuple; & rien ne paroît plus pro-
» pre à cet effet, que la cérémonie dont
» le retour d'un parti eſt accompagné.
« Un jour avant que de rentrer dans
» le village, deux hérauts s'avancent;
» &, lorſqu'ils ſont à portée de ſe faire
» entendre, ils jettent un cri, dont la
» modulation annonce que la nouvelle
» eſt bonne ou mauvaiſe. Dans le pre-
» mier cas, le peuple s'aſſemble; & l'on
» prépare un feſtin aux vainqueurs. Ils
» ſont précédés par un homme qui
» porte, au bout d'une longue perche,
» un arc ſur lequel ſont étendus les

» crânes des ennemis qu'ils ont tués » dans le combat. Les parens, les » femmes, les enfans se présentent aux » héros victorieux, & leur témoignent » toutes sortes de respects. Les com- » plimens finis, un de ces guerriers » fait le récit de ce qui s'est passé; » tous l'écoutent avec la plus grande » attention; & l'on commence le festin » & les danses.

» Pour aguerrir leurs jeunes gens, » sur-tout ceux qui n'ont point encore » vu l'ennemi, les plus anciens leur » font toutes les insultes dont ils peu- » vent s'aviser. Ils leur jettent sur la » tête des cendres chaudes; il leur font » les plus sanglans reproches; ils les » frappent, les accablent d'injures, & » poussent cette comédie aux dernieres » extrêmités. Il faut souffrir tout avec » une insensibilité parfaite: le moindre » signe d'impatience feroit juger un » soldat indigne de porter jamais les » armes.

» Comme l'espérance d'éviter la » mort, & de guérir de ses blessures, » sert beaucoup à soutenir le courage, » on prépare diverses sortes de dro- » gues: c'est le soin des jongleurs de

» la nation, qui en ſont les médecins.
» Un de ces impoſteurs déclare qu'il
» va communiquer aux racines & aux
» plantes, dont il a fait proviſion,
» la vertu de guérir toutes ſortes de
» plaies, & celle même de rendre la
» vie aux morts. Il chante ; ſes collegues
» lui répondent ; & l'on ſuppoſe que
» pendant leur concert, la vertu médi-
» cale ſe répand ſur toutes leurs dro-
» gues : enſuite le principal jongleur en
» fait l'épreuve. Il commence par ſe faire
» ſaigner les levres ; il y applique ſon
» remede ; le ſang qu'il ſuce avec adreſſe,
» ceſſe de couler ; & les ſpectateurs
» applaudiſſent par des cris. Il prend
» un animal mort, & laiſſe aux curieux
» tout le tems de s'aſſurer qu'il eſt
» effectivement ſans vie. Lorſqu'il voit
» tous les aſſiſtans bien perſuadés, il
» lui ſouffle dans la gueule des poudres
» d'herbe ; &, par le moyen d'une
» canule qu'il lui inſere ſous la queue,
» il le fait remuer. Dans le fond cet
» artifice n'en impoſe à perſonne ; mais
» il amuſe les ſpectateurs.

» Ces Indiens ne combattent jamais
» que par eſcarmouches, par ſurpriſes
» & par petits corps, qui ſe retirent

» tous les soirs au lieu du rendez-vous.
» Ils connoissent si bien, à la disposi-
» tion de l'herbe & des feuilles, les
» endroits où ont passé leurs ennemis,
» qu'ils les poursuivent à la piste. Pour
» ne point retarder leur marche, ils
» tuent, sans pitié & sans miséricorde,
» les femmes & les enfans qu'ils ren-
» contrent, leur ôtent le crâne, &
» emmenent les hommes prisonniers.
» Si quelqu'un a perdu un parent
» à la guerre, & qu'il choisisse un de
» ces captifs pour lui en tenir lieu,
» celui-ci est non-seulement à l'abri
» des tourmens réservés à ses cama-
» rades ; mais il jouit encore de
» tous les droits des autres sauvages :
» la famille l'adopte ; ce seroit une
» ignominie que de le renvoyer ; on
» passeroit pour avoir vendu le sang
» du défunt. En entrant dans tous les
» droits de ceux dont ces prisonniers
» occupent la place, souvent la recon-
» noissance ou l'habitude leur fait pren-
» dre, de si bonne foi, l'esprit national,
» qu'ils ne font pas de difficulté de por-
» ter la guerre dans leur patrie. Les
» Iroquois ne se sont soutenus que par
» cette politique : leurs guerres conti-

» nuelles avec la plupart des autres » nations, les auroient réduits presque » à rien, s'ils n'avoient toujours natu- » ralisé une partie de leurs prisonniers.

» Le particulier à qui l'on fait pré- » sent du captif qu'il veut adopter, » l'envoie prendre par quelqu'un de sa » famille; & le conseil, en le remettant » entre ses mains, s'exprime à-peu- » près dans ces termes : on te donne » de quoi réparer la perte d'un tel, & » nettoyer le cœur de son pere, de » sa mere, de sa femme & de ses en- » fans, soit que tu veuilles leur faire » boire du bouillon de cette chair, ou » que tu aimes mieux remettre le mort » sur sa natte, dans la personne de cet » esclave, dont tu peux disposer à ton » gré. Un prisonnier que l'on adopte » ainsi, est conduit à la cabane où il » doit demeurer. On commence par » le délivrer de ses liens; on fait ensuite » chauffer de l'eau pour lui laver toutes » les parties du corps; on panse ses » plaies, s'il en a; on n'épargne rien pour » lui faire oublier les maux qu'il a souf- » ferts; on le nourrit bien; on l'habille » proprement; en un mot, on ne traite- » roit pas mieux celui qu'il *ressuscite*: c'est

» l'expreſſion dont ils ſe ſervent. Quel-
» ques jours après, on fait un feſtin,
» dans lequel on lui donne ſolemnel-
» lement le nom du mort qu'il rem-
» place, & dont il contracte toutes
» les obligations, comme il entre dans
» tous ſes droits. Si un captif adopté
» prend la fuite, & tombe une ſeconde
» fois entre les mains de ſes vainqueurs,
» on le regarde comme un enfant dé-
» naturé, un ingrat qui a pris parti
» contre ſes parens, ſes bienfaiteurs;
» & la vengeance alors n'a point de
» bornes.

» Lorſqu'un priſonnier eſt condamné
» à perdre la vie, on commence par
» invoquer l'ombre d'un guerrier qui
» a péri dans le combat, & dont on a
» deſſein de venger ſa mort par celle du
» captif. Approche, lui dit-on; on va
» t'appaiſer; on te prépare un feſtin;
» bois à longs traits de ce ſang que
» nous allons verſer pour toi; reçois
» le ſacrifice que nous te faiſons, par
» le ſupplice de cet eſclave. On lui
» enlevera la chevelure; on boira dans
» ſon crâne; on lui appliquera des
» haches ardentes; il ſera brûlé & mis
» dans la chaudiere. Tu ne feras donc

» plus de plaintes ; tu ſeras pour jamais
» ſatisfait. Un crieur fait ſortir le pri-
» ſonnier de la cabane, & exhorte les
» jeunes gens à le bien tourmenter.
» Un autre s'adreſſe au patient & lui
» dit : mon frere, prends courage ;
» nous allons te brûler. Le captif ré-
» pond froidement : tu fais bien ; je
» te remercie. Il eſt enſuite conduit au
» lieu du ſupplice. L'uſage commun eſt
» de le lier à un poteau, de maniere
» qu'il puiſſe tourner tout autour.
» Alors il commence ſa chanſon de
» mort, fait le récit de ſes exploits,
» inſulte & défie ſes bourreaux, les
» exhorte à ne pas l'épargner, & les
» prie ſeulement de ſe ſouvenir qu'il
» eſt homme. Je ſuis brave, leur dit-il ;
» je ſuis intrépide ; je ne crains ni
» la mort ni les tortures ; ceux qui
» les redoutent ſont des lâches. La
» vie n'eſt rien pour un homme de
» courage. Que la rage & le déſeſpoir
» étouffent mes ennemis ; que ne puis-je
» les dévorer & boire leur ſang ! Il
» ſemble que ſon but ſoit d'animer
» contre lui les arbitres de ſon ſort.
» En effet cette vanité, dans un tems
» & des circonſtances ſi peu propres à
» en inſpirer, lui coûte cher ; car cette

» bravade déplacée met en fureur tous » ceux qui l'entendent. Auſſi ne tarde- » t-il pas à en reſſentir les terribles » effets. Tantôt on l'oblige, après l'a- » voir délié, de courir entre deux rangs » d'hommes armés de pierres & de » bâtons, qui frappent ſur lui comme » s'ils vouloient l'aſſommer ; mais on » obſerve de ne pas donner de coups » qui puiſſent mettre ſa vie en danger. » Tantôt on lui arrache un ongle, un » doigt, une oreille, &c. L'un lui dé- » chire la chair ; l'autre le perce d'une » haleine ; les femmes le fouettent im- » pitoyablement. L'unique vengeance » qu'elles ſe refuſent, la ſeule qui ſoit » exceptée, à moins qu'elles n'en aient » reçu la permiſſion, qu'on accorde » rarement, qu'elles ne demandent » même pas, ou ſi elles la demandent » & qu'elles l'obtiennent, qu'elles n'e- » xercent que le plus tard qu'elles peu- » vent, c'eſt la mutilation. Ce n'eſt » qu'après avoir inhumainement arra- » ché toutes les parties du corps, » qu'elles immolent cette triſte & der- » niere victime, qui avoit été long-tems » l'objet de leur compaſſion. Sans doute, » c'eſt pour éviter un affront de cette

» espece, que le patient a soin de les
» faire souvenir qu'il est homme.

» Ces horribles exécutions, qui n'ont
» d'autre regle que la férocité & le
» caprice, n'ont pas de méthode uni-
» forme; souvent tous les habitans de
» la bourgade, hommes, femmes &
» enfans s'empressent de porter les pre-
» miers coups. On commence quel-
» quefois par brûler les pieds, ensuite
» les jambes, & successivement tout
» le corps, en remontant jusqu'à la
» tête. Plus les cris, que la violence de
» ces tourmens fait jetter aux prison-
» niers, sont aigus & perçans, plus le
» spectacle est agréable & divertissant
» pour cette barbare assemblée. Le sup-
» plice dure pendant quatre ou cinq
» heures, quelquefois même pendant
» plusieurs jours. Lorsque le patient n'est
» pas lié, il lui est permis de se dé-
» fendre. Ses tourmens redoublent;
» mais il accepte cette liberté, moins
» dans l'espoir de sauver sa vie, que
» pour venger sa mort, & mourir en
» guerrier ». Le missionnaire nous dit
avoir été lui-même témoin d'un exem-
ple singulier & incroyable, de la force
& du courage que ces deux passions

peuvent inſpirer. Je ne le rapporte que ſur la foi de cet homme de bien, qui aſſure l'avoir vu de ſes propres yeux. Je ne changerai rien à ſon récit.

“ Un capitaine Iroquois avoit mieux „ aimé braver le péril, que de ſe déſ- „ honorer par la fuite. Il ſe battit long- „ tems en homme qui vouloit périr „ les armes à la main ; mais les Hurons „ qu'il avoit en tête, vouloient l'avoir „ vif, & le prirent. Arrivé dans la bour- „ gade, il fut condamné à mourir dans „ les flammes. Comme il n'étoit pas „ lié, il ſe crut en droit de faire à ſes „ ennemis tout le mal dont il ſeroit „ capable. On l'avoit fait monter ſur „ une eſpece de théatre, où le feu lui „ fut appliqué à toutes les parties du „ corps. Il n'en parut pas ému ; & ſes „ bourreaux étoient embarraſſés à lui „ trouver quelque endroit ſenſible, lorſ- „ qu'un d'eux s'aviſa de lui cerner la „ peau de la tête, & de la lui arracher „ avec violence. La douleur le fit tom- „ ber ſans aucune marque de connoiſ- „ ſance. On le crut mort ; & chacun „ ſe retira. Un moment après il revint „ de cet évanouiſſement ; & ne voyant „ plus perſonne au tour de lui, il prit

„ des deux mains, un gros tiſon, rap-
„ pella ſes bourreaux, & les défia de
„ s'approcher. Sa réſolution les ſurprit:
„ ils pouſſerent d'affreux hurlemens,
„ s'armerent les uns de tiſons ardens,
„ les autres de fers rougis au feu, &
„ fondirent ſur lui tous enſemble. Il
„ les reçut avec une vigueur qui les fit
„ reculer. Le feu lui ſervit de retran-
„ chement d'un côté ; il s'en fit un
„ autre avec les échelles dont on s'étoit
„ aidé pour monter ſur l'échafaud ; &,
„ cantonné dans ſon propre bûcher,
„ il fut quelque tems la terreur d'une
„ bourgade entiere. Un faux pas qu'il
„ fit, en voulant éviter un tiſon qui
„ lui fut lancé, le fit retomber au pou-
„ voir de ſes ennemis. Ces furieux lui
„ firent payer bien cher la frayeur qu'il
„ venoit de leur cauſer. Après avoir
„ épuiſé leurs propres forces à le tour-
„ menter, ils le jetterent au milieu
„ d'un grand braſier, & l'y laiſſerent,
„ dans l'opinion qu'il ſeroit bientôt
„ étouffé. Ils furent trompés : lorſqu'ils
„ y penſoient le moins, ils le virent
„ deſcendre de l'échafaud, armé de
„ tiſons, & courir vers le village, comme
„ s'il eût voulu y mettre le feu. Tout

„ le monde en fut glacé d'effroi ; & „ perſonne n'eut la hardieſſe de ſe „ préſenter à lui pour l'arrêter. Mais, „ à quelques pas des premieres caba- „ nes, un bâton qu'on lui jetta de loin „ entre les jambes, le fit tomber ; & „ l'on fut ſur lui, avant qu'il eût pu „ ſe relever. On lui coupa d'abord les „ pieds & les mains ; on le roula ſur „ des charbons embraſés ; enfin on le „ mit ſous un tronc d'arbre tout en „ feu. Alors toute la bourgade fit un „ cercle autour de lui, pour goûter le „ plaiſir de le voir brûler. Cependant „ le mourant fit un dernier effort qui „ renouvella le trouble. Il ſe traîna ſur „ les coudes & ſur les genoux, avec „ une vigueur & d'un air menaçant, „ qui écarterent les plus proches, moins „ de frayeur, à la vérité, que d'éton- „ nement. Bientôt un Huron le prit par „ derriere, & lui coupa la tête.

„ Si les ſauvages font la guerre „ en barbares, on peut dire que dans „ leurs traités de paix & dans toutes „ leurs négociations, ils ont autant de „ nobleſſe que d'habileté. Ils envoient „ à l'ennemi un député avec une pipe ; „ il fait ſes propoſitions ; ſi elles ſont

„ acceptées, il ratifie les préliminaires
„ en fumant avec eux ; & dès l'inſtant
„ on ceſſe toute hoſtilité de part &
„ d'autre. Nous autres François, nous
„ appellons cette pipe un *calumet* ;
„ c'eſt parmi eux quelque choſe de ſi
„ ſacré, qu'une nation ayant violé
„ les priviléges qui y ſont attachés, ſes
„ alliés lui firent la guerre pendant près
„ de trente ans.

„ L'éloquence eſt le ſeul, ou du
„ moins le principal moyen de s'éle-
„ ver chez les Iroquois, & de ſe
„ diſtinguer dans les aſſemblées. Rien
„ ne leur plaît tant que la méthode,
„ & ne les choque plus qu'un diſcours
„ irrégulier, par la peine qu'on a
„ de le retenir. Lorſqu'ils ont une
„ réponſe à faire, ils la répetent, d'un
„ bout à l'autre, avec le plus d'ordre
„ qu'il leur eſt poſſible. Ils s'énoncent
„ en peu de mots, & font un fréquent
„ uſage des métaphores. Leurs ora-
„ teurs s'expriment avec force, &
„ accompagnent leurs paroles de geſtes
„ très-énergiques. Leur contenance
„ féroce, leur manteau qui flotte ſur
„ leurs épaules, leur ton de voix,
„ l'aſſurance dans les diſcours qu'ils

„ adreſſent, le bras nud, à un auditoire aſſis par terre en demi-cercle, „ & en plein air, tout cela rappelle „ dans l'eſprit une forte idée des anciens orateurs Grecs & Romains. A „ chaque point du diſcours, ſoit qu'ils „ ratifient un ancien traité, ſoit qu'ils „ en faſſent un nouveau, on donne „ un collier ou baudrier, pour perpétuer le ſouvenir de l'affaire dont „ il eſt queſtion. Ces colliers ont environ quatre pouces de largeur ſur „ trente de longeur. Ils conſiſtent en „ pluſieurs rangs de petits coquillages, „ enfilés les uns ſur les autres, par le „ moyen d'un cordon.

„ Pour vous donner une idée de la „ maniere dont ces peuples traitent „ avec leurs alliés & leurs voiſins, je rapporterai quelques fragmens de leurs „ diſcours, & des réponſes. Entre pluſieurs traits de cette nature, j'en „ choiſis un qui repréſente à la fois le „ caractere d'éloquence des ſauvages, „ & la méthode que les Européens „ emploient, à leur imitation, pour „ s'expliquer avec eux. C'eſt la harangue d'un officier François aux chefs „ des Iroquois.

„ Le roi, mon maître, ayant appris

„ que vous avez ſouvent violé la paix,
„ m'a ordonné de venir, avec une eſ-
„ corte, pour vous ſommer de me
„ ſuivre dans mon camp. L'intention
„ du grand roi eſt que nous fumions
„ enſemble le calumet de paix; mais
„ à condition que vous me promet-
„ tiez de donner une entiere ſatiſ-
„ faction à ſes ſujets, & de ne jamais
„ les inquiéter à l'avenir. Vos guerriers
„ ont pillé les marchands qui alloient
„ chez les Illinois, & les autres nations
„ qui ſont les ſujets de mon roi. Si
„ vous continuez ces vexations, j'ai
„ des ordres exprès de vous déclarer
„ la guerre. Ce baudrier confirme ce
„ que j'avance.

„ Vos guerriers ont conduit les An-
„ glois près des lacs qui appartiennent
„ au roi, mon maître, & les ont menés
„ chez des nations qui ſont ſes enfans,
„ pour détruire leur commerce, & les
„ ſouſtraire à l'obéiſſance du grand roi.
„ Je veux bien oublier ce qui s'eſt paſſé;
„ mais ſi jamais il arrive la même choſe,
„ j'ai des ordres exprès de vous décla-
„ rer la guerre. Ce baudrier eſt pour
„ confirmer mes paroles.

„ Vos guerriers ont fait, en tems
„ de

„ de paix, des incurſions barbares „ chez les Illinois, & y ont pris plu„ ſieurs priſonniers. Ces peuples, qui „ ſont les enfans de mon roi, ne doi„ vent pas être vos eſclaves ; ſi vous „ refuſez de leur rendre la liberté, j'ai » des ordres exprès de vous déclarer » la guerre. Ce baudrier eſt pour con» firmer ce que je viens de dire.

» Un des chefs prit la parole, & fit » à l'officier François la réponſe ſui» vante. Je t'honore, & les guerriers » qui ſont avec toi. Que mes paroles » ſe hâtent d'arriver à tes oreilles ; fais-y » attention. Tu dis n'être venu que » pour fumer le grand calumet avec » les chefs des cinq nations ; mais je » crois m'appercevoir du contraire; ton » deſſein étoit de nous frapper ſur la » tête, ſi la maladie n'eût affoibli [illegible] » armée. Ecoute : nos femmes auroient » pris leurs caſſes-têtes ; nos enfans & » nos vieillards auroient apporté leurs » arcs & leurs flêches dans le cœur de » ton camp, ſi nos ſoldats ne les euſſent » déſarmés & retenus.

» Nous n'avons pillé d'autres Fran» çois, que ceux qui portoient des fu» ſils, de la poudre & des balles à nos

» ennemis, parce que ces armes nous
» euſſent coûté la vie. Nous avons
» ſuivi, en cela, l'exemple des miſſion-
» naires, qui défoncent tous les barils de
» liqueurs fortes qu'on apporte dans
» nos habitations, de peur que nos guer-
» riers ne s'enivrent, & ne leur caſſent
» la tête. Nous ne rendrons point les
» armes que nous avons priſes ; & nos
» anciens ne craignent point la guerre.
» Ce baudrier confirme mes paroles.

» Nous avons conduit les Anglois
» ſur vos lacs pour commercer, de
» même que les Illinois ont amené les
» François négocier ſur les nôtres.
» Nous ſommes nés libres ; nous ne
» dépendons ni de vous, ni des An-
» glois. Nous pouvons aller où bon
» nous ſemble, mener avec nous qui
» nous voulons, acheter & vendre
» ce qu'il nous plaît. Si vos alliés ſont
» vos eſclaves, traitez-les comme tels.
» Ce baudrier confirme mes paroles.

» Nous avons frappé les Illinois à
» la tête, parce qu'ils ont coupé les
» arbres de paix, qui ſervoient de limites
» à notre pays. Ils ſont venus faire de
» grandes chaſſes de caſtors ſur nos
» terres, & n'ont laiſſé aucun de ces

» animaux en vie ; ils ont tué les mâles
» & les femelles, ce qui est, parmi nous,
» un crime impardonnable. Nous avons
» moins fait que les François, qui ont
» envahi les terres de plusieurs nations
» Indiennes, & les ont chassées de leur
» pays. Ce baudrier est pour confirmer
» ce que je dis.

» Ecoute, François, prends garde
» que tes soldats n'étouffent l'arbre de
» paix, & ne l'empêchent de couvrir
» ton pays & le nôtre de ses branches.
» Je t'assure, au nom des cinq nations,
» que nos guerriers danseront sous ses
» feuilles la danse du calumet, resteront
» tranquilles sur leurs nattes, & ne dé-
» terreront jamais la hache, jusqu'à ce
» que leurs freres, les François, atta-
» quent le pays où le grand esprit a
» établi nos ancêtres. Ce collier con-
» firme mes paroles; & cet autre, le
» pouvoir que les cinq nations m'ont
» donné.

» Il arrive souvent, dans ces sortes
» de traités, que la réponse ne se fait
» pas sur le champ, & qu'on la remet
» au lendemain. Ces Indiens répetent
» quelquefois, mot à mot, le discours
» de la veille; & voici l'expédient dont

„ ils se servent pour aider leur mémoire.
„ Le chef qui préside à l'assemblée,
„ a dans la main un paquet de petits
„ bâtons ; & à la fin de chaque prin-
„ cipal article du discours, il en donne
„ un à un chef, un à un autre, & les
„ charge de s'en souvenir. Après avoir
„ ensuite conféré avec eux, il est en
„ état de répeter tous les articles,
„ & d'y répondre. Ils observent cons-
„ tamment cette méthode dans leurs
„ principales négociations.

„ L'idée que ces sauvages se forment
„ des alliances qu'ils contractent avec
„ nous, est celle d'une chaîne qui s'étend
„ depuis un vaisseau jusqu'à un arbre ;
„ & toutes les fois qu'ils les renou-
„ vellent, ils appellent cela *polir la*
„ *chaîne.* La partie du discours, dans
„ laquelle ils ratifient leur amitié, est
„ ordinairement conçue en ces termes :
„ Nous promettons de conserver la
„ chaîne inviolablement, & souhaitons
„ que le soleil luise toujours paisible-
„ ment sur toutes les têtes qui sont
„ comprises dans cette chaîne.

„ Les Iroquois ne commercent qu'a-
„ vec les Européens, auxquels ils don-
„ nent, au poids, des fourrures, des

» peaux, &c, pour toute autre mar-
» chandise ; ils n'ont aucune idée de
» la diversité des valeurs numéraires,
» relatives aux valeurs des effets com-
» merçables. Aussi vendent-ils souvent,
» au même prix, ce qui vaut un écu & ce
» qui en coûte trois ou quatre. Ils ne
,, connoissent pas mieux les différentes
,, qualités des marchandises ; & ils esti-
,, ment autant un mauvais couteau,
,, qu'un autre de la meilleure trempe.
,, Cela vient de ce qu'ils ont été sou-
,, vent trompés par les Européens ; aussi
,, ont-ils pris le parti de mettre, à cha-
,, que article, un prix fixe & invariable.
,, Quoique superstitieux, ces sau-
,, vages ne sont, ni intolérans, ni per-
,, sécuteurs. Chacun est libre de penser
,, comme il veut ; aussi y a-t-il parmi
,, eux, presque autant de différentes
,, doctrines, que de personnes. Cepen-
,, dant ils reconnoissent un être su-
,, prême qui les a créés, & qui gou-
,, verne ici bas toutes choses. Quelque
,, accident qui leur arrive, ils ne se
,, livrent point à la douleur : *l'homme*
,, *d'en haut le veut ainsi*. Ce peu de mots
,, les encourage & les console. Ils
,, n'ont ni temples, ni autels, ni prê-

„ tres, ni ſacrifices: ſeulement ils ren-
„ dent hommage à la divinité, ou à
„ des êtres ſupérieurs à eux, par des
„ danſes publiques.

„ L'évangile annoncé par les prê-
„ tres Sulpiciens, a fait peu de pro-
» grès chez les Iroquois. Il y a cepen-
» dant deux villages chrétiens, qu'on
» regarde, en tems de guerre, comme
» la ſûreté de Montréal. Le premier,
» qui ſe nomme *Saut de Saint-Louis*,
» eſt ſitué du côté du ſud, à trois lieues
» au-deſſus de cette ville. Ses habitans
» ont toujours été une des plus fortes
» barrieres de la colonie, contre les
» Iroquois idolâtres, & contre les An-
» glois de la nouvelle Yorck. L'égliſe
» & la maiſon des miſſionnaires ſont
» deux des plus beaux édifices du pays.
» On appelle le ſecond village la *Mon-*
» *tagne* : ce ſont les Sulpiciens qui le
» gouvernent, ainſi que le premier.

» Telle eſt cette nation Iroquoiſe,
» ou plutôt cette combinaiſon de cinq
» nations unies par une ligue auſſi an-
» cienne qu'inviolable, & qui, par leur
» unanimité, leur fermeté, leur ſça-
» voir militaire & leur police, ſe ſont
» rendues très-formidables. Elles ont
» été long-tems les plus ſolides & les

» plus utiles alliés des Anglois ; mais
» ayant admis, depuis peu, dans leur
» ligue, un autre peuple ennemi de
» la Grande-Bretagne, cette nouvelle
» confédération paroît être actuelle-
» ment plus attachée aux intérêts de
» la France. Les Iroquois ont assujetti
» à leur domination d'immenses pays;
» mais leurs sujets n'ont pas augmenté
» à proportion. Comme ils font la guer-
» re à toute outrance, & en vrais bar-
» bares, ils ne possedent qu'un vaste dé-
» sert, habité par quelques tribus, répan-
» dues dans cette contrée, & qu'ils ne
» laissent vivre, que parce qu'ils les mé-
» prisent. Aussi cette nation, autrefois
» si puissante, si célebre par ses con-
» quêtes, malgré la précaution qu'elle
» a toujours eue, d'incorporer parmi
» ses sujets, une partie des prison-
» niers qu'elle faisoit à la guerre, est
» aujourd'hui sur son déclin. Elle met-
» toit, au commencement de ce siecle,
» plus de dix mille hommes sous les
» armes; à peine peut-elle actuellement
» en fournir deux ou trois mille. Les
» guerres, les maladies épidémiques,
» & l'union monstrueuse des vices que
» leur ont apportés les nations civi-

» lisées, avec les mœurs des sauvages,
» l'ont réduite à ce petit nombre. Elle
» fixe cependant encore les regards de
» tous les peuples qui l'environnent,
» tant par son amour de la liberté, sa
» passion pour la gloire, son activité,
» sa valeur, que par l'opinion univer-
» sellement établie, de sa supériorité
» sur tous les Indiens du Canada. Le
» peu de cas que ses chefs font des
» richesses, n'a point d'exemple dans
» nos gouvernemens policés. Les Iro-
» quois, envoyés à Paris en 1666, fu-
» rent moins charmés de la magnifi-
» cence des maisons royales, que des
» volailles rôties étalées en abondance,
» dans les boutiques de la rue de la
» huchette.

» L'honueur & la honte sont les pre-
» miers mobiles de leurs actions: l'un fait
» leur principale récompense, l'autre,
» leur plus grand châtiment. La matu-
» rité dans les conseils, la promptitude
» dans l'exécution, la bonne foi dans
» les traités, la fidélité à les observer,
» un courage à l'épreuve, une valeur
» intrépide, une constance dans les tour-
» mens, qui semble surpasser l'héroïsme,
» & une égalité d'ame, que ni l'adver-
» sité, ni la prospérité n'alterent jamais

» telles ſont les principales qualités des » Iroquois. Ils ſeroient trop dignes » d'admiration, ſi elles ne ſe trouvoient » malheureuſement accompagnées de » quantité de défauts; car ils ſont lé» gers, volages & fainéans au-delà de » toute expreſſion, ingrats avec excès, » ſoupçonneux, traitres, vindicatifs; & » d'autant plus dangereux, qu'ils ſça» vent mieux couvrir leur reſſentiment » & leur perfidie: ils exercent envers » leurs ennemis, des cruautés ſi inouies, » qu'ils ſurpaſſent, dans l'invention des » tourmens, tout ce que l'hiſtoire des » anciens tyrans peut nous offrir de » plus inhumain ».

Mais ceci ne regarde pas uniquement les Iroquois: il y a, Madame, ſi peu de différence dans les coutumes, les mœurs, le caractere & la façon de vivre de tous les ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, qu'on peut, en quelque façon, attribuer à chaque peuple en particulier, ce que vous venez de lire dans cette lettre, & ce que je dirai dans la ſuivante.

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce 15 février 1749.

LETTRE C.

SUITE DU CANADA.

VOUS êtes heureuse, Madame, dans le pays que vous habitez ; déja vous jouissez de tous les charmes du printems, tandis qu'ici, quoiqu'aussi près du soleil, que les provinces méridionales de la France, on ne peut encore se montrer à l'air, à moins que d'être fourré comme un ours. Avant la fin de l'automne, toutes les rivieres sont prises par la glace ; & la terre est couverte de neige qui vous éblouit, & vous cache, pendant six mois, toutes les beautés de la nature. Vous ne voyez plus de différence entre les rivieres & les campagnes ; & par conséquent plus de variété. Les arbres sont chargés de frimats ; des glaçons pendent à toutes les branches, sous lesquelles il n'y a point de sûreté à s'arrêter. Si le ciel est serein, il souffle, de la partie de l'ouest, un vent qui vous coupe le visage. Si le vent tourne au sud, ou à l'est, le

tems s'adoucit; mais il tombe une neige si épaisse, qu'on ne voit point à dix pas de soi, en plein midi. S'il survient un dégel, adieu le poisson, la volaille, le gibier, toute la viande, en un mot, que, sur la foi de la gelée, on tenoit en réserve. On fait ces provisions à la fin d'octobre, par la difficulté de nourrir les bestiaux pendant l'hyver, de conserver en vie les oiseaux de basse-cour dans les grands froids, & de pêcher au travers de la glace.

Plusieurs causes contribuent à rendre ici cette saison plus rigoureuse qu'elle ne l'est en France sous le même degré. Le monde n'a point de pays où il y ait plus de bois, de montagnes & de lacs, qu'au Canada : il en est peu, dont le terroir soit plus mêlé de pierres & de sable ; & c'est ce mêlange d'humide & de sec, qui forme les glaces & les neiges, dont la quantité produit l'excès & la durée du froid que nous éprouvons. Il ne m'a cependant pas empêché de voyager chez les Hurons, qui regardent les missionnaires comme leurs peres, les François comme leurs freres, & en général, les etrangers comme leurs amis.

Ils étoient actuellement en guerre avec les Iroquois, pour qui ils ont une haine implacable, & contre lesquels ils venoient de remporter une victoire signalée. J'arrivai précisément lorsqu'ils entroient en triomphe dans la bourgade. Les Hurons marchoient deux à deux; & entre les rangs étoient leurs prisonniers couronnés de fleurs, le visage & les cheveux peints, le corps presque nud, les bras liés au-dessus du coude, avec une corde que tenoient les vainqueurs. Ces infortunés chantoient sans cesse leurs chansons de mort, d'un ton lugubre & fier, & n'avoient l'air ni humilié ni souffrant.

Quand ils passent dans un village allié de la nation victorieuse, les habitans viennent au-devant d'eux, & se préparent à se donner un divertissement cruel à leurs dépens. Dès qu'on les a joints, on les arrête; & tandis qu'ils chantent l'hymne funebre, tout le village danse autour d'eux; & c'est à qui leur fera le plus de mal. On ne trouve pas mauvais qu'ils se défendent; & l'on en rit; mais liés comme ils sont, & accablés par le nombre, cette défense leur devient inutile. Les vainqueurs, qui ont droit sur eux, s'en dépouillent en

quelque ſorte, à l'entrée des bourgades, pour laiſſer à leurs alliés la ſatisfaction de s'en divertir. C'eſt une eſpece de triomphe, dont le peuple a tout le plaiſir, & les guerriers toute la gloire. Mais comme ces derniers n'abandonnent leur droit que pour un tems, & qu'ils ont intérêt de ramener les priſonniers dans leur village, le moins diſgraciés qu'il eſt poſſible, il eſt établi que ceux qui ſe plaiſent à les mutiler, faſſent un préſent qui dédommage les perſonnes, auxquelles ils étoient deſtinés. Si ces perſonnes ſont de quelque conſidération, elles vont au-devant de ceux qu'elles ont envie de ſauver, les conduiſent elles-mêmes par la main, & épargnent, par ce moyen, à ces malheureux, les tourmens qu'on leur feroit ſouffrir ſans cette précaution. Dès ce moment, le plaiſir ne conſiſte plus qu'à les voir danſer, à les entendre chanter des chanſons de leur pays, ou celles que leurs vainqueurs leur ont appriſes pendant la route. D'une cabane on les conduit dans une autre; & on les promene ainſi, pendant quelques jours, juſqu'à ce qu'on ait décidé de leur ſort.

Nos Hurons s'arrêterent à peu de diſtance de leur bourgade; & le chef

fit prévenir le village de ſon retour. Le député s'avança à la portée de la voix, & pouſſa différens cris, qui donnerent une idée générale du ſuccès, & des principaux événemens de la campagne. Il marqua d'abord le nombre d'hommes qu'on avoit perdus, par autant de cris de mort. Auſſi-tôt les jeunes gens du village ſe détacherent, pour aller prendre d'autres informations; & enſuite toute la bourgade y accourrut. Mais un ſeul homme aborda le député, apprit de lui les nouvelles qu'il apportoit; & ſe tournant à chaque fois vers ceux qui l'accompagnoient, il les répétoit à voix haute, avec toutes leurs circonſtances; & on lui répondoit par des acclamations. Enſuite le député fut conduit dans une cabane, où les anciens recommencerent les mêmes queſtions; & lorſque la curioſité publique fut ſatisfaite, un crieur invita la jeuneſſe à marcher au devant des guerriers, & les femmes à leur porter des rafraîchiſſemens.

Les ſauvages ont ce reſpect les uns pour les autres, que quelque complette que ſoit leur victoire, & quelqu'avantage qu'ils aient remporté ſur

l'ennemi, le premier ſentiment qu'ils font paroître, c'eſt celui de la douleur pour ceux qu'ils ont perdus parmi les leurs. Toute la bourgade doit y participer ; on ne prend part aux bonnes nouvelles, que lors qu'on a donné aux morts tous les regrets qui leur ſont dus. Ce n'eſt qu'après s'être acquitté de ce premier devoir, que chacun ſe livre à la joie qu'inſpire le retour des vainqueurs ; & cette joie ſe manifeſte principalement par des cruautés envers les captifs.

A peine nos guerriers eurent fait quelques pas, qu'ils s'arrêterent ; & prenant un de leurs priſonniers, ils lui reprocherent toutes les cruautés qu'il avoit exercées contre les Hurons. Puis lui ayant déclaré qu'il devoit s'attendre aux mêmes traitemens, ce miſérable entonna ſon cantique funebre. Son ſupplice, accompagné de toutes les horreurs rapportées dans ma lettre précédente, me fit frémir. Ce que je pus obtenir de ces barbares, fut qu'ils abrégeroient la peine de leur victime. Un d'entre eux lui ôta la vie d'un coup d'arquebuſe ; & les autres lui ouvrirent le ventre, jetterent ſes entrailles

dans un lieu voiſin, lui couperent la tête, les bras & les jambes qu'ils diſperſerent de côté & d'autre, & ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec quantité d'autres qu'on venoit d'enlever ſur le champ de bataille. Le cœur fut coupé par morceaux; & on le fit manger aux autres priſonniers. Parmi eux étoit un frere du mort, qui fut forcé, comme ſes camarades, d'en recevoir dans ſa bouche; mais il le rejetta auſſi-tôt.

Dès que les vainqueurs furent à la vue de leurs cabanes, ils couperent de longs bâtons, auxquels ils attacherent les chevelures qu'ils avoient enlevées, & les porterent comme en triomphe. Les femmes accoururent au devant d'eux ſur des canots; & ſe jettant à la nage, elles prirent des mains de leurs maris, ces marques de leur victoire, qu'elles pendirent à leur cou.

La maniere dont les ſauvages dépouillent leurs ennemis vaincus, & quelquefois encore vivans, de ces chevelures, ne peut ſe lire ſans frémir. Ils cernent la peau qui couvre le crâne, la coupent au-deſſus du front & des oreilles, juſqu'au derriere de la tête,

& l'arrachent, comme on écorche un veau ou un mouton. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt qu'on ne meurt pas toujours de cette cruelle opération : pluſieurs en ſont réchappés ; & j'ai vu une femme qu'un pareil accident avoit fait nommer la *tête pelée*, qui ſe portoit encore très-bien : ces ſortes d'exemples ne ſont pas rares.

Les ſauvages préparent cette peau, comme ils font celle des bêtes qu'ils tuent à la chaſſe. Ils l'étendent enſuite ſur un cercle, & la peignent de diverſes couleurs. Quelquefois ils tracent, du côté oppoſé aux cheveux, le portrait, ou la peinture hiéroglifique de celui à qui ils l'ont enlevée, & la portent en triomphe au bout d'une perche. Ceux qui reçoivent ces chevelures, les conſervent avec ſoin, en font un ornement dans les ſolemnités publiques, & les ſuſpendent enſuite à la porte de leurs cabanes, où le tems acheve de les conſumer, à peu près comme on voit nos chaſſeurs orner l'entrée de leurs maiſons, de têtes ou de pattes d'oiſeaux de proie ou de bêtes fauves. Il y a des nations de l'Amérique, qui écorchent le corps de leurs ennemis morts, & ſe

ſervent de la peau des mains, pour en faire des poches à tabac.

Après les premiers tranſports de joie, cauſés par la nouvelle de la victoire, on fit le partage des priſonniers : ceux qu'on deſtinoit à l'adoption, furent mis à couvert par leurs parens futurs, qu'on avoit fait avertir, & qui les allerent prendre par des chemins détournés, pour les conduire à leurs cabanes. Les autres, dont le ſort n'étoit pas encore décidé, furent abandonnés à la fureur des femmes; & j'admirois comment ces malheureux pouvoient réſiſter à tous les maux qu'une cruauté ingénieuſe leur faiſoit endurer. Deux de ces femmes, dont l'une avoit perdu ſon fils dans la derniere action, & l'autre ſon mari dans les guerres paſſées, étoient comme deux furies qui s'attachoient à leurs victimes, avec une inhumanité inouie. Je n'entreprendrai point de repréſenter juſqu'où la rage les emporta l'une & l'autre. Toutes les loix de l'humanité & de la pudeur furent oubliées; chaque coup qu'elles portoient, faiſoit craindre qu'il ne fût mortel, ſi l'on ne ſçavoit combien, dans ces ſortes d'occaſions, elles ſont

induſtrieuſes pour prolonger les ſupplices.

Dans la répartition des captifs, les femmes ſont toujours partagées les premieres. On ſatisfait enſuite aux engagemens que les chefs ont pris avant leur départ. Si le nombre des priſonniers excede celui des prétendans, on fait préſent du ſurplus aux alliés. Lorſqu'il ne ſe trouve point aſſez de captifs, on y ſupplée par des chevelures.

C'eſt le conſeil de la nation qui regle la diſtribution des priſonniers, & qui décide de leur ſort, à moins que les meres de famille n'en diſpoſent différemment; car elles ſont toujours les maîtreſſes de donner la vie ou la mort, à ceux même qui ont déja été jugés par le conſeil. Après la délibération des anciens, tout le monde eſt invité à ſe rendre dans une place, où le partage ſe fait ſans conteſtation & ſans bruit. Quelquefois, au lieu d'envoyer l'excédent des priſonniers aux autres villages, on en fait préſent à divers particuliers qui n'y ont aucun droit, mais qui jouiſſant d'une certaine conſidération dans la bourgade, méritent ces égards. Dès ce moment, ils devien-

nent les maîtres de la vie ou de la mort de leur esclave. La perte de ces captifs est comme assurée, s'ils tombent dans une cabane où l'on ait perdu beaucoup de guerriers, ou quelqu'autre personne que ce puisse être, ne fût-ce qu'un enfant à la mamelle, dont le deuil est encore récent. Ils ne courent pas un moindre risque, si leur âge, leur phisionomie ou leur caractere ne plaisent pas, ou s'ils font craindre qu'on n'en tire pas de grands services; ou enfin, si on les applique à des cabanes pauvres, qui ne soient pas en état de les nourrir & de les habiller.

Quand un esclave est destiné à mourir, on a soin de lui cacher son sort; & jusqu'au tems de l'exécution, il est traité avec autant de ménagement, que s'il avoit le bonheur d'être adopté. On lui donne même des filles pour lui servir de femmes; on ne lui épargne ni la nourriture, ni les vêtemens; & comme il doit être immolé au dieu de la guerre, c'est une victime que l'on engraisse pour le sacrifice. Lorsque le moment approche, si c'est une mere ou une épouse à qui il ait été livré, elle devient tout-à-coup une furie, qui passe des plus

tendres careſſes aux derniers excès de rage.

Cette guerre des Hurons, contre les Iroquois, dont je voyois de mes yeux des effets ſi cruels, duroit depuis environ dix-huit mois. Le miſſionnaire, que j'avois l'honneur d'accompagner dans ſes travaux apoſtoliques, en avoit vu faire la déclaration, & m'en fit le récit de la maniere ſuivante. « J'étois alors, » me dit-il, dans un petit fort que les » François venoient de bâtir. Vers le mi- » lieu de la nuit, j'entendis un cri horri- » ble; l'on me dit que c'étoit le cri de » guerre. Bientôt je vis une troupe de » ſauvages, amis de la France, entrer » dans le fort en chantant. Trois ou qua- » tre des plus braves, dans un équipage » terrible, & ſuivis de preſque tous les » Hurons qui demeuroient aux environs » du fort, après avoir parcouru les caba- » nes, vinrent ſe faire entendre au com- » mandant. J'avoue, ajouta le miſ- » ſionnaire, que cette cérémonie m'inſ- » pira de l'horreur; & que juſqu'alors, » je n'avois pas encore ſi bien ſenti que » j'étois parmi des barbares. Leur chant » a toujours quelque choſe de lugubre; » mais ici je le trouvai effrayant. Il me

» parut que dans leurs chanſons, ils in-
» voquoient le dieu de la guerre, qu'ils
» appellent *Areskoui*. Quoiqu'il ſoit
» tout à la fois le ſouverain des dieux,
» le créateur & le maître du monde,
» le génie qui gouverne tout, &, ſui-
» vant l'expreſſion de ces peuples, le
» grand eſprit, il eſt particulierement
» invoqué pour les expéditions mili-
» taires. Son nom eſt le cri de guerre
» au fort du combat. Dans les marches
» même, on le répete ſouvent, pour
» s'encourager, & pour implorer ſon
» aſſiſtance.

» Nos braves Hurons (c'eſt toujours
» le miſſionnaire qui parle) tenoient la
» hache levée, & la chaudiere ſuſpen-
» due. De ces deux façons de déclarer
» la guerre, la derniere eſt la plus ſo-
» lemnelle. On lui donne, pour origine,
» l'uſage barbare de manger les priſon-
» niers, après les avoir fait bouillir. Il
» eſt une autre façon d'exprimer qu'on
» va ſe battre avec fureur: on dit qu'on
» va manger les ennemis; mais l'on ne
» ſuſpend la chaudiere, que lorſqu'il
» eſt queſtion d'une guerre entre plu-
» ſieurs nations. On ſe contente de le-
» ver la hache, quand il ne s'agit que

» d'une ſimple querelle ; & chaque par-
» ticulier en a le droit.

» Pour engager leurs alliés à venir ſe ranger de leur parti, ils leur envoient le *vaſe d'aſſociation* : c'eſt une grande coquille pour les inviter à boire du ſang, ou, ſuivant leur façon de parler, le bouillon de la chair des vaincus. Il eſt rare que les ſauvages ſe refuſent à une pareille invitation. Souvent même, ſans être invités, le moindre motif les détermine, ſurtout celui de la vengeance ; car ils ont toujours quelque injure ancienne ou nouvelle à punir. Le deſir de remplacer des morts par des priſonniers, ou d'appaiſer leurs ombres, le caprice d'un particulier, un ſonge, ou d'autres prétextes, font ſouvent partir pour la guerre, une troupe d'aventuriers qui n'y penſoient même pas le jour précédent. Il eſt vrai que ces petites expéditions, qui ſe font ſans l'aveu du conſeil, ſont ordinairement ſans conſéquence ; mais, en général, on n'eſt pas fâché de voir les jeunes gens s'exercer par des exploits de cette nature, & s'entretenir dans cet eſprit guerrier, qui fait la ſûreté de

» la nation, en les rendant formidables.
» On ne s'y oppoſe donc point ſans
» de fortes raiſons : encore n'y em-
» ploie-t-on pas l'autorité, parce que
» chacun eſt le maître de ſes réſolu-
» tions. Si l'on craint que le nombre
» de ces partis n'affoibliſſe trop leur
» bourgade, & qu'ils n'aillent inſulter
» quelque peuple qu'on veut encore
» ménager ; ou ſi l'on a beſoin des guer-
» riers pour quelque deſſein ſecret,
» alors on fait agir ſous main, pour ar-
» rêter les chefs de l'entrepriſe. On
» intimide les uns par de faux bruits ;
» on ſollicite adroitement les autres ;
» on engage les plus obſtinés, par des
» préſens, à rompre la partie ; ce qui
» n'eſt jamais fort difficile, puiſqu'il ne
» faut qu'un ſonge vrai ou ſuppoſé,
» pour détruire toutes les intentions de
» la veille. Mais on n'emploie ni la force,
» ni le commandement, pour ne faire ni
» violence à l'inclination, ni donner
» atteinte à cette liberté naturelle,
» dont les ſauvages ſont ſi jaloux. Ces
» petits partis ne ſont compoſés ordi-
» nairement, que de ſept ou huit per-
» ſonnes d'un village ; & pour ne point
» compromettre la nation par des hoſti-
lités

» lités qui pourroient avoir des ſuites
» fâcheuſes, ils vont porter la guerre
» chez les peuples les plus reculés. Ils
» demeurent quelquefois deux ou trois
» ans en chemin, font deux ou trois
» mille lieues, pour aller caſſer une tête,
» enlever une chevelure, ou faire eſ-
» clave un homme qu'ils ne connoiſſent
» pas; & regardent comme une belle
» action, ce qui n'eſt réellement qu'un
» horrible aſſaſſinat. On m'a raconté
» qu'un Iroquois s'étant approché ſans
» bruit, de la paliſſade d'un village,
» où il entendoit chanter une chan-
» ſon de guerre, apperçut deux ſau-
» vages ſur une eſpece de guérite. Il y
» monta ſecretement, déchargea un
» coup de maſſue ſur la tête de l'un,
» jetta l'autre par terre, ſe donna le
» tems de l'égorger, leur enleva la che-
» velure à tous deux, & ſe ſauva. Mais
» ces exemples de témérité ſont fort ra-
» res. Ils font leurs coups d'ordinaire,
» dans des lieux de chaſſe ou de pêche,
» & quelquefois à l'entrée des bois,
» comme nos voleurs de grands che-
» mins. Après s'être tenus cachés dans
» des broſſailles, pendant pluſieurs jours,
» le malheur de quelques paſſans qui ne

» songent à rien moins qu'à se défendre, » leur donne l'avantage de la surprise » & de la victoire. Harcelés ensuite par » la crainte d'être poursuivis, ils fuient » plutôt qu'ils [illegible]ent en retraite, » cassent la tête aux blessés, ou à ceux » qui ne sçauroient les suivre, & ne me- » nent de prisonniers avec eux, qu'au- » tant qu'ils peuvent en garder. S'ils » ont envie d'en brûler quelqu'un qui » leur paroisse surnuméraire, & qu'ils » n'aient pas le tems de le faire à leur » aise, ils l'attachent à un arbre, & » mettent le feu à un autre arbre voi- » sin, pour le laisser souffrir plus long- » tems. Ces misérables, ainsi abandon- » nés, meurent comme des forcenés, » ou du feu lent qui les consume, ou » de la faim cruelle qui les dévore, si » le feu n'a pu s'allumer assez bien, pour » leur faire sentir son activité.

» Une guerre qui intéresse toute la na- » tion, ne se conclut pas si légérement : » les inconvéniens & les avantages en » sont mûrement examinés & long-tems » balancés. Si-tôt que celle de nos Hu- » rons fut résolue, on pensa aux pro- » visions d'armes & de vivres, qui ne » demanderent pas beaucoup de tems.

» Les cérémonies superstitieuses entraî-
» nent plus de longueurs. Celui qui fut
» nommé pour commander, ne pensa
» à former son corps de troupes,
» qu'après un jeûne de plusieurs jours,
» pendant lesquels il eut le visage,
» les bras, les jambes & la poitrine
» barbouillés de noir, & ne commu-
» niqua avec personne. Son unique
» soin étoit d'invoquer, jour & nuit,
» son génie protecteur, & d'observer
» attentivement ses propres songes,
» qui, comme vous jugez bien, étoient
» toujours tels qu'il les desiroit.

» Ce tems de prieres, de jeûnes &
» de retraite étant passé, le général as-
» sembla ses guerriers ; & un bau-
» drier à la main, il leur tint à peu près ce
» discours : Mes freres, mes camarades,
» mes enfans, mes amis, le grand esprit
» autorise mes sentimens, & m'inspire :
» le sang d'un tel n'est point essuyé; son
» corps n'est point couvert; & je veux
» m'acquitter de ce devoir. Il continua
» d'exposer les motifs qui lui faisoient
» prendre les armes. Ensuite il ajouta :
» ainsi, je suis résolu d'aller, dans le
» pays des cinq nations, lever des che-
» velures, & faire des prisonniers. Si

» je péris dans cette glorieuse entre-
» prise, ou si quelqu'un de ceux qui
» voudront m'accompagner, y perd
» la vie, ce collier sera la récompense
» de celui qui prendra soin d'ensevelir
» les morts ; & nous ne demeurerons
» pas couchés dans la poussiere. En
» finissant, il mit à terre son baudrier;
» & celui qui le prit, se déclara son
» lieutenant, en le remerciant du zele
» qu'il faisoit éclater pour la vengeance
» de ses freres, & l'honneur de la pa-
» trie.

» Aussi-tôt on fit chauffer de l'eau
» pour laver la face du général, & lui
» ôter son masque. On accommoda
» ses cheveux qu'on graissa & qu'on
» peignit. On lui mit d'autres couleurs
» au visage ; & on le couvrit de sa plus
» belle robe. Dans cette parure, il en-
» tonna, d'une voix lugubre, sa chan-
» son de mort. Ensuite les guerriers
» qui s'étoient offerts de l'accompa-
» gner, car on ne contraint personne,
» chanterent aussi, l'un après l'autre,
» leur hymne militaire. Chacun a un
» chant particulier pour soi ou pour
» sa famille, qu'il n'est pas permis aux
» autres de s'approprier.

» Après ces préliminaires, le chef
» alla communiquer ses vues au con-
» seil de la nation, qui en délibéra.
» L'entreprise fut approuvée de nou-
» veau; & le général fit un festin, où
» l'on servit un chien pour seul & uni-
» que mets. Avant que de mettre l'ani-
» mal dans la chaudiere, on l'offrit au
» dieu des combats; & cette fête se
» réitéra durant plusieurs jours. Mais
» bien loin qu'un esprit de piété fût
» l'ame de ces sacrifices, c'étoit plu-
» tôt un sentiment de rage & de fu-
» reur; car leur imagination s'échauf-
» fant à la vue de ce repas, ils se per-
» suadoient dévorer les chairs de leurs
» ennemis, & ne paroissoient pas avoir
» de plaisir plus sensible, que de témoi-
» gner le mépris qu'ils en faisoient, en
» les comparant à leurs chiens; car
» ils ne donnent point d'autre nom
» à leurs esclaves! Les guerriers vin-
» rent à cette assemblée, peints d'une
» maniere affreuse & bizarre, & pro-
» pre à inspirer de la terreur.

» Il faut observer qu'à chaque festin,
» le chef, ou premier capitaine, fit tou-
» jours un discours, où il parla de lui
» avec assez de modestie; mais il ne

» manqua jamais de faire l'éloge de » ceux qui avoient eu le malheur de » périr à la guerre, & dont il falloit » venger la mort par celle des enne» mis. C'étoient des hommes, dit-il; » comment avons-nous pu les oublier, » & demeurer si long-tems tranquilles » sur nos nattes? Jeunesse, redoublez » de courage; rafraîchissez vos che» veux; peignez-vous le visage; pré» parez vos arcs, remplissez vos car» quois; faites retentir nos forêts de » vos cris de guerre; désennuyons nos » morts; apprenons-leur qu'ils sont » vengés. Puis s'adressant au dieu de » la guerre, je t'invoque, ajouta-t» il, afin que tu me sois favorable dans » mon entreprise; j'invoque aussi tous » les esprits bons & mauvais, tous » ceux qui sont dans les airs & sur la » terre, afin qu'ils me conservent, & » ceux de mon parti; & que nous puis» sions, à la suite d'un heureux voyage, » retourner victorieux dans nos caba» nes.

» Après les applaudissemens que ce » discours ne manqua pas d'exciter, les » sauvages commencerent leurs danses » militaires. Le chef frappa à l'un des po-

» teaux de sa hutte avec son casse-
» tête ; & tous lui répondirent de la
» même maniere : c'étoit une déclara-
» tion publique de la résolution qu'ils
» prenoient de le suivre. Plusieurs,
» s'escrimant de leurs armes, firent
» mine de frapper quelqu'un des assis-
» tans, comme s'ils eussent voulu dire,
» par ce geste, que c'étoit ainsi qu'ils
» avoient tué ou assommé leurs enne-
» mis. Il n'est permis qu'à ceux qui se
» sont déja signalés par quelque belle
» action, d'en user de la sorte ; encore
» faut-il qu'ils fassent, sur le champ,
» un présent à celui à qui s'adresse cette
» espece d'insulte.

» Le général s'avança au milieu de
» l'assemblée, son casse-tête à la main,
» & se remit à chanter. Ses soldats
» lui répondirent sur le même ton,
» & jurerent de vaincre ou de pé-
» rir. Mais cet engagement ne les
» assujettit à aucune dépendance : tout
» se réduit à promettre beaucoup d'u-
» nion & de courage. Ceux qui s'en-
» rollent, donnent au chef un morceau
» de bois avec une marque particu-
» liere ; & celui qui retireroit sa pa-
» role, seroit déshonoré sans retour.

» Autrefois c'étoit l'uſage dans le » pays, que le village fît mourir quiconque ne rempliſſoit pas les obligations de ſon engagement. Quoique cette loi ne s'obſerve pas aujourd'hui à la rigueur, il y a cependant » pluſieurs exemples de ſévérité; & » l'on a vu des chefs caſſer la tête de » ſang froid, à des particuliers qui » avoient abandonné le drapeau, ſous » lequel ils s'étoient enrollés. Mais je » reviens à nos Hurons.

» On ſongea à ſe procurer des priſonniers, lorſqu'on ſeroit de retour de » la campagne. On fit des préſens au » général, qui donna ſa parole, qu'au » défaut des captifs, il accorderoit des » chevelures à tous ceux qui étoient » dans le cas de mériter cette faveur. » Depuis ce moment, juſqu'au départ » des guerriers, on paſſa les nuits à chanter; & les jours on travailla aux préparatifs. Si la marche doit ſe faire par » eau, on conſtruit, ou l'on répare les » canots; & ſi c'eſt en hiver, on ſe » fournit de raquettes pour aller ſur » la neige, & de traineaux pour porter le bagage, les malades & les bleſſés. Un ſeul ſauvage ſuffit pour tirer une de ces voitures, à l'aide

» d'une longue bande de cuir, qui lui
» passe sur la poitrine. Les femmes s'en
» servent pour porter leurs enfans;
» mais c'est sur le front qu'elles ap-
» puient cette courroie. A quelques
» différences près, les raquettes de nos
» sauvages ressemblent assez aux di-
» verses sortes de patins, que vous avez
» pu voir chez les Lapons & les Sa-
» moïedes. Leurs canots ne sont autre
» chose, que de grosses tiges de chêne,
» creusées & longues de trente jusqu'à
» quarante pieds. Autrefois ils em-
» ployoient le feu pour creuser ces
» arbres; mais depuis quelque tems,
» ils se servent, avec beaucoup d'a-
» dresse & d'intelligence, des instru-
» mens que nous leur avons apportés
» d'Europe. Ces canots peuvent con-
» tenir quinze ou vingt personnes;
» & les Hurons savent si bien les gou-
» verner, qu'on les voit remonter,
» avec une légéreté incroyable, contre
» le courant de l'eau.

» Le jour du départ arriva; & les
» adieux des guerriers se firent avec
» tous les témoignages d'une vive ten-
» dresse. Chacun voulut avoir un gage
» de leur amitié, & conserver quelque

» chose qui eût été à leur usage. On chan-
» gea avec eux, de robe, de couverture;
» & tel, avant que de sortir du village,
» fut dépouillé vingt ou trente fois,
» à proportion du degré d'estime où
» il étoit parmi les siens, ou du nombre
» d'amis qu'il avoit dans la bourgade.

» Tous les soldats s'étoient ren-
» dus chez le général, qui n'avoit pas
» cessé d'être armé, depuis qu'il en
» portoit le titre. Il sortit de sa cabane
» en chantant; & après une harangue
» courte, mais énergique, tous le sui-
» virent dans un profond silence. A
» quelque distance du village, ils firent,
» en l'air, une décharge de leur mous-
» queterie; & le chef continua à chan-
» ter, jusqu'à ce qu'il fût hors de l'habi-
» tation. Cette même discipline s'obser-
» va tous les jours, dès qu'on se fut mis
» en marche. Les femmes prirent les de-
» vants avec les provisions; & si-tôt
» que leurs maris les joignirent, ils
» leur remirent leurs habits, & demeu-
» rerent presque nuds, parce qu'on
» étoit alors dans le fort de l'été.

» Depuis que les François leur ont
» procuré des armes à feu, les Hurons
» ont abandonné l'arc, la fleche, le

» javelot, & ne se sont réservé que
» le casse-tête. C'est une petite mas-
» sue de bois très-dur, dont la tête
» est ronde d'un côté, & tranchante
» de l'autre. Pour se reconnoître & se
» rallier, ils ont des especes de dra-
» peaux, faits d'une certaine écorce
» d'arbre, sur lesquels est tracée la
» marque de leur nation, de leur bour-
» gade, de leur famille, ou de leur gé-
» néral. Ils portent ces enseignes au
» bout d'une perche; & chacun est le
» maître de prendre celle qu'il juge à
» propos.

» Chaque guerrier se fait aussi un
» simbole, qui représente son génie tu-
» télaire; car ce peuple est persuadé que
» tout homme a le sien, comme nous
» autres, notre ange gardien. On le nom-
» me *okki*, chez les Hurons, & *mani-*
» *tou*, dans la langue algonquine. C'est
» à lui qu'on a recours dans les entre-
» prises périlleuses, ou pour obtenir
» quelque faveur particuliere. Mais ces
» gens-ci ne croient pas, comme nous,
» que dès la naissance, ce génie bien-
» faisant les prenne sous sa protection.
» C'est une grace qu'il faut avoir mé-
» ritée, & à laquelle on se dispose par

„ différentes préparations. On com-
„ mence par noircir la tête du profé-
„ lite ; enfuite on le fait jeûner pendant
„ plufieurs jours, durant lefquels fon
„ génie futur doit fe manifefter à lui par
„ des fonges. Son cerveau échauffé par
„ le jeûne, ne manque pas de lui en four-
„ nir de toute efpece ; & c'eft toujours
„ fous quelque fimbole, que le mani-
„ tou fe fait connoître. Tantôt c'eft le
„ pied d'un animal ; tantôt un inftru-
„ ment de guerre, un arbre, une pierre,
„ un morceau de bois, &c.

„ Sous quelque figure que l'efprit
„ fe manifefte, on la conferve avec
„ foin ; on la grave fur fon corps, fur
„ fes armes, fur fes drapeaux, &c.
„ On eft perfuadé que chaque chofe,
„ dans la nature, a fon okki ou fon
„ manitou. Le nombre n'en eft pas
„ déterminé ; l'imagination en fait voir
„ dans toutes les chofes naturelles,
„ mais encore plus dans celles dont
„ les refforts font inconnus. On en
„ diftingue de plufieurs ordres, aux-
„ quels on attribue différentes vertus.
„ Tout ce qui eft au-deffus de l'intel-
„ ligence de ces bonnes gens, eft fup-
„ pofé avoir un génie protecteur d'un

„ rang éminent ; & l'expreſſion com-
„ mune eſt de dire : *c'eſt un eſprit.* Ils
„ l'emploient auſſi pour ceux qui ſe
„ ſignalent par des connoiſſances, des
„ talens, ou des actions extraordi-
„ naires : ce ſont des eſprits ; c'eſt-à-
„ dire, qu'ils ſont dirigés par un mani-
„ tou d'un ordre ſupérieur. Les prêtres,
„ magiciens, ou jongleurs, car ici ces
„ trois mots ſignifient la même choſe,
„ ſe vantent de la préſéance de leur
„ génie ſur ceux des autres hommes.
„ Ils ſont venus à bout de perſuader
„ aux ſauvages, qu'ils éprouvent des
„ tranſports extatiques, pendant leſ-
„ quels l'ange protecteur leur découvre
„ l'avenir, & leur fait connoître les
„ choſes les plus éloignées. Les fem-
„ mes ont auſſi leurs manitous ; mais
„ elles y attachent moins d'importance
„ que les hommes, contre l'ordinaire
„ des autres pays, où le ſexe le plus
„ foible eſt communément le plus ſu-
„ perſtitieux.

„ La conſervation de ces ſimboles
„ eſt le principal ſoin qui occupe nos
„ ſauvages. On les met dans un ſac de
„ jonc, peint de différentes couleurs ;
„ & on les fait marcher devant la

„ troupe, ſous la garde des plus an„ ciens & des plus braves de chaque „ famille. On attache une très-haute „ diſtinction à porter ce ſac ; il donne „ droit de ſurvivance pour le com„ mandement, ſi le chef & ſon lieute„ nant meurent pendant la guerre. „ L'arche des Hébreux & l'oriflamme „ des François étoient moins honorées „ dans leur camp, que ne l'eſt, de nos „ Hurons, un ſac de manitous. L'u„ ſage eſt de les dépoſer dans un pe„ tit retranchement environné de pa„ liſſades, & de les invoquer ſoir & „ matin. Cet acte de religion diſſipe „ toutes les craintes ; & l'armée mar„ che & dort tranquillement ſous la „ protection de ces eſprits.

» Quoiqu'on leur donne, en géné„ ral, des noms qui leur ſont communs „ avec le premier être, on ne les con„ fond cependant jamais avec cet eſprit „ ſupérieur. Ce ne ſont que des génies „ ſubalternes, dans la plupart deſquels „ les ſauvages reconnoiſſent un carac„ tere mauvais, plus porté à faire du „ mal que du bien.

„ Nos guerriers, dans leur route, „ ne marcherent qu'à petites journées.

„ Ils se formoient des présages de tout
„ ce qu'ils rencontroient en chemin, &
„ avoient, comme les Argonautes,
„ leur Orphée & leur Mopsus, c'est-
„ à-dire, leurs jongleurs, qui tirant,
„ selon leurs principes, des consé-
„ quences bonnes & mauvaises, avan-
„ çoient la marche, ou la retardoient
„ à leur gré. Aussi long-tems qu'on ne
„ se crut point dans un pays suspect,
„ on négligea toutes sortes de précau-
„ tions; chacun chassoit de son côté;
„ & rarement on se trouvoit plusieurs
„ ensemble. Mais à quelque distance
„ qu'on se fût écarté, tout le monde
„ se rassembloit à l'heure & dans le lieu
„ marqués par le chef. Ces gens ont un
„ talent admirable, & qui approche de
„ l'instinct, pour s'orienter & trouver
„ les chemins. Dans les forêts les plus
„ épaisses, & dans les tems les plus
„ sombres, ils vont droit où ils veu-
„ lent aller, & dirigent leur marche
„ aussi sûrement qu'avec une boussole.

„ Un autre talent, plus admirable en-
„ core, & qu'ils possedent au souve-
„ rain degré, c'est de connoître si l'on
„ a passé dans quelque lieu. Sur les
„ herbes les plus courtes, sur la terre

„ la plus dure, ſur la pierre même,
„ ils découvrent des indices certains,
„ & diſtinguent non-ſeulement les veſ-
„ tiges des hommes de ceux des fem-
„ mes, mais encore les traces des dif-
„ férens peuples. Par la façon dont elles
„ paroiſſent tournées, par la figure des
„ pieds, par la maniere dont ils ſont
„ écartés, du premier coup d'œil, ils
„ diront, ſans ſe tromper, de quelle
„ nation, de quel ſexe, de quel âge,
„ & de quelle taille ſont les perſonnes
„ dont ils voient les veſtiges, & com-
„ bien il y a de tems qu'ils ſont im-
„ primés. Si ces perſonnes ſont de
„ leur connoiſſance, ils ne tarde-
„ ront pas à dire, ce ſont les pas
„ d'un tel, ou d'une telle. S'ils s'apper-
„ çoivent que cet endroit ait été le
„ lieu d'un rendez-vous ſuſpect, ils ont
„ la malice d'en couper l'herbe, pour
„ ſignifier ce que la bouche ne peut
„ dire avec bienſéance. Ce langage eſt
„ entendu de tout le monde; il eſt
„ rare que l'on s'y trompe.

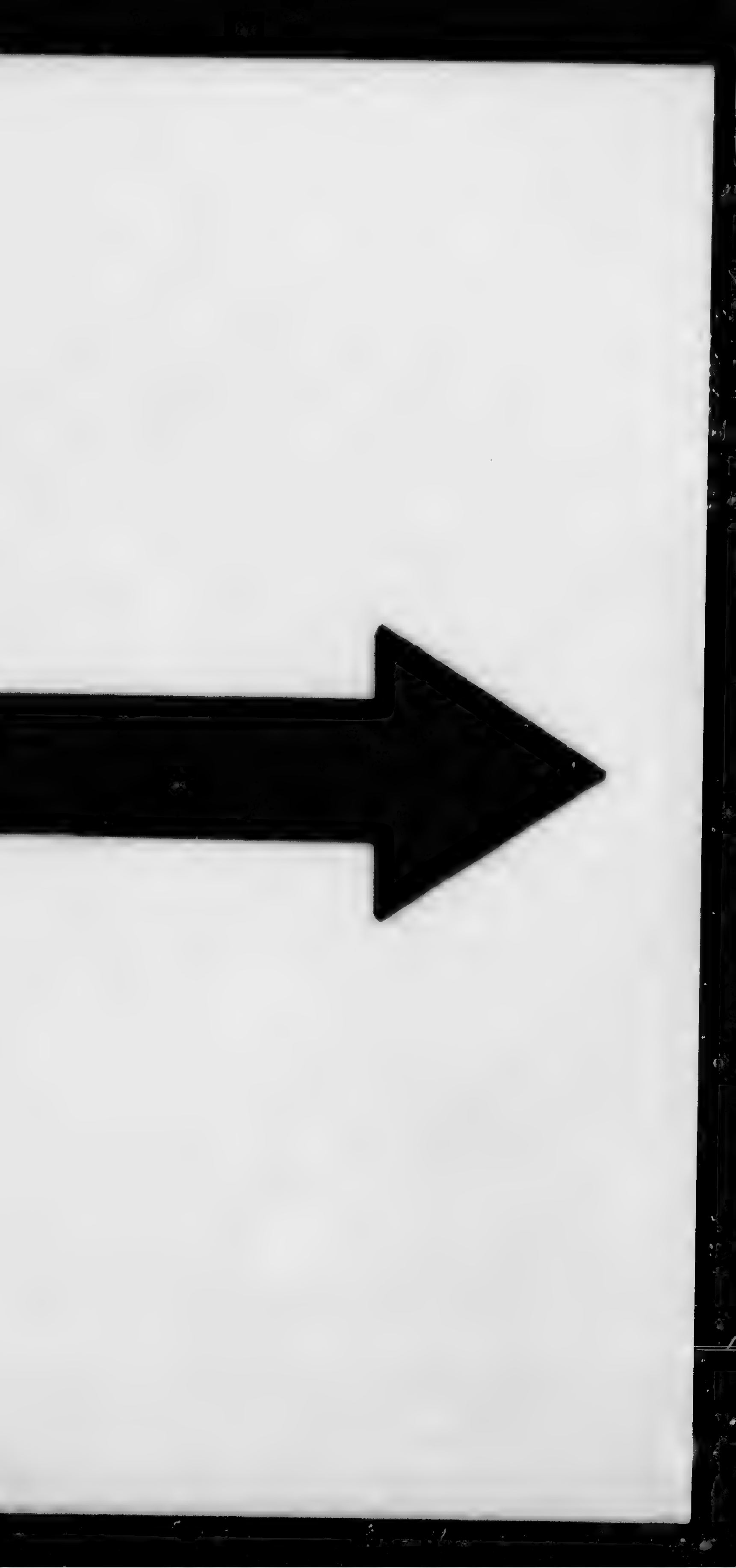
„ Dès qu'on fut arrivé ſur les terres
„ ennemies, on fit un grand feſtin,
„ après lequel chacun s'endormit. Au
„ réveil, ceux qui ſe reſſouvinrent de

„ leurs ſonges, voulurent ſe les faire „ expliquer. Si l'on ne peut les deviner, „ il eſt permis à ceux qui les ont eus, de „ s'en retourner dans leur bourgade ; „ ce qui, comme vous voyez, n'eſt „ pas d'une petite reſſource pour les „ poltrons.

„ Après de nouvelles invocations, „ on ſe remit en marche. Le campe- „ ment, quand on arrivoit au lieu où „ l'on devoit coucher, étoit bientôt „ fait. Les uns renverſoient leurs ca- „ nots ſur le côté, pour ſe garantir du „ vent ; d'autres plantoient quelques „ branches de feuillages ſur la grê- „ ve, ou les étendoient ſur leurs „ nattes. Quelques-uns portoient avec „ eux, des écorces de bouleau, rou- „ lées comme du papier, avec leſ- „ quelles ils avoient bientôt dreſſé „ une eſpece de tente. Les plus jeu- „ nes de la troupe, lorſqu'il n'y a point „ de femmes, allument le feu, & ſont „ chargés du ſoin de faire bouillir la „ chaudiere.

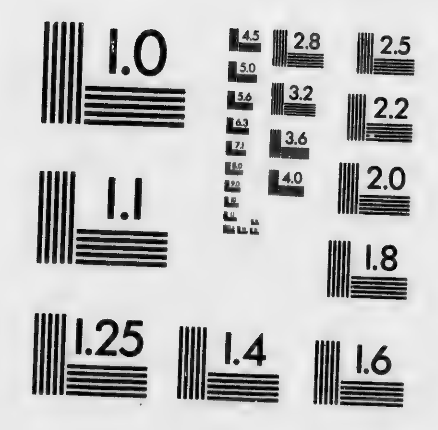
„ On ne manquoit jamais, à l'en- „ trée de la nuit, d'envoyer des cou- „ reurs, pour s'aſſurer ſi on étoit en- „ core loin des ennemis. Dès qu'on „ les eut découverts de fort loin, à

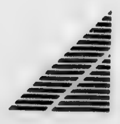




MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





„ l'odeur de leur fumée, on tint con-
„ ſeil; &, dans le deſſein de les ſur-
„ prendre pendant le ſommeil, il fut
„ réſolu de les attaquer à la pointe du
„ jour. Toute la nuit, on fut couché
„ ſur le ventre, ſans changer de place.
„ L'approche ſe fit dans la même poſ-
„ ture, en ſe traînant ſur les pieds &
„ ſur les mains, juſqu'à la portée du
„ fuſil. Alors tous ſe leverent; le
„ chef donna le ſignal; & la troupe
„ y répondit par d'horribles hurle-
„ mens. Elle fit en même tems ſa pre-
„ miere décharge; &, ſans laiſſer aux
„ Iroquois le tems de ſe reconnoître,
„ elle fondit ſur eux, le caſſe-tête à la
„ main. La mêlée fut ſanglante; mais
„ les Hurons reſterent vainqueurs.

„ Après le combat, on leva les che-
„ velures des morts & des mourans;
„ & l'on ne penſa à faire des priſon-
„ niers, que lorſqu'on vit l'ennemi en
„ pleine fuite. On courut après les
„ fuyards; & l'on en prit pluſieurs
„ qui ſe rendirent d'aſſez bonne grace.
„ D'autres ſe défendirent, & forme-
„ rent de petits combats particuliers.
„ Dans ces ſortes d'occaſions, leur petit
„ nombre leur permet de s'attacher,

„ pour ainſi dire, corps à corps, & „ de ſe battre comme faiſoient les hé„ ros de l'iliade & de l'énéide. Sou„ vent ils ſe connoiſſent, ſe par„ lent, ſe demandent des nouvelles, „ ſe haranguent, & ne ſe tuent qu'a„ près s'être fait quelque compliment; „ ce qui doit rendre vraiſemblables „ les dialogues militaires d'Homere & „ de Virgile.

„ Les captifs, que leurs bleſſures ne „ permirent pas de tranſporter, furent „ brûlés ſur le champ de bataille; & cette „ exécution ſe fit dans la premiere „ chaleur de la victoire. Ils eurent par„ là moins à ſouffrir, que ceux qu'on „ réſerva pour un ſupplice plus lent. „ On apporta une extrême attention „ à conſerver ces derniers: pendant le „ jour ils furent liés par le cou & par „ les bras, à une des planches d'un „ canot. Le tems le plus fâcheux pour „ eux, fut celui de la nuit. On les éten„ dit nuds ſur le dos, ſans autre lit que „ la terre, dans laquelle on planta qua„ tre piquets pour chaque priſonnier. „ On les y attacha par les bras & par „ les pieds étendus en forme de croix; „ & l'on y ajouta un cinquieme pi-

„ quet, avec un collier qui prenoit le
„ captif par le cou. Enfin on les cei-
„ gnit, par le milieu du corps, avec une
„ ſangle, dont ceux qui en avoient
„ ſoin, mirent les deux bouts ſous
„ leur tête pendant qu'ils dormoient,
„ afin d'être éveillés ſur le champ, ſi les
„ priſonniers faiſoient quelque mouve-
„ ment pour ſe ſauver. Cette poſture
„ cruelle, durant toute une nuit, le de-
„ vient bien davantage dans la ſaiſon
„ des couſins. Il n'eſt pas poſſible d'ex-
„ primer juſqu'où va l'importunité de
„ ces animaux qui volent par millions,
„ & ne ceſſent d'enfoncer leur aiguillon
„ juſqu'au vif, laiſſant, dans chaque pi-
„ qûre, un venin qui cauſe une inflam-
„ mation & une démangeaiſon inſup-
„ portable.

„ Après s'être aſſurés de leurs pri-
„ ſonniers, nos Hurons apprirent par
„ des coureurs, qu'une troupe nom-
„ breuſe d'Iroquois étoit retranchée &
„ fortifiée dans un camp qu'ils réſolu-
„ rent d'aller forcer le lendemain. Il eſt
„ difficile de rendre le triſte ſpectacle
„ que préſentent, chez les ſauvages, l'at-
„ taque & la priſe d'une place. Les
„ paliſſades n'étant que de bois, &

„ les cabanes d'écorce d'arbre, on a
„ beau repouſſer les aſſaillans par une
„ grêle de traits; ceux-ci portent la
„ déſolation par des fleches enflam-
„ mées, qui mettent en cendres tout le
„ village. Ils s'approchent ſans crainte,
„ avec des eſpeces de boucliers de
„ planche, à la faveur deſquels ils
„ vont juſqu'au pied de la paliſſade.
„ C'eſt ainſi que j'ai vu nos Hurons
„ franchir les retranchemens de leurs
„ ennemis, & s'en rendre les maîtres,
„ malgré les traits qui pleuvoient ſur
„ eux de toutes parts. Repréſentez-
„ vous les vainqueurs, barbouillés de
„ noir & de rouge, d'une maniere à
„ faire peur, & fiers de leur victoire,
„ courir par-tout en forcenés, chan-
„ tant leur triomphe, & inſultant aux
„ vaincus par d'horribles cris. Tout ce
„ qui tomba ſous leurs mains, fut im-
„ molé à leur fureur. Ils mirent tout
„ à feu & à ſang, dans la premiere
„ chaleur du carnage. Les Iroquois, de
„ leur côté, n'ignorant pas ce qu'ils
„ avoient à attendre de la férocité des
„ vainqueurs, & aimant mieux périr,
„ que d'être expoſés à d'affreux tour-
„ mens, firent des prodiges de valeur,

» Egalement animés par la vengeance » & le déſeſpoir, ils chercherent la » mort dans celle de leurs ennemis, » & ne céderent enfin, que lorſ- » qu'accablés par le nombre & la » fatigue, ils ſe trouverent dans l'im- » poſſibilité de réſiſter plus long-tems.

» Ne pouvant conſerver cette mul- » titude de priſonniers, les Hurons » les ſéparerent en deux troupes. Les » uns furent ſacrifiés à la fureur mili- » taire; ils réſerverent les autres, pour » être incorporés parmi eux. Les vieil- » lards, que leur âge rendoit inutiles, » les enfans & les infirmes, qui euſſent » été à charge dans la route, & quel- » ques guerriers conſidérables, qui pou- » voient encore ſe faire craindre, fu- » rent les victimes infortunées, que les » Hurons immolerent à leur rage & à » leur fauſſe prudence. Ils en brûlerent » pluſieurs, avant que de ſortir du camp; » & tous les ſoirs, ils en ſacrifioient » quelques autres. »

Le miſſionnaire interrompant ſon récit dans cet endroit, me fit remarquer un ſauvage qui, ſur la brune, rodoit autour d'une cabane, où venoit d'entrer une aſſez jolie fille. Je vous

entends, dis-je au jésuite ; ce jeune homme attend que la nuit soit arrivée, pour *courir l'allumette*. Vous sçavez donc, reprit le missionnaire, ce que veut dire cette expression ? J'ai lu quelque part, lui répondis-je, que c'est le nom que donnent les Canadiens à leurs débauches nocturnes. En effet, si l'on en croit quelques voyageurs, on ne parle jamais de galanterie aux filles de ce pays, sur-tout pendant le jour ; courir l'allumette est la seule façon de leur dire qu'on les aime, & d'apprendre si l'on est aimé. Elles s'emporteroient en injures contre un homme qui leur feroit une autre déclaration d'amour ; mais comme les cabanes sont toujours ouvertes, même pendant la nuit, un jeune sauvage attend, pour y entrer, que le feu soit couvert, & que tout le monde soit couché. Alors il se présente avec un morceau de bois allumé, & s'approche de la fille, qui probablement ne dort pas. S'il en est mal reçu, il se retire sans bruit. Quelquefois elle permet au galant de s'asseoir sur le pied de son lit, uniquement pour la conversation ; mais s'il en vient un autre, qu'elle trouve plus

de son goût, elle souffle l'allumette; c'est lui dire qu'elle a envie de le bien traiter.

Je suis, &c.

A Quebec, ce premier mars 1749.



LETTRE

LETTRE CI.

SUITE DU CANADA.

JE reprends, Madame, mon entretien avec le missionnaire qui, sans se faire prier, avoit la complaisance de répondre à toutes mes questions sur les mœurs, les coutumes & les usages des Hurons. Il me parla de leur mariage, à l'occasion de la petite aventure dont nous venions d'être témoins. « Les filles, me dit-il, ont peu d'empressement pour ce lien, parce qu'il » leur est permis, comme vous venez » de le voir, d'en faire l'essai autant » qu'elles le desirent; & la cérémonie » des noces ne change leur condition, » que pour la rendre plus désagréable. » Étant filles, on n'a rien à leur dire; elles » sont maîtresses de leur corps, par le » droit naturel de la liberté; au lieu » que les femmes, pouvant quitter » leurs maris quand il leur plaît, ont » en horreur l'adultere. Ceci cepen- » dant doit s'entendre avec des ex-

» ceptions ; car quelque libres que
» ſoient les filles Huronnes, il y a cer-
» taines bienſéances, qu'elles gardent
» inviolablement. Elles évitent avec
» ſoin de s'arrêter en public avec des
» perſonnes d'un ſexe différent, dont
» la converſation ne manqueroit pas
» de devenir ſuſpecte. Elles marchent
» avec beaucoup de modeſtie ; & à
» moins qu'elles ne manquent tout-à-
» fait de prudence, ou ne ſoient en-
» tierement déréglées, elles veillent
» ſcrupuleuſement au moyen de conſer-
» ver leur réputation, dans la crainte de
» ne point trouver d'établiſſement. A
» l'égard de celles qui ſont mariées, une
» femme qui fait une inclination, ou qui
» veut ſe venger de ſon mari, excelle,
» comme ailleurs, dans l'art ſi connu des
» Françoiſes, de donner des rendez-
» vous, & de favoriſer un amant heu-
» reux. Il faut convenir néanmoins, que
» contre l'ordinaire de ce qui ſe fait par-
» mi nous, les Huronnes gardent beau-
» coup plus de meſures après leur
» mariage, qu'avant qu'elles fuſſent
» établies.

» Ces peuples portent ſi loin le ſcru-
» pule au ſujet des alliances, que le
» moindre degré de parenté y devient

» un obſtacle. Mais le mari, ſi ſa fem-
» me meurt, doit en épouſer la ſœur
» ou, à ſon défaut, celle que lui pré-
» ſentent les parens de la défunte. La
» femme eſt dans le même cas à l'égard
» des freres de ſon mari, ſur-tout ſi
» elle le perd ſans en avoir eu d'enfans:
» un homme veuf qui refuſeroit la
» ſœur ou la parente de ſon épouſe,
» ſeroit abandonné à toute la fureur de
» ſa vengeance. Pour ce qui eſt des
» qualités perſonnelles des époux, on
» cherche dans un jeune homme, qu'il
» ſoit brave, bon guerrier & bon chaſ-
» ſeur; dans une fille, qu'elle ſoit de
» bonne réputation, laborieuſe, & d'un
» eſprit docile. On ſe trompe dans ce
» choix, comme dans tout le reſte:
» une bonne femme eſt auſſi rare en
» Amérique, qu'en Europe.

» C'eſt entre les parens des deux fa-
» milles, qu'un mariage ſe traite; mais
» quoique les jeunes gens n'aient au-
» cune part aux explications, on ne con-
» clut rien ſans leur conſentement. Ils
» s'abandonnent ordinairement à la vo-
» lonté de ceux dont ils dépendent; ou
» plutôt ils ne ſont dépendans de leurs
» peres & meres, que dans cette occaſion,

» la ſeule peut-être, où ils ne devroient
» pas l'être. Les premieres démarches
» ſont faites par des matrones, & preſ-
» que jamais par les parens de la fille.
» Elle doit attendre qu'on la deſire &
» qu'on la recherche. Si elle tarde trop
» à être demandée, ces mêmes ma-
» trones ne manquent pas de s'intri-
» guer, pour tenter, ſous main, les partis
» qui lui conviennent ; mais on y ap-
» porte de grands ménagemens.

» Le mariage n'eſt pas plutôt réſolu,
» que les parens du jeune homme en-
» voient les préſens, parmi leſquels il
» y en a qui ſont moins des témoigna-
» ges d'amitié, qu'un avertiſſement de
» l'eſclavage où la jeune femme doit
» être réduite : tels ſont le collier, la
» chaudiere & une bûche, pour ſigni-
» fier qu'elle portera les fardeaux, fera
» la cuiſine, & la proviſion de bois.
» c'eſt même l'uſage, dans quelques
» endroits, qu'elle mette d'avance dans
» la maiſon, tout celui dont on aura
» beſoin pendant l'hyver. De ſon côté,
» le nouveau marié a ſes obligations
» & ſes charges. Outre la chaſſe & la
» pêche, deux devoirs qui durent toute
» la vie, il doit faire une natte pour

» sa femme, lui bâtir une cabane, & y
» porter tout le gibier qu'il a tué.

» Dès que les présens sont acceptés,
» le contrat est censé passé, & le ma-
» riage conclu. Le garçon se rend à
» l'entrée de la nuit dans la maison de
» la fille, accompagnée de toute sa fa-
» mille. Il y est à peine arrivé, qu'on le
» fait asseoir sur une natte; la nou-
» velle épouse apporte devant lui un
« plat de bouillie, & se place à ses côtés.
» Non seulement elle ne lui dit rien;
» mais elle lui tourne même un peu le
» dos, enveloppée dans sa couverture,
» par pudeur & par modestie. Le mari
» mange de ce qui lui est présenté; un
» moment après il se retire; & c'est en
» cela que consiste toute la cérémonie
» nuptiale. Le plat de bouillie, que la
» fille offre à son futur mari, est re-
» gardé comme une nouvelle obligation
» qu'elle contracte, de faire les provi-
» sions & de préparer la nourriture.

» On célebre les noces par des fêtes
» & des réjouissances, c'est-à-dire, par
» des chants, des danses & des festins.
» C'est dans la cabane de l'époux, que
» se prennent les repas; mais c'est la
» nouvelle mariée qui est obligée d'en

» faire les frais, & qui fournit elle-mê-
» me les viandes & la farine qui doi-
» vent entrer dans la chaudiere. Pendant
» que tout le monde se divertit, les
» jeunes époux semblent ne prendre
» aucune part à la joie : la femme sur-
» tout doit paroître sérieuse & même
» triste, de peur qu'on n'imagine qu'elle
» connoît peu le prix de sa virginité,
» si elle se livre au plaisir, lorsqu'elle
» est sur le point de la perdre. On
» prétend même qu'il y a des endroits
» où elle passe la premiere année, après
» le mariage contracté, sans le con-
» sommer. La seule proposition faite
» à une jeune épouse, d'user du droit
» conjugal avant l'année révolue, se-
» roit une insulte, qui lui feroit com-
» prendre qu'on auroit recherché son
» alliance, moins par estime pour elle,
» que pour satisfaire une passion bru-
» tale. Cette victoire, si c'en est une de
» suivre un usage si bizarre, étoit d'au-
» tant plus difficile, que les nouveaux
» mariés couchoient ensemble toutes
» les nuits. Il est vrai que les parens
» veilloient sur eux avec la plus grande
» attention, & avoient soin d'entre-
» tenir un feu continuel, qui pût ser-

» vir de garant, qu'il ne se passoit rien
» contre l'ordre prescrit. Il est arrivé plus
» d'une fois, qu'un jeune mari, moins
» continent que le vieux d'Arbrissel,
» n'ayant pas assez d'égard pour l'an-
» cienne coutume, voulut se prévaloir
» de l'exemple des Européens. L'épouse
» en fut si outrée, que, quoiqu'en la ma-
» riant on eût assez consulté son inclina-
» tion, on ne put néanmoins la contrain-
» dre à revoir cet époux indiscret ;
» l'on fut obligé de les séparer. Dans
» les lieux où cet usage ne subsiste
» plus, on ne voit pas encore, sans
» étonnement, qu'une jeune femme
» soit enceinte la premiere année de
» son mariage ; elle y perdroit un peu
» de sa réputation ; & dans certains
» pays, on la montreroit au doigt.

» Dans d'autres, l'époux est en droit
» de couper le nez à sa femme adultere
» ou fugitive ; mais ici on peut se quit-
» ter de concert ; & les parties sépa-
» rées ont la liberté de prendre de nou-
» veaux engagemens. Ces peuples ne
» sçauroient concevoir, qu'il puisse y
» avoir, sur cela, aucune difficulté.
» Nous ne pouvions pas vivre en
» bonne intelligence ma femme &

» moi, disoit l'un d'eux, à un mission-
» naire qui tâchoit de lui faire com-
» prendre l'indécence de cette sépa-
» ration : mon voisin étoit dans le
» même cas ; nous avons changé de
» femmes ; & nous sommes tous quatre
» fort contens. Quoi de plus raisonna-
» ble, ajouta-t-il, que de se rendre
» mutuellement heureux, quand il en
» coûte si peu pour l'être, & qu'on
» ne fait tort à personne ?

» Le divorce est donc permis chez
» les Hurons, sur-tout pour des cau-
» ses graves, comme une infidélité avé-
» rée, la mauvaise humeur des époux,
» leur peu de complaisance, ou leur
» entêtement pour ceux de leur fa-
« mille, par qui ils se laissent gou-
» verner. Leur jalousie & leur incons-
» tance mutuelle leur fournissent
» encore diverses occasions de rup-
» ture. S'ils ont des enfans, le mari pré-
« tend avoir droit de prendre les gar-
» çons ; mais les meres se regardent
» toujours comme les maîtresses de
» les retenir ; ce qu'elles font presque
» toujours. Les enfans eux-mêmes ne
» paroissent sensibles qu'à l'affront qu'il
» a fait à leur mere, en l'abandonnant.

» Une épouse qui soupçonne son mari
» d'infidélité, est capable de toutes
» sortes d'emportemens contre sa ri-
» vale, sans qu'il ose en prendre la
« défense ; il se déshonoreroit par la
» moindre marque de ressentiment. Une
» femme chagrine ou soupçonneuse,
» va au-devant de la concubine, au
» retour d'une chasse, & lui enleve
» sans obstacle toute sa part du gibier.
» Le Huron le voit & n'en dit mot ; l'é-
» pouse a usé de son droit ; il n'y prend
» plus d'intérêt. Si cette femme non
« satisfaite tourmente encore son
» mari par sa mauvaise humeur, par ses
» reproches, celui-ci baisse la tête
» en silence ; il n'ose quereller sa fem-
» me, encore moins la battre ; mais,
» fatigué de ses mauvaises façons, il
» s'en sépare, & la quitte pour tou-
» jours.

» Si c'est l'épouse qui est dans son
» tort, l'homme dissimule sa jalousie tant
» qu'il peut, & se fait un point d'hon-
» neur de n'en paroître pas affecté :
» mais il ne tarde guère à rendre, avec
» usure, les infidélités qu'on lui a faites ;
» & il met enfin sa femme dans la né-
» cessité de souffrir, avec moins de pei-

» ne, qu'il l'abandonne & la répudie.
» Quelquefois un mari outragé porte
» la vengeance beaucoup plus loin : té-
» moin ce que m'a dit un de nos
» missionnaires, & que je vais vous
» rendre dans les mêmes termes.

» Un sauvage mécontent de sa fem-
» me, mais cachant son ressentiment,
» la mena à la chasse au tems ordinaire.
» L'année étoit bonne, le gibier abon-
» dant, & le mari bon chasseur. Ce-
» pendant il affectoit de ne rien trou-
» ver, & alléguoit pour raison, qu'il
» falloit qu'on lui eût jetté un sort,
» pour l'empêcher de rien prendre.
» La saison s'avançoit ; les provisions
» étoient finies ; & la femme souffroit
« beaucoup de la faim. Le mari l'ayant
» ainsi fatiguée long-tems, feignit d'a-
» voir fait un rêve, qui devoit détruire
» le charme qui les exposoit aux dernie-
» res extrêmités. C'étoit, disoit-il, d'at-
» taquer pendant la nuit la cabane de
» son épouse, de lui donner l'assaut en
» ennemi de guerre, de la faire prison-
» niere, & de la traiter en esclave. La
» femme qui croyoit pouvoir éluder
» ce songe, parut ne point s'y opposer,
» & l'exhorta même à l'accomplir.

» Il n'y manqua pas ; dès la nuit sui-
» vante il assiégea la maison, fit son
» épouse prisonniere, la condamna au
» feu, la dépouilla de ses vêtemens,
» la lia à un poteau, & alluma un
» grand brasier. La pauvre malheu-
» reuse pensa que le jeu devoit finir
» là ; elle se trompoit ; le mari prenant
» la chose dans le sérieux, lui repro-
» cha ses infidélités, & la brûla à petit
» feu avec une cruauté impitoyable.
» Le frere de cette femme craignant
» qu'elle ne souffrît de la faim, s'étoit
« mis en chemin pour lui porter des
» provisions. Il arriva dans le tems où
» commençoit cette scene cruelle, &
» en fut, de loin, le spectateur. La ca-
« bane étoit ouverte, & sa sœur pous-
» soit des cris effroyables. Cet aspect
» le saisit d'horreur ; mais prenant son
» parti sur le champ, il s'approche sans
» être apperçu ; & quand il est à la por-
» tée du fusil, il tire à balle sur son beau-
» frere & le tue. Il arrive ensuite au-
» près de sa sœur presque expirante ;
» il la délie ; & apprend d'elle les soup-
» çons de ce mari jaloux, & la cause
» de ses violences. Cette pauvre femme
» étoit dans un état à ne pouvoir es-

» pérer de vivre. Son frere compatiſ-
» ſant crut bien faire, de la délivrer
» de ſes ſouffrances, & par pitié, la
» poignarda de ſon conſentement.
» Après lui avoir rendu les derniers
» devoirs, il revint au village, où il
» fit le récit de cette funeſte aventure.

» Le divorce n'eſt quelquefois ici
» qu'un ſimple abandon, qui n'ôte pas
» entierement aux époux l'eſpérance
» de ſe réunir. C'eſt même ce qui ar-
» rive aſſez ſouvent, ſoit que des amis
» s'entremêlent pour les raccommo-
» der; ſoit que leur ancienne amitié,
» ou leur amour pour leurs enfans, ſe
» réveillent; ſoit enfin que le tems ait
» effacé le ſujet de leurs plaintes, &
» adouci leur mécontentement.

» Chez certaines nations, les fem-
» mes ont toute l'autorité; chez d'au-
» tres, elles n'entrent pour rien dans
» le gouvernement. Les premieres ſont,
» en quelque façon, les maîtreſſes de
» l'état, & en font, pour ainſi dire, le
» corps principal. Mais il faut qu'elles
» ſoient parvenues à un âge mûr,
» & qu'elles aient des enfans capables
» de les faire reſpecter; elles n'ont d'ail-
» leurs aucune autre conſidération, &

» ne ſont, dans le domeſtique, que les
» eſclaves de leurs maris. En général, il
» n'eſt peut-être point de peuple au
» monde, où le ſexe ſoit plus mépriſé.
» Traiter un ſauvage de femme, c'eſt
» pour lui le plus ſanglant des outrages.
» Cependant, comme vous l'avez vu,
» les enfans n'appartiennent qu'à la me-
» re, & ne reconnoiſſent point d'autre
» autorité que la ſienne. Le pere eſt tou-
» jours, pour eux, comme étranger, &
» n'eſt reſpecté qu'à titre de maître.

» Les Huronnes ſe ménagent peu
» pendant leur groſſeſſe. Elles travail-
» lent à l'ordinaire; & plus elles appro-
» chent de leur terme, plus elles ſe li-
» vrent à la fatigue. Elles vont aux
» champs, portent les fardeaux, & trou-
» vent que ces exercices facilitent leurs
» accouchemens. Lorſqu'ils ſont labo-
» rieux, ce qui arrive rarement, on
» avertit les jeunes gens de la bourgade.
» Ils ſe rendent ſur le champ près du
» logis de la malade; & lorſqu'elle y
» penſe le moins, ils font de grands
» cris à la porte de ſa cabane. La ſur-
« priſe lui cauſe un ſaiſiſſement qui lui
» procure ſur le champ ſa délivrance.

» Il y a quelque choſe de ſurpre-

» nant dans la facilité qu'elles ont, ordi-
» nairement, à mettre au monde leurs
» enfans. Elles accouchent le plus sou-
» vent sans peine & sans secours. Si
» elles sont surprises seules en revenant
» des champs, elles se servent à elles-
» mêmes de sages-femmes, lavent l'en-
» fant dans la premiere eau qu'elles
» rencontrent, retournent à leur ca-
» bane; & dès le même jour, elles se
» livrent à leurs fonctions ordinaires.
» Il ne paroît pas qu'elles aient souffert,
» ni qu'il leur reste la moindre douleur.
» Ce n'estpas qu'elles ne soient quelque-
» fois fort incommodées, & que quel-
» ques-unes même n'en meurent; mais
» elles surmontent leur mal avec une
» force d'esprit admirable, & s'abstien-
» nent, autant qu'il dépend d'elles, de
» donner aucune marque de foiblesse.
» Lorsqu'elles montrent un peu trop de
» sensibilité, les anciennes concluent
» qu'il ne faut plus qu'elles aient d'en-
» fans, parce qu'elles ne pourroient
» mettre au monde que des lâches com-
» me elles. Mais encore une fois, ces
» sortes de cas sont fort rares; la plu-
» part accouchent en travaillant, ou en
» voyage. Dès qu'elles se sentent près

» de leur terme, on dreſſe une petite » hutte hors du village; & elles y paſ- « ſent quarante jours après qu'elles ſont » délivrées. Ce terme expiré, on éteint » le feu de la cabane où elles doivent » retourner; on en ſecoue les meubles; » & à leur rentrée, on allume un nou- » veau feu. Les mêmes formalités s'ob- » ſervent à peu près, dans le tems de » leurs incommodités périodiques, & » pendant qu'elles nourriſſent leurs en- » fans. Cette nourriture ne dure pas » moins de trois ans; & les maris n'ap- » prochent point d'elles dans cet inter- » valle. On pourroit peut-être applau- » dir à cette coutume, ſi tous deux » ſe gardoient alors la foi conjugale; » mais ſouvent on y manque de part » & d'autre. On prétend même, » que l'uſage de certaines plantes, qui » ont la vertu d'empêcher, dans les » femmes, les ſuites de leur infidélité, » eſt aſſez familier dans ce pays.

» Les meres aiment leurs enfans » avec paſſion; & quoiqu'elles ne » leur en donnent pas des marques » par des careſſes auſſi vives, que le » font les Européennes, leur tendreſſe » n'en eſt ni moins réelle, ni moins

» ſolide, ni moins conſtante. Leurs
» ſoins pour eux n'a point de bornes,
» tandis qu'ils ſont au berceau; mais
» quoiqu'elles ne perdent rien de leur
» affection après les avoir ſevrés, elles
» les abandonnent à eux-mêmes, dans
» la perſuaſion qu'il faut laiſſer agir la
» nature. Ces berceaux également agréa-
» bles & commodes, conſiſtent en deux
» planches fort minces, d'un bois très-
» léger, de deux pieds & demi de long,
» enjolivées par les bords, rétrécies
» par en bas, & arrondies par le pied,
» pour donner la facilité de bercer.
» L'enfant eſt enveloppé de fourrures
» qui lui ſervent de langes; & deux
» grandes courroyes qui ſortent du ber-
» ceau, donnent aux meres la facilité
» de le porter par-tout avec elles, de
» le charger ſur leurs autres fardeaux,
» & de le ſuſpendre à quelque bran-
» che d'arbre pendant qu'elles travail-
» lent. Les enfans y ſont chaudement
» & mollement; car outre des four-
» rures fort douces, on y met encore
» quantité de duvet tiré de l'épi d'un
» roſeau, ou de la poudre d'une cer-
» taine écorce, dont les femmes ſe
» ſervent pour dégraiſſer leurs cheveux.

» Ils y font aussi très-proprement, par » le moyen d'une petite peau qui pend » en dehors, & par laquelle ils peu» vent satisfaire leurs besoins na» turels, sans que le dedans en soit sali, » à l'exception du duvet, auquel il est » facile d'en substituer de nouveau.

» Les enfans sont livrés à eux-mêmes, » aussi-tôt qu'ils peuvent rouler sur » leurs pieds & sur leurs mains; on les » laisse aller où ils veulent, tout nuds, » dans l'eau, dans les bois, dans la » boue & dans la neige. De-là vient » cette vigueur, cette souplesse & cet » endurcissement contre les injures de » l'air, qui font l'admiration des Euro» péens. En été, dès la pointe du jour, » on les voit courir à l'eau, comme » les animaux à qui cet élément est na» turel. Ils passent une partie du jour à » badiner dans les lacs & dans les ri» vieres. Dès qu'ils sont un peu grands, » ils suivent leur mere, & travaillent » pour leur famille. On les accoutume » à aller puiser de l'eau, à porter de » petites provisions de bois; & on les » stile ainsi peu à peu, à rendre des ser» vices proportionnés à leur âge. On » leur met aussi, de très-bonne heure,

» l'arc & la fleche en main. Ils les gardent long-tems comme un jouet ; » mais leurs forces croissant avec l'âge, » d'un amusement de l'oisiveté, ils » en font un exercice nécessaire ; & l'émulation, plus sûre que tous les maîtres, leur fait acquérir une habileté » surprenante à les employer. Il n'en » a pas plus coûté à ces peuples, pour » se perfectionner dans l'usage des armes à feu.

» Dès les premieres années, on les » fait aussi lutter ensemble. Si deux antagonistes se battent d'une maniere qui » passe le badinage, la tranquillité des » autres est admirable. Ils forment » un cercle autour des deux intéressés, & les regardent comme de » simples spectateurs, sans prendre » parti ni pour l'un ni pour l'autre, » à moins que le jeu ne soit poussé » trop loin, ou que la partie ne » soit pas égale. On se contente de » rire aux dépens du vaincu. Leur passion est si vive pour cet exercice, » qu'ils se tueroient souvent, si l'on ne » prenoit soin de les séparer. Ceux » qui succombent sous leur adversaire, » en conçoivent un dépit qui ne leur

» permet pas le moindre repos, jusqu'à ce qu'ils aient l'avantage à leur tour.

» En général, les peres & les meres s'efforcent de leur inspirer certains principes d'honneur, qu'ils conservent toute leur vie, mais qu'ils appliquent souvent assez mal; & c'est à quoi se réduit toute l'éducation qu'ils leur donnent; encore est-elle indirecte; c'est à-dire, que l'instruction est prise des belles actions de leurs ancêtres. Les jeunes gens, échauffés par ces anciennes images, ne respirent que l'occasion d'imiter ce qui excite leur admiration. Pour les corriger de leurs défauts, on emploie les exhortations & les prieres, mais jamais les châtimens ni les menaces, persuadés qu'aucun homme n'est en droit d'en contraindre un autre. Ils esperent d'ailleurs, que lorsque les années leur auront donné de la raison, ils en suivront les lumieres, & se perfectionneront. La plus grande punition est de leur jetter un peu d'eau au visage; & ils y sont si sensibles, qu'on a vu des filles s'étrangler pour une pareille correction, &

» en avertir la mere, en lui disant : *tu*
» *n'auras plus de fille.* Il semble qu'une
» enfance si mal disciplinée devroit être
» suivie d'une jeunesse turbulente &
» corrompue ; mais outre que les sau-
» vages sont naturellement tranquilles,
» & maîtres d'eux-mêmes, leur tem-
» pérament, sur-tout parmi les nations
» du nord, ne les porte point à la dé-
» bauche.

» L'acte qui, chez les Hurons, ter-
» mine la premiere enfance, est l'im-
» position du nom. La cérémonie s'en
» fait dans un festin, où il ne paroît
» que des personnes du sexe de l'en-
» fant qu'on doit nommer. Il est sur
» les genoux du pere ou de la mere,
» qui ne cessent de le recommander
» aux esprits, sur-tout à celui qui doit
» être son génie tutélaire. On ne crée
» jamais de nouveaux noms ; chaque
» famille en conserve un certain nom-
» bre, qui reviennent tour à tour, &
» qui lui sont affectés. Ces noms chan-
» gent avec l'âge : un enfant reçoit ce-
» lui d'un jeune homme, qui vient de
» quitter le sien, pour prendre le nom
» d'un homme fait, qui lui-même, rem-
» place un vieillard, & celui-ci quel-

» qu'ancien de la famille. Dès qu'un » homme meurt, ſon nom reſte enſeveli » avec lui ; & ce n'eſt que pluſieurs » années après, qu'on ſonge à le renou- » veller. C'eſt moins pour perpétuer » ces noms, qu'on les conſerve dans » les familles, que pour engager celui » qui les reçoit, à imiter les belles » actions de ceux qui les ont portés, » à les venger, s'ils ont été tués ou » brûlés, & à ſoulager leurs parens. » Ainſi, lorſqu'une femme a perdu ſon » mari, ou ſon fils, & ne ſe trouve plus » appuyée de perſonne, elle differe le » moins qu'elle peut, à faire paſſer le » nom de celui qu'elle pleure, ſur » quelqu'un qui puiſſe lui en tenir » lieu.

» L'uſage eſt de ne jamais appeller » un homme par ſon nom propre, lorſ- » qu'on lui adreſſe familierement la » parole : ce ſeroit une impoliteſſe chez » les Hurons, comme c'en eſt une » qui ſe commet même très-fréquem- » ment parmi nous. On doit lui don- » ner la qualité, dont il eſt revêtu à l'é- » gard de celui qui lui parle, ſelon les » rapports de parenté ou d'affinité qui » ſont entre eux. S'il n'y a aucune liai-

» ſon de ſang, on ne s'en traite pas » moins de frere, d'oncle, de cou- » ſin, &c, ſuivant le degré d'amitié, » d'eſtime & de conſidération qu'on a » l'un pour l'autre, en obſervant » toutes les proportions de l'âge. On » pratique la même civilité à l'égard des » étrangers, à qui on donne des noms » de conſanguinité, comme s'il y avoit » une vraie parenté, plus proche ou » plus éloignée, ſelon l'honneur qu'on » veut leur faire.

» C'eſt ici le lieu de parler d'un autre » uſage pratiqué chez les Hurons, & » qui s'obſerve auſſi chez les Iroquois. » Les enfans regardent comme leurs » meres, les ſœurs de leur mere, & » ſes freres comme leurs oncles. Par » la même raiſon, ils donnent le nom » de peres aux freres de leur pere, » & celui de tantes, à ſes ſœurs. Ainſi » tous les enfans du côté de la mere » & de ſes ſœurs, du pere & de ſes » freres, ſe regardent comme freres & » ſœurs; mais à l'égard de ceux des » oncles & des tantes, c'eſt-à-dire, » des freres de leur mere, & des ſœurs » de leur pere, ils ne ſe traitent que » de couſins, quoiqu'ils ſoient dans le

» même degré de parenté, que ceux qui
» se nomment freres & sœurs. Dans
» la troisieme génération, les choses
» changent totalement. Les grands
» oncles & les grandes-tantes rede-
» viennent grands-peres & grand'-
» meres des enfans de ceux qu'ils
» appelloient neveux & nieces. C'est
» peut-être un pareil usage, établi
» chez d'autres nations, qui a fait
» dire qu'on y épousoit sa sœur ou
» sa mere, tandis que ce n'étoit réelle-
» ment, que la cousine ou la tante ».

On m'avoit souvent parlé des amitiés particulieres, établies parmi les jeunes gens, chez les Hurons, & même chez tous les sauvages de l'Amérique : comme j'ignorois en quoi précisément consistent ces liaisons, je priai le missionnaire de m'instruire sur cet article, qui fait un des points les plus intéressans des mœurs de ces peuples. « Cet
» usage, me dit-il, qui n'offre rien que
» de très-louable, étoit particuliere-
» ment établi dans les républiques de
» Crète & de Lacédémone. Je sçais,
» poursuivit-il, qu'on a calomnié leurs
» législateurs, comme s'ils avoient au-
» torisé, par les loix, un vice mons-

» trueux, qui malheureuſement n'eſt
» devenu que trop commun chez les
» Grecs, & dont le caractere odieux &
» flétriſſant, eût pu rendre leurs républi-
» ques éternellement infames. Croyez
» que ſi ce vice abominable eût été
» attaché à ces liaiſons d'amitié, Minos
» & Licurgue n'euſſent eu garde de les
» mettre en honneur, au point d'en
» faire un ſujet de mérite & de gloire.
» Leur intention a donc été de fonder
» des attachemens, qui euſſent pour
» principe un amour innocent, un
» commerce d'où l'on bannît juſqu'à
» l'ombre du crime, & une émulation
» réciproque. L'amant avoit un ſoin
» continuel d'inſpirer des ſentimens
» d'honneur à l'objet de ſes affections;
» il étoit chargé de lui donner bon
» exemple, de prévenir ou de corri-
» ger les fautes qu'il pouvoit com-
» mettre; & les loix le rendoient reſ-
» ponſable de la conduite de l'aimé
» qui étoit comme ſon diſciple. Si ce
» dernier venoit à faillir, l'autre rece-
» voit le châtiment, comme s'il eût été
» le ſeul coupable. Malheur à l'amant,
» qui, au lieu de former ſon éleve à la
» vertu, lui eût donné l'exemple du
vice.

» vice. S'il lui arrivoit de concevoir des
» desirs criminels pour l'objet de ses
» affections, il ne pouvoit se sauver
» d'une mort infame, que par une fuite
» honteuse. Plusieurs héros des anciens
» tems furent unis à quelque ami, qui
» étoit le compagnon de leurs travaux
» & de leur fortune. Tels étoient Her-
» cule & Iolas, Thésée & Pyrithous,
» Achilles & Patrocles, Ænée &
» Achate, Oreste & Pylade, &c. Les
» amans & les aimés envoyoient des
» offrandes au tombeau d'Iolas, &
» serroient les nœuds de leur alliance,
» par les sermens qu'ils faisoient en son
» nom.

» Tels sont encore, à peu près, au-
» jourd'hui, continua le missionaire, les
» liaisons d'amitié, établies parmi les
» sauvages. Les nœuds en sont aussi
» étroitement serrés, que ceux du sang
» & de la nature, & ne peuvent être
» dissous, à moins que l'un d'eux s'en
» rendant indigne, par des lâchetés qui
» déshonoreroient son ami, n'obli-
» geât celui-ci à rompre cette alliance,
» comme on en a vu des exemples.
» Ces amitiés s'achetent par des pré-
» sens faits à celui qu'on veut avoir

» pour ami ; elles s'entretiennent par
» des marques mutuelles de bienveil-
» lance. On devient compagnons de
» chaſſe, de guerre & de fortune ; on
» a droit de nourriture & d'entretien
» dans la cabane l'un de l'autre ; & le
» compliment le plus flatteur qu'on
» puiſſe faire à ſon ami, c'eſt de lui en
» donner le nom. Cet attachement
» vieillit avec eux ; & il eſt ſi bien ci-
» menté, qu'il s'y rencontre quelque-
» fois de l'héroïſme, comme entre
» Oreſte & Pylade. On lit dans les an-
» ciennes relations, que parmi plu-
» ſieurs priſonniers faits à la guerre,
» il s'en trouva deux ſi fortement unis
» d'amitié, que l'un ayant été con-
» damné au feu, & l'autre réſervé pour
» l'adoption, ce dernier fut ſi affligé
» qu'on n'eût pas fait la même grace
» à ſon camarade, qu'il la rejetta
» pour lui-même ; & fit tant par ſes
» plaintes, ſes prieres & ſes menaces,
» qu'il obligea ceux qui l'avoient adop-
» té, de le livrer au ſupplice avec ſon
» ami. Deux hommes ainſi unis pour
» leur intérêt commun, doivent tout
» faire & tout riſquer, pour s'aider &
» ſe ſecourir mutuellement. La mort

» même, à ce qu'ils croient, ne les sé-
» pare que pour un tems : ils comptent
» de se rejoindre dans l'autre monde,
» pour ne se plus quitter, persuadés
» qu'ils auront encore besoin l'un de
» l'autre. Un sauvage chrétien, qui ne
» se conduisoit par suivant les maxi-
» mes de l'évangile, étant un jour me-
» nacé de l'enfer par un missionnaire,
« lui demanda s'il croyoit que son ami
» décédé fût dans ce lieu de supplice ?
» Le pere lui répondit qu'il avoit lieu
» de juger que Dieu lui avoit fait
» miséricorde. Je ne veux donc pas y
» aller non plus, reprit le sauvage ;
» & ce motif l'engagea à changer de
» vie. C'est-à-dire, qu'il auroit été
» aussi volontiers en enfer que dans
« le ciel, s'il avoit cru y retrouver
» son ami ».

Il y a assez long-tems, Madame, que je vois des Canadiens, pour vous donner une idée de leur figure, de leur habillement & de leur caractere. Beaucoup de gens se sont imaginé que les sauvages étoient des hommes couverts de poil, vivans dans les bois, sans société, comme les bêtes, & n'ayant de l'homme qu'une figure imparfaite. Il ne

paroît pas même que tout le monde ſoit revenu de cette idée. Cependant, à l'exception des cheveux & des ſourcils, que pluſieurs même ont ſoin d'arracher, les ſauvages du Canada n'ont aucun poil ſur le corps ; car s'il arrivoit, par haſard, qu'il leur en vînt, ils ſe l'ôteroient juſqu'à la racine. Ils naiſſent blancs, comme nous ; mais leur nudité, les huiles dont ils ſe graiſſent, les différentes couleurs dont ils ſe fardent, & qu'à la longue le ſoleil imprime dans leur peau, leur hâlent le teint. Ils ſont grands, d'une taille ſupérieure à la nôtre ; ont les traits du viſage fort réguliers, le nez aquilin. Ils ſont bien faits en général, n'ayant parmi eux ni boîteux, ni borgnes, ni boſſus, ni aveugles, &c. Cependant, à les voir du premier coup d'œil, il eſt impoſſible d'en juger à leur avantage, parce qu'ils ont le regard farouche, le port ruſtique, l'abord ſimple & taciturne. Ils ſont robuſtes, d'une complexion ſaine, & vivroient long-tems, s'ils ſçavoient mieux ſe ménager. Mais la plupart ruinent leur ſanté par des marches forcées, des jeûnes exceſſifs, & de plus grands excès encore dans

le manger. D'ailleurs vous avez vu que dès leur enfance, ils ont les pieds dans l'eau, ſur la glace & dans la neige ; & que l'eau de vie, ce préſent funeſte que leur ont fait les Européens, qu'ils aiment avec fureur, & qu'ils ne boivent que pour s'enivrer, acheve de perdre leur tempérament. Du reſte ils ont ſur nous de très-grands avantages ; le premier & le principal, eſt la perfection de leurs ſens. Malgré la neige qui les éblouit, & la fumée qui les accable, leur vue ne s'affoiblit point. Ils ont l'ouïe extrêmement ſubtile, & l'odorat ſi fin, qu'ils ſentent le feu longtems avant que de l'avoir apperçu. C'eſt par cette raiſon, qu'ils ne peuvent ſouffrir l'odeur du muſc, ni de toute autre ſenteur forte ; on prétend même qu'ils ne trouvent agréable, que celle des choſes qui ſe mangent ou qui ſe boivent.

Les ſauvages qui habitent l'Amérique ſeptentrionale, ont pourvu à la décence & au beſoin, par des vêtemens de peau, qui ſont le brayer, la camiſole, les mitaſſes, les ſouliers & la robe. Le brayer eſt une peau large d'un pied, & longue de trois ou quatre. Ils la font paſſer entre les cuiſſes ;

& elle ſe replie ſur une petite corde de boyau, d'où elle retombe de la longueur d'un pied par devant & par derriere. C'eſt le ſeul habillement qu'ils ne quittent point; ils ſe défont aiſément de tous les autres, ſans craindre de bleſſer la modeſtie. Les hommes, dans les tems chauds, n'ont ſouvent ſur le corps, que ce ſimple brayer : l'hiver, ils ſe couvrent plus ou moins, ſuivant la qualité du climat. Les femmes, au lieu de brayer, ont une piece d'étoffe ou de peau, qui leur ſert de jupe, & qui les enveloppe, depuis la ceinture, juſqu'à mi-jambe.

La camiſole eſt une ſorte de chemiſe ſans bras, faite de deux peaux de chevreuil, minces & légeres, dépouillées entierement de leur poil, & découpées en guiſe de frange par le bas. Elle deſcend, aux hommes, juſqu'à la ceinture, & aux femmes, au-deſſous des genoux. C'eſt, de tous les vêtemens, celui qui leur paroît le moins néceſſaire; & pluſieurs s'en privent aiſément. Pendant qu'ils ſont en voyage, ou dans la rigueur de l'hyver, ils ont des bras poſtiches, qui ne tiennent point à cette camiſole. Ils ſont liés

ensemble par une courroie qui leur passe derriere les épaules.

Les mitasses sont des especes de bas de peau, que les hommes portent jusqu'à mi-cuisse, & les femmes jusqu'aux genoux. Les premiers les attachent sur les hanches, à la ceinture qui tient leur brayer. Les autres les lient avec des jarretieres de peau d'élan, proprement travaillées. Ces bas, qui n'ont point de pied, s'emboitent dans des souliers sans talon, & sans semelle de cuir fort. Ce sont des especes de chaussons de peau de chevreuil, passée à la fumée.

La robe est une espece de couverture, qui est aussi de peau préparée, comme le reste de l'habillement, & frangée par des découpures. Les sauvages la portent d'une maniere négligée, ne l'assujettissent qu'avec les mains, & ne l'attachent que dans leurs voyages. Comme ils sont alors chargés de leurs paquets, ils la lient par le milieu du corps, pour n'en être pas embarrassés. Dans les mauvais tems, ils les font passer sur leurs têtes, qui restent nues ordinairement ; car ils ne se servent ni de chapeaux ni de bonnets.

Ceux qui demeurent dans le voiſinage des Européens, en conſervant leur ancienne maniere de s'habiller, n'ont fait que changer la matiere de leurs vêtemens. Ils ont des chemiſes de toile au lieu de camiſole, des brayers & des mitaſſes d'étoffe ; & à la place de leurs robes de fourrures, ils portent des couvertures de laine. Les plus riches s'en procurent d'écarlate qu'ils achetent dans la colonie. Tous ſont fort curieux d'avoir des chemiſes ; mais ils ne les mettent ſous la camiſole, que lorſqu'elles ſont ſales, & les y laiſſent juſqu'à ce qu'elles tombent de pourriture ; car ils ne ſe donnent jamais la peine de les laver.

Le miſſionnaire m'apprit de quelle maniere s'apprêtent les peaux que les ſauvages emploient à leurs vêtemens. « Cette préparation, me dit-il, n'eſt ni » longue, ni difficile. Après les avoir » macérées dans l'eau pendant quel- » que tems, on les racle ; & elles de- » viennent douces à force de les manier. » Pour les amollir davantage, on les » frotte avec de la cervelle de quel- » que animal ; & bientôt on les rend » flexibles, & aſſez blanches. On ne

» les passe point à l'huile ; mais on » les expose à la fumée ; ce qui pro- » duit à peu près le même effet. Toutes » ces peaux sont d'un très bon usage; & » dans l'art de les préparer, elles ne cou- » rent point de risque d'être brûlées, » comme celles qu'on fait en Europe. » Les sauvages peignent les leurs, & y » tracent des figures qui leur donnent » de l'agrément & en relevent la » beauté. Avant que d'y mettre la pein- » ture, on y grave toutes les lignes, » dans lesquelles la couleur doit être » insinuée. Cette peinture est une es- » pece de cinnabre, tiré d'une terre » rouge, qui se trouve sur les bords » des lacs & des rivieres. On y em- » ploie aussi les sucs & les cendres de » certaines plantes ».

Ce n'est pas seulement sur la peau des animaux, que les sauvages ont l'art de tracer des figures ; ils ont encore celui de se faire des broderies sur la chair vive, & de se composer un habit, qui leur coûte cher, à la vérité ; mais qui leur dure toute la vie. Le travail en est le même, que celui qui se fait sur le cuir. On crayonne d'abord, sur la peau bien tendue, le dessein des figures;

on en parcourt ensuite toutes les lignes, en piquant avec des aiguilles, ou avec de petits osselets pointus ou des arêtes de poissons, la chair jusqu'au vif; & l'on y passe des couleurs pulvérisées, qui s'insinuent si bien dans la peau, qu'elles ne s'effacent jamais. Cette magnificence n'est permise qu'à ceux qui se distinguent parmi leurs compatriotes. Il faut s'être signalé par des actions hardies, & avoir tué beaucoup d'hommes à la guerre, ou beaucoup de bêtes à la chasse. L'opération n'est pas extrêmement douloureuse dans le moment qu'on la fait; mais la peau s'enfle bientôt après; & il s'y forme une gale accompagnée d'inflammation. Souvent même la fievre survient, dure quelques jours; & dans les grandes chaleurs, il y a du danger pour la vie.

Plusieurs se font piquer, comme autrefois les Pictes, par tout le corps; d'autres en quelques endroits seulement. La plupart se contentent de quelques figures d'oiseaux, de serpens, ou d'autres animaux, sans ordre, sans symétrie, & suivant le caprice d'un chacun. Ce n'est pas un pur ornement; ils

y trouvent encore, dit-on, de grands avantages, comme de les rendre moins ſenſibles aux injures de l'air, & de les garantir du mal de dents, ſur-tout en ſe faiſant piquer aux endroits du viſage, qui répondent aux machoires.

Ces couleurs permanentes n'empêchent pas nos ſauvages de ſe donner l'agrément d'une autre peinture paſſagere en guiſe de fard, qu'ils renouvellent toutes les fois qu'ils veulent ſe parer. Les guerriers ſe peignent, lorſqu'ils ſe mettent en campagne, pour intimider leurs ennemis; peut-être auſſi pour cacher leur peur; car il ne faut pas croire qu'ils en ſoient tous exempts. Les jeunes gens le font pour couvrir un air de jeuneſſe, qui les feroit mépriſer des vieux ſoldats. Ils le font encore pour ſe rendre plus beaux; mais alors les couleurs ſont plus vives & plus variées. Ils peignent les priſonniers qu'ils deſtinent au feu, & leurs morts même, pour cacher la paleur qui les défigure. Ces couleurs ſont les mêmes que celles qu'on emploie pour peindre les peaux; elles ſe tirent de certaines terres, & de quelques écorces d'arbres.

Les hommes ajoutent à cette parure, du duvet de cigne ou d'autres oiſeaux, qu'ils ſement en guiſe de poudre ſur leurs cheveux graiſſés d'huile, tantôt hériſſés, tantôt aplattis. Ils y joignent des plumes de toutes les couleurs, & des touffes de poil de différens animaux, dans une diſtribution fort biſarre. Ils portent avec cela des pendans aux oreilles, & quelquefois même aux narines ; une grande coquille au cou ou ſur l'eſtomac ; des pattes ou des têtes d'oiſeaux, & des cornes de chevreuil. Chacun ſçait ſe faire un ornement ſelon ſon goût, tant qu'il eſt dans un âge propre à ces amuſemens ; mais dès que le tems en eſt paſſé, on ſe fait gloire de vivre dans une négligence toute oppoſée, pour donner à comprendre qu'on penſe à des choſes plus ſérieuſes.

Le ſoin des hommes ſe borne à parer leur tête ; & les femmes ne ſont jalouſes que de leur chevelure. Elles ſe croiroient déshonorées, ſi on les obligeoit à la couper. Leurs cheveux, & généralement ceux de tous les ſauvages, ſont très-beaux, & d'un noir très-foncé. Elles les graiſſent, les poudrent, & ſont très-ſoigneuſes à les

peigner. Elles les treſſent enſuite, & les laiſſent pendre, après les avoir enveloppés dans une peau de ſerpent ou d'anguille, en forme de cadenette. A l'égard du viſage, elles ſe contentent d'y tracer quelques lignes avec du vermillon. Lorſqu'elles ſont dans leurs plus beaux atours, elles ont des robes, où il y a toutes ſortes de figures peintes, avec des agrémens de coquillages.

L'huile dont les ſauvages ſe graiſſent le corps & les cheveux, les rend extrêmement puants & craſſeux. Ils la tirent des poiſſons & d'autres animaux, ou de certaines plantes d'une odeur très-forte. Mais cette huile leur eſt abſolument néceſſaire; & ils ſont mangés de vermine quand elle leur manque. Comme ils n'ont raffiné ſur rien, ils n'ont pu corriger cette puanteur par les parfums & les eſſences que les nations policées ont ſubſtitués à la groſſiéreté de ces onguens. De tout ceci, Madame, vous conclurez que les ſauvages, au lieu d'ajouter à leur beauté naturelle, ne travaillent qu'à ſe défigurer. Cependant, quand ils ſont parés à leur mode, l'aſſemblage ſingulier de tous ces or-

nemens biſarres, a un certain je ne ſçais quoi, qui ne leur donne pas abſolument mauvaiſe grace.

A l'égard de leur caractere, il differe peu de celui des Iroquois ; ils en ont les bonnes & les mauvaiſes qualités. Ils ſont, comme eux, légers, inconſtans, ſtupides, ignorans, féroces, ſoupçonneux, traîtres & diſſimulés. « Ces hommes, cependant, qui nous » paroiſſent ſi mépriſables, me diſoit le » miſſionaire qui les connoît, ſont les » plus mépriſans de tous les mortels, » & ceux qui s'eſtiment le plus. La » vengeance eſt auſſi une paſſion que » le tems ne rallentit point dans leur » ame ; elle paſſe de génération en » génération, juſqu'à ce que la race » offenſée trouve occaſion d'aſſouvir » ſa haine. L'amitié, la compaſſion, la » reconnoiſſance, l'attachement ne doi- » vent pas être regardés, chez eux, com- » me des qualités du cœur, & ſont » moins l'effet d'un bon naturel, que » de la réflexion ou de l'inſtinct. » Le ſoin qu'ils prennent des veuves, » des orphelins & des infirmes, l'hoſ- » pitalité qu'ils exercent d'une ma- » niere admirable, ne ſont, pour eux,

» qu'une ſuite de l'opinion, que tout
» doit être commun entre les hom-
» mes. Les peres & les meres ont pour
» leurs enfans une tendreſſe d'affection
» qui va juſqu'à la foibleſſe, mais qui
» eſt purement animale. Les enfans,
» de leur côté, n'ont aucun retour na-
» turel pour leurs parens, & les trai-
» tent quelquefois avec indignité. Je
» pourrois, ajouta le miſſionnaire,
» en rapporter pluſieurs exemples qui
» vous feroient horreur; en voici un
» qui a été public.

» Un ſauvage, qui avoit long-tems
» ſervi dans nos troupes contre ſa pro-
» pre nation, rencontra ſon pere dans
» un combat, & l'alloit percer, lorſ-
» qu'il le reconnut. Il s'arrêta & lui dit:
» J'ai reçu une fois de toi la vie; je
» te la donne aujourd'hui; mais ne te
» retrouve pas une ſeconde fois ſous
» ma main; car je ſuis quitte de ce que
» je te devois. Ce fils dénaturé ſe nom-
» moit la Plaque; les François l'avoient
» fait lieutenant dans nos troupes,
» pour le fixer parmi eux, parce qu'il
» étoit brave & bon guerrier. Mais
» il ne put y reſter, & s'en retour-
» na dans ſa nation, n'emportant de
» chez nous, que nos vices, ſans en

» avoir corrigé aucun des siens. Il ai» moit éperduement les femmes; & » sa valeur lui donnoit un grand relief. » Aussi fit-il bien des épouses infidelles, » & des maris mécontens. Ses désordres » allerent si loin, qu'on délibéra dans « le conseil, si l'on ne prendroit pas » le parti de s'en défaire. Il fut con» clu qu'on le laisseroit vivre, parce » qu'étant aussi brave en amour qu'à » la guerre, il peupleroit le pays d'ex» cellens soldats.

» Si les sauvages pechent par les » qualités du cœur, ne peut-on pas dire » qu'ils en sont, en quelque sorte, dédom» magés par celles de l'esprit? La plu» part ont le jugement droit, la con» ception aisée, l'imagination vive, la » mémoire admirable. Ils pensent juste » sur leurs affaires, & beaucoup mieux » que le peuple parmi nous. Ils vont » à leurs fins par des voies sûres; ce» pendant pour les former aux arts, dont » ils n'ont encore aucune idée, il » leur faudroit un travail d'autant plus » long, qu'ils ont le bon esprit de mé» priser ce qui ne leur est point né» cessaire, & dont nous faisons, nous » autres, le plus de cas. Il ne seroit

» pas aisé non plus, de les rendre capa-
» bles de contrainte, ni d'application
» aux choses qui sont purement intel-
» lectuelles. Mais pour tout ce qui les
» intéresse, ils ne négligent rien; &
» autant qu'ils apportent d. flegme &
» de circonspection à prendre leur
» parti, autant ils mettent d'ardeur
» & de vivacité dans l'exécution. Ils
» ont la répartie prompte & ingénieuse;
» témoin ce Huron, à qui on deman-
» doit de quoi étoit composée l'eau-de-
» vie ? il répondit que c'étoit un ex-
» trait de langues & de cœurs; car,
» ajouta-t-il, quand j'en ai bu, je ne
» crains rien; & je parle à merveille.

» La plupart ont une noblesse &
» une égalité d'ame peu commu-
» nes en Europe, malgré tous les se-
» cours qu'on y peut tirer de la philo-
» sophie & de la religion. Par raison
» d'honneur, ils ne se fâchent jamais,
» & paroissent toujours maîtres d'eux-
» mêmes. Ils ont le cœur haut & fier,
» un courage à l'épreuve, une tran-
» quillité que les contretems & les
» mauvais succès n'alterent point. Leur
» constance dans les douleurs est au-
» dessus de toute expression. Un pri-

» ſonnier qui ſçait à quoi ſe terminera
» ſa captivité, ou qui eſt encore dans
» l'incertitude de ſon ſort, n'en perd
» pas un quart-d'heure de ſommeil. On
» le voit ſouffrir ce que le feu a de plus
» cuiſant, & ce que la plus induſ-
» trieuſe fureur peut inventer de
» tourmens, ſans qu'il lui échappe mê-
» me un ſoupir. Au milieu des ſup-
» plices, ſon occupation eſt d'irriter
» ſes bourreaux par des injures & des
» reproches. Un Huron que les Illinois
» brûloient avec la derniere barbarie,
» ayant apperçu un François parmi les
» ſpectateurs, le pria de vouloir bien
» aider ſes ennemis à le tourmenter,
» afin, ajouta-t-il, que j'aie la conſo-
» lation de mourir par la main d'un
» homme; car je n'en vois aucun, par-
» mi tous ces gens-ci, qui mérite ce
» nom.

» Les ſauvages s'exercent toute leur
» vie à cette fermeté, & y accoutu-
» ment leurs enfans dès l'âge le plus
» tendre. On voit de jeunes garçons
» & de petites filles ſe lier par un
» bras les uns aux autres, & mettre
» entre eux des charbons ardens, pour
voir qui les ſecouera le premier. L'ha-

» bitude du travail leur donne auſſi la
» facilité de ſupporter la douleur. Il
» n'eſt point d'hommes qui ſe ména-
» gent ſi peu, ſoit dans leurs chaſſes,
» ſoit dans leurs voyages. Il eſt vrai
» qu'à la guerre, ils s'expoſent le moins
» qu'ils peuvent, parce qu'ils ont mis
» leur gloire à n'acheter jamais la vic-
» toire trop cher, & que leurs nations
» étant peu nombreuſes, ils ont pour
» maxime de ne point s'affoiblir. Mais
» quand il s'agit de ſe battre, ils le
» font avec un courage, que la vue de
» leur ſang ne fait qu'animer.

» Ce qui ſurprend beaucoup dans
» des hommes, dont l'extérieur n'an-
» nonce que de la barbarie, c'eſt de leur
» voir, entre eux, une douceur & des
» égards, qu'on ne trouve point parmi
» le peuple, chez les nations les plus
» civiliſées. On n'eſt pas moins charmé
» de la gravité naturelle & ſans faſte,
» qui regne dans leurs manieres, dans
» leurs actions, & juſques dans leurs
» amuſemens. On admire enfin cette
» honnêteté, ces déférences pour leurs
» égaux, & le reſpect qu'ont les jeu-
» nes gens pour les vieillards. Rien
» n'eſt ſi rare, que de voir naître des

» querelles, comme il s'en éleve si » fréquemment parmi nous. Persuadés » qu'un homme ne doit rien à un autre, » ils en concluent qu'il ne faut faire » tort à personne, quand on n'en a reçu » aucune offense. Malheureusement » cette maxime ne s'étend qu'à leur » nation, & ne les empêche point » d'attaquer des peuples entiers, dont » ils n'ont nul sujet de se plaindre ».

Tel est encore, Madame, le caractere des Hurons, malgré les changemens que cause, dans leurs mœurs, la fréquentation des Européens. Ils ont long-tems résisté aux mauvais exemples de nos compatriotes, & ne se sont laissé vaincre que par nos eaux-de-vie. Nous les empoisonnons, ne pouvant les corrompre.

Je suis, &c.

A Quebec, ce 18 mars 1749.



LETTRE CII.

SUITE DU CANADA.

Je ne quitterai, Madame, ni les Hurons, ni le missionnaire, que je n'aie satisfait votre curiosité sur tous les objets qui l'intéressent.

Ce peuple, comme la plupart des autres sauvages de l'Amérique, porte le nom d'un animal, dont la figure peut être regardée comme le simbole ou les armoiries de la nation. C'est le sceau que l'on applique à tous les traités, à moins que des raisons particulieres n'obligent d'en substituer d'autres. Le porc-épic est l'animal qui désigne les Hurons. Ils comptent parmi eux trois familles principales, qu'ils croient aussi anciennes, que le pays qu'elles habitent. Elles ont toutes trois la même souche; mais il y en a une qui passe pour la premiere, & jouit d'une sorte de prééminence sur les deux autres. Chacune a son chef séparé; & dans les affaires qui intéressent le gouverne-

ment, ces chefs se réunissent pour en délibérer.

Outre l'animal qui distingue toute la nation, chacune des trois familles a aussi le sien, dont elle prend le nom. La premiere est la tribu de l'ours, la seconde du loup, la troisieme de la tortue. Les Iroquois ont les mêmes animaux que les Hurons, dont on les croit une colonie, avec cette différence, que la famille de la tortue est divisée en deux, que l'on appelle la grande tortue & la petite. Le chef de chaque tribu porte le nom de l'animal qui en est le symbole, & n'en prend point d'autres dans les actions publiques. Il en est de même du chef de toute la nation. Mais outre ce nom, qui n'est que de cérémonie, ils en ont un second qu'on regarde comme un titre de dignité, tel que *le plus noble*, *le plus ancien*, &c, & un troisieme qui leur est personnel, & les désigne plus particulierement. Ces noms ne sont pas toujours appropriés à l'âge de celui qui est en place, & qui n'est souvent qu'un enfant; mais il convient au caractere dont il est revêtu, & auquel on veut concilier du respect, par un titre qui marque la maturité, la sagesse,

& toutes les qualités que doivent avoir les peres, les paſteurs & les protecteurs des peuples.

Ces impoſitions de noms ſe font avec certaines formalités. Le nouveau chef, ou, s'il eſt trop jeune, celui qui gouverne à ſa place, doit faire un feſtin & des préſens, prononcer l'éloge & chanter la chanſon de ſon prédéceſſeur. Il ſe trouve néanmoins des noms ſi célebres, que perſonne n'oſe les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur. Parmi les Hurons, où la dignité de chef eſt héréditaire, la ſucceſſion ſe continue par les femmes. Ce n'eſt pas le fils du défunt qui lui ſuccede ; c'eſt celui de ſa ſœur, ou à ſon défaut, ſon plus proche parent en ligne féminine. Si une branche vient à s'éteindre, la plus noble matrone de la tribu eſt maîtreſſe du choix ; elle n'a pas toujours égard au droit d'aîneſſe ; & d'ordinaire, elle prend celui qui paroît le plus propre à ſoutenir ce rang par ſes bonnes qualités. On le proclame dans tous les villages de la nation & des alliés ; & cette action eſt acompagnée de fêtes & de réjouiſſances. Ces chefs ne ſont pas

toujours fort respectés ; & s'ils se font obéir, c'est qu'ils sçavent quelles sont les bornes qu'ils doivent donner à leur autorité. Ils proposent plutôt qu'ils ne commandent ; leur pouvoir n'a donc rien d'absolu ; l'obéissance qu'on leur rend est entierement libre. Cette liberté sert à les contenir, & les engage à ne rien ordonner, qui puisse faire de la peine, ou être suivi d'un refus. Elle contribue aussi à engager les inférieus à exécuter, de bonne grace, les ordres qu'on leur donne. Quoique ces chefs n'aient aucune marque qui les distingue, on ne laisse pas de leur accorder certaines prérogatives particulieres. Les conseils s'assemblent par leurs ordres, & se tiennent dans leurs cabanes. Les affaires se traitent en leur nom ; ils ont une part considérable dans les festins & dans les distributions générales ; on leur fait souvent des présens ; enfin, comme ils ont des devoirs onéreux attachés à leurs places, ils jouissent aussi de plusieurs privileges qui les en dédommagent.

De peur qu'ils n'usurpent trop d'autorité, & ne se rendent absolus, chaque famille a droit de nommer un

un conseiller & un assistant du chef, sans l'avis desquels ce dernier ne peut rien entreprendre. Les femmes les choisissent; & le sont quelquefois elles-mêmes. Elles tiennent leur comité à part, & donnent avis de leur délibération aux préposés, qui la communiquent aux anciens, dans une assemblée particuliere. Si l'affaire intéresse le bien public, tous se réunissent dans un conseil général. Cette espece de sénat, composé du chef & de ses assistans, tient le premier rang; celui des anciens, c'est-à-dire, de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité, ne vient qu'après. Le dernier, qui est celui des guerriers, comprend tous les hommes en état de porter les armes. Ils ont souvent à leur tête le chef de la nation, ou celui de la bourgade; mais il doit s'être distingué par des actions de valeur, sans quoi il sert parmi les subalternes. Il n'y a point de grades militaires chez les sauvages. Chaque soldat n'est soumis qu'au général; encore est-il le maître de quitter quand il lui plaît. Ce commandant n'a nulle autorité réelle; il ne peut ni récompenser ni punir: cependant il arrive rarement

qu'il ſoit contredit. Comme les qualités qu'on exige de lui ſont le bonheur, le déſintéreſſement & la bravoure, celui qui les réunit, peut compter ſur une parfaite obéiſſance, quoique toujours libre & volontaire. Les guerriers ont auſſi leur conſeil ſéparé, pour les matieres qui ſont de leur compétence; mais toutes ces délibérations particulieres ſont toujours ſubordonnées & ſoumiſes au jugement des anciens.

Pour vous former, Madame, une idée de ces ſortes de conſeils, repréſentez-vous une aſſemblée d'hommes & de femmes, craſſeux, mal-propres, aſſis par terre, ou accroupis comme des ſinges, les genoux auprès des oreilles, la pipe à la bouche, traitant de ſang froid, de la deſtruction d'un peuple, & de la ruine entiere de leurs ennemis. Chacun des opinans reprend toutes les raiſons de ceux qui ont parlé les premiers, & dit enſuite ſon ſentiment. Ils n'abandonnent point une affaire, qu'elle n'ait été vue ſous tous ſes rapports. Ils ne diſputent point avec chaleur, lors même qu'ils ſont d'opinions différentes; & ne ſçavent ce que c'eſt que de couper le diſcours à

celui qui parle. Les chefs les plus accrédités déferent tellement à l'autorité du sénat, qu'ils ne font qu'exposer le sujet qui doit être mis en délibération ; après quoi ils concluent toujours en disant : » pensez-y, vous autres anciens ; vous » êtes les maîtres ; ordonnez ». On laisse aux femmes les apparences du commandement ; mais les hommes en ont la réalité. Rarement on leur communique une affaire importante, quoique tout se fasse en leur nom, & que les chefs ne soient, pour ainsi dire, que leurs lieutenans.

Chaque tribu a son orateur, qui seul a droit de parler dans les assemblées générales. Chacun d'eux connoît parfaitement les interêts de ceux qui les emploient, & sçait également les faire valoir. Leur emploi consiste proprement à exposer tout ce qui a été agité dans les conseils particuliers, à déclarer le résultat de toutes les délibérations, & à porter la parole avec autorité, au nom de la nation entiere. Leurs discours ne consistent point en de longues harangues ; leur élocution est vive & concise, comme celle des Spartiates.

Vous êtes étonnée, Madame, que des gens qui ne possedent rien, qui n'ont ni l'ambition de s'étendre, ni de faire des conquêtes, puissent rien avoir d'important à discuter. Cependant ils négocient sans cesse : ce sont des alliances à renouveller ou à conclure, des offres de services, des civilités réciproques, des invitations à la guerre, ou des complimens sur la mort d'un chef : toutes choses qui se traitent avec une attention, une gravité dignes des plus grands objets. Une seule affaire, quelque légere qu'elle soit, est long-tems en délibération ; & rien ne se décide, qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part. La défiance continuelle où ils sont de leurs voisins, les engage à profiter de toutes les conjonctures favorables, ou pour mettre le désordre parmi eux, sans y paroître, ou de se les attacher, en se rendant nécessaires. Leur prudence a, sur ce point, des ressorts infinis, qui sont toujours dans le mouvement & dans l'action. Tandis qu'ils ménagent leurs alliés par des visites fréquentes, & des devoirs de civilité mutuelle, ils sont occupés au dedans, à observer tout ce qui se

passe, & à délibérer sans cesse sur les moindres événemens.

Dans l'intérieur des bourgades, les affaires se réduisent à peu de chose, & ne sont jamais difficiles à terminer. Il ne paroît pas même qu'elles attirent l'attention des chefs. Les conciliateurs sont, pour l'ordinaire, des amis communs, ou des parens. Le plus grand défaut de ce gouvernement intérieur, est de n'avoir point de justice criminelle. Il est vrai que l'intérêt, source principale des désordres de la société, n'étant pas connu de ces peuples, les crimes sont rares parmi eux. Si un homme en tue un autre, on suppose qu'il ne s'est pas laissé aller à cet excès sans raison; on lui porte même compassion, d'avoir été dans la dure & triste nécessité d'user de cette violence. S'il étoit yvre, comme les sauvages feignent de l'être quelquefois, pour satisfaire leur vengeance ou leur haine, on se contente de plaindre le mort, & de rejetter la faute sur le vin: d'ailleurs c'est aux parens du défunt à punir le coupable, parce qu'ils y sont seuls intéressés. Ils peuvent le condamner à mort; mais on en voit peu d'exemples; & s'ils le font, c'est sans aucune

forme de juſtice. Quelquefois on prend cette occaſion pour ſe défaire d'un mauvais ſujet.

Un aſſaſinat qui intéreſſeroit un village entier, auroit des ſuites plus fâcheuſes ; & ſouvent un crime de cette nature a mis tout un peuple en combuſtion. Mais le conſeil des anciens donne tous ſes ſoins à concilier les parties ; & c'eſt ordinairement le public qui fait les démarches auprès de la famille offenſée. Autrefois, ſi elle ne jugeoit point à propos de faire grace, & que le coupable tombât entre ſes mains, on étendoit le corps mort ſur des perches, au haut d'une cabane ; & l'aſſaſſin étoit placé, pendant pluſieurs jours, immédiatement au deſſous du cadavre, pour recevoir tout ce qui en découloit, non ſeulement ſur lui, mais encore ſur ſes alimens. L'uſage eſt aujourd'hui de racheter ſa vie par des préſens, auxquels le public contribue. Ils ſont ſuſpendus à une perche au-deſſus de la tête du mort ; & c'eſt le chef qui en fait la diſtribution. « Voilà, dit-il, en les montrant, » avec quoi je retire la hache de la plaie, » & la fais tomber de la main de celui » qui voudroit venger cette injure.

» Voilà avec quoi j'essuie le sang de la » plaie ». Ensuite, comme si la patrie elle-même avoit reçu le coup mortel qui a frappé le défunt, il ajoute : « Voilà pour » remettre le pays en état ; voilà pour » réunir les cœurs divisés, & applanir les chemins, afin qu'on puisse » aller, en sûreté, d'un lieu dans un » autre, sans craindre aucune embûche. » Voilà, continue-t-il, en s'adressant » aux parens, voilà pour tranquilliser » ceux qui prennent le principal intérêt à cette mort ; pour donner une » médecine à la mere du défunt ; » pour la guérir de la maladie que » lui cause la perte de son fils ; pour » lui étendre une natte, sur laquelle » elle puisse reposer doucement pendant le tems de son deuil ».

Dès que les présens sont acceptés, les parens se regardent comme pleinement satisfaits ; mais si le coupable a de la prudence, il ne tarde pas à s'absenter, sur-tout si la famille du défunt est puissante, pour éviter l'occasion de la vengeance. Il prend le prétexte d'aller à la guerre pour remplacer le défunt par un prisonnier ; & ne revient que lorsque le tems a diminué la sensi-

bilité de la perte qu'il a causée. Si le captif qu'il amene est adopté par les parens satisfaits, ce dernier entre dans tous les droits de celui dont il prend la place.

Un homme qui pense que le meurtre qu'il va commettre doit intéresser tout son village, par le nombre des présens qu'on est obligé de fournir, doit, s'il est capable de réflexion, avoir bien de la peine à se déterminer à une violence qui devient onéreuse à tant de monde. Cette espece de réparation est donc l'effet d'une politique admirable, plus capable peut-être de contenir un meurtrier, que la vue d'un gibet ou d'un échaffaut.

Lorsque les parens ne veulent pas se contenter des présens, on leur livre le coupable qui devient leur esclave. Souvent ils se contentent de la soumission qu'on leur en fait, & se dépouillent du droit qu'ils avoient sur lui, pour ne pas avoir continuellement devant les yeux un objet désagréable. Il est des occasions où le crime est si noir, que le conseil, usant de son autorité suprême, prend soin d'en ordonner la punition. Mais, encore une fois, on n'y observe aucune formalité de justice. Quand la mort du meurtrier est

résolue, on le poignarde par-tout où on le trouve. Le plus souvent on l'attire, sous quelque prétexte, hors du village ; & on lui casse la tête à quelques pas de la palissade.

Si un particulier s'est rendu odieux pour des raisons qu'on ne veut pas expliquer, comme pour s'être fait connoître par de fréquens larcins, pour avoir troublé la paix des familles, pour avoir entretenu au dehors des correspondances suspectes, on l'accuse de jetter des sorts, & de donner des maléfices. Vous avez vu, Madame, que ce crime ne se pardonne presque jamais. On trouve bientôt des témoins qui déposent contre un homme dont on veut se défaire ; lui seul est cause de tous les maux du village ; il a tué la mere de l'un, le frere de l'autre ; on l'a vu jetter du feu par la bouche, fouiller dans les sépulchres, rôder de nuit autour des cabanes, &c. Il ne lui en faut pas tant, pour avoir mérité la mort ; & le premier venu est son bourreau. Les parens du coupable n'osent s'y opposer, & se reprochent même quelquefois de n'en avoir pas fait justice les premiers. Le plus souvent on leur

demande s'ils abandonnent celui que le village a proſcrit. C'eſt une politeſſe qu'on leur fait, & en même tems un trait de politique, pour ſe débarraſſer d'eux, s'ils avoient la moindre envie d'en témoigner du reſſentiment. Auſſi n'ont-ils garde de paroître vouloir protéger le criminel; & c'eſt ainſi que ces peuples, ſans avoir de loix écrites, ne laiſſent pas d'exercer une juſtice rigoureuſe, & de ſe tenir en reſpect les uns les autres, par la crainte qui oblige les particuliers à veiller ſur leur propre conduite, pour ne pas troubler l'ordre public. Ne vous étonnez donc pas, Madame, que des gens qui ſemblent connoître ſi peu la ſubordination, qui vivent dans une ſi grande indépendance, & paroiſſent ſe laiſſer uniquement gouverner par le haſard ou le caprice, jouiſſent néanmoins de preſque tous les avantages qu'une puiſſance bien réglée peut procurer à une nation policée. Ils ont en horreur le pouvoir arbitraire; mais ils s'écartent rarement de certains principes fondés ſur le bon ſens, qui leur tiennent lieu de loix, & ſuppléent, en quelque façon, à l'autorité légitime. Toute contrainte

les révolte ; il y a cependant, parmi eux, comme vous voyez, des crimes qui ſont punis de mort. On fait même quelquefois ſubir la queſtion aux criminels, pour les obliger à déclarer leurs complices. Un homme qui commet une lâcheté déshonorante, eſt jugé indigne de vivre. A l'égard des voleurs, il eſt non ſeulement permis de reprendre ce qu'ils ont dérobé, mais encore d'enlever tout ce qu'on trouve dans leur cabane, de les laiſſer nuds, eux, leurs femmes & leurs enfans, ſans qu'ils puiſſent faire la moindre réſiſtance.

A l'exception de ces cas ſinguliers, le Huron vit dans une parfaite indépendance. Nulle diſtinction de naiſſance, nulle prérogative qui préjudicie aux droits des particuliers ; point de prééminence attachée au mérite, rien qui inſpire l'orgueil, & faſſe ſentir aux autres leur infériorité. Dans l'homme, ce qu'on eſtime, c'eſt l'homme même. Comme on ne connoît ni l'ambition, ni l'intérêt, l'inégalité des conditions n'y eſt point néceſſaire pour le maintien de la ſociété.

Vous demandez, Madame, préſen-

tement, si ce peuple a une religion? c'est la question que j'ai moi-même faite au missionnaire. « On ne peut pas dire, » m'a-t-il répondu, qu'il en manque ab-» solument; mais il est difficile de définir » celle qu'il a. Il reconnoît certainement » un être suprême; mais l'idée qu'il s'en » forme est très-obscure. Tous s'accor-» dent en général, à le regarder comme » le premier esprit, le maître & le créa-» teur de l'univers; mais quand on les » presse un peu sur cet article, on ne » trouve plus que des imaginations bi-» sarres, des fables mal conçues, & plus » mal digérées. Ils ne remontent point » jusqu'à la premiere création. Ils font » paroître d'abord six hommes dans le » monde, sans sçavoir qui les y a placés. » Il n'y avoit pas encore de terre; ils » erroient au gré du vent; ne connois-» soient point de femmes, & sentoient » par conséquent, que leur race alloit » finir. Un d'eux monta au ciel, comme » un autre Prométhée, non pour y » dérober le feu sacré, mais pour y cher-» cher une épouse. Les oiseaux l'y éle-» verent en lui faisant un char de leurs » ailes. Dès qu'il y fut arrivé, il se » reposa au pied d'un arbre. Une fem-» me vint puiser de l'eau à une

» fontaine voiſine. Il lia converſation » avec elle, comme le ſerpent avec » Eve ; lui fit des préſens qu'elle ac- » cepta ; & ils eurent enſemble un » commerce qui la rendit mere. Le » maître du ciel la précipita du haut de » ſon empire, comme Adam du paradis » terreſtre ; & elle fut reçue, comme » une autre Latone, dans une iſle que » les poiſſons avoient formée ſur le » dos d'une tortue. Cette iſle s'accrut » peu-à-peu, & s'étendit dans la forme » où nous voyons la terre. Cette » femme mit au monde deux enfans, » dont l'un fut le meurtrier de l'autre, » comme Caïn le fut d'Abel. Après cet » évenement, il n'eſt plus queſtion ni » de ces hommes, ni de leur poſtérité.

» Les ſauvages, comme je l'ai dit, » croient qu'il y a un Dieu, & prou- » vent ſon exiſtence par la formation » de l'univers ; d'où ils concluent que » l'homme n'a pas été fait par haſard ; » qu'il eſt l'ouvrage d'un principe » ſupérieur en ſageſſe & en connoiſ- » ſance. Le grand eſprit contient tout ; » il paroît en tout ; & donne le mou- » vement à toutes choſes. Enfin tout » ce qu'on voit, tout ce que l'on

» connoit, eſt ce Dieu, qui exiſte
» éternellement & ſans limites : ils
» l'adorent dans tout ce qui paroît
» au monde ; & lorſqu'ils voient
» quelque choſe de beau, de curieux,
» de ſurprenant, ils s'écrient : ô grand
» eſprit ! nous te voyons par-tout.

» Outre ce premier être, ils recon-
» noiſſent des divinités ſubalternes, qui
» ont des corps comme nous, mais ſans
» aucune des incommodités auxquelles
» nous ſommes ſujets. Ils ſont tous
» ſubordonnés au grand génie ; on
» les invoque ; on leur parle ; on ſup-
» poſe qu'ils entendent ce qu'on leur
« dit, qu'ils agiſſent en conſéquence,
» & font le bien ou le mal, ſelon les
» divers intérêts qui les animent. Voilà
» tout ce qu'on peut tirer de ces bar-
» bares ; encore n'y a-t-il que quelques
» vieillards, qui ſoient initiés dans ces
» miſteres.

» On honore ces eſprits par diffé-
» rentes ſortes d'offrandes ou de ſacri-
» fices. On jette du tabac, des oiſeaux
» égorgés, des peaux de bêtes, des
» colliers de coquillages, des animaux
» entiers, & ſur-tout des chiens, des
» épis, des fruits, &c, dans les lacs &

» les rivieres pour le dieu des eaux, & » dans le feu pour le ſoleil. On ren- » contre de ces mêmes offrandes près » des chemins difficiles, ſur des ro- » chers, ou à côté des rapides, pour » appaiſer les divinités qui préſident à » ces lieux. Les chiens étant la victime » la plus ordinaire qu'on leur immole, » on les ſuſpend quelquefois tout vi- » vans à un arbre, par les pattes de der- » riere; & on les y laiſſe mourir enragés. » Les ſauvages accompagnent toujours » ces offrandes de quelques prieres, & » d'une courte harangue. Ils conjurent » le ſoleil d'éclairer leurs pas; de les » conduire, & de leur donner la vic- » toire ſur leurs ennemis; de faire » croître les bleds de leurs campagnes; » de leur procurer une bonne pêche & » une heureuſe chaſſe.

» Les Hurons honorent ces mêmes » eſprits par des vœux, ſi l'on peut » appeller ainſi les promeſſes que font » les ſauvages, lorſqu'ils ſe trouvent » ſans vivres, de donner au chef de » la bourgade une portion de la pre- » miere bête qu'ils tueront à la chaſſe, » & de ne point prendre de nourriture, » avant que d'avoir ſatisfait à cet en-

» gagement. Si l'exécution de ce vœu
» devient impoſſible, parce que le chef
» eſt trop éloigné, ils brûlent ce qui
» lui étoit deſtiné, & en font une eſ-
» pece de ſacrifice.

» On peut encore regarder comme
» des actes de religion, non ſeulement
» leurs chanſons de guerre & de mort,
» qui ſont comme leurs prieres, mais
» encore, l'uſage où ils ſont, de ne point
» ſe ſervir de couteaux dans certains re-
» pas, de ne point briſer les os des bêtes
» qu'on y mange, de ne rien laiſſer du
» feſtin qu'ils font au retour de la chaſſe,
» & s'ils ne peuvent en venir à bout, de
» ſe faire aider par leurs voiſins; de ti-
» rer des préſages de tout ce qui arrive,
» & de les regarder comme des avertiſ-
» ſemens du ciel.

» Quelques-uns ont cru qu'il y avoit
» autrefois, chez les Hurons, des eſ-
» peces de religieuſes, qui vivoient
» ſéparées de tout commerce avec les
» hommes, & des ſolitaires qui ſe dé-
» vouoient à la continence. Je ne puis
» vous dire quelles étoient leurs fonc-
» tions; tout ce que j'ai pu ſçavoir de
» quelques ſauvages, c'eſt que ces
» vierges ne ſortoient jamais de leurs
» cabanes; qu'elles s'y occupoient à

» de petits ouvrages ; que le peuple les
» respectoit & les laissoit tranquilles.
» Un petit garçon, choisi par les anciens,
» leur portoit les choses nécessaires à la
» vie ; on avoit soin seulement de
» le changer, avant que l'âge eût pu
» rendre suspects ses services. Voilà tout
» ce qu'on a pu m'apprendre de ces
» especes de vestales, & de ces pré-
» tendus anachoretes, dont je vous
» avouerai même, que je n'ai trouvé ici
» aucune trace.

» Nos Hurons admettent l'immor-
» talité de l'ame, sans la croire spiri-
» tuelle. Ils la regardent comme une
» ombre, ou une image animée de leur
» corps, & prétendent qu'après sa sé-
» paration, elle conserve toujours les
» mêmes inclinations qu'elle avoit pen-
» dant sa vie. C'est pour cela qu'ils
» enterrent, avec les morts, tout ce qui
» étoit à leur usage, tout ce qui peut
» satisfaire leurs besoins. Ils sont même
» persuadés que l'ame demeure long-
» tems auprès du corps, après leur désu-
» nion, & qu'ensuite elle passe dans
» un pays, où elle est transformée en
» tourterelle. Il est un lieu, où sont
» tourmentées les ames des prisonniers

» de guerre, qui ont été brûlés. Elles » s'y rendent le plus tard qu'elles peu» vent. C'est pour cela, qu'après la mort » de ces malheureux, dans la crainte » que leurs ombres ne demeurent au» tour des cabanes, pour se venger des » tourmens qu'on leur a fait souffrir, » on visite par-tout; on frappe à grands » coups de baguette; on pousse des » cris affreux, pour les obliger à s'é» loigner.

» Le bonheur que les sauvages ad» mettent dans leur paradis, est moins » la récompense de la vertu, que celle » d'avoir été bon chasseur & bon guer» rier. Ces deux qualités, jointes à beau» coup de succès dans ses entreprises, » & à la gloire d'avoir tué un grand » nombre d'ennemis; voilà ce qui don» ne droit à cette félicité, qu'ils font » consister dans l'abondance de toutes » choses. Une pêche & une chasse qui » ne manquent jamais, un printems » éternel, des femmes & du repos, » c'est tout ce qu'ils demandent à leurs » dieux, pour ce monde-ci & pour » l'autre : leur esprit ne s'éleve point » à des idées plus sublimes, à des plai» sirs plus spirituels.

» Les songes forment un des points

» essentiels de la religion de ces peuples. Ils les regardent comme le moyen le plus ordinaire, dont les dieux manifestent leurs volontés; & ils se font un devoir d'y déférer. Ils se persuadent que leur ame profite des momens de sommeil pour se promener. A leur réveil, ils croient qu'elle a vu réellement, ce qui s'est présenté à elle. Si, quand ils ont fait un rêve fâcheux, on en différoit l'accomplissement, ils croiroient leur vie en danger. Un sauvage ayant songé qu'on lui ôtoit un doigt, se le fit couper le lendemain; un autre, qu'il étoit prisonnier, se fit lier à un poteau, & brûler plusieurs parties du corps. Il crut avoir éludé ainsi la prédiction d'un songe si funeste. Leur superstition, à cet égard, est incroyable.

» Ce n'est pas seulement celui qui a rêvé, qui doit satisfaire aux obligations qu'il imagine lui être imposées; ce seroit un crime que de lui refuser ce qu'il desire dans son rêve. Un sauvage ayant vu à un François prisonnier, une couverture meilleure que la sienne, y rêva, & la lui demanda.

» Le François la donna de bonne grace, » comptant bien d'avoir sa revanche. » Peu de jours après, il va trouver » son homme; & lui voyant une belle » fourrure, feignit d'y avoir rêvé; & » le sauvage la livra sans se faire prier. » Cette alternative de songes dura » quelque tems; mais le sauvage, s'en- » nuyant le premier, parce qu'il per- » doit toujours le plus à ces sortes d'é- » changes, alla trouver le François, » & lui fit promettre qu'ils ne rêve- » roient plus à rien qui pût appartenir » à l'un ou à l'autre. Mais voici quel- » que chose de plus fort. Un Huron » ayant rêvé que le bonheur de sa vie » étoit attaché à la possession d'une » femme mariée à un des plus consi- » dérables du village, lui en fit faire » la demande. Le mari & sa femme » vivoient dans une parfaite union; » & la séparation devoit être bien » sensible à l'un & à l'autre. Cependant » ils n'oserent la refuser & se quit- » terent. Le mari abandonné prit un » nouvel engagement, pour ôter tout » soupçon qu'il pensoit encore à sa » premiere épouse.

» Si ce qu'on desire est de nature à

» ne pouvoir être exécuté par un par-
» ticulier, toute la nation s'en charge.
» Fallût-il faire un voyage de cinq cens
» lieues, on doit le trouver, à quelque
» prix que ce soit; & je ne puis vous
» dire avec quel soin on le conserve,
» quand on est venu à bout de se le pro-
» curer. Si c'est un animal, la crainte
» qu'il ne meurt en chemin, cause des
» inquiétudes mortelles. On est plus
» tranquille quand c'est une chose ina-
» nimée. L'affaire devient très-sérieuse,
» lorsqu'un sauvage s'avise de rêver
» qu'il casse la tête à quelqu'un; on
» est persuadé qu'il faut qu'il la lui casse
» réellement; mais malheur au meur-
» trier, s'il arrive qu'un autre songe à
» son tour, qu'il doit venger le défunt.
» Dans ces occasions, on prend le parti,
» avec des présens, d'appaiser le génie;
» mais on n'en a pas toujours le tems.

» Un sauvage entra un jour dans une
» cabane, & dit: j'ai songé que je tuois
» un François; aussi-tôt le maître du
» logis lui jetta un habit à la françoise,
» que ce furieux perça de mille coups.
» L'autre entra en fureur à son tour;
» dit qu'il alloit venger l'offense, &
» réduire en cendres tout le village.

» Il commença par ſa propre cabane, » & alloit en faire autant à toutes les » autres. On lui mit un chien devant » lui, dans l'eſpérance qu'il aſſouviroit » ſa rage ſur cet animal. Mais trouvant » la réparation inſuffiſante, on lui en » jetta un ſecond qu'il mit en pieces; « & dans le moment toute ſa fureur » ſe calma. Un chef avoit rêvé qu'il » voyoit des cœurs humains: ce ſonge » cauſa la plus grande inquiétude à » toute la bourgade. Il fallut employer » d'autres rêves pour empêcher l'effet » de celui-ci. On cite des exemples, » où de pareils ſonges ont eu leur » exécution. Un Huron, choqué de ce » qu'on avoit accordé la vie à un pri- » ſonnier, contre ſon gré & ſon avis, » en conſerva contre lui une haine mor- » telle, qu'il diſſimula fort long-tems. » Mais ne pouvant plus ſe contenir, » il rêva qu'il devoit manger de la chair » de cet eſclave. On chercha vaine- » ment à éluder ce ſonge barbare; on » fit des hommes de pâte, cuits ſous » la cendre; il les rejetta. On n'omit » rien pour le faire changer de penſée; » il ne ſe rendit point; il fallut caſſer » la tête au priſonnier.

» Ce qu'on appelle ici la fête des songes, ou des desirs, & qu'on devroit plutôt nommer la folie, est une espece de bacchanale, qui dure ordinairement quinze jours. Elle est proclamée par les anciens, avec la même gravité, que s'il étoit question d'une affaire d'état ; & cependant il n'est point d'extravagances qu'on ne fasse alors. La fête est à peine publiée, qu'on voit partir hommes, femmes & enfans, presque nuds, quoiqu'en hiver, ou déguisés de mille manieres ridicules. J'en ai vu habillés comme des satyres, couverts de feuilles, & escortés par des femmes vêtues en mégeres, la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup sur le corps, & un pieu à la main. D'autres avoient des masques d'écorce, & un sac percé à l'endroit des yeux & de la bouche. Dans cet équipage, ils couroient, comme des forcenés, de cabanes en cabanes, sans sçavoir, ni où ils alloient, ni ce qu'ils vouloient. Vous les eussiez pris pour des personnes yvres, ou pour des furieux, qu'un transport avoit mis hors d'eux-mêmes. On brise, on renverse tout ;

» personne n'ose s'y opposer. Qui-
» conque ne veut pas se trouver dans
» cette confusion, ni être exposé aux
» avanies, doit s'absenter. C'est en
» effet ce que font les plus sages; car
» bien des [illegible] profitent de ce
» tems de [illegible], pour satisfaire des
» haines & des vengeances particu-
» lieres. Aux uns, on jette de l'eau à
» plein sceau; &, en se glaçant, elle
» transit de froid ceux qui la reçoivent.
» On couvre les autres de cendres
» chaudes, ou d'immondices. Quel-
» ques-uns prennent des tisons allu-
» més, & les lancent à la tête du pre-
» mier venu. D'autres se jettent, avec
» fureur, sur tous ceux qui se présen-
» tent; & s'ils leur en veulent, ils les
» rouent de coups. Tous crient à pleine
» tête, qu'ils ont rêvé, demandent à
» tout le monde, quel est l'objet de
» leurs rêves; & c'est à celui qui a de-
» viné, de payer, & de satisfaire le desir
» du masque; ce qu'il fait avec plaisir;
» car il est flatté d'avoir pu résoudre la
» difficulté. Bientôt ils sont chargés
» de présens; mais tout se rend
» après la fête. On prépare ensuite
» un très-grand festin; & l'on ne pense
plus

» plus qu'à réparer les triſtes effets de
» la maſcarade ; ce qui, le plus ſou-
» vent, n'eſt pas une petite affaire.

» Les jongleurs ont beaucoup de part
» à la fête des ſonges. Ces charlatans y
» jouent toutes ſortes de farces, & ſur-
« tout ſe diſent très-habiles dans l'expli-
» cation des rêves. Ils font profeſſion
» de n'avoir de commerce qu'avec les
» génies bienfaiſans ; de découvrir la
» ſource & la nature des maladies les
» plus cachées, & de poſſéder le ſe-
» cret de les guérir ; de diſcerner, dans
» les affaires les plus compliquées, le
» parti qu'il faut prendre ; de faire réuſ-
» ſir les négociations les plus difficiles,
» & de rendre les dieux favorables aux
» chaſſeurs & aux gens de guerre.
» Les plus hardis de ces impoſteurs
» ſont les plus reſpectés ; & avec un
» peu de manege, ils perſuadent aiſé-
» ment ce peuple ignorant & ſuperſ-
» titieux. C'eſt principalement lorſqu'ils
» agiſſent en qualité de médecins, qu'ils
» s'attirent le plus de confiance. Chez
» des peuples plus éclairés & plus ci-
» viliſés que ceux du Canada, on voit
» auſſi des charlatans en impoſer par
» leur impudence ; car lorſqu'il eſt

» question de recouvrer la santé, la
» crédulité est de tous les pays.

» Il est vrai que parmi ces barbares,
» il se passe quelquefois des scenes très-
» capables de tromper la multitude.
» Au sortir de leurs sueurs, qui sont
» la préparation ordinaire de leurs
» prestiges, ils different peu des an-
» ciennes pythonisses. Une fureur su-
» bite s'empare de leurs sens; & on
» les voit entrer dans des agitations,
» prendre des tons de voix, faire
» des mouvemens semblables à ceux
» de nos convulsionnaires de Fran-
» ce. Plusieurs de nos missionnaires
» sont persuadés que le diable est
» d'intelligence avec ces imposteurs,
» & racontent, de leurs prétendus sor-
» tileges, des choses incroyables, qui
» ne prouvent que l'excès de leur cré-
» dulité.

» La principale occupation des jon-
» gleurs, ou du moins, celle dont ils
» retirent le plus de profit, c'est la mé-
» decine. Ils exercent cet art avec des
» principes fondés sur la connoissance
» des simples, sur l'expérience, & prin-
» cipalement sur la conjecture & l'im-
» bécillité des peuples, comme chez

» toutes les nations. Mais ils ont imaginé un moyen de n'être jamais responsables des événemens. Dès qu'ils voient un malade tourner à la mort, ils ne manquent point de faire une ordonnance dont l'exécution est si difficile, qu'ils ont toujours leur excuse prête, sur ce qu'elle n'a pas été exactement suivie. Il est inconcevable à quelle extravagance ils se portent dans ces occasions. Tantôt ils commandent à leurs malades de contrefaire les insensés; tantôt ils leur ordonnent des danses grotesques. Ces pauvres malheureux sont à la discrétion de ces empyriques qui les soufflent, les sucent, les pressent avec une violence frénétique, dans les parties du corps, où ils souffrent le plus de mal; & ils ont plutôt l'air de bourreaux, que de médecins; vous diriez que c'est moins la guérison de leurs malades, que leur mort qu'ils ont en vue. Mais ce qui fait voir la force de l'imagination, ou le caprice du hasard, ces prétendus médecins, avec toutes leurs extravagances, guérissent aussi souvent que les nôtres.

» Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils » ont des ſecrets & des remedes que les » nôtres n'ont pas. Le principal & » le plus ordinaire, contre toutes ſortes » de maux, eſt la ſueur qu'ils excitent » dans leurs étuves. Ils l'emploient éga- » lement pour les infirmes, & pour » ceux qui ſe portent bien. Ils ont une » petite cabane en rotonde, de ſix à » ſept pieds de haut, où l'on peut ſe » ranger au nombre de ſept ou huit » perſonnes. Elle eſt couverte de nat- » tes & de fourrures, pour la défendre » de l'air extérieur. On met à terre, » dans le milieu, des cailloux qui ont » été long-tems dans le feu; & l'on » ſuſpend, au-deſſus, une chaudiere » pleine d'eau. Ceux qui veulent ſuer, » entrent nuds dans cette cabane; & » ayant pris leur place, ils commen- » cent à s'agiter extraordinairement, » & à chanter chacun ſa chanſon. On » verſe ſur les cailloux de l'eau de la » chaudiere; & auſſi-tôt il s'éleve une » vapeur qui remplit la cabane, & en » augmente la chaleur. En un inſtant, » leur corps ruiſſele de toutes parts; » & dans cet état, ils vont ſe jetter

» dans une riviere, ou ſe font arroſer
» de l'eau la plus froide. Souvent ils
» emploient ce remede, uniquement
» pour ſe delaſſer, tranquilliſer leur
» eſprit, & être plus en état de parler
» d'affaire. Un étranger arrive-t-il dans
» une cabane ? on lui fait du feu ; on
» lui frotte les pieds avec de l'huile ;
» & on le conduit dans une étuve, où
» l'hôte lui tient compagnie. Ils ont
» une autre maniere de provoquer la
» ſueur contre certaines maladies : c'eſt
» de coucher le malade ſur une petite
» eſtrade, ſous laquelle on fait bouillir,
» dans une chaudiere, du bois d'épi-
» nette, & des branches de ſapin. La
» vapeur qui en ſort, cauſe une tranſ-
» piration abondante ; & l'odeur même
» en eſt, dit-on, très-ſalutaire.

» Ces peuples n'ont connu les ma-
» ladies auxquelles nous ſommes ſujets
» en Europe, que depuis qu'ils nous
» ont fréquentés. Ils ont reçu de nous
» la petite vérole qu'ils ne connoiſ-
» ſoient point, & qui a fait parmi eux
» d'étranges ravages. La goutte, la gra-
» velle, la pierre, l'apoplexie, n'ont
» point encore pénétré dans cette

» heureuſe contrée, parmi les naturels du pays. Si nous ne leur avons » pas apporté le mal vénérien, puiſ» qu'il a pris naiſſance en Amérique, il » faut au moins convenir que les Eu» ropéens ont beaucoup travaillé à l'en» tretenir. On fait ici des cabanes dans » les bois, pour ceux qui en ſont atta» qués; on les ſépare du milieu du peu» ple, comme faiſoient les juifs, à » l'égard des lépreux.

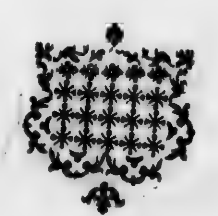
» Une maladie ne paſſe ici pour ſé» rieuſe, que lorſqu'elle ôte abſolument » l'appétit. La fievre la plus violente » n'empêche pas qu'on ne donne à » manger au malade, s'il en demande. » Mais dès qu'il rejette toutes ſortes » de nourriture, on s'en occupe avec » plus d'attention. On ne lui refuſe » cependant rien de tout ce qu'il deſire, » parce que ſes appétits ſont regardés » comme des ordres du génie qui veille » à ſa conſervation. Auſſi, quand on » appelle les jongleurs, c'eſt moins à » cauſe de leur habileté, que parce » qu'on ſuppoſe qu'ils peuvent mieux » ſçavoir des eſprits, le principe du mal, » & les remedes qu'il faut y appliquer.

» Il eſt rare qu'on regarde une maladie » comme un effet purement naturel. » La plupart ſe mettent dans la tête, » que c'eſt un maléfice ; & alors toute » l'étude du jongleur eſt de le dé- » couvrir. Il commence lui-même par » ſe faire ſuer ; & quand il s'eſt bien » fatigué à crier, à ſe débattre, & à » invoquer ſon génie, la premiere » choſe extraordinaire qui lui vient en » penſée, eſt regardée comme la cauſe » du mal. On prétend que la préſence de » l'eſprit ſe manifeſte par un vent im- » pétueux qui s'éleve tout à coup, ou » par un mugiſſement qui ſe fait enten- » dre ſous terre. Alors, plein de ſa » prétendue divinité, il prononce, » d'un ton affirmatif, ſur l'état du ma- » lade, & rencontre quelquefois aſſez » juſte. Les jongleurs de profeſſion ne » ſont revêtus de ce caractere, qu'après » s'y être diſpoſés par des jeûnes ex- » ceſſifs. Pendant tout ce tems, ils ne » font que crier, hurler, chanter & » fumer. L'inſtallation ſe fait dans une » eſpece de bacchanale, avec des cé- » rémonies ſi extravagantes, & accom- » pagnées de tant de fureur, qu'on

» diroit que le démon prend possession de leur personne. C'est le tems
» de l'initiation ; c'est le moment où
» ils reçoivent l'esprit & le caractere
» sacré de prêtre & de médecin ».

Je suis, &c.

A Quebec, ce 28 mars 1749.



LETTRE CIII.

SUITE DU CANADA.

J'AI parlé des maladies & de la médecine des Hurons ; je commence cette lettre par la ſépulture & les funérailles. Quand un malade eſt déſeſpéré, il y a des pays où on l'abandonne ; dans d'autres, on s'empreſſe de le faire mourir, pour l'empêcher de languir plus long-tems. La vieilleſſe même eſt un fardeau, dont ces peuples cherchent à ſe délivrer. Les nations errantes ſont principalement ſujettes à cette inhumanité. Comme elles ſont preſque toujours en voyage, & réduites le plus ſouvent à une extrême diſette, l'incommodité des vieillards qu'il faut traîner & nourrir, devient alors plus ſenſible. Ces malheureux ſont quelquefois les premiers à dire à ceux qui les portent : « mes enfans, je vous » donne bien de la peine ; je ne ſuis » plus bon à rien ; caſſez-moi la tête ». On ne les écoute pas toujours ; mais

quelquefois il arrive qu'un jeune homme, épuisé de fatigue & de faim, répond froidement : « tu as raison, mon » grand-pere ». Il décharge en même tems son paquet, prend sa hache, & casse la tête au bon-homme, qui, sans doute, n'est pas toujours bien-aise d'être pris au mot.

A l'égard de ceux qui meurent de maladie, ils prennent leur parti avec assez de résolution ; aussi n'a-t-on pas ces ménagemens qui empêchent d'annoncer à un mourant le danger de son état, dans la crainte de l'effrayer. On lui dit ici tout naturellement, que son heure est venue, & qu'il ne doit plus espérer de vivre. On croit même le consoler, en lui montrant, comme un témoignage de l'affection qu'on lui porte, les robes précieuses, & les ornemens qu'il doit emporter dans le tombeau. Souvent il est lui-même le premier à se condamner. A peine l'arrêt de mort est prononcé, qu'il recueille ses forces pour haranguer ceux qui sont autour de lui. Si c'est un chef de famille, il donne des avis à ses enfans ; & pour faire ses adieux à toute la bourgade, il ordonne un repas, où tout ce qu'il y a de provisions dans la cabane,

doit être consommé ; il reçoit ensuite les présens qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge tous les chiens qu'on peut attraper, dans l'opinion que les ames de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde, que le mourant est prêt à s'y rendre. Leur chair se met dans la chaudiere, pour augmenter les mets du festin. Après le repas les pleurs commencent : on les interrompt pour souhaiter au malade un heureux voyage. On le laisse ensuite assez tranquille ; mais pour empêcher qu'il ne fasse des grimaces en expirant, on lui ferme les yeux & la bouche dès qu'il entre dans l'agonie. Après qu'il a rendu le dernier soupir, tout retentit de gémissemens ; & cette scene dure aussi long-tems, que la famille est en état de fournir à la dépense ; car dans tout cet intervalle, on ne cesse point de tenir table. On donne ensuite les premiers soins au cadavre, pour le préparer à la sépulture. Ceux qui doivent s'occuper de ce triste ministere, sont avertis au moment de la mort. Ils lavent le corps, le graissent de leurs huiles ; & le défunt, paré de son plus bel habit, le visage peint, & ayant

à côté de lui tout ce qui a ſervi à ſon uſage, eſt élevé ſur une eſtrade, & expoſé à la porte de la cabane, dans la même poſture qu'il doit avoir au tombeau.

Le corps étant habillé & placé, les larmes & les ſanglots, qu'on avoit retenus quelque tems, recommencent avec ordre & en cadence. Une pleureuſe donne le ſignal; & les autres femmes le ſuivent en gardant la même meſure, mais en y appliquant différentes paroles, qui conviennent à chaque perſonne, ſelon les divers rapports de parenté ou d'affinité qu'elles ont avec le mort. Cette muſique dure ainſi pendant quelques minutes; après quoi un des anciens impoſe ſilence; & tout ceſſe dans l'inſtant. Vous remarquerez, Madame, que ce ne ſont que les femmes qui manifeſtent leur douleur par des pleurs. Les hommes regardent, comme indignes d'eux, les larmes & les ſanglots, & contraignent leur chagrin au-dedans de leur cœur. Ils tiennent leur tête baiſſée, & enveloppée de leur robe, ſans dire mot, & ſans faire d'éclat.

Après les premieres lamentations,

un homme se détache de la cabane, pour donner avis au chef de la tribu, de la perte qu'on vient de faire. Celui-ci l'envoie publier dans tout le village, & députe dans les bourgades voisines, où le défunt avoit des alliances. Si c'est une personne considérable, on avertit tous ceux de la nation, qui doivent venir lui rendre les derniers devoirs. Quand tout le monde est arrivé, la pleureuse entame un discours, où elle raconte, dans le plus grand détail, ce qui s'est passé depuis les premiers simptômes de la maladie, jusqu'au moment du décès. Les pleurs recommencent pour la troisieme fois, & sont encore interrompus par un des chefs, qui prend la parole, & fait l'éloge du mort. Il n'omet, ni aucune des qualités qui l'ont rendu recommandable pendant sa vie, ni aucun des motifs qui doivent tempérer la douleur des assistans, & principalement de ceux qui y prennent le plus d'intérêt.

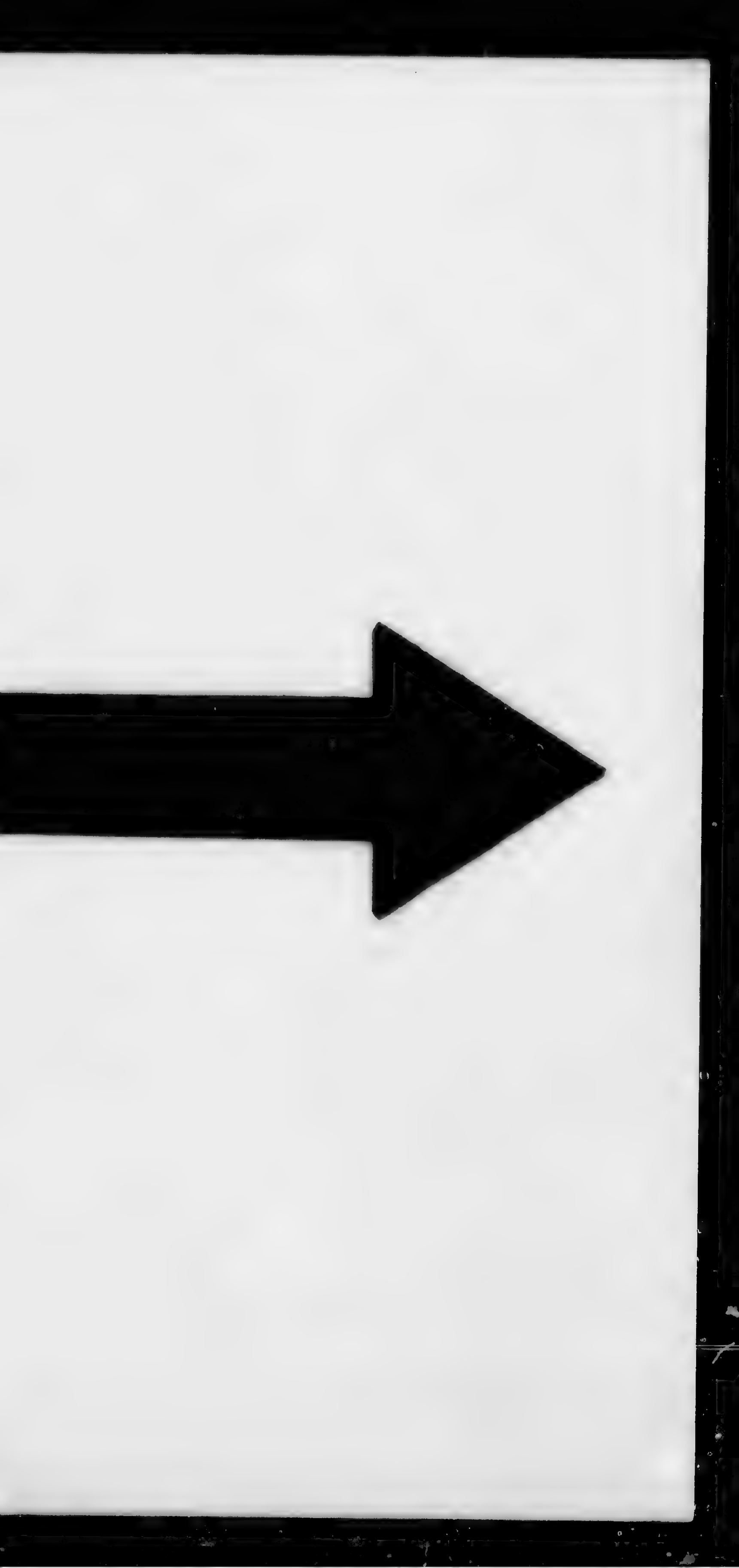
L'assemblée se sépare avec de grandes marques de douleur; on invite ensuite, successivement, les familles particulieres à venir pleurer tour à tour; & l'on assigne à chacune son jour &

ſon heure pour la cérémonie. La pleureuſe répete ſon diſcours en faveur des nouveaux venus ; les gémiſſemens, les ſanglots recommencent ſur de nouveaux frais. Il ſe trouve toujours là un nouveau panégyriſte ; & pendant que le défunt eſt expoſé, il eſt toujours gardé, toujours loué, toujours pleuré. On le porte, ſans beaucoup de cérémonie, au lieu de ſa ſépulture, où tout le monde l'accompagne en ſilence. Lorſqu'il y eſt dépoſé, on le couvre avec tant de précautions, que la terre ne puiſſe le toucher. On dreſſe, ſur la tombe, un pilier auquel on attache des figures qui repréſentent les plus belles actions de ſa vie. Chaque jour on y porte des proviſions ; & ce que les bêtes enlevent, on feint de croire, ou peut-être croit-on réellement, que c'eſt l'ame du défunt qui s'en accommode pour ſa réfection.

Le corps d'un homme qui meurt à la chaſſe, eſt placé ſur un échaffaut, & y reſte juſqu'au départ de la troupe, qui l'emporte avec elle. Ceux qui périſſent à la guerre, ſont brûlés, & leurs cendres rapportées dans les tombeaux de leur famille. Ce ſont des eſpeces

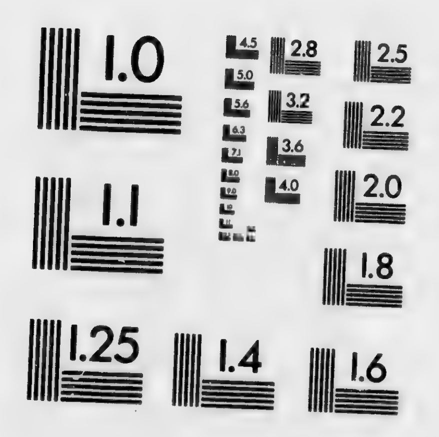
de cimetieres situés à quelque distance du village. Quelques-uns enterrent leurs morts dans les bois; d'autres les gardent dans des caisses, après les avoir fait sécher au soleil. A l'égard des noyés, ou de ceux qui périssent de froid, ou de quelqu'autre accident, le cérémonial est plus singulier. Persuadés que ces malheurs ne viennent que de la colere des esprits, ils croient que tout le pays est menacé de quelque désolation, & que le ciel est en colere. C'est pourquoi ils noublient rien pour l'appaiser. Ils cherchent le corps avec soin, dans l'opinion que s'il ne se retrouve pas, l'ame de ces malheureux ne jouira jamais d'aucun repos. Tout ce tems se passe en chants, en danses & en festins. Les réjouissances augmentent, si le cadavre se retrouve; & il se fait un concours nombreux de tous les villages, comme pour une chose qui intéresse toute la nation. Le corps est ensuite porté dans le cimetiere, où il est d'abord exposé sur une natte. D'un côté est une fosse, & de l'autre un grand feu. Plusieurs jeunes gens s'approchent du cadavre, coupent les chairs aux endroits qui ont été crayon-





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





nés par un ancien, & les jettent dans le brasier avec les visceres. Pendant cette opération, de jeunes femmes tournant sans cesse au tour de ceux qui travaillent, les exhortent à bien remplir ce ministere, & leur mettent dans la bouche de petits coquillages, comme on donne des dragées aux enfans, pour les engager à se bien acquitter de leur devoir. On enterre ensuite le corps tout décharné ; & chacun s'empresse de faire des présens à la famille affligée. Si l'on manquoit à une de ces pratiques, on regarderoit comme une punition du ciel, tous les accidens fâcheux qui pourroient arriver dans la suite.

Pour finir le cérémonial des enterremens, si le mort étoit un homme considérable, on célebre une espece de joûte en son honneur. Un chef jette sur la tombe trois bâtons de la longueur d'un pied. Un jeune homme, une femme, & une fille en prennent chacun un ; & ceux de leur âge & de leur sexe s'efforcent de les arracher de leurs mains : la victoire est à ceux qui les emportent.

Les loix du deuil sont très-austeres chez les Hurons ; à la mort d'un pere

ou d'une mere, on ſe coupe les cheveux; on ſe noircit le viſage; on ſe tient debout, la tête enveloppée d'un haillon, ſans regarder perſonne, ſans faire de viſite, ſans rien manger de chaud, ſans ſe chauffer, même au cœur de l'hiver. Après ce premier deuil, on en commence un ſecond plus modéré, & qu'on adoucit par degrés. Les devoirs funéraires n'étant pas les mêmes pour toutes ſortes de perſonnes, les loix du deuil ne ſont pas égales non plus pour tout le monde. Ceux qui y ſont le plus étroitement obligés, ſont l'époux & l'épouſe. Mais le mari ne pleure jamais ſa femme, parce que les larmes ne conviennent point à l'homme. Les femmes pleurent leurs maris pendant une année entiere, l'appellent ſans ceſſe, & rempliſſent le village de leurs cris au lever & au coucher du ſoleil, lorſqu'elles vont au travail, ou qu'elles en reviennent. Si les époux ont bien vécu enſemble, ils obſervent le deuil avec rigueur; mais les parens, contens de cette exactitude, le moderent par certaines diſpenſes, qu'ils déclarent par des feſtins & des préſens. Dans le cas contraire, on les dégage de tout

ce qu'ils peuvent ſe devoir ; & on leur laiſſe la liberté de ſe pourvoir ailleurs. Malgré cela, ils s'expoſeroient à mille outrages, s'ils ſe remarioient avant le tems preſcrit pour le deuil ordinaire. Celui des meres a le même terme pour les enfans. Le premier compliment qu'on fait à ſes amis, ou même aux étrangers qu'on reçoit dans ſa cabane, c'eſt de pleurer les parens qu'ils ont perdus.

Les Hurons ont, comme nous, une fête des morts, qu'ils appellent le *feſtin des ames*. C'eſt, de toutes les actions qui intéreſſent les ſauvages, la plus éclatante & la plus ſolemnelle. Elle leur paroît ſi importante, qu'ils s'y préparent d'une fête à l'autre, pour la célébrer avec plus de pompe. Dès que le terme approche, on commence par fixer le lieu de l'aſſemblée ; & l'on choiſit le roi de la fête. Son devoir eſt de régler les cérémonies, & de faire les invitations aux villages voiſins. Au jour marqué, tout le monde s'aſſemble ; & l'on va deux à deux en proceſſion au cimetiere. Là, chacun s'occupe d'abord à découvrir les cadavres ; enſuite on demeure quelque

tems à considérer, en silence, ce lugubre & affreux spectacle. Représentez-vous, Madame, l'ouverture de ces tombeaux, où la mort prend plaisir à se peindre de mille manieres différentes, selon le progrès qu'a fait la corruption. Bientôt des cris lamentables se font entendre; & cette scene, à laquelle j'ai assisté avec le missionnaire, m'a causé un frémissement que je ne puis vous exprimer.

Après les premiers transports de douleur, on ramasse les ossemens; on en détache les chairs; on les lave; on les enveloppe dans des peaux de castors; on jette au feu tout ce qui se trouve corrompu; ce qui peut être transporté, est mis sur des brancards; d'autres le portent sur leurs épaules; & l'on s'en retourne au village, où chacun dépose dans sa cabane, les tristes restes de ses parens. Pendant toute la marche, les femmes continuent leurs gémissemens; & les hommes donnent les mêmes marques de douleur, que le jour de la mort. Le retour dans la bourgade est suivi de festins, de danses, de jeux & de combats, pour lesquels il y a des prix pro-

posés. On jette, par intervalle, des cris perçans, que l'on appelle les cris des ames. On fait des présens aux étrangers, parmi lesquels il y en a qui viennent quelquefois de fort loin; & l'on en reçoit d'eux. On profite même de ces occasions, pour traiter des affaires communes. Le troisieme jour, on se rend, en procession, dans une grande salle, dressée pour cette cérémonie. On y suspend aux murs les ossemens qu'on a tirés du cimetiere; dans quelques endroits on les promene d'un village à l'autre; & par-tout on les reçoit avec de vives démonstrations de douleur & de tendresse. On sort des bourgades, pour venir au-devant; & l'ordre est si bien établi, que chacun a par-tout son gîte pour son monde & pour ses morts, sans la moindre confusion. Ces marches se font au son des instrumens, accompagnés des plus belles voix; & tous les pas se marquent en cadence. Enfin les restes des morts sont portés dans la sépulture, où ils doivent être déposés pour toujours. On les développe de nouveau, aux yeux des parens, qui veulent avoir la consolation de les contempler encore

une fois, de les manier, de les orner, avant que de leur dire le dernier adieu. La douleur se renouvelle à cette triste vue; & bientôt tout le village retentit de cris & de hurlemens.

On prépare cependant, au milieu d'une place dont on est convenu, une grande fosse, environnée d'un amphithéatre. Au-dessus, s'élevent des perches plantées avec des traverses, destinées à soutenir les ossemens qu'on doit exposer à la vue du public. A mesure qu'ils arrivent, on les pose à terre, avec les présens; & on les étale sur la place, comme de la poterie dans une foire. Il n'est pas rare d'y voir jusqu'à douze cens paquets, tant de présens, que d'os de mort. La fosse est tapissée de pelleteries: les présens y sont placés à part. On met sur les cadavres, des fourrures toutes neuves; on les couvre d'écorces d'arbres, sur lesquelles on jette du bois, des pierres & de la terre. Chaque famille est rangée sur des échaffauds autour de la fosse; & l'on y descend pour y prendre quelques poignées de sable, que l'on conserve précieusement. Enfin toute l'assemblée se retire; mais pendant quelques jours, les femmes vien-

nent verſer du ſagamité ſur la ſépulture. C'eſt le nom qu'on donne ici à une eſpece de bouillie, dont les ſauvages font leur nourriture principale.

Il faut avouer, Madame, que ces peuples ſe comportent, à l'égard de leurs parens défunts, avec une généroſité & une affection qu'on ne peut trop admirer. On a vu des meres garder, des années entieres, les cadavres de leurs enfans, ſans pouvoir s'en éloigner ; & d'autres ſe tirer du lait de la mamelle, pour le répandre ſur leur tombe. Si le feu prend à un village où il y a des corps morts, c'eſt la premiere choſe qu'on met en ſûreté. On ſe dépouille de ce qu'on a de plus précieux, pour en parer les trépaſſés. De tems en tems, on découvre leurs cercueils, pour changer leurs habits ; & l'on ſe priveroit ſoi-même de nourriture, dans les beſoins les plus preſſans, plutôt que d'en laiſſer manquer aux défunts. En un mot, on ſe met ici beaucoup moins en peine des vivans, que des morts. Pendant le tems du deuil, il n'eſt pas permis d'appeller une perſonne décédée, d'aucun des noms qu'elle portoit durant ſa vie : ce ſeroit manquer de reſpect à ſa mémoire.

Ceux-même qui ont des noms semblables, sont obligés de les quitter, & d'en prendre d'autres, jusqu'à ce que les regrets soient dissipés. Non-seulement on ne doit pas prononcer le nom du défunt ; mais on n'ose pas même dire cruement, qu'il est mort. Il faut se servir de circonlocution ; par exemple : *le capitaine qui nous a quitté, que nous pleurons.*

Pour vous distraire de ces objets funebres, je vais vous parler, Madame, des principales danses des sauvages : une des plus célebres, est celle du calumet. Vous n'ignorez pas que le calumet est proprement une pipe, dont le tuyau est très-long, & la tête fort grosse. Les sauvages le regardent comme un présent du ciel, & l'emploient dans les affaires les plus importantes, mais plus souvent pour la paix que pour la guerre. Fumer dans le même calumet, c'est contracter un engagement sacré, dont ces bonnes gens sont persuadés que le grand esprit puniroit l'infraction. Si l'ennemi présente un calumet au milieu du combat, il est permis de le refuser ; mais s'il est accepté, on doit mettre sur le champ les armes bas. Il y a des calumets pour

toutes ſortes de traités ; dans le commerce, on n'eſt pas plutôt convenu de l'échange, qu'on préſente une pipe pour le cimenter ; elle eſt comme la baſe & le garant de la bonne foi mutuelle. Ces peuples, inſtruits par leur expérience, que la fumée abat les vapeurs du cerveau, & rend la tête plus libre, en ont introduit l'uſage dans leurs conſeils, où effectivement ils ont ſans ceſſe la pipe à la bouche. Auſſi, après avoir pris mûrement leur réſolution, ils ne croient pas qu'il y ait de ſymbole plus propre à la ſceller, ni de gage plus capable d'en aſſurer l'exécution, que l'inſtrument qui a eu tant de part à leurs délibérations. Enfin, ils n'imaginent pas de ſigne plus naturel, pour marquer une étroite union, que de fumer dans une même pipe ; ſur-tout ſi la fumée qu'on en tire, eſt offerte au ſoleil, ou à quelqu'autre divinité qui y mette le ſceau de la religion. La grandeur & les ornemens du calumet ſont proportionnés à la diſtinction des perſonnes & à l'importance des affaires : ces ornemens ſont des plumes d'oiſeaux de différentes couleurs.

La danſe du calumet eſt proprement une

une fête militaire, dont les guerriers, le visage peint, la tête ornée de plumes, sont les seuls acteurs. Tantôt on en fait honneur à une nation qu'on y invite; tantôt elle sert à la réception d'une personne en place. Les Hurons ont souvent employé cette danse à l'arrivée d'un gouverneur François dans quelque fort du Canada. L'hiver on construit une cabane spacieuse, où se range toute l'assemblée. L'été, c'est en rase campagne, dans un espace qu'on environne de branches d'arbres & de feuillages. On étend une grande natte, pour y placer l'okki ou le manitou de celui qui conduit la danse. A côté est le calumet, en l'honneur de qui se donne la fête. Il occupe le lieu le plus apparent; & les guerriers forment un cercle à l'entour. Chacun, en arrivant, vient saluer le manitou, & l'encense d'une gorgée de fumée, qu'il tire du calumet. On se répand ensuite, de côté & d'autre, en petites troupes, les femmes séparées des hommes, tous assis à terre, vêtus de leurs plus beaux habits, & jettant de grands cris par intervalles, pour applaudir aux danseurs. Celui qui doit commen-

cer, va d'abord, avec reſpect, prendre le calumet; & le ſoutenant des deux mains, il le tourne de toutes les manieres, & toujours en cadence; tantôt il le montre à l'aſſemblée; tantôt il le préſente au ſoleil; tantôt il l'incline vers la terre; d'autrefois il l'approche de ſa bouche, & de celle des aſſiſtans. A chaque pauſe, un guerrier vient donner un coup de ſa hache d'armes contre un poteau planté à quelques pas de là. A ce ſignal, il ſe fait un grand ſilence; & cet homme raconte, à haute voix, quelques-unes de ſes proueſſes. Il en reçoit des applaudiſſemens, va ſe remettre dans ſa place, & la danſe continue. Un autre prend ſes armes, & invite le danſeur à ſe battre au ſon du tambour. Celui-ci s'approche, accepte le duel, & n'a point d'autre défenſe que le calumet. L'un porte des coups; l'autre les pare; l'un fuit; l'autre le pourſuit; & la victoire eſt toujours pour celui qui tient l'inſtrument de la fête. Il le préſente à un autre qui remporte le même avantage; celui-ci le donne à un troiſieme, juſqu'à ce que tous aient danſé à leur tour. Enſuite le préſident de l'aſſemblée fait pré-

ſent du calumet à la nation invitée, pour marquer l'alliance éternelle, qu'on veut établir entre les deux peuples.

La danſe que les Sauvages appellent *la découverte*, eſt une image de ce qui ſe fait dans une expédition de guerre. Un homme y paroît toujours ſeul; & d'abord il s'avance lentement au milieu des aſſiſtans. Il y demeure quelque tems immobile; & enſuite il repréſente le départ des guerriers, la marche & les campemens. Il va à la découverte; il fait les approches; il s'arrête comme pour reprendre haleine; puis tout-à-coup il entre en fureur, & ſemble vouloir tuer tout le monde. Revenu de cet accès, il choiſit quelqu'un dans l'aſſemblée, comme pour le faire priſonnier de guerre. Il feint de caſſer la tête à un autre. Il couche en joue un troiſieme, & ſe met à courir de toutes ſes forces. Il s'arrête enſuite, & reprend ſes ſens; fait la retraite, d'abord précipitée, puis plus tranquille. Alors il exprime par divers cris, les différentes ſituations où il s'eſt trouvé dans la derniere campagne; & pour concluſion, il raconte & vante ſes exploits.

C'eſt preſque toujours ainſi, que ces Indiens terminent leurs danſes ; car la vanité leur rend ce plaiſir ſi doux & ſi agréable, qu'il ne s'en laſſent jamais. Celui qui donne la fête, y fait appeller tout le village au ſon du tambour ; & c'eſt autour de ſa cabane, que ſe tient l'aſſemblée. Les guerriers y danſent tour à tour, pour avoir occaſion de faire leurs panégyriques. Les applaudiſſemens ne ſont point épargnés au vrai mérite ; mais ſi quelqu'un s'eſtime plus qu'il ne doit, il eſt permis aux autres de l'en punir par quelque avanie. Ordinairement on lui noircit le viſage ; & on lui dit que c'eſt pour l'empêcher de pâlir, lorſqu'il verra l'ennemi. Malgré cette correction, ici comme en Europe, les plus poltrons ne ſont pas ceux qui ſe vantent le moins. Celui qui a ainſi puni ce fanfaron, prend ſa place; & s'il tombe dans la même faute, un autre ne manque pas de lui rendre la pareille. Aucun n'eſt exempt de cette petite humiliation ; & perſonne n'eſt en droit de s'en facher.

Les Sauvages, naturellement railleurs, ſont fort portés pour ces danſes ſatyriques. Un homme en prend un autre par la main, & le mene au milieu

de l'assemblée. Celui-ci obéit sans résistance; & le danseur, en s'interrompant, lache contre lui des traits piquans, que l'autre écoute tranquillement & sans rien dire. A chaque bon mot, à chaque épigramme, s'élevent des éclats de rire, qui l'obligent de se cacher dans sa couverture. Celui qui fait son chapitre, après l'avoir bien tourné en ridicule, met le comble à son ignominie, en lui couvrant la tête de cendres ou de farine. Ces peuples aiment fort cet exercice, & ne s'épargnent pas; mais le patient sait bien se dédommager, à son tour, aux dépens de celui qui l'a mis sur la scene. Ce divertissement leur est si agréable, que les jeunes gens, lorsqu'ils se trouvent ensemble, se rangent en deux files, & se disent aussi leurs vérités, jusqu'à ce que l'un des deux adversaires baisse pavillon, & demande quartier, en s'avouant vaincu. Toutes ces railleries se font en cadence, & à pas mesurés au son des instrumens; il est inoui qu'il y entre jamais d'emportement ni de violence. Celui qui vient de danser, en prie un autre, & lui fait un présent pour l'engager à répondre à son invitation.

Ces libéralités rendent plus ſupportables les humiliations qu'ils ſe font eſſuyer mutuellement.

Il y a encore chez les Hurons, des danſes ordonnées par les jongleurs, pour la guériſon des malades ; & elles ſont du reſſort de la divination. Il y en a d'autres de pur divertiſſement, & qui n'ont aucun objet particulier. Elles ſont communes aux hommes & aux femmes; mais ils y danſent ſéparément. Les premiers le font avec leurs armes ; & quoiqu'on ne ſe tienne pas par la main, on ne rompt jamais le cercle ; on ne ſort point de meſure : ce qui eſt d'autant moins difficile, que la muſique des Sauvages n'a que deux ou trois ſons qui reviennent continuellement. Ces danſes ſont toujours annoncées par un crieur public; & chacun s'y préſente paré de tous ſes atours. L'orcheſtre eſt au milieu de la place ; & tandis que les muſiciens accompagnent leur voix de leurs inſtrumens , les ſpectateurs frappent à grands coups, avec des bâtons, ſur des chaudieres ; ceux qui danſent font diverſes figures des pieds & des mains, chacun ſelon ſon caprice ; & quoique ces mouvemens ſoient dif-

férens, & en général très-biſarres personne néanmoins ne perd la cadence. Ceux qui ſavent le mieux varier leurs poſtures & ſe donner le plus d'action, ſont réputés les meilleurs danſeurs. Dans le moment ils ſont tout en ſueur, & hors d'eux-mêmes: vous croiriez voir une troupe de frénétiques; & ce qui contribue à les fatiguer encore plus, c'eſt qu'ils ſuivent de la voix, ainſi que de l'action, le bruit des chaudieres & le ſon des inſtrumens. Chaque partie eſt terminée par un *ouch* général, & très-élevé, qui eſt le cri d'approbation, pour marquer que la repriſe à bien réuſſi. Cette muſique a quelque choſe de barbare, qui révolte d'abord, & dont on ne peut guere ſe former une idée. Mais on s'y accoutume peu à peu; & dans la ſuite on y aſſiſte avec plaiſir. Les Sauvages aiment ces ſortes de fêtes à la fureur; ils les font durer des journées & des nuits entieres; & leurs cris de joie font trembler tout le village.

Leurs danſes ſont toujours précédées & ſuivies d'un grand repas; car les feſtins ſont de toutes les ſolemnités & de toutes les fêtes. Ces peuples en

distinguent de différentes especes, suivant les motifs pour lesquels ils les donnent. Ils en font pour la naissance d'un enfant; pour les garçons qui entrent dans l'adolescence; pour leur réception dans l'ordre des guerriers; pour la premiere bête qu'ils ont tuée à la chasse; pour chaque changement de nom; pour l'initiation d'un jongleur, l'instellation d'un capitaine, la guerison d'un malade, les semences & les récoltes des fruits; pour déterminer le tems d'une pêche, délibérer sur une expédition de guerre, faire mourir solemnellement un esclave, consulter les devins, évoquer les esprits, pleurer les morts, &c. Il y a des festins de nôces, des festins funéraires, des festins des ames, des festins à danser, à tout manger; des festins de présens, &c. Il y en a, où tout le village a part; d'autres où il n'y a qu'un certain nombre de personnes invitées.

Le festin où tout se mange, est, comme je crois vous l'avoir dit, une espece d'holocauste, où il n'est pas permis de rien laisser de la victime. On doit y garder un profond silence, & ne rien emporter chez soi de ce qu'on y sert:

il faut tout consommer sur le lieu. Il est vrai que chacun peut avoir avec soi un perasite, c'est-à-dire, un second qui supplée à son défaut. S'il n'en trouve pas, même à force de présens, & qu'il n'acheve point ce qu'on lui a offert, il en est puni sur le champ; on fait un petit retranchement dans un coin de la cabane, où on le met en prison; & on l'y laisse quelquefois une journée entiere. Après que les viandes sont dévorées, on apporte de grandes pieces de graisse d'ours, & le bouillon où l'on a fait cuire la chair. Mais si malgré les plus grands efforts, on ne peut venir à bout de tout, on jette au feu ce qui reste, comme faisoient les juifs pour l'agneau paschal.

Les festins à chanter sont les plus magnifiques & les plus solemnels. Il y a quelquefois jusqu'à trente cerfs dans les chaudieres; & pendant qu'elles sont sur le feu, on compte le nombre des personnes qui doivent y être priées. La supputation se fait avec des grains de bled d'inde, qu'on envoie dans les différentes cabanes. On les jette sur la natte en disant : vous êtes invités; & il y vient autant d'hommes, qu'il y a

de grains. Cependant un crieur parcourt le village, pour avertir que la chaudiere est pendue dans telle maison, & marquer l'heure à laquelle il faut s'y rendre. Chacun y arrive au tems prescrit, portant avec soi son écuelle, pour recevoir la portion de viande qu'on lui donnera. Pendant que l'assemblée se forme, le chef du festin chante seul pour entretenir la compagnie. Ses chansons roulent sur les faits héroïques de la nation, & finissent lorsque tout le monde a pris sa place. Il a presque toujours un assistant, qui le releve lorsqu'il est fatigué. Un orateur ouvre la séance, demande si tous les invités sont présens, nomme celui qui donne le repas, déclare le sujet pour lequel il se fait, & entre dans le détail de ce qui est dans la chaudiere. A chaque chose qu'il nomme, les conviés répondent par des *oh! oh!* en signe d'approbation. Il expose ensuite les matieres dont les assistans doivent prendre connoissance; car comme ces festins se font pour toutes les actions importantes qui regardent le village, c'est proprement le tems des affaires publiques. Dès qu'il a cessé

de parler, les uns se mettent à chanter, les autres à manger; & quelques-uns mangent & chantent tout à la fois. Le maître du festin n'y touche point; il est occupé à faire servir, ou sert lui-même, & nomme tout haut les morceaux qu'il présente à chacun. Les meilleurs se donnent, par préférence, à ceux qu'il veut distinguer. Si le repas doit durer tout le jour, on réserve pour le soir une partie des chaudieres; les autres se mangent à diner; dans l'intervalle, on chante & l'on danse.

Ainsi s'entretient l'union parmi ces peuples, qui vivant, pour ainsi dire, en commun, animent par leur gaîté, la joie de leurs repas, resserrent plus étroitement les nœuds qui les attachent les uns aux autres, & rendent leur société plus douce & plus agréable. Le seul défaut que vous y trouverez, Madame, c'est que les femmes n'assistent point à ces sortes de festins, & n'y sont pas invitées. Plusieurs néanmoins s'y présentent, pour satisfaire leur curiosité. Elles se placent ordinairement aux extrêmités de la cabane. Les enfans & les jeunes gens qui ne sont pas encore aggrégés au corps des guerriers, mon-

rent ſur des échaffauds, ou bien au-deſſus de la cabane même, pour voir tout ce qui s'y paſſe, par le trou de la cheminée. D'autres briſent les écorces qui ſervent de mur, pour avoir leur part au ſpectacle; & perſonne n'oſe y trouver à redire.

Les ſauvages ont d'autres feſtins où, au lieu de chanter, on fait des préſens à tous les convives. On y donne des robes, des haches, des colliers, des chaudieres, &c. Les chefs ſe diſtinguent par ces ſortes de libéralités qui les épuiſent.

J'ai parlé ailleurs des feſtins de nôces, & de ceux qui ſe font pour les cérémonies funéraires. Ces peuples y entremêlent pluſieurs ſortes de jeux, & principalement les jeux de haſard, pour leſquels ils ont une paſſion décidée. Celui qui les attache le plus, ſe nomme le jeu du plat. Ils en perdent quelquefois le repos & la raiſon même. Ils y riſquent tout ce qu'ils poſſedent; leurs habits, leurs meubles, leur cabane & leur liberté. Il ne ſe joue qu'entre deux perſonnes, qui prennent chacune ſix ou huit oſſelets à faces inégales, dont les deux principales ſont peintes, l'une en blanc, l'autre en noir.

On les fait ſauter en l'air, en frappant la terre ou la table avec un plat dans lequel on les agite. Faute de plat, on les jette avec la main ; & ſi en retombant, ils préſentent tous la même couleur, celui qui a joué, compte cinq ; la partie eſt de quarante points ; & le gain eſt pour celui qui a le premier rempli ce nombre. Il continue de jouer ; & le perdant céde ſa place à un autre. Ces jeux ſe font en préſence de tout le village qui y prend le plus vif intérêt. Quoiqu'il n'y en ait que deux qui tiennent le plat, on peut dire néanmoins que tous jouent enſemble. D'abord ils font des vœux pour la couleur & la face que doivent préſenter les oſſelets ; la partie adverſe demande le contraire. A chaque coup, il s'éleve un cri univerſel ; on croiroit les joueurs hors d'eux-mêmes ; & les ſpectateurs ne ſont gueres plus tranquilles. Les uns & les autres font mille contorſions, adreſſent la parole aux oſſelets, chargent d'imprécations les génies de leurs adverſaires ; & toute la bourgade retentit d'affreux hurlemens. Ils parlent avec une vivacité, une volubilité ſurprenante ; & ſouvent ils ne font que

tronquer les mots. Tournant ensuite leur rage contre eux-mêmes, ils se donnent des coups terribles, & entrent dans une action si véhémente, que quoiqu'à demi-nuds, ils sont d'abord couverts de sueur. Si la chance ne devient pas plus heureuse, les perdans peuvent remettre la partie au lendemain; ils ne leur en coûte qu'un repas pour les assistans. Dès la pointe du jour, le jeu recommence; & l'on n'a rien oublié pour se rendre les génies favorables. Les grandes parties durent ordinairement cinq ou six jours; & souvent la nuit ne les interrompt pas. Elles se font quelquefois à la priere d'un malade, ou par l'ordonnance d'un médecin. Alors les parens s'assemblent pour s'essayer, & choisir la main la plus fortunée. On consulte son manitou; on jeûne; on garde la continence pour obtenir un heureux songe; & celui qu'on juge favorisé par son génie, est placé auprès du joueur.

Un autre jeu est celui des pailles. Ce sont de petits joncs de la grosseur des tuyaux de froment, & de la longueur de deux pouces. On en prend un certain nombre, qui est ordinaire-

ment de deux cens-un. Après les avoir bien remués, on invoque les esprits avec mille contorsions; & l'on se sert d'un os pointu, pour les séparer en petits monceaux de dix. Chacun prend son tas à l'avanture; & le paquet qui contient onze pailletes, gagne une certaine quantité de points.

Ce qu'on appelle ici le jeu du duvet, ne pique pas par l'envie de gagner; mais il n'en est pas moins intéressant pour les joueurs. On plante, au milieu d'une grande cabane, plusieurs poteaux couronnés d'un tas de duvet de différentes couleurs. Les jeunes gens des deux sexes viennent y danser ensemble; les garçons qui voient, par l'habillement de leurs maîtresses, la couleur qui est le plus à leur gré, prennent sur chaque poteau, du duvet de cette couleur, le mettent sur leur tête, dansent autour d'elles, leur donnent par signes des rendez-vous, où, malgré la vigilance de leurs meres, elles sont très-exactes à se trouver.

Le jeu de la crosse a quelque ressemblance avec notre jeu de paulme; il s'agit de pousser une balle, à coups de raquette, dans un espace très-étendu, & de

la faire parvenir à un but, sans qu'elle tombe par terre, ni qu'on la touche avec la main; dans l'un & l'autre cas, on perd la partie. Les sauvages savent prendre si adroitement la balle avec leur crosse, que ces parties durent quelquefois plusieurs jours.

Je placerois, Madame, parmi les divertissemens des sauvages, la chasse & la pêche, si les travaux dont elles sont accompagnées, n'en faisoient leur plus pénible occupation. Je vous ai parlé autrefois de la chasse du castor; je vais vous entretenir de celle de l'ours. Elle tient un des premiers rangs parmi les sauvages du Canada; & chez les nations qui n'ont point embrassé le christianisme, elle est encore accompagnée, précédée & suivie de pratiques superstitieuses. C'est toujours un chef de guerre qui en regle le tems, & se charge d'avertir ceux qui doivent en être. Il indique ensuite un jeune de huit jours, pendant lesquels on observe l'abstinence la plus rigoureuse. L'extrême foiblesse qu'elle leur cause, ne les empêche pas de chanter tant que le jour dure; quelques-uns même se coupent la chair en plusieurs endroits du corps,

pour obtenir des génies la connoissance des lieux, où les ours se trouveront cette année en plus grand nombre. Ils ne les implorent pas pour venir à bout de ces animaux ; il leur suffit de sçavoir où il y en aura. Ce sont leurs rêves qui les déterminent ; & ils augurent toujours bien de leur prise, quand ils croient avoir vu en songe beaucoup d'ours dans le même canton. Ils adressent aussi leurs vœux aux mânes des bêtes qu'ils ont tuées dans les chasses précédentes ; & comme ils ne sont occupés que de cette pensée, il est naturel que pendant leur sommeil, ils rêvent souvent à ce qui fait l'objet continuel de leurs desirs.

Après le jeûne & le choix du lieu, il se fait un grand festin, pour ceux qui veulent être de l'expédition. Mais personne ne doit se présenter, sans avoir pris le bain, qui consiste à se jetter dans une riviere, quelque tems qu'il fasse, à moins qu'elle ne soit glacée. Ici, comme dans tous les repas de cérémonie, celui qui en fait les honneurs, ne touche à rien, & ne s'occupe, pendant que les autres mangent, qu'à vanter les succès de ses anciennes chasses. On part

immédiatement au ſortir de table, en équipage de guerre, & parmi les acclamations de toute la bourgade. Le voyage ſe fait en hiver; rien n'arrête un ſauvage: buiſſons, foſſés, ravines, étangs & rivieres, il n'eſt point d'obſtacle qui l'empêche d'avancer par la ligne la plus droite, point d'animaux qu'il n'égale à la courſe, point de frimats qu'il ne brave avec audace. Les ours ſont alors cachés dans des creux d'arbres; ou, s'il s'en trouve d'abbatus, ils ſe font de leurs racines, une taniere dont ils bouchent l'entrée avec des branches de ſapin. Si ces ſecours leur manquent, ils creuſent eux-mêmes un grand trou en terre, & ont ſoin, quand ils y ſont entrés, d'en bien fermer l'ouverture. Ils ſe cantonnent tellement au fond de leur caverne, qu'il faut être fort près d'eux, pour les découvrir. Lorſqu'une fois ils ont choiſi une retraite, ils ne la quittent point pendant tout l'hiver; il n'eſt donc queſtion d'abord, que de reconnoître les lieux où ils ſe tiennent. Auſſi-tôt que les chaſſeurs s'en ſont aſſurés, ils forment autour, un cercle d'une grandeur proportionnée à leur nombre; & s'avançant

toujours en se resserrant, ils les trouvent tapis dans leurs trous, & les tuent avec assez de facilité. Les ours de ce pays ne sont dangereux, que lorsqu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ils ont reçu quelque blessure. Rarement ils attaquent; ils fuient même à la vue d'un homme; & celle d'un chien suffit pour les effrayer & les éloigner.

Dès que l'ours est tué, le chasseur lui met entre les dents le tuyau de sa pipe; & soufflant par l'autre extrêmité, il lui remplit la gueule & le gosier de fumée. Il conjure l'esprit de cet animal, de ne pas s'offenser de sa mort. » N'ayes point de mauvaise pensée » contre nous, lui dit-il, parce que » nous t'avons tué. Tu vois que nous, » nos femmes & nos enfans souffrons » de la faim; ils t'aiment; ils veulent te » faire entrer dans leur corps. Ne t'est-» il pas glorieux d'être mangé par des » femmes & des enfans de guerriers? » Comme l'esprit ne fait aucune réponse, le sauvage, pour sçavoir si sa priere est exaucée, coupe le filet qui est sous la langue de l'ours, & le garde jusqu'à la fin de la chasse. De retour dans le village, on allume un grand feu; &

toute la troupe y jette ces filets avec beaucoup de cérémonies. S'ils y pétillent, & se retirent, comme naturellement cela doit arriver, on juge que les esprits sont appaisés. Dans le cas contraire, on les croiroit mécontens; & l'on craindroit que, l'année d'après, la chasse ne fût malheureuse, si l'on ne prenoit soin de les reconcilier par des invocations & des présens.

L'accueil qu'on fait aux chasseurs, les louanges qu'on leur donne, quand le gibier est abondant, feroient juger qu'ils reviennent victorieux d'une longue guerre. Tout le village retentit de chants d'allégresse; & le refrain est toujours, que pour tuer des ours, il faut être un homme. Ces applaudissemens sont suivis d'un de ces festins où tout se mange; & pour premier plat, on présente le plus grand ours de la chasse. Il est servi tout entier; & l'on croiroit irriter les esprits, s'il en restoit la moindre chose. Tout se dévore, jusqu'à la peau & les intestins. Le bouillon même de la chaudiere, ou plutôt la graisse fondue, les os, les nerfs, tout doit disparoître; aussi la plupart des convives en sont-ils fort

incommodés ; & il y en a même qui en meurent. Quoique le principal objet de cette chasse soit la peau de l'ours, vous voyez, Madame, que la chair en est aussi fort recherchée. Les sauvages la mangent pendant l'expédition, & en rapportent encore assez, pour traiter leurs amis, & nourrir leur famille.

La chasse ne passe pas ici pour un exercice moins noble que la guerre ; & l'alliance d'un bon chasseur est même au-dessus de celle d'un soldat, par l'utilité qu'elle procure. Pour se faire de la réputation en ce genre, il faut avoir tué au moins douze bêtes fauves en un jour. On mène avec soi beaucoup de chiens qui sont élevés à cet exercice. Ils paroissent tous de la même espece, ont les oreilles droites, & le museau allongé comme les loups. On vante leur attachement pour leurs maîtres, qui les nourrissent néanmoins assez mal, & jamais ne les caressent.

Je vous ai déja parlé de la chasse du caribou. Il en est une autre qui n'occupe pas moins les sauvages. C'est celle de l'orignal, dont la chair est d'un goût excellent, & la

peau forte, douce & moelleuse. Elle se passe en chamois; & l'on en fait des buffles d'autant plus estimés, qu'ils sont très-légers. L'animal est de la grosseur d'un cheval, a la croupe large, la queue extrêmement petite, le jaret élevé, les jambes & les pieds d'un cerf. Un long poil lui couvre le cou & le garrot. Il ne se foule point; & ne perd jamais une sorte d'élasticité qui l'oblige toujours de se redresser. On en fait des matelas & des selles de chevaux. La tête de l'orignal a plus de deux pieds de longueur; & sa maniere de l'étendre en avant, lui donne mauvaise grace. Son muffle est gros, & rabattu par le haut. Ses nasaux sont si grands, qu'on y fourreroit la moitié du bras; & son bois, plus large que celui du cerf, est presque aussi long. Il est plat comme celui du daim, & se renouvelle tous les ans. On croit que cet animal est le même que l'élan, dont je vous ai parlé dans ma lettre sur la Norwege; il est seulement un peu plus gros. Il aime les pays froids, broute l'herbe en été; & l'hiver il ronge l'écorce.

Quand les neiges sont hautes, les

orignaux s'assemblent en troupe sous les arbres, pour se mettre à couvert du mauvais tems, & y demeurent tant qu'ils y trouvent à manger. Il est alors aisé de les poursuivre, sur-tout lorsqne le soleil commence à fondre la neige. La gelée de la nuit y forme une croute; ils la cassent avec le pied, y enfoncent la jambe, & se l'écorchent en voulant la retirer. On les atteint alors sans beaucoup de peine : mais dans les autres saisons, on les approche difficilement; & la moindre blessure les met en fureur. L'animal revient brusquement sur le chasseur, & le foule aux pieds. Le moyen de l'éviter, est de lui jetter son habit, contre lequel il décharge sa colere, tandis que derriere un arbre, on prend ses mesures pour l'achever.

Les nations septentrionales du Canada font cette chasse sans rien risquer. On se divise en deux bandes : l'une s'embarque dans des canots qui se tiennent à quelque distance les uns des autres, & forment un demi-cercle, dont les deux bouts touchent le rivage. L'autre, qui est restée à terre, embrasse un grand terrein, qui répond à ce demi-cercle; on lâche les chiens pour faire le-

ver les orignaux renfermés dans cet espace ; & les poussant toujours en avant, on les oblige de se jetter dans la riviere, où l'on tire sur eux de tous les canots : il est rare qu'il en échappe un seul. Une autre méthode très-commune, est de les prendre avec des lacets. On enferme une grande partie de forêt d'une enceinte de pieux entrélacés de branches d'arbres ; & l'on n'y laisse qu'une ouverture assez étroite, où l'on tend des filets. Les bêtes y passent, & se prennent, ou par le cou, ou par les cornes. Elles font des efforts pour se débarrasser ; & quelquefois elles emportent ou brisent les lacets. Quelquefois aussi elles s'étranglent, en donnant aux chasseurs le tems de les tuer à leur aise.

L'orignal à d'autres ennemis que les sauvages, & qui ne lui font pas une guerre moins cruelle. Le plus terrible de tous est le carcajou, espece de chat, dont la queue est extrêmement longue. Dès qu'il peut joindre sa proye, il saute dessus, s'attache à son col, qu'il entourre de cette queue, & lui coupe la veine jugulaire. L'orignal n'a qu'un moyen de sauver sa vie ; c'est de

de ſe jetter à l'eau ; ſon ennemi qui la craint, lâche priſe ſur le champ ; mais ſi l'eau eſt trop loin, il eſt mort avant que d'y arriver. On aſſure que l'animal chaſſeur ſe fait eſcorter par des renards qu'il envoie à la découverte. Dès qu'ils ont trouvé un orignal, deux d'entre eux ſe rangent à ſes côtés ; un troiſieme ſe place derriere lui ; & tous trois manœuvrent ſi bien, en harcelant la bête, qu'ils l'obligent d'aller où ils ont laiſſé le carcajou, avec lequel ils s'accommodent enſuite pour le partage du gibier.

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce 3 avril 1749.



LETTRE CIV.

SUITE DU CANADA.

JE ne quitte point encore les Hurons : les affaires du dehors, les occupations du dedans, sont des articles Madame, qu'il ne faut pas oublier. Pendant la guerre, celui des deux partis à qui elle devient funeste, profite de toutes les ouvertures pour lier une négociation de paix. Si les esprits sont encore trop aigris, il emploie la médiation de quelque nation neutre ; & quand tout est bien disposé, il envoie ses ambassadeurs faire ses propositions, que le vainqueur reçoit avec avidité, pour peu qu'il y voye son avantage. Il ne s'agit pas, entre eux, de conquérir des pays, ni d'étendre leur domination. Plusieurs même ne connoissent point de domaine proprement dit ; & les autres ne trouvent pas mauvais qu'on vienne s'établir sur leurs terres, pourvu qu'on n'entreprenne point de les inquiéter. Il n'est donc question, dans la

plupart de leurs traités, que de se faire des alliés contre des ennemis puissans, ou de suspendre les hostilités; car les guerres sont presque éternelles parmi les sauvages, quand elles se font de nation à nation; & il ne faut presque pas compter sur une paix durable, tant qu'un des deux peuples peut donner de la jalousie à l'autre. Avant que d'entrer en négociation, le principal soin est de ne point paroître faire les premieres démarches, ou du moins de persuader aux ennemis, que la crainte & la nécessité, n'y ont aucune part. Un négociateur ne rabat rien de sa fierté, dans le plus fâcheux état des affaires de sa nation; & souvent il a l'adresse de prouver aux vainqueurs, que leur intérêt doit les engager à faire finir les hostilités. Le conseil choisit toujours, pour remplir le caractere d'ambassadeur, ceux en qui l'on connoît le plus de talent & de capacité; & après avoir reçu leurs instructions, mûrement réfléchies dans l'assemblée des anciens, ils se mettent en marche avec des présens, & un certain nombre de jeunes gens pour former leur cortege.

Avant que d'arriver, le chef de la

négociation se fait précéder & annoncer par quelqu'un de sa troupe, afin qu'on se dispose à le recevoir. Il s'arrête à une demie lieue du village, & envoie de rechef avertir de sa venue. On tient alors conseil dans la bourgade; & l'on député vers lui, pour le complimenter. L'ancien de ces députés vient s'asseoir auprès des ambassadeurs, allume sa pipe, les félicite sur leur arrivée, les remercie d'avoir entrepris un voyage si pénible: après d'autres discours semblables, il se retire avec tout son monde; & les ambassadeurs font leur entrée sans magnificence. Ils trouvent leur cabane préparée, & la chaudiere haute. Le festin se fait aux dépens du fisc; personne n'y touche, que les nouveaux venus. Pendant tout leur séjour, ils sont défrayés par le public. Ils prennent d'abord quelques jours de repos, demandent ensuite à être admis au conseil, présentent leurs colliers, & font leurs propositions, sur lesquelles on délibere avec beaucoup de matûrité. Si elles sont de nature à devoir être acceptées, on renvoie les ambassadeurs avec une réponse favorable, & des présens. Mais malheur à eux, si le sen-

timent de continuer la guerre prévaut dans le conseil; on ne respecte plus ni leur caractere, ni le droit des gens; & quelquefois on leur casse la tête sur la natte même, où ils ont peroré; le plus souvent, pour ne pas violer l'hospitalité, on les congédie honorablement; mais on va les assassiner sur le grand chemin, à quelques lieues du village. Ce n'est point l'usage de brûler les ambassadeurs, ni de les traiter en esclaves : cependant le missionnaire m'a dit que les Iroquois avoient poussé jusques là leur barbarie, à l'égard de quelques François qu'un gouverneur du Canada leur avoit envoyés en ambassade. Si j'en crois ce même jésuite, les sauvages sont exercés dans le manege de la politique la plus fine & la plus recherchée. Ils entretiennent, dit-il, des pensionnaires chez leurs ennemis; & l'on assure que par l'effet d'une autre prudence, qui les porte à se défier des avis intéressés, ils n'en reçoivent point de ces ministres secrets, s'ils ne sont accompagnés de quelque présent.

Outre les traités de paix, d'alliances, &c, les sauvages regardent encore

le commerce comme une de leurs occupations les plus essentielles. C'est, chez eux, un pur troc, qui se fait de nation à nation, & où l'on échange des fourrures, des nattes, du tabac, des canots, contre des robes, de l'eau de vie, des ustensiles de ménage, & contre tout ce qui sert aux besoins de la vie. Les festins & les danses qui les accompagnent, lorsqu'ils vont en traite chez d'autres peuples, font de ce négoce un divertissement agréable. Ils commencent par des présens faits aux chefs ou au gros de la nation. On y répond par l'équivalent; & cette politesse est regardée, de part & d'autre, comme une espece de droit réciproque, qui se leve sur les marchandises. On trafique ensuite de particulier à particulier, ou d'une cabane à l'autre; & l'envie d'avoir une chose, regle seule le prix qu'on veut y mettre.

Quand on passe sur les terres d'une nation, où l'on ne doit pas s'arrêter, il y a des droits à payer qui ne se refusent jamais. Un homme seul arrêtera trente canots, en disant: « je barre la riviere, » parce qu'on n'a pas couvert le corps » d'un tel capitaine, » ou pour quel-

qu'autre prétexte. On ne ſçait ce que c'eſt que de réſiſter en pareil cas ; mais pour un préſent on en eſt quitte ; encore le demande-t-on avec des égards que ne connoiſſent point en France, d'autres barbares plus ſauvages qu'eux, que nous appellons des *employés*.

Quoique le commerce ne ſe faſſe ici que par échange, on y reconnoît cependant certains ſignes repréſentatifs, qui équivalent à notre monnoie. Ils tiennent également lieu de paroles, d'écriture & de contrats : c'eſt ce qu'on appelle la *porcelaine*, qui n'eſt point une terre cuite comme en Europe ; ce ſont de petits coquillages de mer, diſtingués par la diverſité de leur figure, & la variété de leurs couleurs. Ils ſont cannelés, allongés, un peu pointus, ſans oreilles, & aſſez épais. La chair du poiſſon qu'ils renferment, n'eſt pas bonne à manger ; mais le dedans eſt d'un ſi beau verni, & d'un coloris ſi brillant, que l'art ne produit rien qui en approche. Les ſauvages n'ont rien de plus précieux ; ce ſont leurs bijoux, leurs pierreries, leur or & leur argent. Il y en a de deux

ſortes ; l'une eſt blanche , & c'eſt la plus commune : on s'en ſert pour une infinité d'ouvrages, dont les hommes & les femmes ont coutume de ſe parer. L'autre, qui eſt d'un violet obſcur, eſt beaucoup plus recherchée que la premiere ; & plus elle tire ſur le noir, plus elle a de prix. On la travaille de deux manieres , en branches & en colliers. Ceux-ci ſont de larges ceintures , où les coquillages , diſpoſés par rangs , ſont aſſujettis par de petites bandelettes de cuir , dont le tiſſu eſt aſſez propre. Le tréſor public conſiſte principalement dans cette ſorte de richeſſe. Les ſauvages qui ne connoiſſent pas l'écriture, y attachent différentes ſignifications , qui expriment chacune une affaire particuliere, ou une circonſtance d'affaire que le collier doit repréſenter tant qu'il ſubſiſte. Pour éviter la confuſion que cauſeroit leur multitude, on a ſoin de les varier, & de les diſpoſer de maniere, qu'on les diſtingue au premier coup d'œil. Les anciens ont d'ailleurs la coutume de les viſiter ſouvent enſemble, & ſe chargent de reconnoître ceux qu'on leur aſſigne en particulier : par ce moyen

tout se remarque, & rien ne s'oublie. La longueur de ces colliers, leur largeur, leur couleur sont proportionnées à l'importance des affaires, à la dignité des personnes, au rang que tient une nation. Ils sont comme le sceau de tous les traités. Quelques paroles que l'on se donne, quelque engagement que l'on prenne, quelque serment que l'on fasse, si tout cela n'est confirmé par un collier, qui s'envoie de part & d'autre, l'affaire tombe, comme s'il n'en eût jamais été question. Quand ces peuples manquent de porcelaine, ils y suppléent par d'autres présens. Ce sont communément des peaux de cerf & de chevreuil, pour lesquelles les Européens qui traitent avec eux, leur donnent en échange, des merceries de peu de valeur. Le trésor public se conserve dans la cabane des chefs, & passe alternativement de l'une à l'autre. Il n'y a, pour cela, aucun tems déterminé : il ne reste dans un endroit, qu'autant que la jalousie peut l'y souffrir. Outre les branches & les colliers de porcelaine, on y porte encore des pelleteries, du bled, de la farine, des viandes fumées, & géné-

ralement tout ce qui peut ſervir pour les dépenſes communes de la bourgade. Ce ne ſont que les choſes de conſéquence, qui ſe traitent par colliers. Pour les moins importantes, on ſe ſert de branches de porcelaine, de peaux, de couvertures, &c. Quand il s'agit d'inviter une nation d'entrer dans une guerre, on joint au collier un drapeau teint de ſang.

Preſque tout le commerce des Hurons & des Iroquois ſe fait par eau, à cauſe de la grande quantité de lacs & de rivieres qui arroſent leur pays. Ayant d'un côté le fleuve de S. Laurent dans leur voiſinage, & de l'autre l'Ohio qui tombe dans le Miſſiſſipi, ils ſont à portée d'aller par-tout, au levant & au couchant, en ſuivant le cours de ces deux rivieres. Les bateaux ont diverſes formes, & ſont faits de différente matiere, ſuivant les pays. J'ai vu des canots de peau de pluſieurs eſpeces : les uns ſont pour une perſonne ſeule, & ont depuis douze juſqu'à ſeize pieds. Ils ſont plats, & de la forme d'une navette de tiſſerand. Le deſſus eſt couvert de peau comme le deſſous, & n'a qu'une ouverture au milieu, dans la-

quelle l'homme paſſe à mi-corps, pour ſe mettre ſur ſon ſéant. Il la ferme comme une bourſe, & la ſerre contre lui comme une ceinture; de maniere qu'étant lui-même couvert de peau, il ne paroît faire, avec ſon canot, qu'une ſeule piece; & pas une goutte d'eau ne peut y entrer. Il le gouverne avec un aviron double, terminé en forme de palette par les deux bouts; il nage des deux côtés, avec tant de célérité, qu'il ſemble gliſſer ſur l'eau, comme ſur une glace. Un javelot attaché avec une longue corde, lui ſert à darder le poiſſon qu'il mange crû; & comme il n'appréhende point que l'eau le domine, il entreprend, ſans crainte, les plus longs voyages, s'il croit pouvoir eſpérer que la nourriture ne lui manquera pas. Les autres canots ſont de la forme ordinaire, de différente grandeur, & peuvent porter depuis dix juſqu'à cinquante ou ſoixante perſonnes. Dans les tems calmes, on les conduit à la rame; mais lorſque le vent peut ſervir, on attache au mât des voiles de cuir. J'ai parlé ailleurs de ceux d'écorce, qui ſont le chef-d'œuvre de l'art des ſauvages. Rien n'eſt

mieux fait, ni plus admirable, que ces machines fragiles, avec lesquelles cependant on porte des poids immenses, & l'on va par-tout avec une extrême rapidité. Le fond est d'un ou de deux morceaux, auxquels on en coud d'autres avec des racines que l'on gomme en dedans, de maniere que plusieurs pieces paroissent n'en faire qu'une. Celles du fond n'ont pas plus de deux lignes d'épaisseur; mais on les fortifie, en dedans, par des clisses de bois de cédre, qui affermissent tout le corps de l'ouvrage. C'est sur de pareilles machines, que les Hurons passent des bras de mer, qu'ils naviguent sur les rivieres les plus périlleuses, & sur des lacs de quatre ou cinq cens lieues de tour. J'ai fait ainsi plusieurs voyages, sans jamais avoir couru aucun danger. Il n'est arrivé qu'une seule fois, qu'en traversant le fleuve de S. Laurent, je me trouvai tout à coup enveloppé de monceaux de glace d'une énorme grandeur. Le canot en fut crevé; & aussi-tôt les sauvages qui me conduisoient, s'écrierent: « nous sommes morts; c'en est » fait; il faut périr ». Cependant faisant un effort, ils sauterent sur une de

ces glaces flottantes. Je les imitai ; & après avoir tiré le canot, nous le portâmes jusqu'à l'extrêmité de cette glace. Là il fallut nous remettre dans le bateau, pour gagner un autre glaçon ; & c'est ainsi que sautant de l'un à l'autre, nous arrivâmes enfin au bord du fleuve, bien mouillés & transis de froid.

Ces petits bâtimens ont cela d'incommode, qu'il faut user d'une grande précaution en y entrant, & s'y tenir assez contraint, pour ne pas tourner. Pour peu d'ailleurs, qu'ils touchent les pierres ou le sable, il s'y fait des crevasses, par où l'eau entre, & gâte les marchandises. Il n'y a point de jour, où l'on ne soit obligé de boucher quelques trous avec de la gomme ; lorsqu'on descend à terre, il faut décharger le canot, & le mettre à l'abri sur le rivage, de peur que le vent ne le brise. Deux hommes le portent sur leurs épaules avec beaucoup de facilité ; les autres se chargent des fardeaux ; & l'on évite ainsi les passages difficiles ; tels que les cascades, les chûtes d'eaux, les cataractes, que leur extrême hauteur rend impratiquables dans les

fleuves de l'Amérique ſeptentrionale. Il faut même s'y prendre de loin, & quitter le lit de la riviere beaucoup au-deſſus de ſa chûte, pour ne pas courir à une perte inévitable. Mais on s'abandonne au fil de l'eau, dans les ſauts qui ont moins d'élévation. Toute l'adreſſe conſiſte à ſçavoir le prendre, à bien choiſir certains paſſages étroits entre les chaînes de rochers, & à éviter les pierres détachées dont le fleuve eſt ſemé : car il ſuffit d'en heurter une, pour que le canot ſe briſe & faſſe naufrage. Vous ne concevez pas, Madame, qu'on puiſſe ſe commettre dans des paſſages ſi dangereux, à la merci d'une ſimple écorce : cependant nos ſauvages ſont ſi habiles dans ce genre de navigation, que pluſieurs aiment mieux ſauter les cataractes, que de faire le chemin à pied. « Pour nous autres Européens, » me diſoit le miſſionnaire, cette voi- » ture a bien encore d'autres incommo- » dités. L'appréhenſion que cauſe, dans » les commencemens, ſon extrême fra- » gilité, la poſture gênante où il faut » ſe tenir, l'inaction où l'on eſt, & » qu'il eſt impoſſible d'éviter, la len- » teur de la marche, que la moindre

» pluie, ou un vent contraire peut » retarder, le peu de ſociété que l'on » trouve avec des ſauvages qui ne ſça- » vent rien, & qui ne parlent jamais, » quand ils ſont occupés, qui vous in- » fectent par leur mauvaiſe odeur, » vous rempliſſent de ſaleté & de ver- » mine, les caprices, les manieres bruſ- » ques qu'il faut eſſuyer, les avanies » auxquelles on eſt expoſé de la part » d'un homme, ou yvre, ou qu'un » accident inopiné met de mau- » vaiſe humeur; la cupidité qui naît » aiſément dans le cœur de ces bar- » bares, à la vue d'un objet capable de » les tenter : voilà, continua-t-il, ce » qu'on éprouve très-ſouvent, quand » on voyage dans cette voiture avec » eux.

» J'avoue, ajouta-t-il, qu'il eſt des » endroits & des tems, où la naviga- » tion n'eſt pas ſi déſagréable; & je me » rappelle encore avec plaiſir, celle » que je fis l'année derniere ſur » le lac Erié. Je cottoyois un pays » charmant, avec un ciel ſerein, ſur » une eau claire comme la plus vive » fontaine. Par-tout je rencontrois des

» campemens sûrs & agréables, où je
» pouvois avoir, à peu de frais, le plai-
» sir de la chasse, respirer à mon aise
» un air pur, & jouir de la vue des
» plus belles campagnes. Je me rappel-
» lois ces anciens patriarches, qui,
» n'ayant point de demeures fixes, ha-
» bitoient sous des tentes, étoient, en
» quelque façon, les maîtres de tous
» les pays qu'ils parcouroient, & pro-
» fitoient paisiblement de toutes leurs
» productions, sans avoir les embarras
» inévitables dans la possession d'un vé-
» ritable domaine. Combien de chênes
» me représentoient celui de Mambré!
» Combien de fontaines me faisoient
» souvenir de celle de Jacob! Chaque
» jour, nouvelle situation à mon choix;
» une maison propre & commode,
» dressée, & meublée du nécessaire en
» moins d'un quart-d'heure, jonchée de
» fleurs toujours fraîches, sur un beau
» tapis toujours verd; de toutes parts,
» des beautés simples & naturelles, que
» l'art n'a point altérées, & qu'il ne
» sçauroit imiter. Si ces agrémens souf-
» froient quelque interruption, ou par
» le mauvais tems, ou par quelque ac-

» cident imprévu, ils n'en avoient que
» plus de vivacité, quand ils revenoient
» à paroître.

» J'accompagnois, dans ce voyage,
» deux officiers François, que le com-
» mandant de Montréal envoyoit chez
» les Hurons, pour leur communi-
» quer des ordres qu'il venoit de rece-
» voir du gouverneur général du Ca-
» nada. Dès le lendemain de notre ar-
» rivée, ils assemblerent les chefs de
» trois villages, qui les écouterent tran-
» quillement sans les interrompre; &
» quand ils eurent fini, les Hurons se
» retirerent pour délibérer; car leur
» coutume est de ne jamais répondre
» sur le champ, lorsqu'il s'agit d'affaire
» de quelque importance. Deux jours
» après, ils se rassemblerent en plus
» grand nombre; & pour vous donner
» une idée de ce conseil, représentez-
» vous une trentaine de sauvages pres-
» que nuds, les cheveux accommodés
» en autant de manieres différentes,
» plus ridicules les unes que les autres,
» quelques-uns avec un chapeau bordé,
» tous la pipe à la bouche, & dans la
» contenance de gens qui ne pensent à
» rien. C'est beaucoup s'ils laissent

» échapper un mot en un quart-d'heure.

» Il s'agiſſoit ici de deux points que le » gouverneur avoit fort à cœur. Le » premier étoit de faire trouver bon » aux trois villages, qu'on ne leur ven- » dît plus d'eau-de-vie, dont le conſeil » de la marine avoit abſolument défendu » la traite. Le ſecond, de les engager » à s'unir contre d'autres Indiens qui » commettoient toutes ſortes de bri- » gandages & de violences dans le » pays. L'orateur Huron prit la parole; » ſon air, le ſon de ſa voix & ſon ac- » tion, quoiqu'elle ne fût accompagnée » d'aucun geſte, avoient quelque choſe » de noble & d'impoſant. Il ne fit point » d'exorde, & alla droit au fait. Il parla » long-tems & poſément, s'arrêtant à » chaque article, pour donner moyen à » l'interprête, d'expliquer dans notre » langue, ce qu'il venoit de dire dans » la ſienne. La concluſion fut, que les » François étoient les maîtres de ne » plus vendre d'eau-de-vie aux Hurons; » qu'ils auroient même très-bien fait, » de ne leur en avoir jamais vendu; & » l'on ne peut rien imaginer de plus « fort, que ce qu'il dit contre les » déſordres qu'a cauſés cette boiſſon

» parmi eux. Mais il ajouta qu'ils y » étoient tellement accoutumés, qu'ils » ne pouvoient plus s'en paſſer ; d'où » il nous fut aiſé de juger, qu'au dé- » faut des François, les Anglois ſçau- » roient bien y pourvoir. Quant au » ſecond article, qui faiſoit le ſujet de » la députation, il déclara qu'on ne » pouvoit rien réſoudre que dans un » conſeil général, qui, ſans doute, » conviendroit de la néceſſité de cette » guerre ».

Mais je reviens à mon ſujet, dont cette digreſſion m'avoit écarté. Les ſauvages ont quelque connoiſſance de l'aſtronomie qui leur ſert à régler leur tems, à diriger leurs courſes. Ils déſignent les ſaiſons & les mois par les ſemences, les différens degrés de la hauteur des grains, & les récoltes. Ils ne ſçavent ce que c'eſt que la diſtribution des ſemaines ni des jours en heures réglées : ils n'ont guère que quatre points fixes : le lever du ſoleil, le midi, le coucher & le milieu de la nuit ; mais ils ſuppléent au défaut des horloges, par une attention ſi exacte, qu'à toutes les heures du jour, ils marquent du doigt, le point où doit être le ſoleil.

Les Hurons ne tirent pas leur feu des veines d'un caillou, mais en frottant deux bois l'un contre l'autre. Dès qu'ils sont allumés, ils les mettent dans de l'écorce de cedre pulvérisée, & soufflent doucement, jusqu'à ce qu'elle soit enflammée.

Si ces peuples sont peu curieux de se procurer les commodités de la vie, dans le lieu de leur résidence, que doit-on penser de leurs campemens dans leurs voyages? Le missionnaire qui les a suivis dans une chasse pendant l'hiver, nous en donne cette description. « Le » lieu qu'ils choisissent est rude & in» culte; il faut marcher long-tems pour » y arriver, & porter sur le dos, tout » ce dont on peut avoir besoin pendant » cinq ou six mois. Si l'on n'avoit pas » la précaution de se fournir d'écorce » d'arbre, on ne trouveroit pas de » quoi se mettre à couvert de la pluie » & de la neige, durant la route. En » arrivant au terme du voyage, tout » le monde travaille; & je n'étois pas » plus épargné que les autres. On ne » me donnoit pas même de cabane » séparée; & je me logeois dans la pre» miere où l'on vouloit bien me rece-

» voir. Ces cabanes ſont, à peu près, de
» la figure de nos glacieres, rondes &
» terminées en cône, & n'ont point
» d'autres ſoutiens, que des perches
» plantées dans la neige, attachées en-
» ſemble par les extrêmités, & cou-
» vertes d'écorces aſſez mal jointes :
» auſſi le vent y entre-t-il de toutes
» parts. Leur conſtruction demande à
» peine une heure de tems. Des bran-
» ches de ſapin y tiennent lieu de nattes;
» & l'on n'y a point d'autres lits. Les
» neiges qui s'accumulent à l'entour,
» forment une eſpece de parapet, à l'a-
» bri du quel on dort aſſez tranquille-
» ment, quand il n'y a point trop de fu-
» mée ; car, pour l'ordinaire, elle rem-
» plit tellement le haut de la cabane,
» qu'on ne peut ſe tenir debout, ſans
» avoir la tête dans une eſpece de tour-
» billon. Les ſauvages habitués dès l'en-
» fance à être aſſis ou couchés à terre,
» n'en reçoivent aucune incommodité :
» cette attitude pour moi étoit un ſup-
» plice cruel. Souvent on ne diſtingue
» rien à deux pas de ſoi; & l'on perd les
» yeux à force de pleurer. Il y a des
» tems, où, pour reſpirer, on eſt obligé
» de ſe tenir couché, ſur le ventre, la

» bouche collée contre terre ; car il ne » faut pas ſonger à ſortir : le froid » qu'il fait, vous couperoit le viſage.

» A ces cruelles incommodités s'en » joignoit une autre, que je trouvois » encore plus inſupportable : c'eſt la » perſécution des chiens. Les ſauvages » en ont toujours un grand nombre » qui les ſuivent par-tout, & leur ſont » extrêmement attachés ; peu careſſans, » parce qu'on ne les careſſe point, mais » hardis, & habiles chaſſeurs. On s'oc- » cupe peu de leur nourriture ; ils vi- » vent de ce qu'ils peuvent attraper. Auſ- » ſi ſont-ils tous fort maigres, & ſi dé- » pourvus de poil, que leur nudité les » rend extrêmement ſenſibles au froid. » Pour s'en garantir, lorſqu'ils ne peu- » vent approcher du feu, ils ſe cou- » chent ſur les premiers lits qu'ils ren- » contrent ; & ſouvent on ſe réveille » pendant la nuit, preſque étouffé par » une troupe de ces animaux. On s'ef- » force en vain de les chaſſer ; ils re- » viennent auſſi-tôt. Leur importunité » recommence au jour ; ils ne voient » paroître aucun mets, dont ils ne » prétendent avoir leur part. Figurez- » vous un pauvre miſſionnaire, couché

» auprès du feu, luttant contre la fumée
» qui lui permet à peine de dire ſon bre-
» viaire, & expoſé aux inſultes d'une
» multitude de chiens qui paſſent &
» repaſſent devant lui, en courant après
» un morceau de viande qu'ils ont ap-
» perçu. Si on lui donne à manger, ils
» ont plutôt mis leur gueule dans le
» plat, qu'il n'y a porté la main; &
» tandis qu'il eſt occupé à défendre ſa
» portion contre ceux qui l'attaquent
» de front, il en vient un autre par der-
» riere, qui lui en enleve la moitié, ou
» la fait tomber dans les cendres.

» La faim eſt un autre mal, plus
» grand encore que ceux dont je viens
» de parler. On a compté ſur la chaſſe;
» & elle ne réuſſit pas toujours. Les pro-
» viſions s'épuiſent; & quoique les ſau-
» vages ſçachent ſupporter l'abſtinence,
» ils ſe trouvent réduits à une ſi grande
» diſette, qu'ils y ſuccombent. Je fus
» obligé, dans cet hivernement, de
» manger des peaux d'anguilles & d'é-
» lan, dont j'avois raccommodé mon
» habit. Il fallut me nourrir enſuite de
» jeunes branches, & de la plus tendre
» écorce des arbres. Ma ſanté n'en ſouf-

» frit point; mais la même épreuve en
» incommoda beaucoup d'autres.

» En été, les cousins, & une quantité prodigieuse d'autres moucherons, » excitent une persécution encore » plus vive, que celle de la fumée, » pendant l'hiver. On est obligé de » chasser une de ces incommodités » par l'autre, & d'appeller la fumée » même à son secours, contre les piqûres de ces insectes. C'est le seul remede qu'on puisse employer; le seul » qui les empêche de vous mettre le » corps tout en feu. Ajoutez à cela les » marches souvent forcées, & toujours » très-rudes, qu'il faut faire à la suite de » ces barbares; tantôt dans l'eau jusqu'à la ceinture, & tantôt dans la » fange jusqu'aux genoux; dans les bois, » au travers des ronces & des épines, » avec danger d'en être aveuglé; dans » les campagnes, où rien ne garantit » d'un soleil aussi ardent en été, que » le vent est piquant pendant l'hiver.

» Mais si nous eûmes beaucoup à » souffrir dans les commencemens de » notre chasse, nous en fûmes amplement dédommagés par le succès. » Nous remportâmes autant de peaux

de

» de bœufs ſauvages, que nos traîneaux » furent capables d'en contenir. Ces » animaux ſont plus grands que les » bœufs d'Europe, ont les cornes baſſes, » noires & courtes, deux touffes de crin, » l'une ſur le muſeau, l'autre ſur la tête, » qui leur tombe ſur les yeux, & leur » donne un air terrible. Ils ont ſur » le dos une boſſe qui commence vers » les hanches, & va, en augmentant, » juſques ſur les épaules. Elle eſt cou- » verte d'un poil fort long, tirant ſur » le roux, & le reſte du corps d'une » laine noire, fort eſtimée. Ils ont le » poitrail large, la croupe fine, la queue » courte, la tête groſſe, le cou étroit. » La vue d'un homme les met en fuite ; » & il ne faut qu'un chien, pour donner » la chaſſe à un troupeau entier. Leur » odorat eſt ſi fin, que pour s'approcher » d'eux à la portée du fuſil, on eſt obligé » de prendre le deſſous du vent. Un bœuf » qui ſe ſent bleſſé, devient furieux, & » ſe précipite ſur les chaſſeurs. Sa chair » eſt de fort bon goût, mais ſi dure, » qu'on la mange difficilement. Celle de » la femelle eſt plus tendre ; & , hors » les cas de néceſſité, c'eſt la ſeule » dont les ſauvages ſe nourriſſent.

» Quant à la peau, on n'en connoît
» guères de meilleure. Elle se passe ai-
» sément ; & quoique très-forte, elle
» devient aussi souple, aussi moëlleuse
» que celle de chamois. Les Indiens en
» font des boucliers qui sont très-lé-
» gers, & que les balles ne percent
» pas aisément.

» Quand nous commençâmes la
» chasse de ces animaux, les sauvages se
» rangerent sur quatre lignes qui for-
» moient un grand quarré ; & mirent le
» feu, devant eux, aux herbes qui
» étoient seches alors, & fort hautes.
» A mesure que la flamme gagnoit, ils
» avançoient en se resserrant. Les bœufs
» que le feu épouvante, fuyoient tou-
» jours, & se trouverent à la fin si
» près les uns des autres, qu'on
» les tua jusqu'au dernier. Un corps de
» chasseurs ne revient jamais, sans en
» avoir abattu trois ou quatre cens ;
» mais dans la crainte de se rencon-
» trer & de se nuire, les différentes
» troupes conviennent de leur marche.
» Il y a des peines établies contre ceux
» qui violent ce réglement, ou qui,
» s'écartant de leur poste, donnent aux
» bêtes le moyen de s'échapper. On dé-

» pouille les coupables ; on leur ôte
» leurs armes ; on renverse leurs ca-
» banes ; & les chefs même y sont sou-
» mis comme les simples particuliers.
» Quiconque entreprendroit de les y
» soustraire, s'exposeroit à susciter une
» guerre qui ne finiroit pas si-tôt.

» Les autres animaux dont les sauva-
» ges aiment la chasse, soit pour avoir
» leurs peaux, qui sont recherchées dans
» le commerce, soit pour se nourrir de
» leur chair, se prennent sur la neige,
» avec des trappes & des lacets. Tels
» sont les chevreuils, les chats-cer-
» viers, les fouines, les écureuils, les
» porcs-épics, les hermines, les lie-
» vres, les lapins, & tout ce qu'on
» appelle la menue pelleterie. Le che-
» vreuil, dont l'espece est très-com-
» mune au Canada, ne differe point de
» ceux d'Europe ; mais on a observé
» que dans sa jeunesse, il a le poil
» rayé de différentes couleurs ; qu'en-
» suite ce poil tombe, & est remplacé
» par un autre de la couleur ordinaire.
» Cet animal n'est point farouche,
» s'apprivoise aisément, & paroît na-
» turellement ami de l'homme. Une
» femelle, devenue familiere, ne se

» retire dans les bois, que lorſqu'elle » eſt en chaleur; & dès qu'elle a quitté » le mâle, elle ſe rend au logis de ſon » maître. Quand le tems eſt venu de » mettre bas, elle retourne dans la fo- » rêt, y demeure quelques jours avec » ſes petits, les y laiſſe, revient au » village, & les viſite régulierement. » Si on juge à propos de la ſuivre pour » prendre ſes nourriſſons, elle continue » d'en avoir ſoin dans la cabane. Je ſuis » étonné que nos François n'en aient » pas des troupeaux entiers dans leurs » habitations.

» Les chats-cerviers ſont eux-mêmes » de vrais chaſſeurs, qui ne vivent que » des animaux qu'ils peuvent attraper, » & qu'ils pourſuivent juſqu'à la cime » des plus hauts arbres. Leur chair eſt » blanche, & bonne à manger. Leur poil » & leur peau ſont une des plus belles » fourrures du pays. On eſtime encore » plus celles de certains renards noirs » des montagnes du nord; mais elles » ſont fort rares, à cauſe de la diffi- » culté de les avoir. Ces renards don- » nent la chaſſe aux oiſeaux de ri- » viere d'une maniere aſſez ingénieuſe. » Ils s'avancent un peu dans l'eau, puis

» ſe retirent, & font cent cabrioles ſur » le rivage. Les canards, les outardes & » d'autres animaux aquatiques, que ce » jeu amuſe & divertit, s'approchent » d'eux ; & quand l'ennemi les voit à » ſa portée, il ſe tient d'abord fort » tranquille, pour ne pas les effarou- » cher : il remue ſeulement la queue » pour les attirer de plus près ; & ils » ont l'imbécillité de donner dans le » piege, juſqu'à becqueter cette queue. » Alors le renard ſaute ſur ſa proie, » & la manque rarement. On a dreſſé » des chiens au même manége ; & ces » mêmes chiens font une guerre cruelle » aux renards ».

Les travaux des champs, la conſtruction & le tranſport des cabanes, la préparation des vêtemens & de la nourriture ſont les principales occupations des ſauvages qui vivent ſédentaires dans les bourgades. Ils choiſiſſent aſſez bien la ſituation de leurs villages ; ils les placent, pour l'ordinaire, au milieu des terres, ſur une petite éminence qui leur donne vue ſur la campagne, & au bord de quelque ruiſſeau qui y faſſe comme un foſſé naturel. Ils ménagent au centre,

une place aſſez grande pour y tenir des aſſemblées. Les habitations les plus expoſées à l'ennemi, ſont fortifiées d'une haute paliſſade, composée d'un triple rang de pieux entrelacés & doublés de fortes écorces. On y pratique de petits retranchemens ou eſpeces de redoutes, qu'on remplit de pierres pour ſe défendre de l'eſcalade, & d'eau pour éteindre le feu. On n'entre dans le village, & l'on n'en ſort que par une ſeule porte; & il y a toujours un grand eſpace entre les maiſons & la paliſſade.

Ces maiſons ou cabanes ne paſſent guères le nombre de cent. Chacune contient depuis trois juſqu'à ſept feux; & la plupart ſervent à pluſieurs ménages. Elles ſont fort ſerrées les unes contre les autres; ce qui les expoſe continuellement à être brûlées. Les rues ſont peu alignées, parce que chacun eſt maître de bâtir où il veut, & comme il lui plaît. Il ne faut y chercher, ni art, ni commodité, ni magnificence; c'eſt l'image parfaite de la pauvreté des hommes dans l'enfance du monde. De grands pieux revêtus d'écorce en font la matiere principale. Ces écorces ſe préparent de longue

main. On les enleve des arbres lorſqu'ils ſont en ſeve ; & après leur avoir ôté leur ſuperficie extérieure, parce qu'elle eſt trop raboteuſe, on les preſſe les unes ſur les autres, pour qu'elles ne prennent point un mauvais pli ; & on les laiſſe ſécher. On apprête également les perches & les bois néceſſaires à la conſtruction de l'édifice ; & quand le tems eſt venu de les mettre en œuvre, on invite la jeuneſſe du village ; on l'encourage par des feſtins; & en moins de deux jours, l'ouvrage eſt fini, moins par la diligence, que par la multitude des travailleurs. C'eſt aux particuliers qui y prennent intérêt, à y pratiquer intérieurement les commodités convenables.

La place du milieu eſt toujours celle du foyer ; & le long des feux, de chaque côté, regne une eſtrade qui leur ſert de lit pour ſe coucher, & de sieges pour s'aſſeoir. Elle a aſſez d'élévation pour garantir de l'humidité, & pas trop néanmoins, pour y être incommodé de la fumée, toujours inſupportable quand on s'y tient debout, ou qu'on eſt un peu élevé. Ils y étendent des nattes de jonc, & des fourrures,

& y couchent avec la même couverture qui leur a ſervi de robe pendant le jour. Ils ont ignoré long-tems l'uſage des oreillers; mais depuis qu'ils fréquentent les Européens, ils en font d'un morceau de bois & d'une natte roulée, ou de cuir rambouré de poil de cerf ou d'orignal. Les écorces qui forment le deſſus de l'eſtrade, & font le ciel du lit, tiennent lieu d'armoire & de garde-manger. Ils y expoſent, aux yeux de tout le monde, les uſtenſiles du ménage. Dans l'intervalle d'une eſtrade à l'autre, ſont placées de grandes caiſſes, qui contiennent le bled d'inde lorſqu'il eſt égrené. La malpropreté des cabanes, & l'infection qui en eſt une ſuite néceſſaire, ſeroient, pour tout autre qu'un ſauvage, un véritable ſupplice. Figurez-vous, Madame, juſqu'où l'une & l'autre doivent aller parmi des gens qui ne changent de hardes que quand les leurs tombent par lambeaux, & qui n'ont nul ſoin de les nettoyer. Ils ſe baignent à la vérité tous les jours pendant l'été; mais ils ſe frottent auſſitôt d'huile ou de graiſſe d'une odeur forte. L'hiver ils demeurent dans leur craſſe; & en tout tems, on ne

peut entrer chez eux, qu'on ne ſoit empeſté.

Il y a une porte à chaque extrêmité de la cabane ; mais on y voit peu de ſerrures. Autrefois, rien ne fermoit chez les ſauvages : quand ils alloient en campagne, ils ſe contentoient d'arrêter leurs portes avec des traverſes de bois, pour les défendre contre les chiens du village. Ils vivoient alors ſans défiance les uns des autres ; les plus ſoupçonneux portoient leurs meubles chez leurs amis, ou les enterroient dans des trous couverts de leurs nattes. Quelques-uns ont maintenant des coffres ; mais le voiſinage des Européens leur apprend que ce qu'ils ont enfermé avec le plus de ſoin, n'eſt pas toujours en ſûreté.

Comme ces peuples ne fument point leurs terres, & ne les laiſſent pas même repoſer, elles s'épuiſent bientôt ; ce qui les met dans la néceſſité de faire d'autres champs dans des terreins neufs, & de tranſporter ailleurs leurs habitations. Une autre raiſon qui les y oblige, eſt le défaut de bois de chauffage, dont les femmes ſe chargent de faire la proviſion. Plus un village reſte

dans le même lieu, plus le bois s'éloigne ; & après un certain nombre d'années, elles ne peuvent plus tenir à ce travail. Il faut donc chercher un autre emplacement ; & ce sont les hommes que ce soin regarde particulierement. Il vont dans les forêts former de nouveaux champs, en coupant les arbres dont on a besoin pour se chauffer, & qui étant aux portes de leurs cabanes, leur épargnent la peine d'un long transport.

Quoique les Européens leurs aient appris l'usage du fer pour abattre le bois, le fendre & le scier, la plupart néanmoins s'en tenant à l'ancienne méthode, cernent l'arbre, le dépouillent de son écorce, le laissent sécher & le minent peu à peu au bas du tronc, en y appliquant de petits tisons qu'ils ont soin d'entretenir & de rapprocher. Ils ont aussi des haches de pierre, faites d'une espece de caillou fort dur, & qui demandent beaucoup de préparation, pour les mettre en état de servir. Ils les aiguisent ou les frottent sur un grès, & leur donnent, à force de tems & de travail, la figure d'une hache ordinaire. La vie d'un homme suffit à peine pour l'ache-

ver; auſſi un pareil meuble, fût-il encore brute & imparfait, eſt un précieux héritage pour toute une famille. La pierre finie, c'eſt un autre embarras pour l'emmancher. Ils choſiſſent un jeune arbre, en coupent la tête, & comme s'ils vouloient le greffer, ils font une entaillure, dans laquelle ils inſerent une partie de la pierre. Au bout de quelque tems, l'arbre, en ſe refermant, tient la hache ſi ſerrée, qu'elle ne peut plus ſortir. Alors ils coupent l'arbre de la longueur dont ils veulent avoir le manche.

Les femmes Huronnes, comme celles des Iroquois, ſe ſont réſervé les travaux de la campagne. Le grain qu'elles ſement eſt le maïs, autrement dit, le bled d'inde ou de turquie. Il fait la nourriture principale de toutes les nations ſédentaires, d'un bout à l'autre de l'Amérique. Dès que les neiges ſont fondues, elles commencent leur labour. La premiere façon qu'elles donnent aux champs, c'eſt de ramaſſer le chaume, & de le brûler; elles remuent enſuite la terre, pour la diſpoſer à recevoir le grain qu'on doit y jetter. Elles ne ſe ſervent ni de la charrue, ni

de quantité d'autres inſtrumens de labourage, dont l'uſage ne leur eſt ni néceſſaire ni connu. Il leur ſuffit d'un morceau de bois recourbé, avec lequel elles ſoulevent la terre, & la remuent légérement. Elles la diſpoſent en petites mottes rondes, de trois pieds de diametre, & font, dans chacune, neuf ou dix trous, où elles jettent quelques grains de maïs, qu'elles couvrent, ſur le champ, de la même terre qu'elles ont tirée pour faire ces trous. Elles s'uniſſent enſemble pour le gros travail, & paſſent d'un champ à l'autre, s'aidant ainſi mutuellement. Les poſſeſſions ne ſont ſéparées ni par des hayes, ni par des foſſés, & paroiſſent ne faire qu'une ſeule piece. Il n'y a cependant jamais de diſputes pour les bornes qu'elles ſçavent parfaitement reconnoître. La maîtreſſe du champ dans lequel on travaille, diſtribue à chacune la quantité de grain néceſſaire pour enſemencer la partie de terre qui lui eſt confiée. Elles plantent des fèves à côté du bled de turquie, dont la tige leur ſert d'appui. Le miſſionnaire prétend que c'eſt de nous, que les ſauvages tiennent ce légume, dont ils font

grand cas, & qui effectivement ne differe en rien du nôtre. Mais il est surpris qu'ils fassent peu d'usage de nos pois, qui ont, dit-il, acquis au Canada, un degré de bonté que n'ont pas ceux d'Europe. On prépare une terre noire & légere pour les citrouilles & les melons d'eau, dont on fait germer la semence dans les cabannes.

Ces mêmes femmes ont soin de tenir leurs champs propres, & d'en écarter les mauvaises herbes, jusqu'au tems de la récolte. Ce travail se fait encore en commun; & afin que la distribution soit égale, elles portent avec elles un faisceau de petites baguettes peintes, qui servent à marquer leur tâche. Le tems de la moisson étant venu, elles recueillent le maïs, & avec ses feuilles, le tressent comme parmi nous les oignons; elles l'étalent ensuite sur de grandes perches, au-dessus de l'entrée des cabanes. Le tout finit par une fête & un festin qui se fait pendant la nuit; & c'est la seule occasion où les hommes, qui ne se mêlent ni de labourage, ni de récolte, sont appellés par les femmes pour partager avec elles leurs travaux.

Pour conserver les fruits & les lé-

gumes pendant l'hiver, on pratique des eſpeces de greniers ſouterreins, d'où l'on retire chaque jour la proviſion néceſſaire. Ce ſont de grands trous de quatre ou cinq pieds de profondeur, garnis en dedans avec des écorces, & couverts de terre par deſſus. Les denrées s'y gardent, ſans recevoir d'atteinte de la gelée : les neiges qui les couvrent, les en garantiſſent. A l'égard du bled, on le fait ſécher ſur des pieces de bois qui environnent le foyer. On l'égraine enſuite, & on le met dans les caiſſes dont j'ai parlé. Les ſauvages font enſorte d'en avoir leur proviſion annuelle, & même au-delà. Ils apprêtent ce bled de toutes les manieres, pour corriger, par différentes préparations, ce qu'il peut avoir d'inſipide & de dégoûtant. Lorſqu'il eſt encore tendre, ils le font riſſoler ſans le ſéparer de ſon épi ; & c'eſt alors qu'il eſt le plus agréable au goût. Ils en ont ſur-tout une eſpece particuliere, que l'on appelle ici du bled fleuri, parce qu'il éclate dès qu'il a ſenti le feu, & s'épanouit comme une fleur. Ils en font un régal aux perſonnes qu'ils veulent diſtinguer.

Je vous ai dit, Madame, que leur

ſagamité n'eſt autre choſe que de la bouillie faite avec ce bled. Tous les matins les femmes préparent cette nourriture pour toute la famille ; on la diſtribue en autant de petits plats faits d'écorce, qu'il y a de perſonnes ; & chacun la mange aux heures qu'il juge à propos : l'apétit eſt l'unique horloge, ſur lequel on gouverne ſes repas la nuit comme le jour. Outre ces portions particulieres, on remplit un grand plat qui ſert pour tous ceux qui viennent rendre viſite, ſoit étrangers, ſoit habitans du village. Quiconque arrive eſt bien reçu : il eſt à peine entré, que, ſans lui rien dire, on lui préſente de cette bouillie ; & il la mange ſans façon, avant que de déclarer le ſujet qui l'amene.

La ſagamité eſt une nourriture très-légere ; & les ſauvages avouent qu'elle ne pourroit les ſoutenir, s'ils n'avoient ſoin d'y mêler de la chair ou du poiſſon qui lui donnent du corps & du goût. Avec un peu de prévoyance & d'économie, ils ſeroient en état de ſe procurer cet aſſaiſonnement pendant toute l'année ; mais ils ne connoiſſent point cet eſprit de ménagement & de réſerve.

L'uſage reçu eſt de manger tout, comme ſi rien ne devoit leur manquer, & de ſouffrir la faim ſans ſe plaindre, quand ils ſe trouvent dans la diſette : c'eſt une loi de civilité & de bienſéance établie parmi eux, que lorſqu'un particulier a fait une bonne pêche ou une bonne chaſſe, il la partage avec toute la bourgade, & s'épuiſe par ces largeſſes : le contraire le déshonoreroit. Si, la diſtribution faite, il reſte encore une certaine quantité de proviſions, il donne un de ces feſtins où tout ſe mange; & le lendemain la famine recommence. C'eſt dans les tems de chaſſe, qu'ils y ſont le plus expoſés; & chaque année il y a pluſieurs perſonnes qui en meurent. Si une cabane de gens affamés en rencontre une autre, dont les proviſions ne ſont point épuiſées, celle-ci n'attend pas qu'on les lui demande; elle fait part aux nouveaux venus, du peu qui lui reſte, au riſque de mourir de faim elle-même le jour ſuivant. Admirez, Madame, la ſtupidité de ce peuple groſſier : il oſe taxer de barbarie la réponſe ſi ſage, ſi ſenſée, ſi raiſonnable de la fourmi à la cigale, qui eſt la premiere choſe que nous autres, gens ſpi-

rituels, policés & humains, faiſons apprendre par cœur aux enfans.

La néceſſité où nos ſauvages ſe trouvent réduits par ces ſortes de profuſions, les oblige à manger de tout ſans diſcernement; & ils trouvent bon tout ce qu'ils mangent. Comme dans l'abondance, ils ne donnent pas le tems à la viande de ſe mortifier, & qu'ils la mettent, pour ainſi dire, toute vivante dans la chaudiere, de même ils ne font nulle difficulté de la ſervir puante & preſque pourrie. Ils mettent cuire les grenouilles entieres, & les avalent ſans répugnance. Ils font ſécher les entrailles des chevreuils ſans les vuider, & y trouvent le même goût que nous aux inteſtins de la bécaſſe. Ils boivent l'huile d'ours, de loup marin, d'anguille, &c; & le ſuif de nos chandelles eſt pour eux un très-grand régal. Ils ont une eſpece de maïs qu'ils font pourrir dans les marais, & qu'ils aiment avec paſſion. Lorſqu'ils le retirent de la boue, ils lechent avec plaiſir, l'eau ſale & puante qui en découle. Ils mangent toutes ſortes de fruits amers & ſauvages; ils ne leur donnent pas même le tems de mûrir, de peur que

d'autres ne les préviennent & ne les enlevent. Pour mieux dépouiller un arbre, il le coupent par le pied : quelques-uns appellent cela l'image du despotisme.

Ce qui révolte le plus un Européen qui se trouve avec ces barbares, c'est de se voir obligé de prendre avec eux ses repas. Rien, en effet, n'est plus dégoûtant. Après avoir rempli de viande leurs chaudieres, ils la font bouillir, au plus, trois quarts-d'heure, la retirent de dessus le feu, la servent dans des écuelles d'écorce, & la partagent à tous ceux qui sont dans leur cabane. Chacun mord dans cette viande, comme dans un morceau de pain. Le missionnaire me racontoit à ce sujet, que les Hurons s'appercevant de sa répugnance, lui demanderent pourquoi il ne mangeoit pas. « Il faut te vaincre, » ajouterent-ils : cela est-il si difficile à un » homme qui sçait prier parfaitement ? » Nous nous surmontons bien, nous » autres, pour croire ce que tu nous » dis, & que nous ne voyons pas. » Alors, me dit le missionnaire, il n'y » eut plus à délibérer ; il fallut bien se » faire à leurs manieres, pour mériter » leur confiance ».

Parmi les productions que cultivent les femmes de ce pays, on ne connoît ni le chanvre ni le lin : la terre y produit d'elle-même plusieurs plantes filacées, qu'elles mettent en œuvre sans beaucoup de peine. Elles tirent une sorte de fil d'une écorce de bois blanc, dont elles font des sacs pour mettre des provisions, des sangles pour transporter les fardeaux, & divers petits ouvrages. Elles y mêlent du poil d'élan, de bœuf sauvage, & d'autres animaux, teint en différentes couleurs avec les sucs de certaines plantes. Au défaut de fil, elles se servent de boyaux desséchés, ou de filamens pris dans les nerfs des animaux, ou de bandelettes de cuir très-minces, ou enfin de petites racines qu'elles employent avec autant de propreté que d'adresse.

La vigne n'est point inconnue au Canada ; elle croît dans les bois, où l'on voit, en certains cantons, presque autant de seps, que d'arbres, à la cime desquels ils s'élevent. Ils ont le pied fort gros, & portent beaucoup de raisins ; mais les grains ne sont guere que de la grosseur d'un pois, parce

que les vignes ne ſont ni taillées, ni cultivées. Quand ils ſont mûrs, ils deviennent la pâture des ours qui vont les chercher juſqu'au haut des plus grands arbres. Ils n'ont pourtant que le reſte des oiſeaux, qui bientôt ont vendangé toute la forêt.

Si les ſauvages n'ont pas, comme nous, l'art de faire du vin, ils ſçavent tirer de l'érable une boiſſon délicieuſe, & un ſucre preſque auſſi bon que le nôtre. Lorſque la ſeve commence à monter, ils font une entaille dans le tronc de l'arbre; & par le moyen d'un morceau qu'ils y inſerent, & ſur lequel l'eau coule comme ſur une goutiere, elle eſt reçue dans un vaiſſeau qu'on met deſſous. Pour qu'il en ſorte avec abondance, il faut qu'il y ait eu beaucoup de neige ſur la terre; qu'il ait gelé la nuit précédente; que le ciel ſoit ſerein, & qu'il ne faſſe pas trop froid. A meſure que la ſeve s'épaiſſit, elle coule moins; & au bout de quelque tems, elle s'arrête entierement. L'eau d'érable eſt très-rafraîchiſſante, & laiſſe dans la bouche un petit goût de ſucre aſſez agréable. Elle eſt auſſi

fort amie de la poitrine ; & en quelque quantité qu'on en boive, elle ne fait jamais de mal. Si on lui donne deux ou trois bouillons, elle devient un ſyrop qu'on prend avec plaiſir ; & pour en faire du ſucre, il ne faut que la laiſſer bouillir, juſqu'à ce qu'elle prenne une conſiſtance ſuffiſante. Elle ſe purifie d'elle-même, ſans qu'on y mêle rien, d'étranger. Il faut ſeulement avoir ſoin de ne pas trop faire cuire le ſucre, & de le bien écumer. Si on le laiſſe trop durcir dans ſon ſyrop, il devient gras, & contracte un goût de miel. Le plane, le freſne & le noyer donnent auſſi de l'eau, dont les ſauvages tirent du ſucre ; mais elle en rend moins ; & il n'eſt pas ſi bon.

Une production ſinguliere du Canada, eſt ce qu'on appelle l'herbe à la puce, & dont le nom n'eſt pas aſſez expreſſif, pour marquer tous les effets qu'elle produit. Ils ſont plus ou moins ſenſibles, ſelon le tempérament de ceux qui l'approchent. Les uns, en la regardant ſeulement, ſont attaqués, dit-on, d'une fievre très-violente, accompagnée d'une galle fort incommode, & d'une extrême démangeai-

ſon par tout le corps. Elle n'opere ſur d'autres, que quand ils le touchent ; & alors la partie attaquée paroît toute couverte de lepre. On n'y connoît point encore d'autre remede, que la patience ; au bout de quelque tems tout ſe diſſipe.

Le gin-ſeng, cette plante ſi célebre, ſi merveilleuſe, & dont je vous ai parlé dans une de mes lettres, ſe trouve en pluſieurs endroits du Canada ; elle y a les mêmes vertus, & y opere les mêmes prodiges qu'à la Chine. Les Américains lui attribuent le pouvoir de rendre les femmes fécondes, comme les Chinois celui de rendre les hommes vigoureux : auſſi eſt-elle plus recherchée à Pékin qu'à Quebec.

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce 8 avril 1749.



LETTRE CV.

SUITE DU CANADA.

JE me suis plus attaché, Madame, à vous faire connoître les sauvages, que les pays qu'ils habitent. Il faut pourtant en dire un mot; & je commence par le village de Lorette. C'est un pélerinage à trois lieues de Quebec, où les Hurons chrétiens ont une chapelle bâtie sur le modele de celle dont elle porte le nom. On y voit une image semblable; & autant qu'il a été possible, on y a observé les mêmes dimensions. Le concours des fideles y est fort grand; & l'on en raconte quelque autant de merveilles, que de celle d'Italie. Elle occupe un lieu désert & sauvage, où la dévotion des habitans représente celle des anciens solitaires de la Thébaïde. Ils ont la simplicité & la franchise du premier âge du monde, une foi vive, & une innocence de mœurs incroyable. Ils chantent à deux chœurs, les hommes d'un côté, les femmes de

l'autre, les prieres de l'église, & des cantiques en leur langue; & rien n'est comparable à la ferveur & à la modestie qu'ils font paroître dans tous les exercices de la religion. Il est vrai qu'on ne sçauroit porter plus loin les précautions dont on use, pour empêcher que le relâchement ne s'y introduise. Les boissons enivrantes y sont interdites par un vœu solemnel, dont la transgression est soumise à la pénitence publique. La rechûte fait bannir le coupable d'un lieu qui doit être l'asile de l'innocence & de la piété. La paix & la subordination y regnent également; & tout le village semble ne faire qu'une famille réglée sur les maximes de l'évangile. Le christianisme a détruit cette fierté, cet esprit d'indépendance qui caractérisent leur nation, & en a fait des hommes soumis à toutes les pratiques qu'il a plu aux missionnaires de leur prescrire.

Accompagné d'un homme de cette robe, jugez, Madame, si je fus bien accueilli de ces bonnes gens. Après une réception toute militaire de la part des guerriers, & les acclamations de la multitude,

multitude, on commença un festin général, dont je fis les frais, & reçus tous les honneurs. Les hommes mangerent d'un côté, les femmes d'un autre. Celles-ci témoignerent leur reconnoissance par leur silence & leur modestie, & les hommes par des chants & par des danses. Ils étoient d'abord assis à terre comme des singes; & de tems en tems, un d'eux se levoit, s'avançoit lentement au milieu de l'assemblée, tournoit la tête de côté & d'autre, fredonnoit un air, & prononçoit des paroles mal articulées. Tantôt c'étoit une chanson de guerre, & tantôt un chant de mort; car comme ces gens-ci ne boivent pas de vin, ils ignorent les airs bachiques, & ne se sont point encore avisés de chanter leurs amours. Quand l'un a fini, un autre prend sa place; & cela dure jusqu'à ce que la compagnie les remercie; ce qui arriveroit plutôt, sans un peu de complaisance. La harangue, dans ces occasions, est ce qui vaut le mieux: on y explique, en peu de mots, le sujet de la fête; & les louanges de celui qui en fait les frais, ne sont pas oubliées.

Les missionnaires eurent d'abord

beaucoup de peine à perſuader à ce peuple les maximes de l'évangile. La difficulté n'étoit pas de s'en faire écouter ; mais on ne doit pas imaginer qu'un ſauvage ſoit convaincu, dès qu'il paroît approuver ce qu'on lui expoſe. Tous, en général, ne craignent rien tant que la diſpute ; & ſoit par complaiſance, ou en vue de quelque intérêt, ſoit par indolence & par pareſſe, ils donnent tous des marques d'une entiere perſuaſion ſur des choſes, ou qu'ils n'ont pas compriſes, ou ſur leſquelles ils n'ont fait aucune attention. On en a vu fréquenter nos égliſes, pendant des années entieres, avec une aſſiduité, une modeſtie, une révérence extérieure, qui marquoient le deſir le plus ſincere de connoître & d'embraſſer la vérité, & ſe retirer enſuite en diſant froidement au miſſionnaire : « tu n'avois perſonne pour prier avec toi ; j'ai eu compaſſion de ta ſolitude ; & j'ai voulu te tenir compagnie. A préſent que d'autres veulent bien te rendre le même ſervice, trouve bon que je te quitte ». Pluſieurs ont porté la diſſimulation ou la complaiſance, juſqu'à demander & reçevoir le baptême,

& à remplir pendant quelque tems avec édification, tous les devoirs du christianisme, ensuite déclarer qu'ils ne l'avoient fait que pour contenter le Pere qui les pressoit de changer de religion.

D'un autre côté, ce n'est pas toujours une preuve que ces barbares ne soient pas convaincus des vérités qu'on leur annonce, quand ils refusent de les pratiquer. On en a vu à qui il ne restoit aucun doute sur les articles de notre foi les plus incompréhensibles, & qui en faisoient publiquement l'aveu, sans vouloir entendre à se convertir. Un d'eux étant au lit de la mort, il tomba du feu sur la robe qui lui servoit de couverture. Comme il vit qu'on se mettoit en devoir de l'éteindre, « ce n'est pas la » peine, dit-il; je sçais que je dois brûler » durant toute l'éternité : commen» cer un peu plutôt, ou un peu plus » tard, cela vaut-il le soin que vous » vous donnez » ?

Mais ce ne fut pas si-tôt, qu'on vint à bout d'arracher de pareils témoignages en faveur de nos dogmes. Quelques Hurons firent d'abord des raisonnemens qui déconcerterent les missionnaires. Je conviens, disoit un d'entre

» eux à un jésuite, que ce que tu nous
» enseignes est très-beau, & très-véritable ; mais cela n'est bon que pour
» vous autres, qui n'avez rien de commun avec nous. Votre maniere de
» vivre, votre langage, votre habillement sont différens des nôtres ; pourquoi votre priere ne differeroit-
» elle pas également ? Vous ne trouvez pas mauvais que nous soyons
» vêtus à la façon de notre pays, que
» nous vivions de ses productions, que
» nous parlions la langue qui nous est
» naturelle ; nous approuvons pareillement que, sur ces points, vous conserviez vos usages ; nous ne demandons pas que vous changiez votre
» culte pour prendre le nôtre. Si le
» grand esprit avoit voulu que nous
» habitassions, vous & nous, le même
» paradis après la mort, pourquoi ne
» nous auroit-il pas fait naître & vivre
» ici bas sous le même climat ? Il veut
» que nous soyons heureux à notre maniere, comme vous à la vôtre ; & il
» ne nous auroit pas placés dans des
» lieux si éloignés, si son dessein eût
» été de nous réunir. Aucun de nous
» ne s'est avisé de passer les mers, pour

» vous attirer dans notre patrie ; pour-
» quoi donc faites-vous tant de che-
» min, pour nous conduire dans votre
» ciel ? Voyez ſi nous avons le même
» empreſſement de vous mener dans
» le nôtre. Le grand eſpace d'eau qui
» nous ſépare naturellement, ſemble
» annoncer que tous les hommes ne
» ſont pas faits pour habiter le même
» ſéjour dans ce monde ; & rien ne
» prouve qu'ils ſoient deſtinés à vivre
» enſemble dans l'autre ». Fermes ſur ce principe, il étoit difficile de les en tirer ; & leur converſion fut l'ouvrage de la grace, plutôt que du raiſonnement.

Les Hurons ſont, de tous les peuples du Canada, celui qui a le plus d'eſprit, mais contre lequel il a toujours fallu être le plus en garde. Il porte ſur-tout la diſſimulation à un excès incroyable : ce caractere avoit bien autant contribué à le faire craindre, que ſon induſtrie, ſon génie fécond en expédiens, ſon éloquence & ſa bravoure ; en un mot, c'eſt la nation du continent, en qui l'on a remarqué le plus de défauts & le plus de vertus. Leur véritable nom eſt *Yendats* ; celui de Huron eſt de la

façon des François, qui voyant ces barbares avec des cheveux fort courts, & relevés d'une maniere bisarre, s'écrierent, la premiere fois qu'ils les apperçurent, *quelles hures*, & s'accoutumerent à les appeller Hurons. Ils ont eu long-tems la réputation d'être de hardis & habiles voleurs; & encore aujourd'hui, parmi ceux même en qui l'on trouve le plus de désintéressement & de fidélité, il faut excepter les choses commestibles, objets trop tentans pour des sauvages toujours affamés, & accoutumés à regarder comme de droit commun, tout ce qui est nécessaire à la vie.

Aux obstacles qui naissoient du caractere & des préjugés de ces peuples, pour leur conversion, il s'en joignoit d'autres, de la part des jongleurs, qui n'étoient pas moins difficiles à vaincre. Ces charlatans, qui craignoient de perdre la considération où les mettoit l'exercice de leur art, si les missionnaires s'accréditoient dans le pays, entreprirent de les rendre odieux, & eurent d'autant moins de peine à y réussir, que plusieurs sauvages s'étoient déja mis dans la tête, que la religion des François

ne leur convenoit point. Les jongleurs firent regarder comme des maléfices, les prieres des missionnaires; ensorte que ceux-ci étoient obligés de se cacher, pour réciter leur breviaire, & s'acquitter des autres exercices de dévotion. Tout ce que les Hurons voyoient entre leurs mains, & dont ils ne connoissoient pas l'usage, étoit, selon eux, des sorts destinés à leur attirer quelque malheur. On fut obligé de faire disparoître une pendule & une girouette, dont l'une, disoient-ils, leur apportoit la mort, & l'autre leur donnoit le mauvais tems. Ajoutez à ces difficultés, celle d'imposer des loix séveres, & des obligations étroites, à des hommes qui mettoient leur gloire, & faisoient consister leur bonheur à ne se gêner sur rien, à suivre toutes leurs inclinations. Quand on leur vantoit la supériorité du Dieu des chrétiens sur les esprits qu'ils adoroient: « chaque na-
» tion a ses dieux, répondoient-ils;
» notre malheur est d'en avoir qui
» soient plus foibles que les vôtres;
» mais nous ne devons pas pour cela
» les abandonner ». La constance & le courage des missionnaires, les raison-

nemens sensibles dont ils usoient pour se mettre à la portée de leurs auditeurs, les explications naturelles qu'ils donnoient de tout ce qui leur causoit quelque soupçon, & la patience inaltérable, avec laquelle ils enduroient les plus indignes traitemens, effacerent, avec le tems, les impressions fâcheuses qu'on avoit prises contre eux; & non-seulement ils parvinrent à calmer les premieres fureurs d'un peuple que les jongleurs ne cessoient d'aigrir & d'irriter; mais ils réussirent encore à prendre beaucoup d'ascendant sur son esprit.

Rien, peut-être, ne contribua davantage au progrès de la religion chrétienne dans le Canada, que l'établissement d'un college de jésuites à Quebec. René de Rohault, fils aîné du marquis de Gamache, ayant obtenu l'agrément de sa famille pour entrer dans la société, & ses parens qui l'aimoient avec tendresse, sçachant qu'il desiroit avec ardeur, que l'on fondât un college dans cette partie de l'Amérique, lui donnerent cette satisfaction, & offrirent, pour cela, dix mille écus, qui furent acceptés. Les sauvages, aux-

quels on eut ſoin de faire enviſager l'utilité qui pourroit leur revenir d'un pareil établiſſement, ſe rendirent de de toutes parts, en grand nombre, aux environs de la capitale. Comme on ne manquoit jamais de les régaler, lorſqu'ils venoient au collège, pluſieurs confierent leurs enfans à des perſonnes qui vouloient bien ſe charger de les nourrir & de les élever. Par ce moyen on les apprivoiſoit de plus en plus; & à meſure qu'ils s'attachoient d'affection à la nation Françoiſe, on leur trouvoit moins d'éloignement pour les vérités du chriſtianiſme.

Ce qui augmenta la confiance des Hurons pour les miſſionnaires, fut une maladie épidémique, qui ſe communiqua d'une bourgade à toutes les autres, & menaça la nation d'une mortalité générale. C'étoit une eſpece de diſſenterie, qui en peu de jours conduiſoit au tombeau ceux qui en étoient attaqués. Les François n'en furent pas plus exempts que les ſauvages; mais ils guérirent tous; ce qui produiſit deux bons effets. Le premier, que ceux qui regardoient comme des maléfices cauſés par les miſſionnaires, tous les ac-

cidens qui leur arrivoient, se détromperent, en les voyant eux-mêmes attaqués du mal. Le second, que les sauvages apprirent à se mieux gouverner dans leurs maladies, en observant le même régime que les François.

Ce n'étoit pas seulement au Canada, qu'on s'intéressoit à leur conversion. On vit, à Paris, & dans tout le royaume, une sainte émulation de contribuer à une œuvre si méritoire. Des communautés entieres instituerent des prieres publiques; & tout ce qu'il y avoit de plus grand à la cour, entra dans les mêmes vues. Sur les propositions qui furent faites, d'établir à Quebec des ursulines & des hospitalieres, un grand nombre de filles de ces deux instituts solliciterent la préférence. Madame la duchesse d'Aiguillon voulut être la fondatrice de l'hôtel-dieu, & demanda aux religieuses de Dieppe plusieurs de leurs sœurs, qui se tinrent prêtes à partir par les premiers vaisseaux. Une jeune veuve de condition, nommée Madame de la Peltrie, se chargea de conduire elle-même les ursulines, & consacra ses biens & sa personne à la bonne œuvre

que le ciel lui avoit inspirée. D'Alençon, où elle demeuroit, elle se transporta à Paris, pour y régler les affaires de sa fondation, puis à Tours pour y chercher des religieuses, & enfin à Dieppe, où elle s'embarqua avec les hospitalieres. On n'omit rien pour faire comprendre aux sauvages combien il falloit qu'on eût à cœur leurs intérêts, puisque des femmes même, élevées dans l'abondance & la délicatesse, quittoient une vie douce & tranquille, & s'exposoient à tous les périls de la mer, pour venir instruire leurs enfans, & prendre soin de leurs malades. Le jour de leur arrivée fut une fête pour toute la ville de Quebec; tous les travaux cesserent; & les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut ces héroïnes chrétiennes sur le rivage, à la tête des troupes qui étoient sous les armes, & au bruit du canon. Il les mena, au milieu des acclamations du peuple, dans l'église cathédrale, où le *te Deum* fut chanté en actions de grace. Ces bonnes filles, dans le premier transport de leur joie, baiserent cette terre, après laquelle elles avoient si long-tems soupiré, & qu'elles

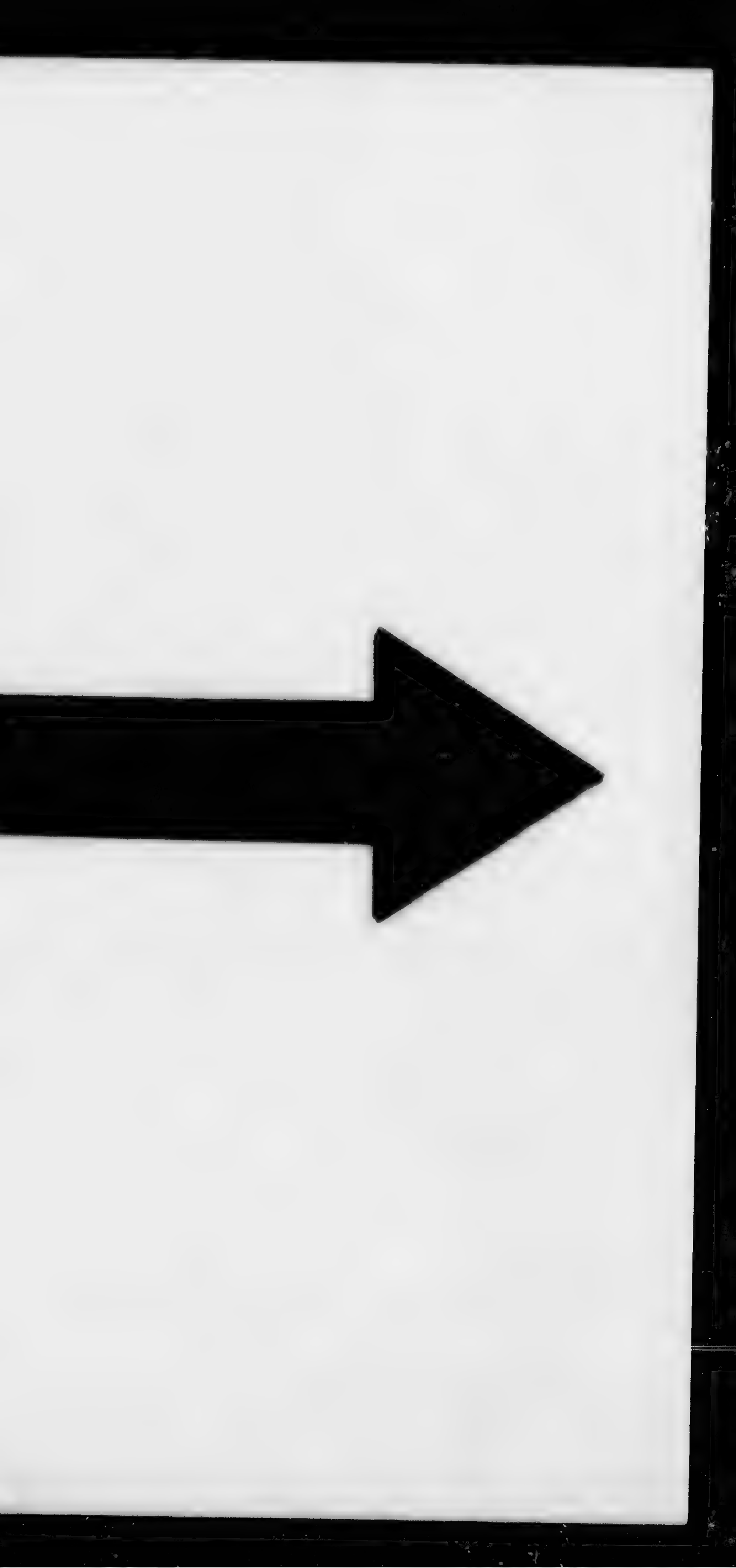
se promettoient bien d'arroser de leur sueur, de leur sang même, s'il le falloit. Les François, mêlés avec les sauvages, les infideles même, confondus avec les chrétiens, ne se lassoient point de pousser des cris d'allégresse, & de leur donner mille bénédictions, ainsi qu'à quelques jésuites qui les avoient amenées.

Nul autre ne seconda plus efficacement en France le zele des missionnaires, que le commandeur de Sillery. Il forma le projet d'une peuplade sauvage, uniquement composée de chrétiens qui fussent également à l'abri, & contre les insultes des Iroquois, par les prompts secours qu'ils pourroient tirer de Quebec, & contre la famine, par le soin qu'on prendroit de leur faire cultiver la terre. Pour cet effet, il envoya des ouvriers au Canada, qui choisirent un endroit avantageux sur la rive septentrionale du fleuve S. Laurent: ce lieu a toujours porté depuis, le nom de Sillery. Cet établissement, dont on n'avoit pas jugé à propos d'apprendre aux Hurons quel étoit l'objet, leur fit naître l'envie d'en profiter. Ils le demanderent aux missionnaires, qui, fei-

gnant d'ignorer le deſſein de M. de Sillery, voulurent qu'on attendît ſon conſentement. Ils ſçavoient bien que c'étoit ſon intention; mais l'expérience fit juger cette réſerve néceſſaire : les ſauvages ſe perſuadent qu'on leur doit, ou qu'on a quelque intérêt de leur accorder tout ce qu'on leur donne avec trop de facilité. Le conſentement du commandeur de Sillery arriva; & douze familles Huronnes, qui faiſoient profeſſion de la religion chrétienne, prirent poſſeſſion de l'emplacement, & s'y logerent. Elles n'y furent pas longtems ſeules; & en peu d'années, cette habitation devint une groſſe peuplade, qui s'accoutuma inſenſiblement à tous les devoirs de la ſociété civile. Le voiſinage de Quebec ne ſervit pas peu à former ces nouveaux habitans, & à leur inſpirer une ſorte de police proportionnée à leur génie.

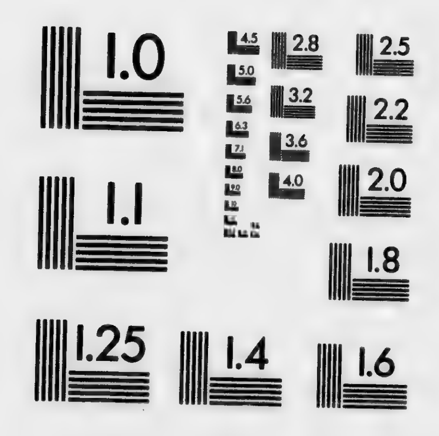
Au ſortir du village de Lorette, nous prîmes la route d'une petite ville appellée les Trois Rivieres, éloignée de Quebec d'environ vingt-cinq lieues. Rien n'eſt plus charmant que ſa ſituation. Elle eſt bâtie ſur un côteau de ſable, qui n'a de ſtérile, que la place qu'elle





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





occupe. Du reſte, elle eſt environnée de tout ce qui peut rendre une habitation agréable, & une cité opulente. Le fleuve de S. Laurent eſt à ſes pieds : au-delà, on ne voit que campagnes cultivées, fertiles & couronnées des plus belles forêts. Les trois rivieres qui, à quelques pas de là, viennent mêler leurs eaux avec celles du fleuve, donnent à cette ville le nom qu'elle porte. Elle doit ſon origine au grand commerce que venoient faire, dans ce lieu, les ſauvages de différentes nations, dans les commencemens de la colonie. Les François y conſtruiſirent un fort, qui eut d'abord ſon gouverneur particulier ; & ce poſte fut dès-lors regardé comme un des plus importans de la Nouvelle France. On n'y compte plus guères aujourd'hui, que ſept à huit cens perſonnes, parmi leſquelles il y a des récolets, des ſœurs hoſpitalieres, un état major, & une juriſdiction, dont le chef prend le titre de lieutenant général. La ville a dans ſon voiſinage une mine de fer très-abondante, & le lac de S. Pierre, qui a ſept lieues de long, & produit le meilleur poiſſon du pays.

Tandis que je ſéjournois aux Trois-

Rivieres, les députés d'un village voisin, habité par des Hurons, y apporterent de très-belles peaux, qu'ils donnerent en échange pour plusieurs barriques d'eau-de-vie. « Si vous les suiviez dans leur » bourgade, me dit le missionnaire, » vous verriez avec quel excès ces » peuples se livrent au plaisir que leur » cause cette liqueur. Chaque jour on » en distribuera autant qu'il en faut à » chacun pour l'enivrer ; & tout sera » bu en moins de deux jours. On com» mence dès que le soleil est couché ; » & toute la nuit, la campagne re» tentit d'horribles hurlemens. Vous » diriez qu'une escouade de démons » s'est échappée de l'enfer, ou que les » habitans du village sont acharnés à » s'entre-égorger ».

Nous nous embarquâmes sur le lac de S. Pierre ; & nous allâmes aux isles de Richelieu, qui en occupent l'extrêmité occidentale. Ce pays a été longtems le théatre de plusieurs scenes sanglantes durant les guerres des Iroquois, qui y ont fait de fréquentes incursions. Les isles leur servoient également, & pour les embuscades, & pour la retraite. Ils y ont commis des cruautés

dont le récit vous feroit horreur. J'aime mieux, Madame, vous entretenir de deux Canadiennes, dont on raconte des actions d'intrépidité & de valeur, qui ont mérité d'être transmises à la postérité. Je ne les rapporte que sur le témoignage du missionnaire; & je ne changerai rien à sa narration.

» Pour se garantir de la fureur des Iro- » quois, on avoit construit sur chaque pa- » roisse, des especes de forts, où les ha- » bitans pussent se refugier à la premiere » allarme. On y entretenoit, nuit & jour, » une ou deux sentinelles, avec quel- » ques pieces de canons, pour avertir » d'être sur ses gardes, ou pour de- » mander du secours. Ces forts n'é- » toient que de grands enclos, envi- » ronnés de palissades, avec quelques » redoutes. L'église, & la maison du » seigneur du lieu, y étoient enfer- » mées ; & il y a[illegible] encore assez d'es- » pace, pour y retirer, en cas de be- » soin, les femmes, les enfans & les » bestiaux. Quelques Iroquois ayant » sçu que Madame de Vercheres, dame » de la paroisse de ce nom, près des » isles de Richelieu, y étoit presque » seule, se mirent en devoir d'en esca-

» lader la palissade. Quelques coups de
» fusil, qu'on tira fort à propos au pre-
» mier bruit, les écarterent d'abord;
» mais ils revinrent bientôt, furent
» encore repoussés; & ce qui leur cau-
» soit le plus d'étonnement, c'étoit de
» ne voir qu'une femme, & de la voir
» par-tout. Cette femme étoit Ma-
» dame de Vercheres, qui faisoit
» paroître une contenance aussi assu-
» rée, que si elle avoit eu une garni-
» son nombreuse. Elle se battit de la
» sorte, pendant deux jours, avec une
» bravoure & une présence d'esprit,
» qui auroient fait honneur à un vieux
» militaire; & elle contraignit enfin
» l'ennemi de se retirer, de peur d'être
» coupé par un petit secours qui lui
» arriva fort heureusement.

» Quelques années après, continua
» le missionnaire, un autre parti de la
» même nation, mais beaucoup plus
» nombreux que le premier, parut à la
» vue du même fort, tandis que les
» habitans étoient occupés à la cam-
» pagne. Les Iroquois les trouvant ainsi
» dispersés & sans défense, les saisirent
» tous les uns après les autres, & mar-
» cherent ensuite vers le château. La fille

» du ſeigneur, âgée de ſeize ans, en
» étoit à deux cens pas. Au premier
» cri qu'elle entendit, elle courut pour
» y entrer : les ſauvages la pourſui-
» virent ; & l'un d'eux la joignit dans
» le tems qu'elle mettoit le pied ſur la
» porte ; mais l'ayant ſaiſie par ſon fichu,
» elle le détacha, s'échappa, & ferma la
» porte ſur elle. Il ne ſe trouva dans
» le fort, qu'un ſoldat & une troupe
» de femmes, qui, à la vue de leurs
» maris qu'on garottoit & qu'on em-
» menoit priſonniers, jettoient des cris
» lamentables. La jeune demoiſelle ne
» perdit ni le jugement, ni le cœur.
» Elle commença par ôter ſa coëffure,
» noua ſes cheveux, prit un chapeau &
» un habit d'homme, & enferma ſous
» la clef toutes les femmes, dont les
» gémiſſemens & les pleurs ne pou-
» voient qu'inſpirer du courage à l'en-
» nemi. Enſuite elle tira un coup de
» canon & quelques coups de fuſil ; &
» ſe montrant avec ſon ſoldat, tantôt
» dans une redoute, tantôt dans une
» autre, changeant de tems en tems
» d'habits, & tirant toujours fort à
» propos, les Iroquois ſe perſuaderent
» qu'il y avoit beaucoup de monde dans

» le fort ; & lorſqu'un détachement, » averti par le coup de canon, s'avança » pour ſecourir la place, l'ennemi avoit » déja diſparu.

» Le château de Vercheres eſt peu con- » ſidérable pour les revenus, me diſoit, » à cette occaſion, le miſſionnaire ; & » en général, les ſeigneurs de paroiſſes » ne ſont pas riches dans tout le Ca- » nada. Comme ce pays n'étoit qu'une » grande forêt, quand les François ont » commencé à s'y établir, ceux à qui » l'on a donné des ſeigneuries, n'étoient » pas gens à les mettre en valeur par » eux-mêmes. C'étoient des officiers, » des gentilshommes, des communau- » tés qui n'avoient pas des fonds aſſez » conſidérables, pour y loger le nom- » bre d'ouvriers néceſſaires. Il a donc » fallu y établir des habitans, qui avant » que de pouvoir y recueillir de quoi » ſubſiſter, ont été obligés de travailler » beaucoup, & de faire même toutes » les avances. Ainſi ils n'ont pu s'enga- » ger envers les ſeigneurs, qu'à une » redevance fort modique : de ſorte » qu'avec les lods & ventes, qui ſont » ici bien peu de choſe, le droit de » moulin & la métairie, une terre de

» deux lieues de front sur une pro» fondeur illimitée, n'est pas d'un ex» trême produit, dans un pays si peu » peuplé. C'est là, sans doute, une des » raisons qui ont engagé la cour à per» mettre à tous nobles & gentilshom» mes, habitant au Canada, de faire » le commerce, tant par mer que par » terre, sans qu'ils puissent être recher» chés, ni censés avoir dérogé. La vie » que menent la plupart de ces seigneurs » dans leurs terres, rappelle assez natu» rellement le souvenir de ces anciens » patriarches, qui ne dédaignoient » point de partager avec leurs domes» tiques, les travaux de la campagne. » Aucun d'eux n'a droit de patronage: » ce droit n'appartient qu'à l'évêque, » tant parce qu'il est plus en état qu'un » autre, de juger de la capacité des » sujets, que parce que la portion » congrue des curés est payée sur les » dîmes qui appartiennent à l'évêché.

» Il y a quelques familles de sauvages » établies dans les terres des seigneurs de » paroisse; mais elles forment le petit » nombre des habitans, qui sont presque » tous des François Canadiens. La situation de ces derniers seroit heu-

» reuſe, s'ils ſçavoient en profiter. Ils » ne connoiſſent ni les impôts, ni la » taille; ils ont le pain, la viande & le » poiſſon à bon marché. La terre y eſt » excellente; & je ne connois point de » climat plus ſain. Il n'y regne aucune » maladie particuliere; les campagnes » & les bois y ſont remplis de ſimples » merveilleux; & les arbres y diſtil-« lent des baumes d'une vertu admi-» rable. Ces avantages devroient bien » au moins y retenir ceux que la Pro-» vidence y a fait naître. Mais la lége-» reté, l'averſion d'un travail aſſidu, » & l'eſprit d'indépendance en ont tou-» jours fait ſortir un grand nombre de » jeunes gens, & ont empêché la co-» lonie de ſe peupler. Il eſt vrai que le » vin, les étoffes, & généralement tout » ce qu'il faut faire venir de France, y » coûte fort cher. Les plus à plaindre » ſont les gentilshommes & les offi-» ciers qui n'ont que leurs appointe-» mens. Les femmes n'apportent com-» munément pour dot à leurs maris, que » beaucoup d'eſprit, d'amitié, d'agré-» mens, & une grande fécondité. Il y a » ici plus de perſonnes nobles, que dans » nos autres colonies; le roi y entre-

» tient beaucoup de troupes; & plusieurs officiers retirés s'y ſont établis; c'eſt ce qui a peuplé le pays de gentilshommes, qui ne ſont rien moins qu'à leur aiſe. Ils y ſeroient encore moins, ſi le commerce leur étoit défendu, & ſi la chaſſe & la pêche n'étoient pas ici de droit commun. Je connois peu d'hommes moins intéreſſés que les Créoles. Ils diſſipent avec autant de facilité, qu'ils ſe donnent de peine à acquérir. Ils aiment à reſpirer le grand air, & s'accoutument de bonne heure à mener une vie errante. L'exemple & la fréquentation des habitans naturels, qui mettent tout leur bonheur dans la liberté & l'indépendance, ſont plus que ſuffiſans pour former ce caractere. Ils ont beaucoup d'eſprit, ſur-tout les perſonnes du ſexe, qui l'ont ferme, courageux, fécond en reſſources, & capable de conduire les plus grandes affaires. J'ajouterai à ce portrait de nos Canadiens, la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes; elle leur inſpire une confiance qui leur fait entreprendre & exécuter les choſes les plus difficiles. Ils ont le ſang com-

» munément assez beau, la taille avan-
» tageuse, & le corps bien propor-
» tionné. La force du tempérament
» ne répond pas toujours à ces avan-
» tages ; ils sont vieux & usés de très-
» bonne heure. On en attribue la faute
» aux parens, qui ne veillent pas assez
» sur leurs enfans, pour les empêcher
» de ruiner leur santé dans un âge, où,
» quand elle se ruine, c'est sans res-
» source. Leur agilité & leur adresse
» sont sans égales ; les sauvages les plus
» habiles ne conduisent pas mieux leurs
» canots dans les rapides les plus dan-
» gereux, & ne tirent pas plus juste.
» Personne ne peut leur contester un
» génie rare pour les méchaniques : ils
» n'ont presque pas besoin de maîtres
» pour y exceller ; & l'on en voit qui
» réussissent dans tous les métiers, sans
» en avoir fait d'apprentissage. Comme
» les sauvages, ils ont une certaine im-
» pétuosité qui les rend plus propres
» à une expédition brusque, à un coup
» de main, qu'aux opérations régulieres
» & suivies d'une campagne. Comme
» eux aussi, on les accuse de peu de
» naturel pour leurs parens, qui, de
» leur côté, ont pour eux une tendresse

» mal entendue. Malgré les ſoins que » la cour s'eſt donnés, pour peu» pler cette colonie, & y faire fleurir » le commerce, elle n'a pu encore » réparer les pertes qu'elle a ſouffertes » de la part des Anglois, qui l'ont ré» duite plus d'une fois à l'extrêmité, » & nous en uſurpent de tems en tems, » quelques parties : Dieu veuille qu'ils » ne ſe rendent pas bientôt maîtres de » tout le pays »!

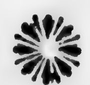
Quoiqu'en général toutes les colonies de l'Amérique ne ſe ſoient formées que du rebut, & pour ainſi dire, de la lie des nations, on doit rendre cette juſtice à celle du Canada, que la ſource de preſque toutes les familles qui y ſubſiſtent encore aujourd'hui, eſt aſſez pure, & n'a aucune de ces taches qui déshonorent. Ses premiers habitans étoient, ou des ouvriers qui ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des perſonnes qui s'y tranſporterent dans la ſeule vue d'y vivre plus tranquillement, & d'y conſerver plus ſûrement leur religion, qu'on ne pouvoit le faire alors dans pluſieurs provinces de France, où les religionnaires étoient très-puiſſans. Ce n'eſt pas qu'on n'y ait vu

vu quelquefois des gens que le mauvais état de leurs affaires obligeoit de s'exiler, ou quelques autres dont on vouloit purger le royaume & leur famille. Mais comme ils n'y ſont venus que par petites troupes, & qu'on avoit l'attention de ne pas les laiſſer enſemble, il faut croire qu'ils ſe ſont réformés ſur les bons exemples qu'ils avoient devant les yeux.

Voilà, Madame, la derniere lettre que je vous écris de Quebec. J'en partirai dans quinze jours, pour me rendre dans la capitale de la Nouvelle Angleterre. Ce ſéjour ſera pour moi d'autant plus agréable, que je compte y trouver quelques perſones de connoiſſance.

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce 15 avril 1749.



LETTRE CVI.

COLONIES ANGLOISES.

On parle des Colonies des Anglois dans l'Amérique ſeptentrionale, comme de la principale ſource de leur opulence; mais l'importance de ces établiſſemens, & les reſſources de cette partie des domaines Britanniques, ne ſont pas, Madame, la ſeule choſe qui en rende l'hiſtoire intéreſſante: la conſtitution de leur gouvernement, leurs productions naturelles, leurs loix, leurs uſages, leur commerce, ne ſont pas moins dignes de votre attention.

Vers la fin du ſeizieme ſiecle, le chevalier Raleig, excité par l'exemple & les ſuccès des Eſpagnols, réſolut d'entreprendre quelques découvertes. Il fit entrer dans ſes vues pluſieurs particuliers de Londres, qui pouvoient y contribuer par leurs richeſſes, & obtint de la reine Eliſabeth des lettres patentes, par leſquelles tous les avantages de l'entrepriſe étoient abandonnés

à ſa compagnie. Il partit pour le nord de l'Amérique, & y fonda un établiſſement qui fut le premier de la nation Angloiſe dans cette partie du Nouveau Monde. A ſon retour, il publia que le pays auquel il avoit abordé, offroit une grande variété d'excellens fruits, des arbres de toute eſpece, des animaux en abondance. Il n'y avoit pas vu d'or ; mais les terres étoient ſi fertiles, le climat ſi doux, les habitans ſi traitables, que les apparences promettoient les ſuccès les plus heureux. Le peuple de Londres, & en général la nation entiere, prit feu ſur cette peinture ; la reine même en fut ſi charmée, qu'elle encouragea cette entrepriſe par des marques éclatantes de ſa protection. Ses ſucceſſeurs ne montrerent pas moins de zele ; & inſenſiblement tout le pays ſe peupla de nouveaux ſujets, & ſe ſoumit à la domination de la couronne Britannique.

Le vaſte eſpace qu'embraſſent ces colonies, ſe diviſe en pluſieurs grandes provinces : je vous ai parlé de la baye d'Hudſon, de l'iſle de Terre Neuve & de l'Acadie. La Nouvelle Angleterre, une des plus floriſſantes que les Anglois

aient en Amérique, eſt redevable de ſes premiers établiſſemens au zele perſécuteur de quelques prélats de la Grande Bretagne, contre les Non-Conformiſtes. L'ambitieux Laud, évêque de Londres, & depuis archevêque de Cantorbéri, à qui Charles I avoit donné ſa confiance, engagea ce monarque dans des démarches violentes, qui rendirent ſon gouvernement odieux. Cet homme qui eût à peine gouverné un college, fut nommé pour régir un royaume. La cour eccléſiaſtique, qu'on appella auſſi la haute commiſſion, étoit devenue une inquiſition proteſtante ſous ſon adminiſtration. Les Non-Conformiſtes voyant qu'il ne leur étoit pas permis de jouir, dans l'ancienne Angleterre, de la liberté de conſcience, réſolurent de l'aller chercher dans la nouvelle. Ils s'embarquerent d'abord au nombre de cent vingt perſonnes. A peine furent-ils arrivés en Amérique, qu'ils dreſſerent un acte, dans lequel ils ſe reconnurent ſujets de la couronne d'Angleterre, & s'engagerent ſolemnellement à obſerver les loix qu'ils feroient d'un commun conſentement pour le bien de la colonie. Tous les chefs de

famill. le signerent, & élurent en même tems un d'entre eux, pour être leur gouverneur durant cette année. Ils choisirent ensuite un endroit propre à y bâtir une ville, à laquelle ils donnerent le nom de Nouveau Plymouth, en mémoire du lieu d'où ils étoient partis d'Europe.

Ainsi cet enthousiasme, qui bouleversoit tout dans la Grande-Bretagne, opéra un effet absolument contraire en Amérique; il devint un principe de vie & de force, qui fit surmonter toutes les difficultés de ce pays sauvage. Loin d'être rebutés par les fatigues inséparables d'une pareille entreprise, encouragés par la joie de se voir à l'abri du glaive spirituel, les nouveaux colons forcerent cette terre inculte à leur fournir une subsistance passable, & peu-à-peu, toutes les choses nécessaires à la vie.

Cette premiere colonie fut suivie de sept autres, que les mêmes raisons forcerent de sortir de la Grande-Bretagne. Les unes vinrent s'établir dans la baye des Massachusetts, & sur les bords de la Connecticute, dont elles retinrent le nom. Elles y bâtirent les

villes de Salem, Charles-Town, Vater-Town, Dorchester, Boston, Hertford, Windsor, Weatherfield, &c. Les autres s'appellerent Newhaven, Nouvelle-Hampshire, Maik, Rhode-Island, & la Providence. Leurs villes principales sont Say-Brook, Guilford, Milford, Stamford, Brainford, &c. Ces divers établissemens avoient chacun leurs loix particulieres, & leurs magistrats qui étoient élus par les colons mêmes. Quoiqu'ils formassent autant de gouvernemens distingués les uns des autres, ils étoient néanmoins unis par une confédération, pour les choses qui les intéressoient en commun.

Telle étoit, Madame, la constitution de la Nouvelle Angleterre, qui éprouva, dans la suite, divers changemens. Aujourd'hui sa Majesté Britannique y nomme un gouverneur, qui a le commandement de la milice, & qui peut rejetter les loix proposées au conseil général de la colonie. C'est à lui aussi à confirmer le choix des magistrats; & sans son consentement, il ne leur est pas permis de convoquer aucune assemblée extraordinaire; mais aussi quand une fois elle est convoquée,

elle peut appeller devant elle le gouverneur, & tel officier qu'elle juge à propos, & leur faire rendre compte de leur conduite. Cette assemblée est composée d'un certain nombre de députés, élus par chaque canton. Elle a seule, concurremment avec le gouverneur, le pouvoir d'imposer des taxes, de faire des concessions & des loix. C'est en elle, que réside le droit de décider souverainement, de prendre connoissance des griefs du peuple, & d'y apporter les remedes convenables. Les loix qu'elle propose, & auxquelles le gouverneur a donné son approbation, doivent être encore confirmées par le roi même; & si dans l'espace de trois ans, il vient à les rejetter, elles demeurent sans effet & sans force.

En moins d'un demi-siecle, la Nouvelle Angleterre se vit dans un état florissant. Elle contenoit plus de trente mille ames, & avoit plus de cinquante villes ou villages bien bâtis, un château, des forts, des prisons, des églises, des grands chemins &c. La propreté des maisons, la beauté des rues, la commodité des magasins, des ports, des quais, le nombre des vaisseaux qui

appartenoient aux habitans, leurs richesses enfin étoient déja portées à un point, qui pouvoit donner de la jalousie à la nation même dont elle tiroit son origine. Parmi ces divers établissemens, il y en a un qui vous surprendra, sans doute : c'est une société de missionnaires destinés à la conversion des idolâtres, comme nous en voyons dans la religion catholique. Un ministre nommé Elliot, que les Anglois appellent l'apôtre des Indes, comme nous saint Xavier, entreprit de prêcher l'évangile aux sauvages de ces contrées. Il apprit leur langue, & traduisit même en leur idiome, plusieurs livres de piété, entre autres la bible entiere. Le parlement d'Angleterre, voulant seconder ses travaux, érigea une compagnie composée d'un président, d'un trésorier & de quatre assistans, & l'autorisa à recevoir les charités des personnes qui voudroient contribuer à cette bonne œuvre. La compagnie fit une quête en conséquence du pouvoir qui lui étoit donné ; & elle se vit bientôt en état d'acquérir des biens-fonds. Elle jouit actuellement de plus de vingt mille livres de revenu, avec lesquelles elle

entretient quinze ou seize missionnaires.

Je ne dois pas oublier, Madame, un trait bien remarquable des premiers Anglois qui vinrent s'établir en Amérique. Quoiqu'ils eussent pu se prévaloir de leur nombre, sans avoir égard au droit des sauvages, à qui naturellement ce pays appartenoit, ils aimerent mieux acheter d'eux le terrein qui leur étoit nécessaire, que de violer les premiers principes de l'équité naturelle, comme ont fait les Espagnols dans l'isle de S. Domingue & au Mexique, dont ils ne s'assurerent la possession, que par des violences & des massacres. Mais en louant le procédé des nouveaux Anglois, à l'égard des naturels du pays, je ne dissimulerai pas ce que leur conduite a eu de condamnable envers leurs propres compatriotes. Ce peuple composé de fugitifs, que l'intolérance des prélats avoit chassés d'Angleterre, ne se vit pas plutôt paisible dans ses nouveaux établissemens, qu'il se livra à la chaleur d'un faux zele, & imita la fureur de ceux qui avoient été les auteurs de son exil. Il poursuivit impitoyablement les quakers, les ana-

baptiſtes, & d'autres ſectaires, dont les ſentimens différoient des ſiens, & devint perſécuteur, quand il ceſſa d'être lui-même perſécuté.

Il publia des loix en matiere de religion, qui furent exécutées avec plus de rigueur, que celles qui l'avoient obligé de ſortir de ſon pays. Ni la foibleſſe de l'âge, ni les infirmités de la vieilleſſe, ni l'honneur du ſexe, ni la dignité du miniſtere, ni la naiſſance, ni la fortune, n'ont pu vaincre la rage de ces fanatiques. Ce zele Anglican s'eſt étendu juſqu'aux ſorciers; & vous auriez peine à vous perſuader quels en ont été les excès, s'ils n'étoient atteſtés par les actes même de la colonie, qui ſe vendent ici publiquement. Voici, Madame, ce que je liſois, il y a quelques jours, dans une relation intitulée: *Procès de la nommée Suzanne Martin, de la ville de Salem, accuſée & convaincue de ſortilege.* Je n'en rapporterai que l'interrogatoire, où le bon ſens eſt plus du côté de l'accuſée, que de celui du juge.

« *Le juge.* Êtes-vous ſorciere? *L'ac-*
» *cuſée.* Non. *Le juge.* Expliquez-moi
» donc d'où viennent les plaintes du
» peuple? *L'accuſée.* Je n'en ſçais rien.

» *Le juge.* Mais d'où pensez-vous » qu'elles viennent ? *L'accusée.* Je ne » veux point exercer là-dessus mon » jugement. *Le juge.* Ne croyez-vous » pas que ceux qui se plaignent sont » ensorcelés ? *L'accusée.* Non, je n'en » crois rien. *Le juge.* Dites donc ce » que vous en pensez ? *L'accusée.* » Non ; mes pensées sont à moi, » aussi long-tems qu'elles demeurent en » moi-même ; mais lorsqu'elles sont de- » hors, elles sont aux autres. Leur » maître . . . . . *Le juge.* Qu'entendez- » vous par leur maître ? *L'accusée.* Si » quelqu'un a commerce avec l'enfer, » vous devez m'entendre. *Le juge.* Fort » bien ; mais quelle part avez-vous à ce » qu'on en dit ? *L'accusée.* Je n'en ai » aucune. *Le juge.* C'est vous néanmoins » qu'on accuse d'avoir apparu ; & c'est » pour le même crime, que d'autres » ont été condamnés. *L'accusée.* Je ne » puis empêcher ce qu'on dit & ce » qu'on fait. *Le juge.* Le maître dont » vous parlez est sans doute le vôtre ; » autrement, comment pourriez-vous » avoir apparu ? *L'accusée.* Je n'en sçais » rien : celui qui apparut autrefois sous » la forme de Samuel, peut avoir pris » toute autre forme ».

Croyez-vous, Madame, que ce soit là le langage d'une femme digne de supplice pour crime de sortilege? Elle ne laissa pas d'être condamnée à mort. La veille de l'exécution, elle adressa un mémoire à ses juges, qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer parmi les pieces du procès, quoiqu'il semble les couvrir de honte. Il est si court & si singulier, que vous ne serez peut-être pas fâchée de le trouver ici.

« Votre humble & malheureuse suppliante, n'ayant aucun crime à se reprocher, & voyant les basses subtilités de ses accusateurs, ne peut juger que favorablement de ceux qui se trouvent dans le cas dont elle gémit pour elle-même. Le ciel connoît mon innocence; elle sera connue de même au grand jour, à la face des hommes & des anges. Je ne vous demande point la vie; mais je souhaite, & Dieu connoît mes intentions, qu'on mette fin à l'effusion du sang innocent, qui ne peut manquer d'être continuée, si les choses ne prennent point un autre cours. Quoique je sois persuadée que vous employez tous vos efforts à découvrir la vérité, cepen-

» dant le témoignage de ma propre
» conſcience m'aſſure que vous êtes
» dans la plus triſte de toutes les
» erreurs. Je vous ſupplie donc d'exa-
» miner de plus près, quelques-uns
» des malheureux affligés qui, par la
» foibleſſe de leur eſprit, ſe ſont re-
» connus coupables. Vous verrez qu'ils
» vous trompent, en ſe trompant eux-
» mêmes; je ſuis ſûre du moins, qu'on
» le verra dans l'autre monde, où vous
» êtes prêts à me faire paſſer; & je ne
» doute pas non plus qu'il n'arrive, tôt
» ou tard, un grand changement dans
» vos idées. On m'accuſe moi & d'au-
» tres, d'avoir fait une ligue avec l'eſ-
» prit de perdition; nous ne pouvons
» avouer un crime dont nous ſommes
» innocens. Je ſçais qu'on m'accuſe in-
» juſtement; & j'en conclus qu'on ne
» fait pas moins d'injuſtice aux autres. Je
» le répete; Dieu, qui pénetre le fond
» des cœurs, & devant le tribunal de
» qui je vas paroître, Dieu m'eſt té-
» moin que je n'entends rien à tout
» ce qui regarde les ſortileges. Com-
« ment pourrois-je mentir à lui-même,
» & livrer volontairement mon ame à
» ſa vengeance éternelle »?

» Une piece si forte, & si touchante, » ajoute l'auteur de la relation, ne fit » aucune impression sur les juges. Cette » femme dit adieu, d'un air ferme, à son » mari, à ses enfans, à ses amis, & se » laissa conduire au supplice avec une » grandeur d'ame, qui ne causa pas » moins d'admiration que d'attendrissement aux assistans. Quoique la » crainte eût porté plusieurs des accusés à se confesser coupables, il n'y » en eut pas un qui ne se rétractât, en » mourant, & qui ne demandât au ciel, » que son sang retombât sur ses accusateurs & sur ses juges ».

Les uns & les autres n'en furent pas moins acharnés à la perte des innocens. On faisoit mourir, sans pitié, des enfans d'onze ans; on dépouilloit sans pudeur les filles & les femmes, pour découvrir sur elles des preuves de leurs sortileges. Les taches scorbutiques, auxquelles les vieillards sont sujets, passoient pour des marques que le démon avoit imprimées sur leur chair. Il n'y avoit point d'histoire de spectres & de fantômes, qui ne trouvât crédit dans l'esprit de la populace. Au défaut de témoins, on avoit recours à la torture; & ces malheureuses victimes étoient

contraintes, par la force des tourmens, d'avouer les crimes qu'il plaisoit à leurs bourreaux de leur dicter. Quelques femmes confesserent qu'elles étoient enceintes du diable, & mille autres abominations aussi absurdes. Les prisons étoient remplies; & il n'y avoit point de jour qui ne fût marqué par quelque exécution. Cependant la rage des délateurs ne se lassoit point; le nombre des sorciers alloit toujours en augmentant; & ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que les juges, qui refusoient leur ministere aux accusateurs, se virent eux-mêmes accusés à leur tour, & forcés de quitter la colonie, pour se dérober aux fureurs du peuple. Il étoit tems enfin que les choses prissent une autre face : la voix de la raison fit taire celle du fanatisme; les délateurs furent intimidés; on élargit cent cinquante prisonniers; deux cens qu'on avoit arrêtés, furent renvoyés absous; & l'on ordonna un jeûne général, accompagné de prieres publiques, pour demander pardon à Dieu de tant d'horreurs & d'absurdités. Depuis ce jour, les habitans devenus plus sensés, ont renoncé à l'esprit de persécution, & ne different plus des autres peuples.

Il n'y a point d'établiſſement Anglois dans l'Amérique, qui puiſſe être comparé à la Nouvelle Angleterre, pour le nombre des hommes, la multitude des villes commerçantes, & la quantité de ſes manufactures. Les contrées les plus peuplées & les plus floriſſantes de la Grande-Bretagne ne l'emportent guères ſur celle-ci. La ville de Boſton, qui en eſt la capitale, eſt agréablement ſituée ſur une péninſule, au fond d'un très-beau port, capable de contenir plus de cinq cens voiles. Auſſi les mâts des vaiſſeaux y forment-ils, dans la ſaiſon du commerce, une eſpece de forêt, comme dans ceux d'Amſterdam & de Londres. Celui de Boſton eſt garanti de la violence des flots, par un grand nombre d'iſles & de rochers qui ſont à fleur d'eau, & paroiſſent même un peu au-deſſus. On ne peut y entrer que par un ſeul paſſage; encore eſt-il fort étroit, & défendu par l'artillerie d'une fortereſſe réguliere, très-bien bâtie, & munie de plus de deux cens pieces de canons. Ils ſont ſi bien diſpoſés, qu'ils peuvent battre un vaiſſeau par l'avant & l'arriere, avant qu'il puiſſe être en état de lâcher ſa bordée. Pendant la

guerre, cinq cens hommes sont exempts des devoirs ordinaires de la milice, pour se tenir prêts au service du fort; il y a d'ailleurs, à deux lieues de la ville, un canal très-élevé, dont les signaux peuvent être apperçus de la forteresse, qui les répete aussi-tôt pour la côte. Dans le besoin, Boston donne aussi les siens, pour répandre l'allarme dans toutes les habitations voisines. Ainsi, à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques vaisseaux ennemis pourroient se glisser entre les isles, il n'y a point de cas, où la ville n'ait cinq ou six heures, pour se disposer à les recevoir. En supposant même qu'ils passassent impunément sous l'artillerie du château, ils trouveroient, au nord & au sud de la ville, deux batteries qui commandent toute la baye, & qui arrêteroient les plus grandes forces.

Le fond de cette baye offre un mole d'environ deux cens pas de long, couvert d'une rangée de magazins, & dont la tête vient aboutir à la principale rue : de sorte que les plus grands vaisseaux peuvent y débarquer leur cargaison, sans le secours des chaloupes &

des alleges. L'autre extrêmité de cette rue aboutit à l'hôtel-de-ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la bourse marchande, la chambre du conseil, celle de l'assemblée générale, & toutes les cours de justice. Enfin cette capitale, disposée en croissant autour du port, forme une perspective charmante, que je ne puis me lasser d'admirer. On y compte près de quatre mille maisons, & dix églises, dont les noms marquent la variété des sectes dont cette colonie étoit composée : telles sont l'église Anglicane, l'église Françoise, l'église anabaptiste, l'église quaker, &c. On voit autour de la bourse, quantité de boutiques de libraires, très-bien fournies de toutes sortes de livres. Il y a cinq ou six imprimeries, dont les presses sont continuellement occupées; & toutes les semaines, il paroît deux gazettes. La ville seule contient plus de vingt mille habitans. Pour se former une idée de son opulence, il faut observer que l'année derniere, il sortit de son port cinq ou six cens vaisseaux, & qu'il en entra un pareil nombre, sans compter une infinité d'autres bâtimens pour la côte & pour la pêche. Boston

fait, ſans contredit, plus de commerce, qu'aucune des villes de l'Amérique Angloiſe. Outre les productions qu'elle tire du pays, ſes habitans ſont, en quelque ſorte, les courtiers de toutes les Indes occidentales, & même de quelques parties de l'Europe ; on peut les conſidérer, à cet égard, comme les Hollandois du Nouveau Monde.

Le biſarre mêlange de nations & de ſectes qui peuplent cette capitale, n'empêchent pas que la ſociété n'y ſoit auſſi douce, que dans les meilleures villes de la Grande-Bretagne. La plupart des négocians, faiſant le voyage de l'Europe, en rapportent les modes & les uſages. Un Anglois qui paſſe de Londres à Boſton, ne s'apperçoit pas qu'il ait changé de demeure : il y trouve le même air, la même converſation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens, &c.

Indépendamment de la capitale, on compte douze ou quinze autres villes aſſez conſidérables, ſituées ſur cette même baye. J'ai nommé plus haut Rhode-Iſland, ou l'iſle de Rhode, habitée, dit-on, par une ſecte particuliere, dont on prétend que, faute de miniſtres &

d'instruction, la postérité est devenue aussi barbare que les sauvages; cependant elle a sçu conserver ses privileges, qui consistent, m'a-t-on dit, à se gouverner elle-même, ou du moins par un conseil qu'elle choisit, sans aucune dépendance de la couronne & de ses officiers. Elle fait ses propres loix, avec cette seule restriction, qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Cet avantage y avoit attiré un si grand nombre d'habitans, qu'une partie d'entre eux fut forcée de retourner au continent, où ils bâtirent deux villes nommées la Providence & Warwick, qui, à ce qu'on assure, jouissent de tous les privileges de l'isle. On les représente, non-seulement grandes & riches, mais heureuses dans leur gouvernement, quoique composées de sectaires, qui vivent sans prêtres & sans magistrats. La liberté qu'ils ont de satisfaire tous leurs desirs, n'empêche pas que les crimes ne soient rares parmi eux; ce qu'on attribue à leur profonde vénération pour l'écriture sainte, qu'ils lisent & qu'ils expliquent à leur gré. Leur charité ne se dément jamais pour les étrangers : un voyageur qui

passe par l'une ou l'autre de ces deux villes, peut s'arrêter dans la premiere maison, avec autant de liberté que dans une hôtellerie, & s'assurer d'y être bien traité.

Les marchandises que fournit la Nouvelle Angleterre sont principalement les mâts & les vergues pour les vaisseaux du roi, la poix, le gaudron, les planches, le bois de charpente; toutes les provisions, telles que le bœuf, le porc, le beurre, le fromage, des chevaux, du bétail, du bled d'inde, des pommes, du cidre, des légumes, du lin & du chanvre. Les navires qui s'y fabriquent, sont recherchés pour leur bonté; ceux qui se font dans les autres colonies, n'en approchent pas. Les mêmes arbres qui peuplent les jardins & les vergers d'Angleterre, viennent très-bien dans ce terrein. Il n'est pas rare de voir des particuliers tirer cent barriques de cidre par an, des pommes qu'ils recueillent dans leur enclos. Les fruits qui ne se mangent point dans le pays, se portent dans les Antilles, & font l'objet d'un assez grand négoce. Toutes sortes de légumes croissent dans cette contrée, de même que la plupart

des grains que nous connoiſſons en Europe. On trouveroit difficilement ailleurs une plus grande variété d'oiſeaux, & en plus grande quantité. Les forêts qui environnent la colonie, nourriſſent des ours, des loups, des renards & autres animaux, dont la peau eſt encore un objet de commerce. Sur la côte eſt une pêcherie, d'où l'on tranſporte, tous les ans, plus de trente mille quintaux de morue choiſie, en Eſpagne, en Italie, & dans la Méditerranée; & environ la moitié de rebut, pour la nourriture des negres. Les rivieres abondent en poiſſon; & la terre fournit des mines de fer très-riches, dont le métal eſt excellent.

Les habitans de la Nouvelle Angleterre entretiennent un commerce réglé avec toutes les autres colonies dépendantes de la couronne Britannique, ainſi qu'avec l'Irlande & la Grande-Bretagne. Ils trafiquent également en droiture avec l'Eſpagne, le Portugal, l'Italie & les iſles Maderes; & leur marine emploie cinq à ſix mille hommes. Leurs retours des Antilles conſiſtent principalement en ſucre & en coton; pour les fourrures, les bois de conſtruction, les cuirs

verds & l'huile de baleine qu'ils envoyent en Angleterre, ils en tirent des vins, des étoffes de ſoie, des toiles, des dentelles, du papier, des uſtenſiles de ménage, des chapeaux, des bas, des ſouliers, & des marchandiſes des Indes. On en fait monter la conſommation à plus de dix millions. Ils exercent auſſi, avec les iſles Françoiſes, un négoce de contrebande, dans lequel ils reçoivent de l'argent, du rum, du ſucre, pour leurs bois, leurs chevaux, & leurs proviſions de bouche. Le tort que ce trafic cauſoit aux Antilles Angloiſes, a obligé le parlement d'Angleterre à le gêner, en impoſant des droits conſidérables ſur les denrées qui croiſſent dans les colonies étrangeres. Quelque étendu que ſoit le commerce de celle-ci, il ne ſuffit pas pour fournir à ſes habitans toutes les étoffes & autres commodités d'Europe dont ils ont beſoin. Ils en travaillent eux-mêmes, & fabriquent autant de draps, de toiles & de chapeaux, qu'il leur en faut pour s'habiller. Ces draps ſont groſſiers, mais d'un tiſſu qui réſiſte à la fatigue. On ne ſe ſert point

ici d'espece monnoyée en or & en argent : tous les paiemens s'y font en papier ; & il y a des billets qui ne valent que trois livres.

Vous avez vu, Madame, que le premier établissement des Anglois dans cette contrée, s'étoit formé avec une sorte d'indépendance, & sans autre rapport à la couronne, que celui d'une soumission vague, qui consistoit à reconnoître les rois de la Grande-Bretagne pour souverains. Cependant deux ordonnances, envoyées successivement par la cour, furent reçues avec respect, parce qu'elles parurent favorables; & elles ont été les fondemens d'une administration qui, comme je vous l'ai dit, est devenue plus réguliere. Tous les chefs sont nommés par la couronne ; mais le conseil est choisi annuellement par une assemblée générale des principaux habitans. Elle se tient tous les ans à Boston, vers la fin de mai. Les membres commencent par prêter serment de fidélité à l'ordre actuel de la succession royale d'Angleterre ; & le zele de la colonie est si ardent pour la maison d'Hannovre, qu'on s'y vante de

de n'y avoir pas un jacobite. Tout particulier qui jouit d'un revenu de quatre ſchellings en terre, ou qui poſſede un fond de douze cens francs, eſt réputé citoyen libre, & participe au droit d'élire les membres de l'aſſemblée.

Il y a quelques années, qu'elle fit imprimer un recueil de loix, dont il ſuffit de détacher quelques traits, pour vous faire connoître l'eſprit de cette ſinguliere colonie. L'adultere prouvé doit être puni de mort dans l'homme & dans la femme. Le pere eſt obligé à l'entretien d'un bâtard; mais il en eſt déchargé, ſi le fait eſt douteux. On n'eſt point cenſé membre d'une égliſe, ſi l'on n'y a pas reçu la communion. La peine de mort eſt décernée contre les blaſphémateurs, les ſorciers, les idolâtres, ceux qui rendent un culte aux images, les enfans qui maudiſſent ou qui battent leurs peres, les faux témoins, s'ils mettent en danger la vie d'autrui. Il eſt défendu, ſous peine d'amende, de jouer au dez, de jouer aux cartes, de jouer de l'argent : même peine pour avoir travaillé le dimanche, pour avoir vendu aux ſauvages de la poudre, du plomb, ou des liqueurs fortes, pour

avoir battu ſa femme, où s'en être laiſſé battre. Le banniſſement pour avoir nié le quatrieme commandement, le baptême des enfans, l'autorité des magiſtrats, &c. Même punition contre les prêtres romains, les jéſuites & les quakers; & s'ils reviennent, la mort. Un quaker banni doit être fouetté préalablement, & marqué de la lettre Q ſur l'épaule gauche. Le fouet contre les ivrognes, & les menteurs au préjudice d'autrui. Le fouet ou l'amende, au gré du juge, pour avoir danſé, & l'amende ſeulement pour avoir juré ou maudit. Tout particulier qui eſt ſans emploi ou ſans travail, eſt condamné à filer.

Sans me donner la peine, Madame, de parcourir tous les autres établiſſemens que poſſedent les Anglois dans cette partie de l'Amérique, ſans ſortir même de Boſton, il me ſera facile de connoître tout ce qui regarde ces colonies. J'y trouve des gens inſtruits, qui ne me laiſſent rien ignorer ſur cette matiere.

Aux confins de la Nouvelle Angleterre, eſt ſituée la Nouvelle Yorck. Les Hollandois la poſſédoient autrefois, ſous le nom de Nouvelle Belgi-

que. Ils l'avoient achetée de Hudſon, navigateur Anglois, dont je vous ai parlé, qui en avoit fait la découverte. Jacques I proteſta contre cette vente; & en 1664, les Anglois s'emparerent de ce pays, ſans beaucoup de réſiſtance. Charles II la céda au Duc d'Yorck, qui en abandonna une partie au lord Jean Berkley & à Georges Carteret: ce qui fit diviſer cette province en Nouvelle Yorck & en Nouvelle Jerſey, d'où Carteret étoit originaire. Le plus grand nombre des Hollandois qui s'y étoient établis, y demeurerent après la conquête, libres de ſe gouverner ſelon leurs loix, & de ſuivre leur religion. Le duc d'Yorck nomma les gouverneurs qui devoient commander pour lui; Carteret choiſit les ſiens; & il y eut bientôt de la diviſion entre ces officiers. Dans la ſuite, les deux pays furent réunis à la couronne d'Angleterre; & depuis ce tems, ces deux provinces n'en forment plus qu'une, dont les affaires ſont réglées par un gouverneur, un conſeil & une aſſemblée générale.

Le commerce de la Nouvelle Yorck eſt le même, & ſe fait dans les mêmes lieux que celui de la Nouvelle Angle-

terre : on en tire des fourrures, des peaux de caſtor, des bois de conſtruction, du grain, de la farine, des viandes ſalées, & toutes ſortes de poiſſons. On y a découvert une mine de cuivre fort riche, dont on tranſporte preſque tout le métal dans la Grande-Bretagne. Les vaiſſeaux qui ſont employés au commerce de cette colonie avec l'Angleterre, font deux voyages par an, & peuvent être de retour de chaque courſe en quatre mois. On ſe ſert ici de monnoie de papier, comme dans preſque toutes les colonies angloiſes de l'Amérique.

Ces colonies ont affecté de diviſer leur pays en comtés, peuplés ou non; & il n'eſt pas, juſqu'aux voyageurs de leur propre nation, qui ne traitent cette vanité de ridicule. La Nouvelle Yorck en compte neuf, dont il ſeroit également ridicule de ſuivre la diviſion. Il vous ſuffira, Madame, de ſavoir qu'il y a deux villes principales, dont la premiere porte le nom de la province : on l'appelloit la Nouvelle Amſterdam, lorſqu'elle étoit poſſédée par les Hollandois. Elle eſt avantageuſement ſituée pour le commerce, dans une

isle appellée Manahattan, qui a quatre milles de longueur, & environ autant de largeur, à l'embouchure de la riviere d'Hudson, une des plus grandes de l'Amérique. La ville contient près de quinze cens maisons; & il n'y en a aucune au-dessous de cent livres sterling; ce qu'on ne pourroit pas dire, avec vérité, de la meilleure ville d'Angleterre; de sorte qu'on n'y apperçoit nulle apparence de pauvreté. Elle est très-bien & très-commodément bâtie, & forme un beau coup-d'œil, étant vue de la mer. Il y a quatre églises; l'une pour les Anglicans, les trois autres pour les Hollandois, les François & les luthériens; car ici, comme dans la Nouvelle Angleterre, l'entrée est ouverte à toutes les sectes chrétiennes. Les habitans composent un peuple mixte; mais la plupart descendent des premiers Hollandois. La langue angloise leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent guere d'autre église que celle de cette nation, sur-tout ceux qui prétendent aux emplois municipaux. Les quakers ont un lieu d'assemblée, les anabaptistes un autre; & les juifs, dont le nombre est fort grand, une synagogue.

Les autres bâtimens publics ſont un hôtel de ville, une maiſon de correction, & la bourſe. Dans la premiere eſt la chambre pour les aſſemblées, une autre pour le conſeil, & une pour la bibliotheque, qui contient mille ou douze cens volumes. Ils ont été légués par un eccléſiaſtique, pour l'uſage du clergé & des habitans de cette province. La plupart traitent de matieres théologiques; & l'on ne témoigne pas peu de zele d'en augmenter le nombre. A l'hôtel de la bourſe, il y a une grande ſalle deſtinée aux concerts publics, aux bals & à d'autres amuſemens de cette nature. La principale défenſe de la ville eſt le fort Saint-George, muni de deux batteries qui regardent la mer. Il eſt en bon ordre, & gardé par deux compagnies de troupes réglées.

La ville eſt diviſée en ſept quartiers, & gouvernée par un maire, un aſſeſſeur, ſept échevins, & autant d'aſſiſtans ou conſeillers. C'eſt le gouverneur qui, tous les ans, nomme le maire. Les autres officiers ſont élus par les bourgeois. Ce conſeil a le pouvoir de faire tels réglemens qu'il juge à propos; mais

ils n'ont force de loi, que pour un an; à moins qu'ils ne soient confirmés par le commandant en chef, ou par le conseil général de la colonie. Ce commandant, qui tient sa commission du roi de la Grande-Bretagne, jouit d'un pouvoir fort étendu; & ses appointemens montent à plus de 50 mille francs. Le conseil, lorsqu'il est complet, est composé de douze membres choisis par la cour; ils prêtent le même serment que ceux qui forment le conseil du roi en Angleterre. En vertu de leurs patentes, le gouverneur est obligé de les consulter, & ne peut sceller aucun acte sans leur aveu. Ils jouissent du même pouvoir législatif que les pairs dans le parlement. C'est le gouverneur qui les convoque; & il assiste toujours à leurs assemblées, qui peuvent cependant avoir lieu sans son consentement. Ils siégent suivant leur rang de réception; & le membre le plus ancien tient la place de président. Ils procedent avec beaucoup de formalités, & se moulent, à plusieurs égards, sur l'exemple des seigneurs de la chambre haute. En général, il y a peu de différence entre cette administration & celle

de la Grande-Bretagne ; mais les factions qui s'élevent entre les magiſtrats, cauſent ſouvent du trouble dans la province.

Sur la même riviere d'Hudſon, à cent cinquante milles de la Nouvelle Yorck, eſt ſituée la ville d'Albanie, moins conſidérable par le nombre de ſes maiſons & de ſes habitans, que par le grand commerce qu'elle fait avec les François & les Iroquois. Ces derniers y apportent des fourrures qu'ils échangent pour des draps, des fuſils, des haches, des couteaux, des chaudrons, de la poudre, du plomb, des habits, des chemiſes, &c. C'eſt là que le commandant de la province tient ordinairement ſes conférences avec les ſauvages.

On ne fait pas monter à plus de cent mille ames tous les ſujets de cette colonie, quoique beaucoup plus étendue que celle de la Nouvelle Angleterre. Pluſieurs cauſes en ont retardé les progrès. Les fréquentes irruptions des François & des Indiens ont obligé pluſieurs familles à quitter le pays. Les ordres qu'on a donnés dans la Grande-Bretagne, d'y tranſporter les malfaiteurs, ont empêché beaucoup d'hon-

nêtes gens de s'y établir. La bigoterie & la tyrannie de quelques gouverneurs n'ont pas moins nui à la population. La langue angloise est celle qui y a le plus de cours ; mais elle s'est tellement corrompue par son mêlange avec la hollandoise, que, dans quelques comtés, on a de la peine à trouver des gens qui parlent assez bon anglois, pour servir de jurés dans les cours de judicature.

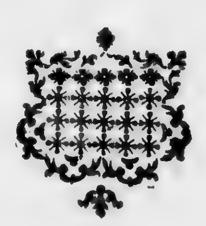
Les habitans ne different pas moins par leurs mœurs, que par leur langage. Ceux qui tirent leur origine d'Angleterre, en suivent encore les coutumes. Les Hollandois conservent une infinité d'usages, que leurs ancêtres ont apportés en Amérique. Les négocians de la Nouvelle Yorck sont renommés pour leur bonne foi & leur fidélité à remplir leurs engagemens. On y remarque moins d'inégalité qu'à Boston ; quiconque a de la probité & de l'industrie, est sûr d'y être estimé, & de gagner de quoi vivre. On y a vu arriver beaucoup de gens qui, de la derniere misere, ont passé à des fortunes considérables en très-peu de tems.

Cette ville est une de celles, où il y

a le plus de société. On s'assemble plusieurs fois la semaine; on donne des concerts; mais on ne connoît point cette fureur malhonnête du jeu, qui n'est que trop ordinaire parmi les femmes dans certains pays de l'Europe. Celles de la Nouvelle Yorck se distinguent par la propreté, l'économie & le bon ordre qui regnent dans leurs familles. C'est le fruit de l'éducation hollandoise qu'elles ont reçue. Il seroit à souhaiter qu'elles aimassent un peu plus à s'instruire, car la plupart savent à peine lire. Mais elles sont modestes, sobres, charitables, & compatissantes; ce qui vaut bien un esprit orné & cultivé.

Je suis, &c.

A Boston, ce 17 mai 1749.



LETTRE CVII.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

LA Pensylvanie est une des plus florissantes colonies des Anglois dans l'Amérique. Elle a pris son nom de Williams-Pen, aussi célebre par son attachement à la secte des quakers, dont il s'étoit déclaré le chef, que par la singularité de cet établissement. Il avoit obtenu, en considération des services de son pere, & par le crédit qu'il avoit à la cour, l'héritage de cette province. Le roi d'Angleterre lui accorda, en toute propriété, une étendue de terrein de soixante lieues de long sur quarante de large, à la charge qu'il releveroit de sa majesté & du château de Windzor, en payant seulement deux peaux de castor chaque année. Pen y fonda la ville de Philadelphie, nom composé de deux mots grecs, qui signifient *amour fraternel.* Elle est bâtie sur une langue de terre, au confluent de deux rivieres, & a la figure d'un quarré-long,

dont l'étendue d'une de ces rivieres à l'autre, eſt d'environ onze lieues. Suivant le plan du fondateur, ce quarré doit être partagé dans ſa longueur, en huit rues droites & paralleles, leſquelles ſeront coupées par ſeize autres, également alignées, larges, & réguliérement bâties, avec des eſpaces convenables pour les édifices publics & les marchés. Les deux principales ont au moins cent pieds de large; & il n'eſt preſque point de maiſon, qui n'ait ſon jardin & ſon verger. Les magaſins ſont grands, nombreux & commodes; les chantiers, pour la conſtruction des vaiſſeaux, parfaitement ſitués, les quais beaux & ſpacieux: le plus grand a deux cents pieds de large; & des bâtimens de cinq cens tonneaux peuvent y aborder. Il y a dans la ville quantité de riches marchands; vous n'en ſerez pas ſurpriſe, Madame, quand vous ſaurez le commerce immenſe & les profits qu'elle fait avec les colonies Angloiſes, Françoiſes, Eſpagnoles & Hollandoiſes; avec les Açores, les Canaries, les iſles de Madere; avec l'Angleterre, la Hollande, l'Eſpagne & le Portugal. Quoiqu'elle ne ſoit point encore ache-

vée, ce qui eſt bâti eſt entierement conforme au plan original ; & elle augmente tous les jours, tant par le nombre, que par la beauté des édifices. On y compte douze égliſes, & chaque nation y a la ſienne. On rapporte une anecdote remarquable au ſujet de celle de Suede. Lorſque les ſouſcriptions pour la bâtir furent ouvertes, M. Radman, qui en fut le premier paſteur, ſouſcrivit pour une ſomme conſidérable, qu'il ne fut pas en état de payer dans le tems. Mais pour ne pas manquer à ſes engagemens, il s'obligea envers l'entrepreneur, à porter du mortier à tant par jour, juſqu'à ce qu'il eût rempli la ſomme pour laquelle il avoit ſouſcrit.

Philadelphie renferme déja près de deux mille maiſons, & environ quatorze ou quinze mille habitans. La ſûreté de ſon port, & la bonté de ſes eaux ont contribué à peupler cette ville, & à étendre ſon commerce. La réunion de tant d'avantages l'a rendue fameuſe ; il eſt probable que ſa puiſſance ira toujours en croiſſant, & qu'elle ſurpaſſera un jour les cités les plus floriſſantes. A l'égard de la province dont elle eſt la capitale, il n'y en a point qui l'égale dans

l'Amérique Angloiſe ; depuis quelques années on a plus tranſporté d'hommes en Penſylvanie, que dans toutes les autres colonies Britanniques. Le fondateur avoit à peine formé ſon établiſſement, qu'une multitude de quakers paſſa les mers pour y chercher un aſyle. Ayant refuſé de payer la dixme en Angleterre, & quelques autres droits eccléſiaſtiques, ils craignirent de ſe voir perſécutés par le clergé, & conçurent une ſi haute opinion pour le chef de leur égliſe, qu'ils ne balancerent pas de le ſuivre dans le Nouveau Monde. Pen, de ſon côté, ne négligea rien pour les y encourager : il fit tous les frais de leur tranſport, & leur fournit les vivres néceſſaires ; mais ce qui mit le comble à ſa gloire, fut cette fameuſe chartre qui les déclaroit libres, & qui, dans la ſuite, attira une infinité de gens de tout pays & de toute croyance : Anglois, Allemands, Hollandois, François, Suédois, Eſpagnols, Danois ; quakers, anglicans, catholiques, luthériens, calviniſtes, juifs, hernutes, dunkards, anabaptiſtes, &c. La diverſité de peuples, de religions, de langues y eſt auſſi étonnante, que l'har-

monie avec laquelle tous ces gens là vivent ensemble. Ils y ont chacun leurs églises & leurs temples ; & l'on ne voit pas que les quakers, quoiqu'ils aient le pouvoir en main, non-seulement parce qu'ils y sont en plus grand nombre, mais encore en qualité de fondateurs, ou premiers membres de la colonie, abusent de leur autorité, pour persécuter les autres cultes. Quiconque reconnoît un être suprême, & n'entreprend rien contre les loix de l'état, est bien reçu en Pensylvanie. Ceux qui croient en Jesus-Christ, de quelque dénomination qu'ils puissent être, ne sont exclus ni des emplois ni des charges.

Parmi les différentes sectes établies dans ce pays, vous remarquerez, Madame, celle des dunkards ou dumplars. Un dévot Allemand s'étant choisi une retraite agréable à une vingtaine de lieues de Philadelphie, pour s'y livrer à la contemplation, la curiosité engagea plusieurs de ses compatriotes à le visiter : ils furent édifiés de sa dévotion, se joignirent à lui, bâtirent une ville qu'ils appellerent Euphrate ; voilà l'origine de cette secte. La ville a la

forme d'un triangle; elle eſt ſituée dans un vallon délicieux, entre deux collines riantes. Des allées de poiriers & de mûriers l'environnent. Au centre eſt un verger très-étendu, dont les fruits appartiennent à la communauté. Ces ſectaires ont beaucoup de reſſemblance avec nos moines; mais ils ſont plus chaſtes, plus déſintéreſſés, plus ſobres & plus pieux. Ils n'adminiſtrent le baptême qu'aux adultes; ils croient le libre arbitre, le paradis & l'enfer. La doctrine du péché originel, quant à ſes effets ſur la poſtérité d'Adam, leur paroît injuſte. Ils ſont ennemis de toute violence, & aiment mieux ſe laiſſer tromper, outrager, maltraiter, que de citer un homme en juſtice. Ils ſont doux, me diſoit un Allemand qui a écrit ſur la Penſylvanie, & vécu parmi eux; « ils ſont officieux & affables envers » les étrangers, reſpectent les devoirs » de l'hoſpitalité, ſe font une loi de » tout offrir à ceux qui les viſitent, » & de n'en jamais rien recevoir. Enfin » c'eſt un peuple de freres, chez qui » l'on voit, avec attendriſſement, l'égalité, la concorde & l'affection concourir à faire le bonheur général ».

Ce fut un trait de ſage & fine poli-

tique de la part de Williams Pen, pour l'aggrandissement de sa colonie, d'y attirer des hommes de toutes les nations, & d'y permettre tous les cultes. Pour ne point avoir de guerre à soutenir avec les sauvages ses voisins, il acheta d'eux le terrein où il prétendoit se fixer, & fit, avec les naturels du pays, des traités qui furent fidelement observés de part & d'autre. L'éloignement que les quakers ont, dans leurs principes, pour toutes sortes de divisions, & principalement pour celles qui peuvent exciter une guerre, y fait régner une paix constante, que les sauvages n'ont point cherché à rompre. Ceux-ci voyant les Anglois en grand nombre, n'ont pas osé enfreindre leurs engagemens, sur-tout n'étant pas à portée d'être animés & soutenus par les François. Tranquille du côté de ces barbares, Pen fit, pour son nouveau peuple, des réglemens, dont les trois suivans pourront vous paroître singuliers.

« 1°. Aucun impôt ne peut être levé, » sous quelque nom, & pour quelque » cause que ce soit, que par une loi » expresse du parlement de la province. » Quiconque perçoit des impôts qui

» n'ont point été établis par cette voie,
» ou quiconque a la foiblesse de les
» payer, est regardé comme un traître
» à la patrie, un ennemi public, &
» puni comme tel.

» 2°. Tout enfant au-dessus de douze
» ans, sans exception, doit apprendre
» un métier ou un commerce, afin qu'il
» n'y ait point d'oisifs parmi le peuple,
» mais que le pauvre trouve moyen de
» subsister; & que le riche, si sa fortune
» vient à être détruite, ne périsse pas
» d'indigence.

» 3°. Pour prévenir les procès, les
» cours de chaque comté doivent élire
» trois officiers nommés les *faiseurs de*
» *paix*, dont les fonctions sont de con-
» cilier les particuliers entre lesquels
» il s'éleve des différends ».

Par une autre constitution, le pouvoir législatif devoit résider dans le gouverneur & l'assemblée du peuple; réglement fort juste, pour une société de gens à qui l'amour de la paix, de la liberté & de leur religion avoit fait abandonner leur patrie.

Ces statuts, & quantité d'autres, furent confirmés par deux assemblées générales, que Pen tint pendant son

séjour dans la colonie. Il y passa deux ans entiers, pour donner une forme constante à cet établissement ; mais étant retourné en Angleterre, & la liberté de son caractere ne lui ayant pas permis de ménager ses expressions, il y devint suspect. On l'accusa d'être attaché au parti de Jacques II ; & on lui ôta son gouvernement. La cour profita de cette occasion, pour en changer la constitution Quelques années après, d'autres conjonctures servirent à le mettre mieux dans l'esprit du roi Guillaume ; mais en rentrant en possession de son domaine, il ne lui fut pas permis d'y rétablir l'ancienne administration : cette province est aujourd'hui sur le même pied, que les autres colonies Angloises dans le continent de l'Amérique.

Pen eut des chagrins sur la fin de sa vie : ayant été trompé par ses agens, au lieu d'avoir amélioré son bien par l'établissement de la Pensylvanie, il se vit considérablement endetté. La perte d'un procès entraîna celle de sa liberté ; & ne pouvant satisfaire à ce qu'on lui demandoit, il mourut en prison, en 1718, dans un âge avancé. Ainsi finit ce grand

homme, qui donna ſon nom à une vaſte contrée, qui la peupla par ſa ſageſſe, & qui, par ſa vertu & ſa générosité, contribua à la rendre libre & heureuſe. Peu de légiſlateurs ſe ſont acquis plus de gloire. Quoi de plus admirable en effet, qu'une république, qui ayant commencé par un petit nombre de refugiés & d'indigens, eſt devenue, en un demi-ſiecle, une nation nombreuſe & floriſſante; qui a converti un déſert affreux, en un terrein cultivé, & l'a rempli de quantité de villes riches, peuplées & abondantes; qui, au milieu d'une race d'hommes féroces & ſans loix, a ſçu ſe maintenir par les ſeules regles de la modération & de la juſtice? Pen laiſſa un fils fort jeune, qui ne vint qu'en 1732, prendre poſſeſſion de l'immenſe héritage de ſon pere.

Il n'y a peut-être pas encore la vingtieme partie de ce vaſte pays, qui ſoit habitée; mais il eſt plus généralement défriché, qu'aucune des autres colonies Angloiſes de l'Amérique. Dans la diſtribution des biens, Pen s'étoit réſervé quatre belles terres dans chaque comté. La partie baſſe de la province eſt la plus capable de culture, & la plus

propre au commerce ; la haute eſt ſi mal peuplée, que la plupart de ſes villages n'ont pas encore paru dignes de recevoir des noms. Les principales villes, après la capitale, ſont Briſtol & Newcaſtle. Les autres ne peuvent être regardées que comme de ſimples habitations. On ne compte pas moins de quatre-vingt mille Anglois, & quinze mille autres Européens dans toute la colonie. Tant que les quakers y furent les dominans, ce petit état a ſubſiſté ſans milice, au milieu des nations ſauvages dont il eſt environné. Perſuadés qu'il faut s'expoſer à tout ſouffrir, plutôt que de ſe défendre, ils refuſerent long-tems de contribuer à lever des ſoldats, à bâtir des forts, &c. Mais les Anglois épiſcopaux ou presbitériens, qui vinrent s'y établir, pouvant ſe battre ſans violer les principes de leur religion, montrerent aux quakers la néceſſité d'avoir des troupes toujours prêtes, pour s'en ſervir dans l'occaſion, ou contre les attaques des pirates, ou contre celles de quelques nations ennemies. Les quakers, après avoir formé bien des oppoſitions, laiſſent à préſent à ceux de leurs concitoyens qui

ne penſent pas comme eux, la liberté de ſe former au maniement des armes. Ce n'a été que très-tard, & après s'être vus expoſés aux plus grands dangers, qu'ils ont enfin conſenti à prendre les précautions qu'exige la prudence.

Ces mêmes quakers ſe faiſoient un ſcrupule d'avoir des eſclaves, & trouvoient cet uſage contraire à la morale chrétienne. Aujourd'hui ils font comme les autres; mais il y en a encore quelques-uns, qui ont conſervé l'ancien préjugé: pluſieurs donnent la liberté à leurs negres, après qu'ils en ont été ſervis fidelement pendant quelques années. Lorſque les Hollandois en amenerent, pour la premiere fois, dans la Penſylvanie, les ſauvages les prirent pour de mauvais eſprits. La vue ſeule d'un homme noir eût fait fuir cent de ces Indiens. Maintenant ils ſe ſont familiariſés avec leur couleur, & pluſieurs negres habitent parmi eux.

En me parlant des mœurs des Penſylvaniens, mon Allemand m'a raconté différens traits que je ne ferai que répéter d'après lui. L'aventure ſuivante vous donnera une idée du degré de liberté & de tranquillité, dont chaque citoyen jouit dans cette pro-

vince. « Une femme d'un certain âge » tombe malade, & se voit bientôt à » l'extrêmité. L'idée de ses enfans qui » sont encore jeunes, vient troubler » ses derniers momens. Elle fait venir » son mari, & lui confie la crainte » qu'elle a, que la nouvelle femme » qu'il prendra, ne les maltraite. Elle le » conjure de se remarier avec la grosse » & jeune Rosine, domestique fidelle, » qui les a toujours servis avec affection. » Le mari regarde d'abord ce discours » comme un effet du délire; mais sa » femme exige de lui, qu'il jure d'épou» ser cette fille; il fait ce serment par » complaisance. Le lendemain, se dé» fiant de la promesse de son époux, » elle l'appelle auprès de son lit avec » Rosine, déclare à celle-ci, qu'elle va » la marier avec un homme qu'elle lais» sera bientôt veuf, l'exhorte à l'aimer » fidelement, & à donner tous ses soins » à ses enfans & à son ménage. Rosine » en pleurs, promet tout ce qu'on » veut: la moribonde les unit elle» même, reçoit leurs sermens, & les » force à mettre le mariage en état de » ne pouvoir être rompu. Cependant » la malade guérit; mais le mari, qui a

» pris du goût pour ſa nouvelle femme, » déclare à l'ancienne, qu'il ne veut » point la quitter; que puiſqu'elle l'a » contraint de l'épouſer, il la gardera » toute ſa vie. Loin de s'en fâcher, la » vieille en eſt enchantée, embraſſe ſon » mari, & témoigne toute ſa ſatisfaction. » Jamais le moindre orage n'a troublé » la paix & l'union de ce double mé- » nage. La jeune épouſe a eu pluſieurs » enfans, dont la vieille a pris ſoin, de » même que de la mere pendant ſes » couches. Celle-ci, de ſon côté, n'a » pas ceſſé d'avoir, pour l'ancienne, les » égards & les ſentimens qu'elle lui » devoit comme à ſa bienfaitrice. Les » jours du bigame ont coulé ſans in- » quiétude, & perſonne ne s'en eſt » ſcandaliſé.

» Les Penſylvaniens, continue notre » Allemand, ont la liberté de ſe faire » donner la bénédiction nuptiale par un » prêtre ou miniſtre de leur commu- » nion, ou de ſe marier devant quel » juge il leur plaît de choiſir. Si les pa- » rens s'oppoſent à cette union, il n'y a » d'autre moyen d'éluder leur refus, » que de s'enfuir enſemble; mais il faut » alors, pour éviter toutes pourſuites

» juridiques,

» juridiques, que le jeune homme » monte en croupe derriere sa maî» tresse, & qu'ils se présentent l'un & » l'autre, dans cette situation, devant le » juge. La fille confesse qu'elle a en» levé son amant, & prie le magistrat » de la marier avec lui; ce qui se fait » sur le champ. La cérémonie achevée, » les époux vont jouir de leurs droits; » & les parens ne peuvent plus y ap» porter d'obstacle, ni demander la » cassation de leur mariage.

» Voici, continue notre Allemand, » un autre fait dont j'ai été témoin, & » qui vous fera connoître la maniere » dont les affaires criminelles se trai» tent en Pensylvanie. Une fille, qui » portoit le fruit de son incontinence, » accusa un jeune homme de l'avoir » violée, & demanda qu'il fût con» damné à l'épouser. Les deux person» nages sont confrontés: l'accusatrice » persiste à soutenir sa plainte, & l'af» firme sur la bible. L'accusé, suivant » l'avis de son avocat, ne répond rien » à tout ce qu'on lui dit, jettant les » yeux sur les juges, & ouvrant la » bouche avec la plus grande marque » d'attention lorsqu'il les voit parler.

» On le condamne à rester en prison, » jusqu'à ce que la partie plaignante » soit satisfaite. L'huissier s'approche, & » lui crie trois fois cette sentence dans » l'oreille. Alors le jeune homme de- » mande pardon aux juges, de n'a- » voir pas répondu à leurs questions ; » il s'en excuse sur ce qu'il a perdu » l'ouie, par les cris effroyables de son » accusatrice au moment du viol. La » fille qui étoit présente, réplique aussi- » tôt, avec vivacité : comment, insigne » menteur, pouvez-vous avancer un » pareil fait ? Je n'ai pas seulement dit » un mot, pas fait un cri, pas poussé » une plainte pendant tout le tems » du délit. Cette réponse fit rire l'au- » ditoire, & le jeune homme fut ren- » voyé absous.

» La justice est ici très-sévere contre » les criminels (c'est toujours notre Al- » lemand qui parle) ; il n'y a point de » bourreau en titre, comme en Europe. » Le premier venu, moyennant une » somme fixée, se charge de cet of- » fice. Un jour qu'on pendoit un hom- » me à Philadelphie, l'exécuteur qui » n'étoit pas fait à cet exercice, tour- » menta si long-tems le criminel, que

» les assistans lui en firent des reproches.
» Messieurs, leur répondit-il, si vous
» sçavez mieux pendre que moi, avan-
» cez, & chargez-vous de la besogne ».

Dans cette colonie, comme dans les précédentes, la monnoie courante n'est que de papier, avec la forme de la monnoie ordinaire. Chaque piece est composée de deux feuilles rondes, collées l'une sur l'autre, & portant de chaque côté la marque du prince. Il y en a de toutes les valeurs; & c'est avec ces especes, qu'on achete, qu'on vend & qu'on fait tout le commerce intérieur. Mais comme le papier se salit & s'use, il y a des bureaux où l'on porte les pieces usées ou trop sales, & l'on en reçoit d'autres. On admire la bonne foi qui regne dans cette partie si délicate des finances; & l'on en croit trouver la raison dans les maximes des quakers, qui furent chargés des premiers réglemens, du maniement, de la distribution & de la fabrique des monnoies, non-seulement dans la Pensylvanie, dont ils furent les premiers habitans, mais dans d'autres provinces où ils s'établirent. Vous sçavez, Madame, qu'avec plusieurs rites extrava-

gans, ces ſectaires ſont eſtimables par l'exactitude qu'ils apportent à l'obſervation des loix naturelles. Ils la pouſſent juſqu'à la ſuperſtition; & vous n'ignorez pas que tous les tourmens imaginés en Angleterre pour les forcer à prêter les ſermens preſcrits par la loi, n'ayant pu les y faire conſentir, le parlement ſe vit dans la néceſſité de ſtatuer, que la ſimple parole d'un quaker auroit la force d'un ſerment ſolemnel. Cette ſecte jouit des mêmes privileges dans les colonies, où l'exemple de leur droiture & de leur équité s'eſt communiqué aux autres habitans. Comme il eſt inoui que les officiers de la monnoie aient manqué à la confiance publique, ce ſeroit un ſcandale du premier ordre, que de former le moindre ſoupçon ſur leur bonne foi.

Je ne vous parlerai pas, Madame, des Indiens de cette contrée; ils reſſemblent à ceux dont j'ai décrit les mœurs & les uſages. Ils ſont, comme eux, naturellement railleurs; & les quakers fourniſſent ſouvent matiere à leurs plaiſanteries. Un vieux ſauvage demandoit un jour à un Anglois, quel étoit le plus ancien de cette

secte. L'Anglois, embarrassé, en nomme deux ou trois; mais le sauvage, remuant la tête & souriant malignement, lui dit : « tu n'y es pas. C'est Mardo-» chée qui est le premier quaker du » monde, puisqu'il ne voulut pas ôter » son chapeau devant Aman ». Un pareil trait montre que ces Indiens ne sont pas tous très-ignorans ; & le suivant fera voir combien leurs femmes sont vindicatives. Une d'entre elles, croyant que son époux ne l'aimoit plus, parce qu'elle l'avoit surpris couché avec une autre, avala du poison & mourut, afin que son mari fût obligé de faire des présens aux parens de sa femme, pour les consoler de sa mort.

Parmi les productions & curiosités naturelles de ce pays, qui sont à peu près les mêmes que dans les autres colonies, on parle d'un arbre appellé le *sumach*, dont le suc, & même l'ombre, opere les effets les plus nuisibles. On prétend qu'il fait enfler les mains de ceux qui le touchent ; qu'il donne aux paupieres une démangeaison, & aux yeux, une rougeur avec inflammation. On parle aussi d'un chat sauvage, que les François appellent *l'enfant du diable*.

On dit que lorſqu'il eſt pourſuivi à la chaſſe, il lance ſon urine à plus de douze pas de diſtance, contre ceux qui ſont derriere lui. Elle eſt ſi corroſive, que s'il en entre dans les yeux, on riſque de perdre la vue, & ſi puante, que lorſqu'on eſt près de l'animal, elle ôte la reſpiration. Les chiens qui le chaſſent, ont l'inſtinct de ſe frotter le nez contre terre, pour ſe préſerver de la ſuffocation ; ou bien ils ſont obligés d'abandonner leur proie.

On raconte des choſes incroyables du *ſerpent à ſonnettes*, & de la vertu que quelques-uns lui attribuent, de charmer les hommes, les arbres, & les animaux. Si l'on en croit ces bons Penſylvaniens, il n'y a pas d'année où l'on ne voie des exemples de cette force enchantereſſe. L'un vous dit qu'un payſan s'étant approché avec ſa fourche, d'un tas de foin, un ſerpent à ſonnettes le fixa ; que le payſan reſta immobile, & ne ſeroit pas ſorti de ſa place, ſi ſa femme, en tuant le reptile, n'eût rompu le charme. L'autre vous cite une perſonne digne de foi, qui aſſure qu'en ſe promenant, elle avoit apperçu un de ces animaux étendu au pied d'un

cerisier. Elle prit un bâton, & le blessa : le serpent furieux mordit l'arbre, qui périt peu de jours après. Un troisieme raconte qu'une femme de la campagne, étant restée seule dans sa maison, avec un merle qu'elle nourrissoit, la porte étant ouverte, elle entendit quelque bruit. Voulant sçavoir ce que c'étoit, elle fut très-surprise de voir son oiseau se débattre avec effort, & pousser des cris perçans. Il s'accrochoit aux branches d'une haie, pour résister à la puissante attraction d'un monstrueux serpent qui le fixoit, & le contraignoit de venir se jetter dans sa gueule. Elle donna un grand coup de fouet sur la tête du reptile, & le merle fut désenchanté.

Le peu de foi que je parus ajouter à toutes ces fables, n'empêcha pas mon Allemand de rapporter un trait qu'il dit avoir vu de ses propres yeux. « Un serpent à sonnettes ap-
» perçut sur un arbre un écureuil;
» il se coucha au pied, fixa les
» yeux sur lui; & dès lors l'écureuil
» ne pouvant plus se sauver, poussa un
» cri plaintif, &, tout en se lamentant,
» sauta sur une branche au-dessous

» de celle où il se trouvoit, ensuite re-
» descendit, par un autre saut, plus bas
» qu'il n'étoit d'abord, & ainsi succes-
» sivement, jusqu'aux branches les plus
» voisines de terre. Pendant ce tems-là,
» le serpent, toujours étendu au pied
» de l'arbre, ne cessoit de fixer sa proie.
» Son application étoit si grande, que
» le bruit le plus fort ne put le distraire.
» Enfin l'écureuil, descendu jusqu'à l'ex-
» trêmité des dernieres branches, se
» précipita, avec un cri de douleur, sur
» le reptile, qui tenant la gueule ou-
» verte pour le recevoir, l'avala ».

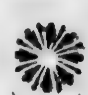
Les serpens à sonnettes, sur lesquels on débite tant de contes, ne sont, pour l'ordinaire, ni plus gros, ni plus longs, que nos plus grandes couleuvres de France. Leur figure est assez singuliere : sur un cou plat, fort large, ils ont une petite tête. Leurs couleurs sont vives, sans être brillantes ; le jaune pâle y domine avec d'assez belles nuances. Mais ce que cet animal a de plus remarquable, c'est sa queue : elle est écaillée en cotte de mailles, un peu applatie ; elle croît, dit-on, tous les ans, d'une rangée d'écailles ; de sorte qu'on connoît l'âge du serpent

à ſa queue, comme celui des chevaux à leurs dents. Elle eſt terminée par pluſieurs petits corps durs, unis deux à deux, & enveloppés d'une membrane mince, tranſparente & ſeche, qui, dès que l'animal ſe meut, & que ces petits corps ſe choquent, fait un bruit ſemblable à celui des ſonnettes, & avertit du danger. Son venin eſt renfermé ſous les gencives de la mâchoire ſupérieure, dans de petites pellicules ſi fines & ſi délicates, qu'au moindre effort qu'il fait pour mordre, elles ſe crevent & inſinuent dans la bleſſure leur poiſon. Il eſt ſi puiſſant, qu'il infecte auſſi-tôt la maſſe du ſang, & cauſe la mort, ſi l'on n'y remédie ſur le champ; l'antidote le plus ſûr eſt la racine d'un ſimple, que cette vertu a fait nommer l'herbe du ſerpent à ſonnettes. Elle croît dans tous les endroits où ſe rencontre ce dangereux animal; il ne faut que la piler, ou la mâcher, & l'appliquer ſur la plaie. Cette plante eſt belle & facile à reconnoître. Sa tige ronde, un peu plus groſſe qu'une plume, s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds, & ſe termine par une fleur jaune, de la figure & de la grandeur d'une marguerite

simple. Au reste, il est rare que le serpent à sonnettes attaque les passans, s'il n'en reçoit aucun mal. « J'en ai vu » moi-même un à mes pieds, me disoit » l'Allemand, qui assurément eut plus » peur que moi; car je ne l'apperçus » que lorsqu'il fuyoit. Mais ceux qui » ont le malheur de marcher sur lui, » sont piqués d'abord; & s'il a le tems » de se reconnoître, il se replie en » rond, la tête au milieu, & s'élance » d'une grande roideur contre son en- » nemi ». Les sauvages ne laissent pas de lui donner la chasse, & mangent sa chair qu'ils trouvent bonne. J'ai même ouï dire à des Anglois qui en avoient goûté, qu'elle n'est pas désagréable : il est certain du moins, qu'elle ne fait pas de mal.

Je suis, &c.

A Boston, ce 20 mai 1749.



LETTRE CVIII.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

JE passe, Madame, aux autres établissemens Britanniques dans l'Amérique septentrionnale. La Virginie fut ainsi nommée par la reine Elisabeth, soit parce que cette princesse étoit vierge; soit parce qu'elle vivoit dans le célibat; soit plutôt parce que le pays même & ses habitans sembloient retenir encore la pureté, la candeur & la simplicité de la premiere création. Le chevalier Raleigh fut le fondateur de cette colonie, & Jean Smith un de ses principaux restaurateurs. Je viens de lire, dans une relation que le hasard m'a fait tomber entre les mains, une aventure curieuse, qui lui est arrivée avec la fille d'un des principaux sauvages du pays. Vous aimerez à l'entendre raconter lui-même sa propre histoire; je ne changerai rien à son récit.

« Un chef d'une nation Américaine, » nommé Pouhatan, me fit prisonnier

» en Virginie. Je reçus de lui des témoi-
» gnages extraordinaires de bonté.
» Nautaken ſon fils, & ſa fille Poca-
» hontas ſignalerent pour moi leur
» compaſſion. Quoique je fuſſe le pre-
» mier chrétien que cette famille eût
» jamais vu, ou du moins qui fût
» tombé ſous ſon pouvoir, je leur dois
« cette juſtice, que malgré la haine & les
» menaces de toute la nation, ils pour-
» vurent abondamment à mes beſoins.
» Je fus engraiſſé pendant ſix ſemaines,
» & toute la bourgade s'attendoit à me
» dévorer : mais lorſqu'on ſe préparoit
» à m'abattre la tête, Pocahontas vint
» mettre la ſienne ſur le même billot ;
» ce qui arrêta tout d'un coup l'exé-
» cuteur. Elle obtint de ſon pere, que
» je fuſſe conduit en ſûreté dans une
» habitation Angloiſe, où je ne trouvai
» que trente-huit de mes compatriotes,
» accablés de maladie, ſeule garde alors
» des vaſtes territoires de la Virginie.
» Telle étoit la foibleſſe de cette
» colonie naiſſante ; & mon arrivée
» n'auroit pas empêché ſa ruine, ſi l'ai-
» mable Pocahontas n'eût joint, à ſa
» premiere générosité, celle de nous
» envoyer des vivres ; c'eſt à elle que

» nous eûmes toute l'obligation de » notre ſalut. Dans l'âge le plus tendre, » & malgré la guerre qui continuoit » avec les Indiens, elle ſe hâtoit de » nous venir voir, appaiſoit ſouvent » nos querelles, & ne manquoit jamais » de fournir à nos beſoins. Lorſque » ces barbares cherchoient à nous ſur- » prendre, ni l'épaiſſeur des forêts, » ni les ténebres de la nuit, ni la ri- » gueur des ſaiſons, ni la difficulté des » chemins ne l'empêchoient de me » venir trouver, les larmes aux yeux, » & de me donner des avis qui nous » déroboient à la fureur des ſauva- » ges, au riſque de périr elle-même, » s'ils en avoient eu quelque ſoupçon. » Enſuite, pendant une paix de deux » ou trois ans, cette généreuſe amie, » ſuivie de quelques compagnes, fré- » quenta notre habitation avec la même » liberté que celle de ſon pere. Elle » entretint la tranquillité par ſes bons » offices, & garantit la colonie de la » famine & d'une entiere déſolation.

» Après mon départ, les Anglois » éprouverent de nouvelles diſgraces; » & pendant une guerre longue & pé- » nible, qu'ils eurent avec Pouhatan,

» ils n'entendirent plus parler de sa fille.
» Ils firent toutes les recherches imagi-
» nables; & enfin ayant sçu où elle étoit,
» ils trouverent moyen de l'enlever,
» dans la vue de faire servir sa déli-
» vrance à conclure une paix solide
» avec son pere. Le fier Indien fut si
» vivement piqué de cet outrage, que,
» malgré la tendresse du sang, on ne
» put lui faire accepter d'autre condi-
» tion, que le mariage de sa fille avec
» un gentilhomme Anglois. Cette mar-
» que d'estime, qu'il jugea sincere, le
» détermina à se lier par un traité.

» Pocahontas, devenue madame
» Rolfe, reçut le baptême en cette
» qualité, & fit un voyage à Londres,
» accompagnée de son mari. C'est la
» premiere Indienne de la colonie, qui
» ait embrassé le christianisme, la pre-
» miere qui ait parlé la langue angloise,
» la premiere qui ait eu un enfant légi-
» time avec un sujet du roi d'Angle-
» terre, la premiere qui soit venue dans
» la capitale de ce royaume. A son ar-
» rivée, continue Smith, je me
» présentai pour la voir. Comme elle
» n'avoit point entendu parler de moi
» depuis mon embarquement, elle
» m'avoit cru mort; il paroît même

» qu'on s'étoit servi de cette ruse, pour
» la faire consentir à devenir la femme
» d'un autre. Lorsqu'on lui annonça
» ma présence, elle refusa de paroître;
» & son ressentiment fut si vif d'avoir
» été trompée par un mensonge, qu'il
» m'en coûta beaucoup de supplica-
» tions, pour obtenir la permission de
» lui parler. S'étant enfin déterminée à
» me voir, elle me reprocha fort amé-
» rement l'oubli, dont elle prétendoit
» que j'avois payé ses bienfaits.

» Pocahontas reçut de grands hon-
» neurs de la reine Elisabeth. Elle pa-
» rut souvent à la cour, fut traitée en
» public avec toutes sortes de distinc-
» tions, & dans les maisons particu-
» lieres, avec les plus grands égards.
» Elle s'attira tant d'estime, qu'on mit
» en délibération, si on ne feroit pas
» le procès à M. Rolfe, d'avoir abusé
» de sa qualité de prisonniere, pour
» la forcer à ce mariage.

» Il y a beaucoup d'apparence que,
» si cette tendre & généreuse bien-
» faitrice des Anglois étoit retournée
» en Virginie, elle auroit engagé son
» pere à s'acquitter de la reconnois-
» sance qu'elle leur devoit; mais étant
» tombée malade à Gravesand, lors-

» qu'elle ſe diſpoſoit à ſe rembarquer,
» elle mourut dans les plus pieux ſentimens du chriſtianiſme. Elle ne laiſſa
» qu'un fils, dont la poſtérité tient
» encore un rang diſtingué dans la colonie.

» Madame Rolfe menoit à ſa ſuite à
» Londres, un ſauvage de diſtinction.
» Pouhatan l'avoit chargé de compter le nombre des habitans d'Angleterre. Comme ces Indiens n'ont
» aucun caractere d'écriture, il ſe munit d'un long bâton, ſur lequel il ſe
» propoſoit de faire autant de marques,
» qu'il verroit paſſer d'Anglois. Mais
» s'étant bientôt laſſé de cet exercice,
» le dépit lui fit jetter ſon bâton; &
» lorſqu'à ſon retour il fallut rendre
» compte de ſa commiſſion, il ne répondit qu'en montrant les étoiles
» du ciel, les feuilles des arbres, &
» le ſable du rivage ».

La mort de Pocahontas & celle de ſon pere jetterent la Virginie dans de nouveaux troubles. Le fils, d'autres diſent le frere de Pouhatan, ſe déclara l'ennemi des Anglois. Ceux-ci trouverent moyen de le ſurprendre; & ſa mort rétablit la tranquillité.

La baye de Cheſeapeak, ſur laquelle eſt ſituée cette colonie, s'enfonce près de ſoixante lieues dans les terres. On dit que tous les vaiſſeaux de l'Europe raſſemblés pourroient y être à l'ancre. Dans le tems qu'on traça le plan de Williamsbourg, capitale de la Virginie, on diſpoſa les rues de façon, qu'à meſure que l'on y bâtiroit, les maiſons repréſenteroient le chiffre du roi Guillaume III, parce que c'eſt ſous ſon regne, que cette ville fut commencée. Ce chiffre étoit un W, lettre initiale du nom de ce prince. Vous voyez, Madame, qu'en ſuivant cette diſpoſition, Williamsbourg ne peut jamais être une belle ville. On y voit cependant pluſieurs bâtimens qui paſſent, aux yeux des habitans, pour les plus ſuperbes de l'Amérique ; tels ſont, en particulier, le college, l'hôtel-de-ville, la priſon publique, la maiſon du gouverneur, l'égliſe & l'arcenal. Comme on ne manque pas d'emplacement pour s'étendre, & qu'on eſt quelquefois expoſé à des vents furieux, on ne cherche point à multiplier les étages. Le premier ſoin eſt de ſe ménager de grandes chambres, où l'on puiſſe être

fraîchement en été. Tous les offices sont détachés du corps de logis. Les magazins à tabac, dont chaque maison est toujours accompagnée, parce que ce commerce fait toute la richesse de la colonie, sont bâtis de bois, avec un grand nombre d'ouvertures qui donnent passage à l'air, sans en donner à la pluie.

La consommation qui se fait de cette denrée, a déterminé les Virginiens à se borner à la culture de cette plante. Ils en ont porté la préparation à une si grande perfection, que le tabac qu'ils débitent, passe pour le meilleur de l'univers. Cette branche de négoce enrichit la nation Angloise d'une somme de dix millions tous les ans. On compte que la Virginie envoie en Europe plus de cent mille boucauts de cette marchandise chaque année. L'Angleterre en retient la moitié pour son usage; & cette moitié produit, par les droits d'entrée dans le royaume, une autre somme d'environ dix millions dans le trésor public. Les François n'ont point encore partagé, avec les Anglois, l'avantage qu'il y a de recueillir par soi-même, une plante devenue nécessaire,

& dont ils ſont eux-mêmes une ſi grande conſommation : ils ont plus contribué qu'aucune autre nation de l'Europe, à mettre la Virginie ſur le pied floriſſant où nous la voyons.

Les gouverneurs de cette province ont voulu pluſieurs fois encourager les habitans à fabriquer des toiles, des étoffes de lainerie, à élever des vers à ſoie, à faire du ſel, &c. Quels qu'aient été leurs efforts, ils n'ont pu établir ſolidement ces manufactures. Il eſt vrai que la culture du tabac a cela de commode, qu'il ne faut qu'un fonds médiocre, pour en entreprendre la plantation, & que les ſoins qu'elle demande, n'exigent pas beaucoup de mains. Les Virginiens tirent d'Angleterre les étoffes dont ils s'habillent, les uſtenſiles dont ils ſe ſervent dans le ménage & pour les travaux de la campagne, de la quincaillerie, des ſelles, des brides, &c. Quoiqu'ils demeurent au milieu des forêts, la culture de leur plantation a tellement fixé leur attention, qu'ils ſont obligés de faire venir auſſi des chaiſes, des tables, des armoires, de petits meubles de bois de toute eſpece, qui ſe travaillent au tour.

En un mot, il n'y a point de fabrique dans la Grande-Bretagne, qui ne leur envoie quelques marchandiſes. Ils jouiſſent, à la vérité, de ce qui eſt néceſſaire aux beſoins eſſentiels; & même ils ont en abondance une grande partie des choſes qui contribuent au plaiſir de la table; mais les autres douceurs de la vie, les commodités, les agrémens qui dépendent du luxe, leur manquent abſolument. Les marchands ſont ceux qui vivent le mieux; cependant le défaut de villes & de marchés publics, produit de grands inconvéniens dans l'exercice de leur commerce. Ils ne peuvent vendre qu'à crédit, parce que, comme c'eſt en tabac qu'on les paye, il faut qu'ils attendent la récolte. La diſtance des habitations rend les recouvremens difficiles. Ces circonſtances, qui rallentiſſent la circulation au dedans, influent ſur le négoce extérieur. Un vaiſſeau eſt ordinairement trois ou quatre mois, & ſouvent plus, dans le pays, pour raſſembler une cargaiſon qui ne l'y retiendroit pas quinze jours, ſi l'on enmagaſinoit le tabac dans des ports marqués. Un ſi long ſéjour double le prix du fret. De plus, il y a très-

peu de cultivateurs en état de fournir la cargaison entiere; & même d'ordinaire, ils préferent de charger dans différens bâtimens, non-seulement pour partager le risque, mais encore afin d'aller, suivant l'usage, s'enivrer avec du punch, sur les navires où ils ont chargé.

La constitution du gouvernement de cette province est moins favorable aux habitans, que celle des colonies plus septentrionales. Le commandant y a toute l'autorité; son administration, par conséquent, peut être arbitraire, & l'est quelquefois réellement. Il a le droit d'approuver ou de rejetter les loix de l'assemblée générale, de proroger ou de congédier cette espece de parlement, d'assembler le conseil d'état & d'y présider, de choisir des commissaires & des magistrats pour rendre la justice, de nommer des officiers militaires au-dessous du degré de lieutenant général, qui est le titre dont il est lui-même revêtu; de disposer des troupes pour la défense commune: enfin il est pourvu de la charge de vice-amiral.

James-Town étoit autrefois le lieu de sa résidence, & la capitale de la

Virginie ; mais la mauvaiſe qualité de ſes eaux, & la ruine preſque totale de cette place, réduite aujourd'hui à très-peu de maiſons, l'ont forcé à fixer ſa demeure à Williamsbourg. Le goût des colons, qui, comme je l'ai dit, aiment à reſter au milieu de leurs plantations, donne lieu de croire qu'il ſera difficile de les raſſembler. On a eu à cœur en Angleterre, de les engager à former des villes ; les loix que l'on fit dans cette vue, n'ayant pas eu d'effet, on imagina de conſtruire des forts ſur toutes les rivieres où les vaiſſeaux avoient coutume de commercer, & de les obliger à ſe rendre ſous le canon de ces forteresſes, pour y débarquer & y faire leur chargement. L'ordre en fut donné ; mais il demeura ſans exécution, faute de fonds. Si ce projet eût été ſuivi, il eſt certain qu'inſenſiblement les habitans ſe ſeroient réunis, & auroient enfin bâti des villes.

On fait monter à cent quarante mille ames, au moins, le nombre des perſonnes qui compoſent cette colonie. On y tranſporte annuellement plus de trois mille negres, qui augmentent, loin de

diminuer; parce que le travail y eſt plus modéré, la nourriture meilleure, le climat plus ſain, que dans d'autres parties de l'Amérique. Par une des premieres loix du pays, on diſtingue les gens de ſervice, en domeſtiques perpétuels & paſſagers. Les negres & leur poſtérité ſont du premier ordre, par la raiſon, diſent les Anglois, que les peres & les meres étant achetés pour la ſervitude, la nature ſemble condamner les enfans au même ſort. Les autres ne ſervent qu'un certain nombre d'années, ſuivant leurs conventions avec leurs maîtres. Les valets & les eſclaves de l'un & de l'autre ſexe ſont employés aux mêmes travaux : ils cultivent la terre, ſement le grain, plantent du tabac. Leur diſtinction n'eſt que dans les habits & la nourriture; mais le travail des uns & des autres n'eſt pas plus pénible que celui des maîtres, qui s'occupent, comme eux, des plus rudes exercices de l'agriculture. Les fonctions de l'eſclavage ne ſont pas plus laborieuſes en Virginie, que celles de l'économie ruſtique en Europe.

Les cours de juſtice doivent rece-

voir les plaintes des domeſtiques, libres ou eſclaves, ſans en tirer d'émolumens ; mais s'il ſe trouve que le maître ait tort, il eſt condamné aux frais. Tous les juges ſont autoriſés à écouter les plaignans, & doivent remédier au mal, juſqu'aux premieres ſéances de la cour provinciale, où ces ſortes d'affaires ſe terminent ſans appel. Les maîtres ſont ſoumis à la cenſure de cette cour, s'ils ne fourniſſent point à leurs valets des alimens ſains, de bons habits, & un logement commode. Ils ſont obligés de ſe préſenter à la premiere plainte d'un domeſtique ; &, juſqu'à la déciſion, ils ſont privés de ſon ſervice. S'ils ont la cruauté de le maltraiter, lorſqu'il eſt malade ou impotent, les chefs eccléſiaſtiques de la paroiſſe le font tranſporter dans une autre maiſon, pour y être nourri aux dépens du maître, juſqu'à la fin de ſon engagement. Chaque domeſtique libre reçoit, en paiement, à la fin du terme, quinze boiſſeaux de bled, & deux habits. Alors il participe à tous les privileges du pays, & peut prendre une certaine quantité de terrein vacant, pour le cultiver.

Les

Les premiers habitans de la Virginie y vinrent sans femmes ; & n'osant épouser des Indiennes, dans la crainte d'exposer leur vie, ils se flatterent que l'abondance dans laquelle ils commençoient à vivre, pourroit engager quelques Angloises sans bien, à venir partager les douceurs de leur situation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse : celles qui apporterent de la vertu, n'eurent pas besoin d'autre dot : on les achetoit de ceux qui les avoient amenées ; & cette espece de commerce n'excitoit pas moins d'ardeur dans les marchands, que la facilité de s'établir en inspiroit aux jeunes filles. Lorsqu'il ne resta plus aucun doute sur les avantages du climat & la fertilité du terroir, des personnes de considération y passerent avec leurs familles, soit pour augmenter leur bien, soit pour mettre leur religion & leur liberté à couvert. Quinze ans après la révocation de l'édit de Nantes, des François religionnaires y chercherent une retraite. Guillaume III, roi d'Angleterre, y en envoya sept ou huit cents, auxquels il donna un terrein très-fertile. Ils y formerent une ville Françoise,

qui s'accrut beaucoup, par la jonction de quantité d'autres refugiés. Elle s'est soutenue avec une distinction, qui la fait regarder aujourd'hui, comme une des plus heureuses habitations de toute la colonie.

Chaque paroisse de la Virginie a son église ; & le revenu du pasteur ne consiste qu'en tabac. Il est fixé à cent soixante quintaux de cette denrée, sans compter le casuel, tel que les mariages, les enterremens, & sur-tout les oraisons funebres, qui accompagnent toujours les cérémonies mortuaires. Le droit du ministre, pour ces sortes de discours, est de quatre cents livres de tabac ; pour un mariage, cinquante livres, &c. Les curés ne possedent pas leurs bénéfices à vie, comme les nôtres ; ils peuvent en être dépouillés sans autre forme de procès. Ils sont entretenus d'une année à l'autre, ou pour tant d'années, suivant leur convention avec les chefs de la paroisse.

Les Virginiens payent une capitation, dont il n'y a que les femmes blanches qui soient exemptes. Elle consiste en une certaine quantité de tabac, qui se donne tous les ans, au tems de la

récolte. Chaque chef de famille est tenu, ſous peine d'amende, de fournir une liſte fidelle des perſonnes qui compoſent ſa maiſon; & ce tribut ſert à acquitter diverſes charges publiques.

Les troupes de la colonie ſe réduiſent à un certain nombre d'habitans enrôlés par claſſes, ſous le nom de milice à pied & à cheval. Chaque province eſt obligée d'aſſembler la ſienne une fois par an, pour la paſſer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les compagnies ſéparées. On n'a pas beſoin d'autres forces militaires dans un pays, où les habitans jouiſſent d'une paix profonde, avec auſſi peu de crainte de la part des Indiens, que de celle des étrangers, dont ils redoutent peu les invaſions. Auſſi n'ont-ils aucune ſorte de forteresſe; & ſix petites pieces de canon, qu'ils ont dans la capitale, ne ſervent que pour quelques fêtes particulieres.

On obſerve que cette province eſt preſque à la même latitude que la terre promiſe, & que ces deux pays ont pluſieurs conformités. Ils ſont tous deux ſitués ſur une grande baye, qui les rend propres au commerce; & le terroir de

l'un & de l'autre eſt d'une ſinguliere fertilité. Mais les Virginiens profitent mal de ce dernier avantage ; ils recoivent d'Angleterre, comme je l'ai dit, tout ce qui leur ſert à s'habiller, tandis qu'il n'y a point d'endroit au monde, où le lin, le chanvre & la laine ſoient d'une meilleure qualité. Le mûrier y vient naturellement; & les vers à ſoie y proſperent plus qu'ailleurs ; mais c'eſt à quoi on ne fait nulle attention. Enfin tout ce qui peut être un objet de commerce, excepté le tabac, eſt négligé dans cette colonie. On prétend qu'on y feroit du vin excellent ; car on y trouve des raiſins d'une étonnante groſſeur. Mais pour ne parler que des productions particulieres au pays, on aſſure qu'il croît aux environs de James-Town, une pomme ſinguliere, qui, quand on la mange cuite, produit les effets les plus étranges. Voici ce que m'en a raconté un homme digne de foi.

« Quelques Anglois, pour s'en être » régalés, devinrent tous imbécilles » pendant pluſieurs jours. L'un paſſoit » le tems à ſouffler des plumes en l'air, « un autre à darder des pailles, un troi» ſieme, ſe tapiſſant dans un coin, fai-

» soit les grimaces d'un singe ; un qua» trieme ne cessoit d'embrasser ceux » qu'il rencontroit, & leur rioit au nez » avec mille postures bouffonnes. On » fut obligé de les enfermer l'espace » d'onze jours, que dura cette frénésie ; » & pendant ce tems, ils prenoient » plaisir à se rouler dans leurs excré» mens. L'usage de la raison leur re» vint, mais sans aucun souvenir de ce » qui leur étoit arrivé ».

Le même homme m'a parlé d'une fleur encore plus extraordinaire, qu'il assure avoir vue également, & dont il m'a fait cette description. « Elle avoit » la grosseur d'une tulipe, & lui ressem» bloit par la tige. Elle étoit couleur de » chair, couverte d'un duvet à l'une de » ses extrêmités, & toute unie à l'autre. » Sa figure représentoit les parties na» turelles de l'homme & de la femme, » jointes ensemble. Après avoir décou» vert cette rareté, m'a-t-il dit, j'en» gageai un de mes amis à l'aller voir » avec moi, en me contentant de lui » dire qu'il n'avoit peut-être jamais vu » ce que j'allois lui montrer. Je cueillis » cette fleur que je lui donnai. C'étoit

» un homme grave, qui parut comme » honteux de ce badinage de la nature. » Il jetta la fleur avec une espece d'in- » dignation ; & je ne pus l'engager à la » reprendre pour la mieux observer ».

Dans le nombre des productions extraordinaires de la Virginie, il en est une dont je n'avois jamais entendu parler. C'est un animal fort rare, appellé *opossum*, qui est à peu près gros comme un chat ; outre le ventre qui lui est commun avec les autres animaux, il en a un second au-dessous, qui est ouvert du côté des jambes de derriere. Dans cette espece de sac, il se trouve un certain nombre de mamelles, sur lesquelles se forment les petits, lorsque la femelle a conçu ; & ils y restent attachés, comme un fruit à son pédule, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis assez de force pour marcher. Ils se détachent alors, & sortent de ce faux ventre, où ils reviennent se refugier, lorsqu'ils sont menacés de quelque danger.

Je placerai encore parmi les productions peu communes de cette contrée, l'arbre curieux, dont le fruit produit de la cire d'un très-beau verd. Elle est dure, cassante ; & mêlée avec de bon suif, elle

est propre à faire de l'excellente bougie. Elle ne salit point les doigts, ne fond pas dans les grandes chaleurs, & jette une odeur très-agréable. On fait bouillir ce fruit dans l'eau, jusqu'à ce que le noyau, qui est au milieu, soit détaché de la cire qui l'envoloppe.

Quoiqu'en général les Indiens naturels de cette province ressemblent assez aux autres sauvages de l'Amérique septentrionale, on apperçoit néanmoins quelques différences dans les mœurs & dans les usages de ces peuples. Ici les chefs de la nation, dans l'un & dans l'autre sexe, ne paroissent jamais, sans une espece de couronne large de cinq à six pouces, ouverte par le haut, & composée de coquilles qui, par un mêlange curieux de traits & de couleurs, forment diverses figures. Les femmes, très-différentes de celles des autres pays, ont le sein petit, rond, & si ferme, que dans la vielleſſe même, on ne leur voit presque jamais les mamelles pendantes. Elles sont d'ailleurs pleines d'esprit, toujours gaies; & leur sourire est d'un agrément qu'on ne se lasse point de vanter.

Les chefs sont ici comme de petits

monarques, qui gouvernent plusieurs bourgades, dans chacune desquelles ils ont des especes de vice-rois ou lieutenans, qui leur payent un tribut, & sont obligés de les suivre à la guerre. Ils choisissent les jeunes gens de belle taille, qui se sont déja distingués à la chasse ou dans les armes, pour se les attacher plus particulierement. Ceux qui se refusent à ce choix, sont déshonorés, & n'osent plus se montrer dans leur patrie. A l'égard des autres, on leur fait faire d'abord une retraite, pendant laquelle on les enferme sans aucune communication, & sans autre nourriture, que la décoction de quelques racines qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, joint à la solitude où on les retient, les jette dans une espece de folie qui dure plusieurs jours. La prison où ils sont gardés, est environnée d'une forte palissade. Sa forme est celle d'un pain de sucre, percé de trous pour donner passage à l'air; vous la prendriez pour une cage d'oiseaux. Lorsqu'on les a fait assez boire, on diminue la dose de la liqueur, pour les ramener par degrés au bon sens; mais avant qu'ils soient entiere-

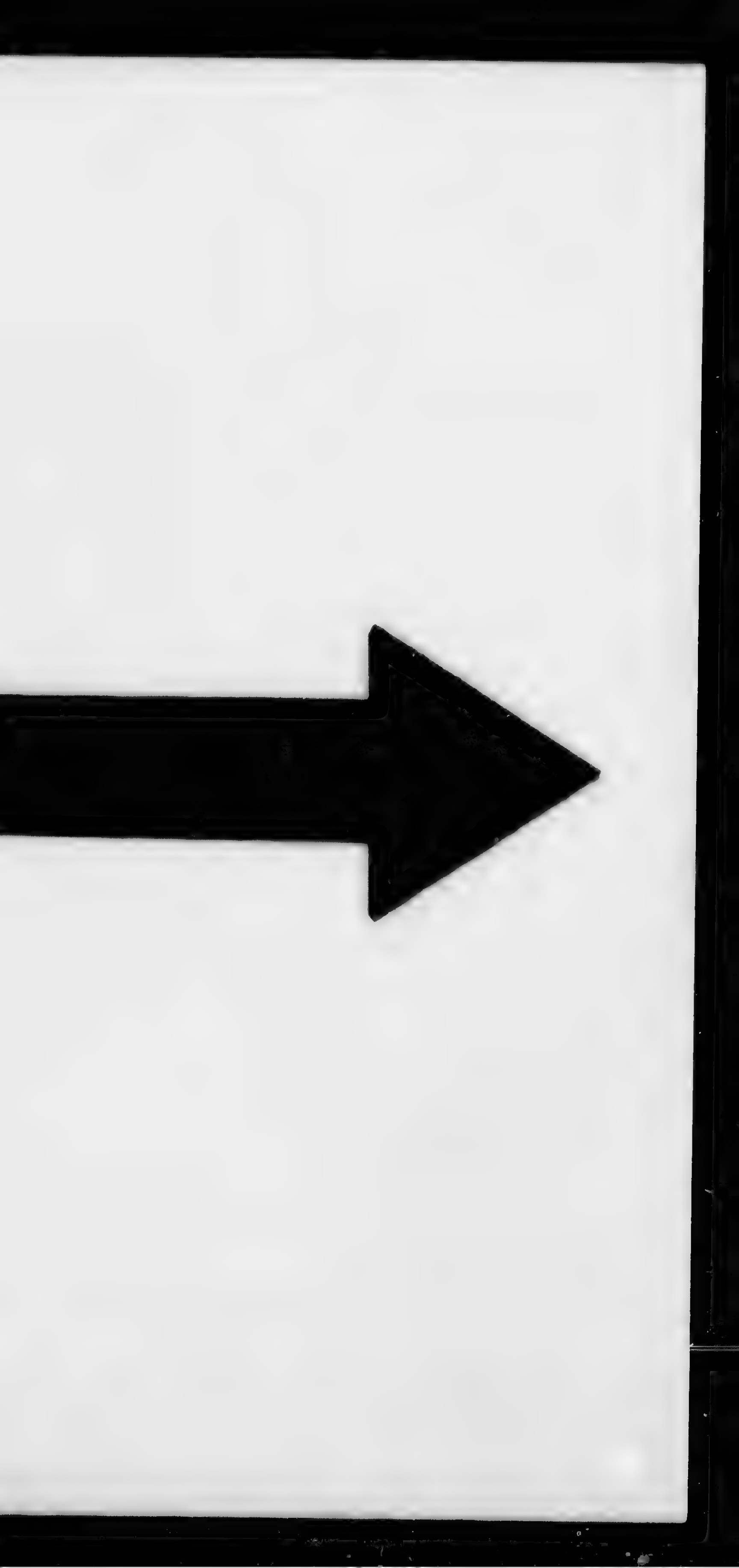
ment rétablis, on les conduit dans toutes les bourgades. S'il leur arrive enſuite de témoigner le moindre ſouvenir du paſſé, on les enferme de nouveau; & alors le traitement eſt ſi rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Je ne ſçais ſi cet oubli eſt feint ou réel; mais il eſt ſûr qu'ils paroiſſent ne rien ſçavoir. Le but d'une ſi violente épreuve, eſt de délivrer la jeuneſſe des mauvaiſes impreſſions de l'enfance, afin que les préjugés de l'éducation & de l'habitude n'ayent aucune part dans le jugement qu'ils doivent porter ſur toutes les choſes de la vie.

Le pays de Maryland faiſoit autrefois partie de la Virginie, dont il n'eſt ſéparé que par une riviere; & ſouvent, dans l'uſage commun, il eſt encore compris ſous le même nom. Cependant ces deux contrées forment aujourd'hui deux colonies différentes, qui ont chacune leur gouverneur. Le Maryland fut détaché de la Virginie, à la ſollicitation du lord Baltimore. Ce ſeigneur, qui étoit catholique, avoit quitté l'Angleterre, & s'étoit retiré à Terre-Neuve, pour y exercer plus librement la religion qu'il profeſſoit. Eſpérant de mener

une vie plus douce à la Virginie, il demanda à Charles I le pays qui bordoit la partie supérieure de la baye de Chesapeak, où les Anglois n'avoient encore aucun domaine. Ce prince lui en accorda la propriété, & donna à ce pays le nom de la reine, Marie-Henriette de France, son épouse, qu'il aimoit tendrement. L'établissement de cette colonie coûta à Baltimore des sommes immenses. Il fut commencé par deux cens catholiques romains, la plupart des meilleures maisons d'Angleterre. Comme c'étoient des gens choisis, & qu'il y avoit entre eux de la subordination, les habitans naturels, loin de s'y opposer, leur céderent une pa[illegible] de leurs possessions. Les femmes Indiennes apprirent aux Angloises à faire du pain avec le bled d'inde; leurs maris accompagnoient les Anglois à la chasse; & les uns & les autres vivoient dans la plus grande union. En peu de tems cette colonie devint nombreuse & florissante. Baltimore, quoique catholique, s'empressa d'y recevoir tous ceux qui professoient la religion chrétienne, de quelque secte qu'ils fussent; & cette liberté,

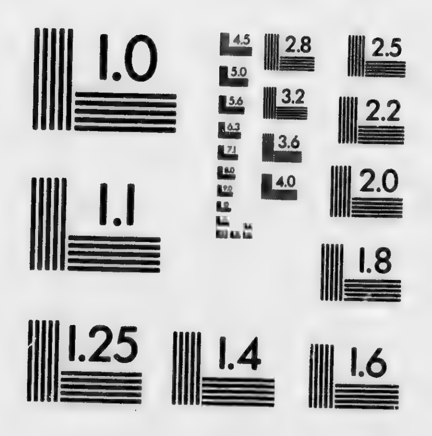
qu'on n'enfrégnit jamais, y attira quantité d'anglicans, de presbytériens, de quakers; & aucun peuple n'a vécu dans une plus grande abondance, ni une plus parfaite sécurité. Le fondateur y établit une forme de gouvernement qu'il modela sur celui d'Angleterre. A l'avénement de Guillaume III au trône de la grande Bretagne, la famille de ce lord se vit enlever l'administration de cette province, & la prérogative de commander dans son propre domaine. La religion qu'elle professoit l'en excluoit, en vertu d'un acte du parlement d'Angleterre, qui déclare les catholiques inhabiles à succéder. Dans l'embarras où la jettoit cette loi, elle a mieux aimé embrasser le protestantisme, que de laisser échapper une des plus belles possessions qui puissent appartenir à un sujet de la couronne Britannique. Cette religion étant depuis devenue la dominante, non-seulement elle priva les catholiques de la part qu'ils avoient au gouvernement, mais encore des droits de franchise dont ils jouissoient. Elle adopta même le code de loix pénales, qu'on avoit faites contre eux en Angleterre. Elle travaille encore

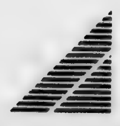




MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





actuellement à en imaginer de nouvelles; & elle iroit très-loin à cet égard, si le ministere Britannique n'avoit assez de prudence & de modération, pour mettre des bornes à ce faux zele.

Le Maryland, par le climat, le sol, les productions, le commerce, ne differe point de la Virginie. La façon de vivre des habitans est aussi la même. Les uns & les autres sont dispersés dans la campagne, au milieu de leurs plantations, & montrent peu de goût pour se rassembler dans des villes : ce qui fait que, dans ces deux provinces, il y a peu de gens qui s'adonnent uniquement au commerce, & moins encore aux manufactures. Le tabac est presque leur unique bien ; il leur tient lieu de provisions, d'étoffe, de monnoie. Ce n'est pas qu'ils manquent d'especes, tant angloises qu'espagnoles; mais il ne s'en servent que pour les menues dépenses : le tabac est pour eux, dans tout le reste, un gage d'échange général.

Les Espagnols furent les premiers peuples de notre continent, qui voyagerent dans la Georgie & dans la Caroline. Ces deux pays formoient

une partie de ce qu'on appelloit la *Floride.* Les François fuccéderent aux Efpagnols, & les Anglois aux François. Ce fut l'amiral de Coligny qui conçut, parmi nous, la premiere idée d'y former un établiffement, dans le deffein de s'y retirer avec ceux de fon parti. Il équippa deux vaiffeaux, pour envoyer reconnoître cette côte; ils furent fuivis de quelques autres, qui y débarquerent affez de monde, pour y bâtir un fort, auquel on donna le nom de Charles, & à tout le pays, celui de Caroline, en l'honneur, difent quelques-uns, de Charles IX, qui occupoit alors le trône de France. A la mort de l'amiral, qui périt malheureufement à l'affreux maffacre de la faint Barthelemi, le projet de cette colonie fut enfeveli avec lui. Pendant près de cent ans, ce pays fut abandonné de toutes les nations de l'Europe, & ne commença véritablement à être peuplé, que lorfque Charles II, roi d'Angleterre, en eut accordé la propriété à huit feigneurs de fa cour, avec plein pouvoir de le gouverner conformément à un code de loix & de conftitutions fondamentales, qui furent dreffées & rédigées par le cé-

lebre M. Locke, dont il nous reste d'autres ouvrages très-estimés.

Suivant ce plan, les propriétaires étoient en lieu & place du roi, disposoient des loix à leur volonté, nommoient les officiers, accordoient les dignités & les places. Chacun d'eux agissoit à son tour pour les autres. Ils distribuerent la noblesse en trois classes, les barons, les comtes & les ducs, qui, avec les représentans des villes, devoient former ce qu'ils appellerent un parlement; mais la Caroline a éprouvé & suivi le sort de la plupart des colonies Angloises; c'est-à-dire, qu'après diverses révolutions, elle est actuellement toute entiere sous la domination immédiate du roi de la Grande-Bretagne.

Les fondateurs commencerent leur premier établissement entre deux rivieres navigables, & jetterent les fondemens d'une capitale qu'ils nommerent Charles-Town, du nom de leur roi. Son port seroit excellent, sans une barre qui empêche les vaisseaux, au-dessus de deux cents tonneaux, d'y entrer. La place est régulierement fortifiée par l'art & par la nature. Ses rues sont très-

bien percées, ses maisons spacieuses & bien bâties. On en compte près de huit cens, la plupart fort riches ; & comme les habitans aiment le faste & la dépense, tout concourt à rendre cette ville très-vivante & très-polie.

Les principales productions de la province sont le ris, l'hydromel, le gaudron, la poix & la résine, dont les Anglois font un grand commerce. C'est un objet pour eux de plus de trois millions, dont ils enrichissent la Grande-Bretagne. On tire la résine, en ouvrant, dans les troncs d'arbres, des sillons qui descendent jusqu'au pied, où il se trouve des bassins pour les recevoir; mais c'est après avoir ôté l'écorce du côté qui regarde le soleil, afin que le suc poussé par la chaleur, tombe plus abondamment. On le fait cuire ensuite dans de grandes chaudieres, où il se change en résine. Le gaudron & la poix se tirent par les méthodes ordinaires.

La multiplication des bestiaux dans la Caroline, est une chose qu'on ne peut trop admirer. Tel habitant qui n'avoit, il y a cinquante ans, que trois ou quatre vaches, en a aujourd'hui plus

de mille. On les laiſſe paître dans les forêts pendant le jour ; & tous les ſoirs on les raſſemble , pour donner à tetter aux veaux qu'on tient toujours enfermés. On les traie enſuite ; & on les renvoie le lendemain matin dans les bois.

On m'a raconté, comme une ſingularité de la partie ſeptentrionale de cette colonie, que les mariages ne ſe célebrent que devant les juges de paix ; les prêtres ou miniſtes ne s'en mêlent point ; ce ſont auſſi les officiers civils qui préſident aux funérailles.

La plus méridionale & la plus récente des colonies Angloiſes de l'Amérique, eſt celle de la Georgie, qui vient de ſe former ſous nos yeux ; pluſieurs de ſes fondateurs exiſtent encore. Elle ne reſſemble point aux autres établiſſemens Anglois : elle eſt confiée toute entiere à des commiſſaires qui demeurent à Londres , & tiennent les habitans dans une eſpece d'eſclavage ; le peuple n'y a aucune liberté. Ces commiſſaires nomment des juges, qui veillent dans la province à la manutention de la police ; ils leur envoient les inſtructions qui doivent

leur ſervir de regles. Pour toute juriſdiction, la Georgie n'a qu'une cour de chancellerie, composée d'un très-petit nombre de magiſtrats, à la diſcrétion deſquels la vie & les biens des particuliers ſont ſoumis. Aucune borne ne reſtreint leur l'autorité.

Cette forme de gouvernement eſt abſolument contraire à la population de la colonie, qui dépérit chaque jour. Elle avoit été fondée par des perſonnes riches, dans la vue de procurer aux pauvres de la Grande-Bretagne, les moyens de ſubſiſter, & même de ſe rendre utiles à la nation, au lieu de lui être onéreux. La charité d'un particulier donna lieu à cette entrepriſe; il légua une ſomme aſſez conſidérable, pour être employée à la délivrance des débiteurs inſolvables, détenus en priſon par leurs créanciers. Ces fonds furent augmentés par d'autres donations; & avec l'agrément du prince, une partie fut employée à la fondation d'une colonie qui prit le nom du roi George, qui occupoit alors le trône d'Angleterre. On fit une eſpece de quête dans toute la Grande-Bretagne; la collecte fut conſidérable; & dès

la premiere année, plus de six cents personnes s'embarquerent pour cette province. Elles y bâtirent une ville, à laquelle elles donnerent le nom de la riviere de Savannah, où elle est située. Des protestans, chassés des états de l'évêque de Salzbourg, passerent dans ce nouvel établissement. D'autres peuples malheureux & fugitifs suivirent cet exemple; & l'on peut dire que ce pays n'est formé que du rebut des nations; faut-il s'étonner, s'il ne présente qu'une troupe d'esclaves? D'ailleurs le sol en est médiocre : il fournit cependant du ris, de la poix, du gaudron, du lin, de la cire verte, du chanvre & de la cire ordinaire. Les mûriers même y sont fort communs; on se flatte en Angleterre, d'y pouvoir élever des vers à soie. Deux ou trois Piémontois y ont été envoyés, pour montrer aux Georgiens à gouverner cet utile insecte. Ils sont en effet parvenus à avoir de la soie parfaite, à la vérité, mais en si petite quantité, que le produit ne mérite aucune attention. Aussi cette colonie intéresse-t-elle moins les Anglois par l'espérance de cette denrée, que parce qu'ils la regardent comme la frontiere

qui met à couvert, du côté du ſud, leurs poſſeſſions ſur le continent de l'Amérique, contre les entrepriſes des François & des Eſpagnols.

« Quoiqu'il ne ſoit pas aiſé, me diſoit » ces jours paſſés un de ces politiques, » de fixer les bornes de nos états » dans cette partie du Nouveau Monde, » on peut juger néanmoins, que depuis » le cap Camſeaux, dans la nouvelle » Ecoſſe, juſqu'aux limites de la Geor- » gie, ce vaſte pays comprend en lon- » gueur, près de cinq cens lieues. » Quelles reſſources n'offrent point ces » immenſes contrées, ſituées, comme » elles le ſont, au bord de la mer, & » ſous des climats très-différens ? Auſſi » les regardons-nous, après nos manu- » factures de lainerie, comme la ſource » de preſque tout l'argent étranger, » que l'Angleterre attire dans ſon iſle. » Ce ne ſont pas ſeulement, continuoit- » il, les côtes qui ſont peuplées & ha- » bitées ; tout l'intérieur, à plus de » quarante lieues de la mer, l'eſt égale- » ment. On n'y rencontre que des vil- » les, des bourgades, des villages, des » maiſons de campagne. Tout eſt dé- » friché, cultivé, fertile. L'aſſemblage

» de tant de nations diverſes, qui com» poſent ces colonies, n'empêche point » qu'elles ne ſoient aſſujetties aux mê» mes loix civiles; à l'égard de la religion, » la tolérance y eſt généralement éta» blie pour toutes les ſectes connues; il » n'y a d'exceptés que les catholiques » romains, qui eux-mêmes ailleurs ne » veulent ſouffrir que leur culte. Ce » peuple nombreux n'eſt ſoumis à ſon » prince, qu'autant que ſes loix ne lui » déplaiſent pas. Un gouverneur n'eſt » regardé ici, que comme un ci» toyen chargé de la ſûreté com» mune & du bien public. Nous » nous taxons nous-mêmes, pour ſon » entretien & pour la ſubſtiſtance des » juges, ſans autre eſpece d'impôt, » de gabelle & de tribut. Pour nous » maintenir dans la jouiſſance de ces » exemptions, nous ne ſouffrons ni » places fortifiées, ni troupes de gar» niſon, dans la crainte que le prétexte » de nous défendre, ne devienne un » piege pour notre liberté : toutes nos » provinces peuvent être enviſagées » comme une eſpece de république » qui, ſuivant en partie les loix politi» ques de la Grande-Bretagne, réforme » ou rejette celles qui lui paroiſſent

» contraires à ses privileges. Les villes, » les bourgs, les villages sont nos forteresses; & les habitans en sont les » défenseurs. Nous vivons, entre nous, » dans une union qui nous feroit prendre pour les enfans d'une même famille : les grands & les riches ne s'y » distinguent point des pauvres par » l'orgueil & le luxe; & la différence » de nation & de religion n'altere, ni la » paix entre les citoyens, ni la tranquillité du gourvernement. Nos jeunes gens s'y marient dès qu'ils ont » atteint l'âge viril; parce qu'il leur est » aisé d'acquérir de quoi subsister. Le » pays est assez grand, assez fertile, » pour fournir des terres aux nouvelles » familles. Voilà, me dit le politique » Anglois, ce que je pense de ces » colonies : je doute que les vôtres » (je parle de celles du Canada) soient » sur le même pied, & vous procurent » les mêmes avantages ».

Je répondis qu'à la vérité elles sont moins florissantes; mais que notre maniere de les gouverner ne le cede à nulle autre, & l'emporte peut-être sur celle des Anglois. Notre ministere en a commis le soin à un conseil de commerce,

dont l'unique but eſt de répondre à l'objet de ſon inſtitution. Il eſt compoſé de pluſieurs perſonnes de la premiere diſtinction, & de douze députés de nos villes les plus marchandes, choiſis parmi les négocians les plus riches & les plus intelligens, à qui l'on donne des honoraires ſuffiſans, pour pouvoir vivre à Paris avec décence. Ce conſeil ſe tient toutes les ſemaines: les députés y propoſent ce qu'ils jugent néceſſaire, ſoit pour réformer les abus, ſoit pour établir de nouveaux moyens de faire fleurir nos établiſſemens, dont l'adminiſtration eſt confiée à un gouverneur, à un intendant & à un conſeil royal. L'autorité du premier eſt contre-balancée, du côté de la cour, par celle de l'intendant, qui eſt chargé de tout ce qui concerne les droits du roi & la levée de ſes revenus; & du côté du peuple, par le conſeil qui doit empêcher qu'il ne ſoit, ni opprimé par l'un, ni volé par l'autre; & tous quatre ſont contenus par le miniſtere, dont la vigilance ne s'endort jamais. Les officiers des ports ſont obligés, ſous des peines très-ſéveres, d'interroger tous les capitaines de vaiſ-

ſeaux, qui arrivent des colonies, ſur la réception qu'on leur a faite, la juſtice qu'on leur a rendue, & les droits qu'ils ont payés. Ils interrogent auſſi les matelots & les paſſagers ſur les mêmes articles, & dreſſent un procès verbal qu'ils envoyent à l'amirauté. On écoute les plaintes; mais on ne condamne perſonne ſur une ſimple accuſation. Ce n'eſt qu'après des faits bien prouvés, & des griefs bien conſtatés, que l'on révoque ou qu'on punit un homme en place.

Pour ne pas charger la colonie, & empêcher le gouverneur de ſuſciter des intrigues, & de favoriſer les partis, c'eſt de la cour qu'il reçoit ſes appointemens: il n'a aucun profit caſuel; & il lui eſt même très-expreſſément défendu, de faire aucun commerce, d'avoir aucune plantation, ni aucun intérêt ſur les terres & les denrées qui ſont dans ſon gouvernement. C'eſt encore le roi qui paye les officiers, tant civils que militaires, qui pourvoit à l'entretien des troupes, fait bâtir & réparer les fortifications. Les habitans ne ſont ſujets à aucun impôt; ou ſi on en leve, dans quelques cas extraordi-

naires, ils ſont fort modérés, & les droits ſur les marchandiſes, très-modiques. Nous avons, dans tous nos établiſſemens, des juges établis par l'amirauté, pour terminer les procès qui ont rapport au négoce. Avant que d'entrer en charge, ils ſont examinés ſur tout ce qui concerne les loix du commerce.

Indépendamment de ces précautions, on ne néglige rien pour peupler le pays. On oblige tous les vaiſſeaux qui ſortent de France pour ſe rendre dans l'Amérique, de prendre à bord pluſieurs domeſtiques qui s'engagent pour un certain tems. On choiſit des ſujets ſains & robuſtes, depuis l'âge de dix-huit ans juſqu'à quarante. Il eſt vrai que les habitans aiment mieux ſe ſervir de negres, parce qu'ils ſont plus obéiſſans, plus endurcis au travail, plus aiſés à nourrir, & que d'ailleurs ils leur appartiennent en propre; mais cette multitude d'eſclaves pourroit nuire dans la ſuite à la ſûreté de la colonie: c'eſt pourquoi on oblige les propriétaires d'avoir toujours un certain nombre de domeſtiques blancs, proportionné à celui des noirs. Il y a

un commiſſaire prépoſé pour fixer leur ſalaire, & faire obſerver cette ordonnance.

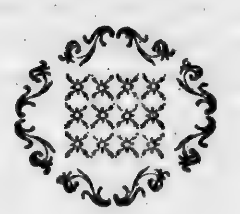
Nous regardons en France un homme qui va s'établir en Amérique, comme un enfant perdu qui haſarde ſa vie, qui ſubit une eſpece d'exil, & qui travaille pour le bien de ſa patrie : auſſi a-t-on pour lui beaucoup d'indulgence. Si les ouragans, les tremblemens de terre, l'intempérie des ſaiſons lui cauſent quelque dommage, on arrête les pourſuites de ſes créanciers ; on l'exempte d'impôts ; & même on lui avance de l'argent, pour le mettre en état de réparer ſes pertes. On en prête à ceux qui ſont pauvres & qui ont bonne volonté de travailler : on leur fournit à crédit les uſtenſiles dont ils ont beſoin ; & ils s'acquittent peu à peu de toutes ces ſommes.

Je comptois, Madame, que le voiſinage de la Louiſiane me procureroit le plaiſir de me retrouver bientôt avec des gens de ma nation ; mais le départ d'un navire Anglois, qui ſe diſpoſe à faire voile pour la Jamaïque & autres colonies Angloiſes dans les Antilles, me privera encore pendant quelque

tems, de la satisfaction dont je m'étois flatté. Un gentilhomme Ecossois, M. Shirley, dont j'ai fait la connoissance pendant mon séjour à Boston, m'engage à l'accompagner dans ce voyage, & me promet que le même vaisseau me ramenera à la Nouvelle Orléans. Il est l'ami particulier du capitaine qui le commande, & qui n'attend que le moment de notre commodité pour mettre à la voile.

Je suis, &c.

A Boston, ce 25 Mai 1749.



LETTRE CIX.

LA FLORIDE.

APRÈS deux jours de navigation, nous fûmes obligés, par des vents contraires, de relâcher sur les côtes de la Floride. Cette vaste péninsule fut ainsi nommée, parce que les Castillans qui en firent la découverte, y aborderent le jour des rameaux, vulgairement dit Pâques fleuries. Sous ce nom étoient comprises non-seulement la Floride proprement dite, mais encore toute la Louisiane, & les colonies Angloises dans l'Amérique septentrionale. Resserrée dans des bornes plus étroites, elle se réduit aujourd'hui au seul pays que possedent les Espagnols & qu'ils ne conserveront probablement pas long-tems; elle est trop à la bienséance des Anglois, pour que ces derniers, sous quelque léger prétexte, ne cherchent pas bientôt à s'en rendre maîtres; peut-être même les Espagnols seront-ils obligés de la leur céder par quelque traité de paix.

Quoi qu'il en ſoit, cette contrée a été de tout tems la ſource de quantité d'idées romaneſques. On fit courir à ſon ſujet, des hiſtoires ſurprenantes, & en particulier celle d'une prétendue fontaine de Jouvence, dont l'eau rendoit, dit-on, la jeuneſſe au vieillard le plus décrépit. Les Caſtillans étoient alors ſi crédules, qu'on ne s'étonnera pas de les voir livrés à cette chimere; mais quelque penchant qu'on leur ſuppoſe pour le merveilleux, il eſt difficile de concevoir à quel point ils ſe remplirent de cette folle opinion. Quelques-uns n'en furent jamais détrompés; & quoique pluſieurs aventuriers de leur nation euſſent perdu vraiſemblablement la vie dans cette recherche, puiſqu'on n'a jamais appris ce qu'ils étoient devenus, on s'imagina que la ſeule raiſon qui les empêchoit de reparoître, c'étoit qu'ayant trouvé ce qu'ils déſiroient, ils ne vouloient plus ſortir de ce lieu de délices, où ils jouiſſoient de l'abondance de tous les biens, & d'un printems perpétuel. Perſonne ne fut plus enchanté de ces douces rêveries, que le fameux Ponce de Léon, qui a tenu un rang ſi diſtingué par-

mi les aventuriers de ſon tems. Il fit une expédition particuliere, uniquement pour découvrir cette curioſité fantaſtique, & fut le premier Européen qui aborda chez les Floridiens, la cherchant par-tout, & goûtant de toutes les eaux qu'il rencontroit.

Un autre égarement d'imagination lui avoit fait eſpérer de découvrir un troiſieme monde; & comme c'étoit trop peu, pour une ſi vaſte entrepriſe, que les jours qui lui reſtoient dans l'ordre de la nature, il vouloit commencer par le renouvellement de ceux qui s'étoient écoulés, & s'aſſurer pour toujours d'une jeuneſſe vigoureuſe. Combien les réputations ſont quelquefois mal fondées! La découverte de la Floride, quoique due au ſeul haſard, n'a pas laiſſé d'immortaliſer un viſionnaire, qui ne la fit qu'en courant après une chimere. De retour dans ſa patrie, il eſſuya les railleries de ceux qui le voyoient revenir plus vieux qu'il n'étoit parti; mais il ſe conſola, par l'accueil que lui fit le roi d'Eſpagne. Ce monarque lui accorda la permiſſion de mener des colonies dans le pays dont on lui devoit

la connoïssance ; ce qui ne fut pourtant pas exécuté. On ne reproche à cet illustre aventurier, aucun de ces traits de barbarie, qui caractérisent presque toutes les découvertes de sa nation.

Son successeur Vasquès a rendu sa mémoire exécrable aux Indiens de ce pays, par un exemple de cruauté qui fait horreur, & dont ces peuples n'ont pas encore perdu le souvenir. Ayant besoin d'ouvriers pour les travaux des mines, il forma le dessein de s'en procurer par force, par adresse, ou par trahison. Dans cette vue, il équipa deux bâtimens, & fit voile du Mexique à la Floride. Il n'avoit point encore paru de navires dans les lieux où il aborda. La nouveauté du spectacle y attira beaucoup de sauvages ; quelques-uns plus hardis entrerent dans les vaisseaux. Vasquès les reçut avec beaucoup de douceur, leur donna du vin, & leur fit bonne chere Les Indiens furent si sensibles à cet accueil, qu'ils prierent, à leur tour, les Espagnols de visiter leurs cabanes, & leur offrirent tout ce qu'il y avoit de rare dans le pays. Le perfide Vasquès fit charger ses deux bâtimens de toutes sortes de provi-

ſions ; & pour inſpirer toujours plus de confiance aux ſauvages, il les invita tous à venir ſe regaler ſur ſon bord. Ils y arriverent en plus grand nombre que la premiere fois. On leur ſervit un repas ſplendide, où on les fit boire copieuſement. Enſuite, ſous prétexte de les amuſer, on déploya les voiles, & l'on mit les vaiſſeaux en état de voguer. Les Floridiens continuoient de boire à longs traits, & perdoient en même tems la raiſon & la liberté. Quand ils n'eurent plus ni force, ni ſentiment, ni connoiſſance, les Eſpagnols les enchaînerent tous, & les tranſporterent à fond de cale. Auſſitôt ils leverent l'ancre ; & pour comble de perfidie & d'inhumanité, ils déchargerent leurs canons ſur les femmes & les enfans qui attendoient, au rivage, le retour de leurs peres & de leurs maris. Quelle fut la ſituation & l'horreur des captifs, quand, après le ſommeil, le premier objet qui frappa leurs regards, fut la chaîne accablante avec laquelle ils étoient liés ! Un cri perçant de douleur & de rage fut la premiere expreſſion de leur déſeſpoir. Pluſieurs refuſerent toute nourriture, & ſe laiſ-

ſerent mourrir de faim. D'autres périrent de chagrin; & la plupart de ceux qui leur ſurvécurent, furent ſubmergés avec l'un des deux vaiſſeaux, qui fit naufrage peu de jours après. Ceux que les Eſpagnols purent conſerver, furent traînés dans les mines, & condamnés à la plus dure ſervitude. Le cruel Vaſquès ne jouit pas long-tems du fruit de cette atrocité : l'or qu'il eſpéroit trouver dans la Floride, l'engagea à y retourner : les ſauvages le reconnurent, ſe jetterent ſur ſa troupe, dont ils déchirerent deux cens ſoldats, & diſperſerent le reſte : la mer engloutit une partie de ſon eſcadre ; & lui-même ne revint dans ſa patrie, que pour y vivre pauvre, déteſté de ſes concitoyens, dévoré de remords, & mourir dans la plus affreuſe miſere.

Le célebre Fernand de Soto fit, pendant quelques années, pluſieurs courſes dans la Floride. En arrivant ſur les côtes, il deſcendit une partie de ſes gens, à deux lieues d'un village gouverné par un cacique, ou petit roi du pays. Ils furent rencontrés par des Indiens, qui, ſe voyant enſuite pourſuivis, ſe retirerent dans un bois. Un

d'eux s'avança, & vint au devant des chrétiens. Alors un Eſpagnol leva ſa lance pour le percer ; mais cet homme fit le ſigne de la croix, & s'écria en langage Caſtillan : « je ſuis chrétien & » Eſpagnol; épargnez-moi; & rappellez » mes amis diſperſés, à qui je dois la » vie, & dont les intentions ſont très- » pacifiques ». Il fut pris & conduit au général, qui voulut ſçavoir ſes avantures, & comment il ſe trouvoit, ſeul de ſa nation, parmi les Floridiens. « Je » ſuis, répondit-il, d'une bonne fa- » mille de Seville ; & après avoir ſuivi » la fortune de Dom Vaſquès, je tom- » bai entre les mains des Indiens, avec » un autre Eſpagnol qui fut mis en » pieces, parce qu'il paroiſſoit vouloir » ſe défendre. On me conduiſit au ca- » cique, qui d'abord ordonna qu'on » me ſuſpendît ſur un petit feu, pour » me faire rôtir tout vivant ; mais, » à la priere de ſa fille, on m'ac- » corda la vie ; & je fus chargé » du ſoin de garder les corps morts » près du temple, pour qu'ils ne fuſſent » pas emportés par les loups, qui ve- » noient ſouvent roder autour des » cadavres. Je manquai d'être une ſe-

» conde fois condamné à la mort ; » parce qu'un de ces animaux avoit en- » traîné le corps de l'enfant du cacique; » mais on me fit encore grace, sur les » instances de ma bienfaitrice, qui, » venant souvent me tenir compagnie » pendant la nuit, avoit vu avec quel » courage je m'étois opposé aux entre- » prises du loup. En effet, on le trouva » percé d'un dard, que je lui avois en- » foncé dans le corps, & l'enfant à côté » de lui, sans être endommagé.

» Quelque tems après, le cacique » mourut ; je perdis mon poste & ma » faveur ; & l'on résolut de me sacrifier » au démon. Mais celle qui m'avoit » déja sauvé la vie, m'informa du dan- » ger auquel j'étois exposé, m'enseigna » comment & par où je pourrois » m'échapper, & me conduisit même » une partie du chemin. Je tombai en- » tre les mains d'un chef d'Indiens, au- » quel je promis fidélité, & qui, par » récompense, m'assura qu'il me pro- » cureroit les moyens de rejoindre » ma nation. Il me permit de me re- » tirer chez les premiers chrétiens qui » débarqueroient sur la côte ; mais j'en » avois perdu l'espérance, ayant passé

» douze ans chez les Floridiens. Ils » m'ont toujours traité avec beaucoup » d'humanité ; & le chef, à votre arri- » vée, m'envoyoit audevant de vous, » chargé d'offres de paix, & accom- » pagné des premiers du village.

Soto reçut très-bien ceux qui vinrent avec l'Espagnol : il leur dit d'assurer le cacique, qu'il n'oublieroit jamais ce qu'ils avoient fait pour un de ses compatriotes, & les renvoya, après avoir appris d'eux, qu'à trente lieues plus avant dans les terres, il y avoit des possessions beaucoup plus riches, que celles du voisinage de la mer. On parla, entre autres, d'un pays où régnoit une princesse charmante, également jalouse de mériter l'estime des étrangers, & de procurer le bonheur de ses peuples. Il n'en falloit pas tant pour enflammer l'imagination d'un Espagnol : Soto ne différa donc pas à se mettre en marche vers cette heureuse contrée. Le lendemain de son arrivée, il envoya saluer la princesse, qui lui députa six de ses principaux sujets. Le gouverneur les reçut assis sous un dais, dans un fauteuil doré, qu'on portoit toujours avec le ba-

[illegible]ge, pour les occaſions extraordinaires, conformément au génie faſtueux & romaneſque des Caſtillans.

Quand les embaſſadeurs furent en préſence du général, ils s'inclinerent devant le ſoleil & devant la lune, firent une réverence profonde à Soto, & lui demanderent s'il venoit pour la paix ou pour la guerre. Il leur répondit qu'il ne vouloit que la paix, & qu'il avoit beſoin de proviſions. « Soyez donc le bien venu, lui dit-» on ; nous n'avons nous-mêmes que » des ſentimens pacifiques. Mais la » peſte nous ayant fait eſſuyer de grands » ravages, nos proviſions ſont deve-» nues rares. Cependant nous com-» muniquerons votre demande à notre » ſouveraine, qui ſe fera un plaiſir de » vous obliger »

Ils prirent enſuite congé du général, & rentrerent dans leur canot. Quelques heures après, on vit arriver ſur la riviere, deux autres barques, dont l'une contenoit les mêmes ambaſſadeurs ; & dans la ſeconde, qui étoit magnifiquement ornée, on voyoit ſur deux couſſins, la princeſſe elle-même, accompagnée de ſix autres

femmes. Dès qu'elle fut descendue à terre, Soto s'avança pour la saluer ; & après qu'ils se furent assis, elle lui dit : « je suis très-fâchée, tant pour vous, que » pour vos gens, que nos provisions » soient si rares ; cependant j'ai deux » magasins destinés pour les pauvres ; » j'en remettrai un à votre disposition ; » mais je vous prie de permettre que » je conserve l'autre pour les besoins » de mon peuple. J'ai deux mille me- » sures de farine dans une de mes villes » voisines où vous pouvez commander ; » & si vous le jugez à propos, je quit- » terai ma propre maison & ma capitale » même, pour y loger vos Espagnols ».

Le général, captivé par la générosité & les charmes de la princesse, lui répondit, qu'il étoit très-éloigné de lui faire changer de demeure ; qu'une partie de la ville suffiroit pour lui & pour tout son monde ; qu'il auroit une reconnoissance éternelle des bontés qu'elle lui marquoit : & qu'il espéroit l'en convaincre, en faisant de telles dispositions, que ni elle, ni aucun de ses sujets n'auroient lieu de se plaindre, ni de lui, ni de ses gens. La reine alors détacha un collier de perles, qu'elle avoit au

cou, &, par les mains de l'interprete, le donna au général Castillan, en le priant de ne pas trouver mauvais qu'elle ne le lui présentât pas elle-même, ajoutant que l'unique raison qui l'en empêchoit, étoit la crainte que cette action ne fût une faute contre la pudeur de son sexe. Soto se leva, reçut le collier, le baisa, & en même tems tira de son doigt un très-beau rubis qu'il offrit à la princesse, & qu'elle accepta. Après ces présens réciproques, elle se retira, laissant aux Espagnols l'idée la plus avantageuse de sa personne. Peu de tems après qu'elle eut débarqué sur l'autre rivage, elle envoya des canots & des radeaux pour passer l'armée, qui traversa la riviere, & fut mise en quartier dans la ville.

Malgré les plus exactes recherches, Soto, voyant qu'il n'y avoit point d'or dans le pays, se détermina à marcher en avant. La princesse, qui l'avoit reçu si généreusement, lui envoya plusieurs sauvages pour lui servir de guides. Les Espagnols firent pendant quatre ans, différentes courses dans la Floride ; & leur général mourut sur les bords du Mississipi, sans s'être

ſeulement mis en devoir de ſe fixer dans un ſeul endroit. Moſcoſo, ſon ſucceſſeur, ramena au Mexique les triſtes débris de ſon armée ; & dès-lors il ne reſta plus un ſeul Eſpagnol dans la Floride, qui ſe trouva à peu près dans le même état, où elle avoit été avant que Ponce de Léon en fît la premiere découverte.

Elle étoit encore de même vingt ans après, lorſque l'amiral de Coligni forma le deſſein d'y établir une colonie toute compoſée de gens de ſa religion. Charles IX le laiſſa le maître d'uſer de toute l'étendue du pouvoir que ſa charge lui donnoit ; & les François auroient pu réuſſir, ſi, moins attachés à découvrir des mines d'or, qui n'ont jamais exiſté, ils avoient eu principalement en vue, de profiter des richeſſes naturelles d'une contrée fertile, & couverte d'une multitude d'animaux, dont les fourrures précieuſes pouvoient former une branche conſidérable de commerce.

Outre le deſir de trouver de l'or, qui fut toujours le premier motif des aventuriers qui allerent dans le Nouveau Monde, il paroît que d'autres

vues contribuerent à déterminer la cour de France à envoyer une colonie à la Floride. Les protestans s'étoient excessivement multipliés dans le royaume; & l'on ne pouvoit que redouter des gens qui, par leurs principes de religion, paroissoient portés naturellement à l'indépendance. On jugea donc qu'il étoit avantageux d'éloigner ces ennemis domestiques; & l'on fut charmé qu'ils prissent d'eux-mêmes le parti de s'expatrier.

Le capitaine Ribaut, homme d'expérience, & zélé huguenot, fut choisi pour le chef de cette émigration. Il partit de Dieppe avec deux vaisseaux; & arrivé à la Floride, il éleva, sur une butte de sable, une petite colonne de pierre, sur laquelle il fit graver les armes de France. Il prit ainsi possession de ce pays, au nom du roi, continua sa route, donnant le nom de nos principales rivieres à toutes celles qu'il rencontroit, & traça, dans une isle, un petit fort qui fut bientôt en état de loger tout son monde. Il ne pouvoit le placer mieux: les campagnes des environs sont belles & riantes, le terrein fertile, coupé par plusieurs

rivieres abondantes en poiſſons, & les bois remplis de gibier. Les lauriers & les lentiſques y repandent l'odeur la plus ſuave ; & les ſauvages de ce canton ſont les plus ſociables de l'Amérique. Au reſte, tout cela convient, en général, au pays qui a depuis porté le nom de Floride Françoiſe. On a cru long-tems, comme vous venez de voir, qu'il y avoit des mines d'or, d'argent & de cuivre, des perles & des pierres précieuſes ; mais à meſure qu'on a ſuivi les choſes de plus près, on a reconnu qu'à la vérité, il y a du cuivre en quelques endroits, & d'aſſez méchantes perles dans deux ou trois rivieres ; mais le peu d'or & d'argent qu'on avoit apperçu entre les mains des ſauvages, venoit des Eſpagnols, dont un très-grand nombre avoit fait naufrage à l'entrée du canal de Bahama, & le long des côtes de la Floride. Leurs navires, preſque toujours chargés des richeſſes de l'Amérique, demeuroient ſouvent échoués ſur les bancs de ſable, dont tout ce parage eſt ſemé ; & les habitans étoient fort attentifs à profiter de leur malheur. Auſſi a-t-on remarqué que les plus voiſins de la mer étoient beau-

coup mieux fournis que les autres, de ces dépouilles.

Ribaut, fort ſatisfait de ſon établiſſement, retourna en France, pour y chercher un nouveau renfort; mais comme malheureuſement ce renfort n'arriva point, bientôt cette petite colonie ſe trouva réduite à la derniere extrémité. Ce qui ſe paſſa, Madame, dans cette occaſion, vous paroîtra ſi extraordinaire, que vous pourriez le révoquer en doute, ſi la certitude du fait ne levoit tous les embarras ſur la vraiſemblance. Voici comme l'ont raconté tous ceux qui en ont été témoins; & d'après eux, les hiſtoriens qui ont répété ce ſingulier & terrible événement. J'emprunte ici juſqu'à leurs expreſſions.

« Le chef de cette petite troupe » repréſenta vivement ce qu'ils avoient » à craindre; & il fut conclu, d'une » voix unanime, que, ſans perdre un » ſeul jour, on conſtruiroit un bâtiment, & qu'on s'en retourneroit » inceſſamment en Europe. Mais comment exécuter ce projet, ſans conſtructeurs, ſans voiles, ſans cordages, & ſans agrès? La néceſſité, » quand elle eſt extrême, ôte la vue

» des difficultés. Chacun mit la main » à l'œuvre ; des gens qui, de leur » vie , n'avoient manié ni hache , » ni outils , devinrent autant de char- » pentiers & de forgerons. La mouſſe, » & une eſpece de filaſſe qui croît ſur » les arbres , dans cette partie de la » Floride , ſervirent d'étoupe , pour » calfater le bâtiment. Chacun donna » ſes chemiſes & les draps de ſon lit » pour faire des voiles. On fit des cor- » dages avec l'écorce des arbres ; & » en peu de tems, le navire fut ache- » vé & lancé à l'eau. La même con- » fiance qui en avoit fait entreprendre » la conſtruction, ſans matériaux & ſans » ouvriers , fit affronter tous les périls » de la navigation avec très-peu de pro- » viſions , & point de matelots.

» Nos aventuriers n'étoient pas en- » core bien loin en mer,lorſqu'ils furent » arrêtés par un calme opiniâtre,qui leur » fit conſumer le peu de vivres qu'ils » avoient embarqués. La portion fut » bientôt réduite à douze ou quinze » grains de maïs par jour. Cette modi- » que ration ne dura pas même long- » tems ; on eut recours aux ſouliers ; & » tout ce qu'il y avoit de cuir dans

» le vaisseau, fut dévoré. L'eau douce
» manqua aussi tout-à-fait; quelques-uns
» voulurent boire de l'eau de la mer,
» & en moururent. D'un autre côté, le
» bâtiment faisoit eau de toutes parts;
» & l'équipage exténué par la faim,
» étoit peu en état de travailler à
» la pompe. Chaque circonstance of-
» froit alors un sujet de désespoir; &
» dans cette affreuse situation, quel-
» qu'un s'avisa de dire, qu'un seul pou-
» voit sauver la vie à tous les autres,
» en sacrifiant la sienne. Non-seu-
» lement cette barbare proposition ne
» fut pas rejettée avec horreur; mais
» elle fut applaudie; & l'on alloit s'en
» remettre au sort pour le choix de
» la victime, lorsqu'un soldat, nommé
» Lachau, déclara qu'il vouloit bien
» avancer sa mort, pour retarder
» celle de ses camarades. Il fut pris au
» mot; & on l'égorgea sur le champ,
» sans qu'il fît la moindre résistance.
» Il ne se perdit pas une goutte de son
» sang; tous en bûrent avec la même
» avidité; & le corps ayant été mis en
» pieces, chacun voulut en avoir sa
» part. Ce prélude eût été suivi d'une
» boucherie beaucoup plus sanglante,

» & la diſpoſition des victimes n'eût » pas été conſultée, ſi bientôt après on » n'eût apperçu la terre, & enſuite » un vaiſſeau qui s'approchoit ».

On apprit que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, avoit empêché l'amiral de Coligni de s'occuper de la Floride ; mais qu'après la paix qui venoit de ſe conclure, il alloit apporter tous ſes ſoins au ſoutien de cet établiſſement. En effet, le capitaine Ribaut y fit un ſecond voyage avec beaucoup plus de monde que la premiere fois. Ce furent autant de victimes, que les Eſpagnols ſacrifierent à leur haine & à leur ambition. Ils ſe regardoient comme les ſeuls ſouverains du pays, & ne pouvoient ſouffrir que des François, & moins encore des proteſtans, entrepriſſent de s'y établir. Cependant, comme les deux nations étoient alors en paix, Ribaut ne fit aucune difficulté de ſe fier au commandant Eſpagnol, qui avoit donné ſa parole d'honneur de ne lui cauſer aucune inquiétude ; mais ce dernier, s'appuyant, ſans doute, ſur ce principe abominable, qu'on ne doit point de foi à des hérétiques,

les fit tous mourir. On en pendit quelques-uns, avec un écriteau, portant que ce n'étoit pas comme François, mais comme calvinistes, ennemis de la foi. Le capitaine Ribaut, qui ne fut pas compris dans cette exécution, demanda à parler au commandant, pour savoir de lui la raison d'un traitement si contraire à ce qu'on lui avoit promis ? On lui répondit qu'il n'étoit pas visible. Un moment après, un simple soldat vint trouver le général François, & lui dit : » N'avez-» vous pas toujours prétendu que » ceux qui étoient sous vos ordres, » vous obéissent ponctuellement ? Sans » doute, répliqua Ribaut, qui ne sça-» voit où tendoit ce discours. Eh » bien, reprit le soldat, ne trouvez » pas étrange que j'exécute aussi l'or-» dre de celui qui me commande « ; & en achevant ces mots, il lui enfonca un poignard dans le cœur ; ensuite on lui coupa la barbe que l'Espagnol envoya à Séville, comme une marque de sa victoire.

A la nouvelle de cet attentat, toute la France ne respira que vengeance. Un gentilhomme Gascon, nommé

Gourgues, se dévoua à l'honneur de sa patrie; & dans cette vue, vendit tout son bien, puisa dans la bourse de ses amis, fit choix de gens de bonne volonté, & partit, à la tête d'une petite escadre, pour se liguer avec les Floridiens, contre les Espagnols. Son projet réussit : Gourgues trouva le moyen de se rendre maître d'un fort qui rassembloit tous les ennemis ; & après le pillage, il fit conduire les prisonniers au même lieu où les François avoient été massacrés. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, la violation de leur serment ; & les livrant aux bourreaux, il les fit pendre à ses yeux, avec cette inscription plantée au milieu de la place : « Je ne » fais ceci comme à Espagnols, mais » comme à traîtres, voleurs & meur» triers. » Après cette expédition, qui eût été sans doute plus glorieuse, s'il y eût mis plus de modération, Gourgues revint en France, où il mourut, avec la réputation d'un des plus braves capitaines de son siècle.

Les mœurs & les coutumes des Floridiens ressemblent assez à celles de tous les autres sauvages de l'Amérique. Ils

n'ont pourtant pas la cruauté des Canadiens pour leurs prisonniers, & ne poussent pas l'inhumanité, jusqu'à se faire un plaisir affreux de voir souffrir un malheureux captif, ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de réduire à l'esclavage les femmes & les enfans qu'ils enlevent. Ils immolent les hommes au soleil, & se font un devoir de religion de manger la chair de ces victimes. Dans les marches & dans les combats, les chefs sont toujours à la tête de leurs troupes. Leur usage est aussi d'arracher la peau de la tête de leurs ennemis, après les avoir tués. Dans les réjouissances qui suivent la victoire, les vieilles femmes se parent de ces chevelures qui leur donnent l'air de véritables furies.

Dans une guerre qu'un cacique Flodien entreprit contre un autre chef de la même nation, il avoit prié quelques François de l'aider à vaincre son ennemi. A leur retour, il demanda à un nommé Levasseur, s'il avoit enlevé quelques chevelures? « Non, ré»partit Levasseur; ce n'est pas la cou»tume parmi les François. » Alors un Indien

Indien prit une flêche, & en frappa un de ses camarades, qui étoit assis un peu plus loin. Aussi-tôt, celui-ci s'étendant par terre tout de son long, parut sans mouvement & sans vie. Ses freres, ses sœurs, ses parens vinrent pleurer sur lui ; & pendant tout ce tems, le chef & la plupart de ceux de sa suite, buvoient d'une espece de ptisane, sans se dire un seul mot, & sembloient même ne faire aucune attention à ce qui se passoit. Levasseur étonné, s'approcha du chef, & lui demanda ce que cela signifioit. Celui-ci, pour toute réponse, répéta d'un ton languissant : *Timagoa*, *Timagoa* ; c'étoit le nom du chef ennemi. Le François s'adressa à un autre sauvage pour être mieux instruit ; mais ce dernier, après lui avoir fait la même réponse, le pria de ne lui en pas demander d'avantage. On transporta ailleurs le blessé ; & Levasseur, curieux de voir ce qu'on en feroit, le trouva environné d'une troupe de sauvages des deux sexes, qui pleuroient. De jeunes filles faisoient chauffer une espece de mousse, dont elles frottoient le corps du ma-

lade. Enfin, au bout de quelque tems, il parut se ranimer; & dans le vrai, on ne lui avoit pas fait beaucoup de mal. Le chef dit alors à Levasseur, que quand un parti de guerre revient sans apporter des chevelures, le plus chéri des enfans du cacique doit être ainsi frappé, afin de mieux graver le souvenir des maux qu'on a reçus de l'ennemi, & s'animer de plus en plus à la vengeance.

Avant que de se mettre en campagne, un chef Floridien range tout son monde en ordre de bataille, & s'acquitte d'une cérémonie dont la religion de ce peuple ne lui permet pas de se dispenser. Il commence par s'asseoir à terre; & ses guerriers se placent autour de lui, dans la même posture. Il demande ensuite de l'eau, qu'on lui apporte dans un vase; & à peine l'a-t-il à la main, qu'il paroît entrer dans des agitations semblables à celles d'un énergumene. Les yeux lui roulent dans la tête d'une maniere affreuse; & il les tourne sans cesse vers le soleil. Devenu plus tranquille, il verse un peu d'eau sur la tête de ceux qui l'environnent; puis,

comme si tout à coup il se trouvoit saisi d'une espece de frénésie, il jette le reste dans un feu qu'on allume à ce dessein, en criant de toute sa force : *hé Timagoa*. L'armée entiere répete le même cri, & à ce signal, tout le monde se leve pour se mettre en marche sur le champ. Quand je demandai l'explication de ce cérémonial, on me dit que pendant son enthousiasme, le chef ne cesse d'implorer le soleil, pour obtenir la victoire, & que c'est la ferveur même de sa priere, qui le met dans l'état où on le voit; qu'en jettant de l'eau sur la tête de ses soldats, il fait des vœux pour obtenir qu'ils reviennent avec les chevelures de ses ennemis ; & qu'en versant le reste dans le feu, il témoigne le desir qu'il a de répandre jusqu'à la derniere goûte de leur sang.

Il paroît que le soleil est l'unique divinité des Floridiens; ou du moins tous leurs temples lui sont consacrés; mais le culte qu'ils lui rendent, varie suivant les cantons. La polygamie n'est permise qu'aux chefs de la nation. Ils ne donnent même le nom d'épouse, qu'à une de leurs femmes. Les autres

ſont de véritables eſclaves ; & leurs enfans n'ont aucun droit à la ſucceſſion du pere. On rend de grands honneurs à ces chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur ſépulture eſt environné de flêches plantées en terre ; & la coupe dont ils ſe ſervoient pour boire, eſt placée ſur la tombe. Tout le village pleure & jeûne pendant trois jours ; & la cabane du défunt eſt brûlée avec tout ce qui étoit à ſon uſage, comme ſi perſonne n'étoit digne de s'en ſervir après lui. Enſuite, les femmes ſe coupent les cheveux, & les ſement ſur ſon tombeau, où elles vont, tour à tour, le pleurer trois fois par jour, pendant ſix mois. Les chefs des bourgades voiſines viennent auſſi rendre, en cérémonie, les derniers devoirs à leur allié.

Preſque toute l'éducation qu'on donne ici aux enfans, eſt de les exercer à la courſe, ſans diſtinction de ſexe ; & il y a des prix propoſés pour ceux qui y excellent : auſſi tous les Indiens, hommes & femmes, ſont-ils d'une agilité merveilleuſe. On les apperçoit plutôt au ſommet des plus grands ar-

bres, qu'on ne les y voit grimper. Enfin, ils nagent avec tant de vîteſſe, que les femmes même, chargées de leurs enfans qu'elles portent entre leurs bras, traverſent les plus grandes rivieres avec une extrême rapidité.

Avec Saint-Auguſtin, qui doit ſon origine aux Eſpagnols, ceux-ci n'ont pas eu d'établiſſemens plus conſidérables dans la Floride, que Saint-Marc, Saint-Joſeph, & la Penſacole. Les trois derniers occupent la partie méridionale, qui regarde le golphe du Mexique. Cette côte eſt l'empire des huîtres, comme le banc de Terre-Neuve eſt celui des morues. Il y en a des petites d'un goût exquis; & d'autres, beaucoup plus grandes & moins délicates, ſont ſi nombreuſes, qu'elles forment des écueils, qu'on prend d'abord pour des rochers à fleur d'eau.

Le fort de Saint-Marc eſt quarré, bâti de pierre, & fortifié aſſez régulierement. Il dépend de Saint-Auguſtin, pour le civil & le militaire, & de la Havane pour le ſpirituel. Il eſt placé ſur une petite éminence, environnée de marécages. Les forêts

& les prairies voisines sont remplies de bœufs & de chevaux, que les Espagnols y ont laissé multiplier. On voit peu de sauvages dans tout ce pays, habité ci-devant par les Apalaches. Cette nation, autrefois fort nombreuse, est réduite aujourd'hui à très-peu de monde. Les Espagnols leur ont apporté la vraie religion, & ôté la liberté; ils les ont rendus chrétiens & esclaves, s'il est possible de faire de vrais chrétiens, d'un peuple à qui l'on a commencé par rendre odieux le christianisme.

La situation de Saint-Joseph, ses rivages, son terroir, tout ce qui l'environne, rien ne peut faire comprendre la raison qui a porté les Espagnols à s'établir dans cette baye. On ne devoit jamais s'attendre à y trouver des hommes, & moins encore des Européens. Une côte plate, exposée à tous les vents, un sable stérile, un pays perdu, qui ne peut avoir aucune sorte de commerce, ni même servir d'entrepôt, c'est le lieu qu'ils ont choisi, par jalousie des établissemens François à la Louisiane. Le fort n'est

bâti que de terre, mais revêtu de palissades, & monté d'une bonne artillerie. La garnison est nombreuse, l'état major complet, & presque tous les Officiers ont avec eux leur famille. Les maisons sont propres, commodes & bien meublées ; mais dans les rues on a du sable jusqu'à mi-jambe. Les dames ne sortent que pour aller à l'église ; & c'est toujours avec l'appareil & la gravité propres de leur nation.

La ville de Saint-Augustin est la capitale de tous les établissemens Espagnols dans cette province. Ils possédoient autrefois un fort, que les François avoient bâti sous le nom de Caroline, & qu'ils perdirent peu d'années après. On le nomme aujourd'hui Saint-Mathieu; c'est le même où, comme je l'ai dit, ils furent si cruellement massacrés par les Espagnols. Ces derniers l'ont laissé prendre par les Anglois, qui prendront bientôt toute la Floride.

Entre cette péninsule & les isles Lucayes, est le canal de Bahama, que nous traversâmes pour arriver à la

Jamaïque. C'eſt par ces iſles, que Chriſtophe Colomb, qui en prit poſſeſſion au nom du roi d'Eſpagne, commença la découverte du Nouveau Monde. Il leur donna le nom des Indiens qui les habitoient, & que les Eſpagnols, ſuivant leur coutume, ont détruits, ou tranſportés dans leurs établiſſements pour le travail de mines. Il n'eſt pas poſſible de déterminer le nombre des iſles Lucayes. Il y en a peut-être plus de cinq cens, mais ſi petites, pour la plupart, que ce ſont plutôt des écueils que des iſles. Il y en a pourtant quelques-unes aſſez grandes, pour attirer l'attention des voyageurs. On diſtingue en particulier celle du Lucayoneque, comme la plus étendue; celle de Bahama, qui donne ſon nom au détroit; celle de Bimini, où Ponce de Léon chercha long-tems cette ſource fameuſe, qui devoit lui rendre la vigueur & les graces de la jeuneſſe; celle de Guanahani, la premiere où aborda Chriſtophe Colomb, & où ſe fit, paſſez moi cette expreſſion, Madame, la premiere entrevue de l'ancien & du Nouveau monde: entrevue d'une nature

ſi extraordinaire, & qui produiſit de ſi grands changemens dans l'un & dans l'autre hémiſphere. En plantant la croix ſur le rivage, Colomb prit poſſeſſion de l'iſle, au nom de leurs majeſtés catholiques, à la vue de ſes pauvres habitans, qui ignoroient que cette cérémonie ſainte devoit les priver un jour de leur liberté. Les iſles des Martyrs ne ſont qu'un amas de rochers, qui tirent leur nom du ſpectacle qu'ils préſentent : à la premiere vue, on les prendroit pour autant d'hommes empalés. Ils ſont devenus célebres par quantité de naufrages, qui n'ont que trop malheureuſement répondu au triſte préſage de ce nom. Les bancs de ſable & les écueils, dont toutes ces iſles ſont environnées, en rendent l'accès difficile. Les unes ſont déſertes ; d'autres ſont habitées par les naturels du pays ; & quelques-unes appartiennent aux Anglois.

On compte, parmi les dernieres, celle qui fut d'abord appellée l'iſle de Sayle, & qu'on nomme aujourd'hui la Providence. Pluſieurs aventuriers s'y rendirent de la Grande-Bretagne,

& des colonies Angloises, pour y vivre avec plus de liberté, que sous un gouvernement régulier. On leur envoya un commandant, qui fut mal reçu : ces brigands se saisirent de lui; & l'ayant embarqué pour la Jamaïque, ils continuerent d'habiter l'isle, sans autres loix que leur intérêt ou leurs plaisirs. Personne n'osoit prendre la conduite d'une colonie si déréglée, lorsqu'un officier, nommé Klarke, sçut y faire respecter son autorité. Il eut pour successeur dans ce gouvernement, un homme ambitieux, intéressé & méchant, qui persécuta les gens de bien, accueillit les scélérats, & fit de cette isle une retraite de pirates & de voleurs. L'expulsion du tyran procura de la tranquillité aux habitans, & de l'accroissement à la colonie. On y compte mille ou douze cens Anglois, & trois cens negres. La ville de Nassau en est la capitale. On nous a fait observer, comme une singularité remarquable, que la plupart des poissons y sont venimeux. Si l'on en mange sans distinction, on sent bientôt, aux jointures de tous les membres,

des douleurs qui durent plusieurs jours. Quand une fois on a éprouvé les effets de ces poissons malfaisans, on en mangeroit de bons, qu'on ressentiroit toujours les mêmes douleurs.

Le commerce de cette isle ne consiste qu'en quelques oranges qu'elle envoie dans l'Amérique septentrionale. Elle gagne considérablement en tems de guerre, par les prises qu'on y amene, & en tous tems, par les naufrages qui sont très-fréquens dans ce labyrinthe d'isles, de rochers & d'écueils. C'est là tout l'avantage qu'en retirent les Anglois, tandis qu'ils pourroient y recueillir d'aussi bon sucre, que dans aucune de leurs colonies. Rien ne prouve mieux combien ils ont dégénéré de cet esprit entreprenant & actif, qui anima leurs premiers établissemens.

Après avoir traversé le canal de Bahama, nous découvrîmes le cap de Sed, sur la côte septentrionale de l'isle de Cuba; & le lendemain, au point du jour, nous nous trouvâmes vis-à-vis de la Havane. A gauche, en entrant dans le port, on voit un fort

bâti ſur un rocher, au pied duquel il faut paſſer néceſſairement, & qui a trois batteries de canon l'une ſur l'autre : on l'appelle le fort du More. A droite, il y a une ſuite de baſtions, qui m'ont paru ſolidement conſtruits & bien entretenus. L'entrée n'a, dans cet endroit, que cinq ou ſix cens pas de largeur. On la ferme avec une chaîne de fer, qui peut arrêter un navire aſſez long-tems, pour qu'il ſoit criblé de coups de canons, avant qu'il ſoit venu à bout de la rompre. La paſſe s'élargit enſuite juſqu'à la ville, qui occupe la tête d'une preſqu'iſle, & dont le côté de la terre eſt fermé d'une muraille baſtionnée. L'aſpect en eſt agréable, & bien développé, dès qu'on a paſſé le fort du More : les rues y ſont bien percées, le quai large & en bon état, les maiſons aſſez belles, ainſi que les égliſes, dont le nombre eſt conſidérable. En un mot, une ville de vingt mille ames n'auroit pas plus d'apparence ; & il s'en faut beaucoup, que la Havane en ait la moitié, tant Eſpagnols, que Portugais, negres & mulâtres. Le gouverneur de l'iſle y fait ſa

résidence; & il y a toujours près de mille hommes de garnison, tant dans la ville, que dans les forts. La beauté singuliere des femmes, & la vivacité d'esprit, qui est le partage des hommes, en rendroient le séjour agréable, si les vivres n'étoient pas d'une cherté excessive. Deux piastres suffisent à peine, pour la dépense de chaque jour, sur-tout pendant que les gallions y sont à l'ancre. Quoique le climat soit assez tempéré, le bled a été long-tems sans y croître; & le pain n'y venant que par la mer, s'est vendu à fort haut prix : on y suppléoit par une racine nourrissante, qui ne produit ni feuilles ni semence : il suffit, pour s'en procurer de l'espece, d'en mettre des morceaux en terre, à peu près comme on plante les patates, ou nos pommes de terre.

Dès le lendemain de notre arrivée à la Havane, nous eûmes le spectacle agréable de l'embarquement des caisses de piastres. On en fit partir pour plus de trente millions, tant pour le roi d'Espagne, que pour divers particuliers. La bonne foi qui regne dans ce commerce, mérite d'être observée. Lorsque les marchands sont convenus

de prix, ils se livrent mutuellement les ballots de marchandises, & les caisses d'argent, sans inspection & sans compte, avec une confiance absolue pour les mémoires d'échange. On ouvre ensuite les ballots & les caisses devant des notaires établis; & s'il s'y trouve de l'erreur, les compagnies de Lima & de Seville en tiennent compte aux intéressés.

L'isle de Cuba fut découverte par Christophe Colomb, vers la fin du quinzieme siecle; au commencement du seizieme, Diego Velasquez entrepit de la conquerir. Un des chefs du pays, instruit de cette intention, assembla les plus braves de ses sujets & de ses alliés, pour leur représenter ce qu'ils avoient à redouter de la persécution des Castillans, & les animer à la défense de leur liberté. Mais il les assura que tous leurs efforts seroient inutiles, s'ils ne commençoient par se ménager la faveur du dieu de leurs ennemis, qui étoit un maître fort puissant, & pour lequel ces cruels tirans étoient capables de tout entreprendre. « Le voilà, ajouta-t-il, en » leur montrant de l'or dans un petit

» panier ; voilà le dieu pour lequel ils » prennent tant de peine, & qu'ils » ne se lassent pas de chercher. Ils ne » pensent à venir ici, que dans l'espé» rance de l'y trouver : célebrons une » fête en son honneur, pour obtenir » sa protection ». Aussi-tôt ils se mirent tous à chanter & à danser autour du panier.

Après cette cérémonie, il continua sa harangue, & dit à ses Indiens qu'il ne voyoit aucune sûreté pour eux, tant que le dieu des Espagnols seroit dans leur canton. « Vous le cacheriez » en vain, continua-t-il ; quand vous » l'avaleriez, ils vous éventreroient » pour le trouver au fond de vos » entrailles. Je ne connois qu'un lieu » où vous puissiez le mettre, pour vous » en defaire ; c'est le fond de la mer ; » & lorsque vous ne l'aurez plus par» mi vous, je me flatte qu'on vous » laissera en repos ». Cet expédient leur parut infaillible ; & tout l'or qu'ils possédoient, fut jetté dans les flots. Ils furent extrêmement surpris, lorsqu'ils n'en virent pas moins arriver les Espagnols. Ils s'opposerent d'abord à leur débarquement ; mais

aux premieres décharges des arquebuses, ils prirent la fuite vers les bois, où Velasquez ne jugea pas à propos de les poursuivre. Cependant, après quelques jours de repos, voulant se délivrer d'un ennemi qui pouvoit l'incommoder à la faveur de sa retraite, il fit chercher le chef avec tant de soin, qu'il s'en saisit; & pour effrayer ceux qui conservoient encore de l'attachement pour sa personne, il lui fit expier sa résistance par le feu. Ce malheureux Indien étant attaché au poteau, un religieux franciscain entreprit de le convertir, & lui parla fortement du paradis & de l'enfer. « Dans » le lieu de délices dont vous m'en» tretenez, lui demanda le pa» tient, y a-t-il des Espagnols. Il y » en a, sans doute, répondit le mis» sionnaire; mais il n'y en a que de » bons. Le meilleur n'en vaut rien, » reprit le cacique; & je ne veux point » aller dans un lieu, où je puisse » craindre d'en rencontrer un seul. » Vous pourriez peut être en trouver » encore plus en enfer, continua le » franciscain. Tant mieux, répliqua » l'Indien; j'aurai du moins la conso-

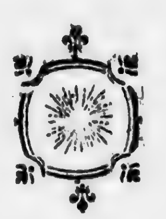
» lation de les voir souffrir ; & s'il le » faut, je servirai de boureau pour les » tourmenter ». Vous voyez, Madame, combien les Castillans étoient devenus odieux à ces peuples.

L'isle de Cuba, dont la conquête ne leur coûta que des cruautés, a environ deux cens quarante lieues d'étendue du levant au couchant, & quarante dans sa plus grande largeur du midi au septentrion. Les Espagnols en sont tellement les maîtres, qu'il n'y reste plus aucun de ses anciens habitans. Le terrein n'en n'est pas extrêmement fertile ; mais il y a beaucoup de pâturages ; & les forêts sont remplies de gibier. Elle abonde en perroquets, en perdrix, & en tourterelles ; elle est sur-tout célebre par cet excellent tabac d'Espagne, connu en Europe sous le nom de Havane. Cette isle, divisée en sept districts, dépend, pour le civil, de l'audience de Saint-Domingue, & pour le spirituel, de son évêque particulier. On voit, dans l'isle de Cuba, quelques autres villes, plusieurs ports & divers bourgs, qui n'ont rien de remarquable;

aussi n'y fîmes-nous pas un long sejour, desirant de nous rendre promptement à la Jamaïque. Nous y arrivames en effet vers le milieu du mois de juin; & mon premier soin a été de vous écrire cette lettre & la suivante, que vous recevrez en même tems.

Je suis, &c.

A la Jamaïque, ce 24 juin 1749.



LETTRE CX.

LA JAMAÏQUE.

Ne soyez pas étonnée, Madame, si, dès le huitieme jour de mon arrivée à la Jamaïque, je vous parois aussi instruit des affaires de cette isle, que si j'y avois fait un long séjour. C'est le fruit des conversations de M. Shirley, ce gentilhomme Ecossois, avec lequel j'ai entrepris ce voyage. Il a ici un oncle qui n'a que lui d'héritier, & dont il vient, tous les ans, recueillir d'avance une partie de la succession. Il en a un autre établi à la Barbade, où il a lui-même demeuré plusieurs années; & les courses fréquentes qu'il a été obligé de faire d'une isle à l'autre, l'ont mis à portée de connoître les Antilles, peut-être aussi bien que son propre pays.

On donne aujourd'hui ce nom à cette multitude d'isles, qui forment entre elles une espece de cercle autour du golphe du Mexique. Elles eurent d'abord celui de ses premiers

habitans, les Caraïbes, qui passent pour les plus cruels sauvages de l'Amérique. On les divise en grandes & petites isles, habitées par les Anglois, les François & les Espagnols. Parmi les premieres est la Jamaïque, ainsi appellée de James, qui veut dire Jacques en Anglois, parce que Christophe Colomb, quand il en fit la découverte, la nomma Saint-Jacques, Sant'Yago. Sa longueur est d'environ cinquante lieues, & sa largeur de vingt-cinq : une chaîne de montagnes la partage d'un bout à l'autre : plusieurs belles rivieres y prennent leur source, & coulant des deux côtés vers la mer, y forment de jolis canaux qui arrosent en passant les vallées, fournissent aux habitans une eau douce & fraîche, & des poissons de toute espece. Aucune de ces rivieres n'est navigable, & ne pourroit le devenir qu'avec des dépenses immenses. Mais quelques-unes sont assez larges, pour y voiturer le sucre dans des canots, depuis les plantations les plus éloignées, jusqu'à la mer. Il y en a deux autres qui se précipitant avec force, d'une montagne dans un gouffre, coulent sous terre l'espace d'une demi-

ſieue, & en ſortent également avec bruit. Les negres, pour les pêcher, en bouchent l'ouverture par l'autre côté, entrent dans cette cavité, & y pêchent avec ſuccès.

Les montagnes, ainſi que la plus grande partie de l'iſle, ſont couvertes de bois toujours verds, & forment un printems continuel. Les rochers, amoncelés les uns ſur les autres, ſont l'effet des fréquens tremblemens de terre, auxquels ce pays eſt ſujet. Il en ſort une infinité de petits ruiſſeaux, qui, tombant en forme de caſcades parmi les précipices & la verdure des boſquets, offrent un des plus beaux ſpectacles de l'univers. Les vallées ne préſentent pas un aſpect moins agréable, par l'abondance & la variété des fleurs & des fruits qui y croiſſent ſans culture. Le terrein, continuellement engraiſſé par les lavures qui ſe détachent des montagnes, eſt extrêmement fertile. Les pâturages, appellés les ſavanes, ſont gras & d'un verd admirable : en un mot, ſi cette iſle n'étoit pas ſi ſujette au tonnerre, aux ouragans, aux tremblemens de terre ; ſi l'air n'étoit pas ſi chaud, ſi humide, ſi

mal-ſain, on rechercheroit autant ce pays pour le plaiſir, que pour les profits immenſes qui y attirent des gens de toutes les parties du monde. Les rivieres ſont habitées par des crocodiles; les pâturages & les marais ſont remplis de reptiles dangereux. La chaleur ſeroit inſupportable, ſans la faveur conſtante d'un vent frais, qui s'éleve vers les neuf heures du matin, & ſouffle juſqu'à cinq heures de l'après-dînée. A ſon approche, on voit la mer ſe rider preſque imperceptiblement: bientôt il ſe fait ſentir ſur le rivage, & augmente par degrés juſqu'à midi. Il continue avec la même force pendant deux ou trois heures; il commence enſuite à diminuer & à perdre peu à peu de ſa violence: & enfin il ceſſe totalement vers les cinq heures. Le peuple l'appelle le *Médecin*; & ce nom lui convient effectivement; car ſans le ſecours de ce vent ſalutaire, la température chaude & humide de l'air feroit naître des maladies qui changeroient cette iſle floriſſante en une vaſte ſolitude.

Dès le commencement du ſeizieme ſiecle, les Eſpagnols eurent des établiſſemens à la Jamaïque: ils y bâtirent

trois villes dans le cours de la même année, Seville, Mellila & Oriſtan. Un des fils de Chriſtophe Colomb en conſtruiſit une quatrieme, ſous le nom de Sant'Yago de la Vega. Sa ſituation étant plus agréable & plus ſaine que les trois autres, celles-ci furent abandonnées de tous les habitans, qui renoncerent à leur premier choix. La Vega devint bientôt ſi peuplée, qu'on y comptoit dix-ſept cens maiſons, deux égliſes, pluſieurs chapelles, & même une abbaye de moines. Dom Diegue Colomb, premier gouverneur de l'iſle, en poſſéda la plus grande partie, & prit dans ſes titres celui de marquis de la Vega, qui a paſſé à ſes deſcendans: mais leur tyrannie & leurs exactions arrêterent les progrès de la colonie. Ils ne firent en cela que ſuivre l'eſprit de leurs prédéceſſeurs, qui ne s'étoient rendus maîtres du pays, que par des cruautés inouïes. Ils égorgerent & détruiſirent en peu d'années, plus de ſoixante mille des anciens habitans, & en laiſſerent à peine en vie quelques-uns, qui ſe cacherent dans les bois & les cavernes, où leurs tyrans les pourſuivoient & les tuoient comme des bêtes fauves.

Avant ces horribles maſſacres, la Jamaïque étoit une des plus peuplées des Antilles. Mais par cette cruelle boucherie, tout, juſqu'au nom même de l'iſle, fut extirpé, ſans qu'il reſtât perſonne pour conſerver la mémoire d'un peuple nombreux & floriſſant.

On eſt d'autant plus indigné de cette barbarie, qu'elle n'avoit d'autre but, que de rendre les Eſpagnols maîtres & poſſeſſeurs d'un pays qu'ils ne voulurent pas prendre la peine de cultiver. Ils en abandonnerent le ſoin à leurs eſclaves, & ſe livrerent à toutes ſortes de débauches : ils négligerent les plantations & le commerce, contens d'en tirer leur ſubſiſtance, & de vendre le ſuperflu aux vaiſſeaux qui paſſoient ſur les côtes. Ainſi ces premiers conquérans de la Jamaïque s'étoient rendus indignes du nom d'homme par leur inhumanité, & inutiles à la ſociété par leur indolence. Outre cette pareſſe, qui les empêchoit de profiter des avantages d'un ſi beau pays, un motif encore plus fort les engageoit à reſter dans l'oiſiveté : ils voyoient qu'à proportion qu'ils acquéroient des effets de quelque valeur, on les en dépouilloit avec violence,

lence, & qu'ils ne jouissoient que de ce que les gouverneurs vouloient bien ne pas leur ravir.

Une pareille administration ne pouvoit manquer d'affoiblir la colonie: aussi les Espagnols n'étoient-ils pas plus de quinze cens, avec un pareil nombre d'esclaves, lorsque la Jamaïque fut conquise par les Anglois. Ils prirent le parti de se retirer dans l'isle de Cuba, & ne laisserent dans les montagnes, que leurs mulâtres & leurs negres, pour harceler l'ennemi; mais le vice-roi du Mexique leur fit donner ordre de retourner à la Jamaïque, & défendit au gouverneur de la Havane, de les recevoir, en promettant néanmoins de les aider, de toutes ses forces, à réparer leurs disgraces. Ils se soumirent à cette loi rigoureuse; & s'étant fait reconduire dans leur isle, ils se diviserent en plusieurs troupes, & se diperserent dans les bois, pour se dérober aux recherches de leurs vainqueurs. Ils firent de vains efforts pour se maintenir dans leur ancienne possession; il fallut renoncer enfin à cette espérance, & s'embarquer pour ne plus revenir. Les esclaves continue-

rent quelque tems de se soutenir dans les montagnes ; mais le plus grand nombre fut obligé de céder à la force, & servit même les Anglois contre les Espagnols. Il n'en resta que trente ou quarante, qui s'obstinerent à mener une vie errante dans les montagnes. Leur troupe s'étant grossie par la désertion de quelques-uns qui vinrent les joindre, ils reprirent assez d'audace pour descendre dans les vallées, & y commettre des ravages. Ces brigands subsistent encore dans une race nombreuse ; & l'on n'a trouvé, jusqu'à présent, d'autres moyens pour les réprimer, que d'entretenir des corps-de-gardes au pieds des montagnes. On a rendu contre eux les édits les plus séveres ; on a promis les plus grandes récompenses à quiconque en pourroit tuer ; on a envoyé, pour les détruire, des détachemens de troupes choisies ; mais ceux qui les ont attaqués, ont essuyé plus de perte, qu'ils n'en ont causé à ces rebelles. Les insulaires sont dans des alarmes continuelles, & ont toujours peur qu'ils ne viennent fondre sur eux à l'improviste, pour leur couper la gorge, ou saccager leurs plantations.

Les Anglois, devenus maîtres de l'iſle, pouſſerent leurs établiſſemens avec autant de ſuccès que d'induſtrie, & ne ceſſerent point de recevoir, de la Grande-Bretagne, des ſecours d'hommes & de proviſions, qui contribuerent infiniment aux progrès de la colonie. Les récits avantageux qu'on en fit en Angletere, y attirerent quantité de gens, qui, ayant beaucoup ſouffert des déſordres de la guerre civile, eſpérerent jouir d'un repos, qu'ils ne trouvoient pas dans le ſein de leur patrie. Cromwel favoriſa ce deſſein, charmé de pouvoir ſe défaire de ceux qui n'approuvoient point ſon uſurpation. Le colonel Doyley, zélé royaliſte, commandoit alors à la Jamaïque. Il en conſerva l'adminiſtration, malgré le Protecteur, qui ne le voyoit pas de bon œil dans cette place; & c'eſt à lui que les Anglois ont la principale obligation de leur proſpérité dans ce pays.

En 1663, c'eſt-à-dire, huit ans après qu'ils en eurent fait la conquête, on y comptoit déja près de huit mille habitans; mais ce qui anima le plus ce nouvel établiſſement, & l'éleva tout à coup au comble de l'opulence, fut

qu'il servit d'asyle à ces fameux pirates, si connus sous le nom de Flibustiers. Ces gens, qui se battoient en désespérés, & répandoient leur argent avec extravagance, étoient toujours bien reçus à la Jamaïque. Ils rapportoient des sommes immenses de leurs courses, & du pillage des établissemens Espagnols, & le dépensoient en vin, en jeu & en femmes. Un de leurs plaisirs étoit d'acheter un tonneau plein, de le mettre en perce au milieu d'une rue, & d'obliger les passans à en venir boire; d'autres fois, ils se divertissoient à les poursuivre, en les arrosant & les couvrant d'une pluie de vin, jusqu'à ce que leurs habits en fussent trempés. On en vit quelques-uns dépenser, en une nuit, deux ou trois mille piastres. Comme on a beaucoup parlé de ces scélérats en Europe, vous ne serez peut-être pas fachée, Madame, de les connoître plus particulierement. Voici, presque mot à mot, ce que M. Shirley m'a raconté de leur origine, de leurs mœurs, de leurs loix, de leur façon de vivre, & des personnes qui se sont le plus signalées parmi eux.

« Ces hommes, qui pendant la moi» tie du dix-septieme siecle, inonderent

» de ſang l'Amérique Eſpagnole, » étoient, pour la plupart, des brigands » courageux, partie François, partie » Anglois, ſortis de leurs pays pour des » crimes horribles. S'étant réunis, & » trouvant la côte ſeptentrionale de » l'iſle de S. Domingue preſque aban- » donnée par les Eſpagnols, ils prirent » le parti de s'y retirer. Ils y vécurent » fort à leur aiſe, au milieu des bœufs & » des porcs, dont les campagnes & les » bois étoient remplis. On leur don- » na d'abord le nom de Boucaniers, » parce qu'ils s'aſſembloient pour bou- » caner, c'eſt-à-dire, pour ſécher à la » fumée, à la maniere des ſauvages, » la chair des bêtes qu'ils avoient tuées. » Ils ſe dégoûterent de ce genre de » vie, pour prendre celui de corſaires ; » & ſans diſtinction de parti, tout ce » qu'ils purent enlever, leur parut de » bonne priſe. Ils s'emparerent de la » petite iſle de la Tortue ; & dès la » même année, ils commencerent à ſe » rendre célebres ſous le nom de *Fri- » boutiers*, d'un mot anglois qui ſigni- » fie forban, corſaire, & générale- » ment tout homme qui ne fait la

» guerre que pour piller. De ce mot,
» les François ont fait dans la ſuite ce-
» lui de Flibuſtiers.

» Rien n'étoit plus foible, que les com-
» mencemens de cette redoutable mili-
» ce. Les premiers avanturiers n'avoient
» ni vaiſſeaux, ni munitions, ni pilotes;
» mais la hardieſſe & le génie leur fai-
» ſoient trouver les moyens d'y ſup-
» pléer. Pour ſe lier plus étroitement,
» ils formerent entre eux de petites
» ſociétés, & ſe donnerent le nom de
» freres de la côte. Chaque compagnie
» acheta un canot; & ces canots pou-
» voient porter vingt-cinq ou trente
» hommes. Avec cet équipage, ils ne
» s'attacherent d'abord qu'à ſurprendre
» quelques barques de pêcheurs. Si le
» ſuccès répondoit à leur audace, ils
» retournoient à la Tortue, pour aug-
» menter leur troupe, & ſe diſpoſer
» à des entrepriſes plus importantes.

» Rien de plus ſingulier, que l'ac-
» cord qu'ils avoient fait entre eux,
» pour le partage du butin; rien en
» même tems, de plus propre à leur
» inſpirer le courage qu'ils faiſoient pa-
» roître dans toutes leurs expéditions.

» Tel étoit l'ordre preſcrit dans ces ſor-
» tes de diſtributions : celui qui ôtera
» le drapeau eſpagnol d'une forterelle,
» pour arborer le pavillon anglois,
» aura, outre ſa part, cinquante piaſ-
» tres. Celui qui prendra un priſon-
» nier, lorſqu'on voudra avoir des
» nouvelles de l'ennemi, recevra
» cent piaſtres, outre ſon lot. Les gre-
» nadiers, pour chaque grenade qu'ils
» jetteront dans un fort, ſeront grati-
» fiés de cinq piaſtres. Avant que de ſe
» mettre en courſe, ils ſe choiſiſſoient
» un chef, dont toute l'autorité con-
» ſiſtoit à commander dans l'action,
» avec le privilége de lever un double
» lot. Le chirurgien ſe payoit à frais
» communs ; & les récompenſes des
» bleſſés étoient prélevées ſur le total.
» On les proportionnoit au dommage
» de la bleſſure ; c'eſt-à-dire, qu'on
» donnoit, par exemple, ſix cens écus,
» ou ſix eſclaves à celui qui avoit perdu
» une jambe ou un œil, & le double à
» celui qui revenoit privé de l'un & de
» l'autre. C'eſt ce qu'ils appelloient en-
» tre eux, *partager à compagnon bon*
» *lot*. Ces loix, fidélement obſervées,
» contribuoient à donner à ces aven-

» turiers cette audace presque romanesque, qui leur fit entreprendre des choses, dont l'exécution peut paroître au-dessus des forces humaines.

» Quoique les Flibustiers tombassent d'abord sur tout ce qu'ils rencontroient, cependant les Espagnols furent toujours le principal objet de leurs brigandages. Ils établissoient la justice de leur haine pour cette nation, sur ce qu'elle leur interdisoit dans ses isles, la pêche & la chasse, qui sont, disoient-ils, de droit naturel ; & formant leur conscience sur ce principe, ils ne s'embarquoient jamais, sans avoir fait des prieres publiques, pour recommander au ciel le succès de leur expédition, comme ils ne manquoient point de lui rendre des graces solemnelles après la victoire. Plusieurs se crurent appelés de Dieu, pour châtier les Espagnols, des cruautés inouies qu'ils avoient exercées contre les habitans du Nouveau Monde. On a vu de ces aventuriers, qui, sans aucune vue de libertinage ou d'interêt, ne leur faisoient la guerre que par animosité : tant le récit de leur barbarie les avoit

» rendus odieux dans tout l'univers. Un
» gentilhomme Languedocien, nommé
» Montbars, avoit pris contre eux, dès
» ſa plus tendre jeuneſſe, une ſi forte
» averſion, qu'elle ſembloit tourner
» quelquefois en fureur. On raconte
» qu'étant au collége, & jouant, dans
» une piece de théatre, le rôle d'un
» François qui avoit quelque démêlé
» avec un Caſtillan, il s'enflamma ſi
» furieuſement le jour de l'action, que,
» ſans un prompt ſecours, il auroit égor-
» gé celui qui repréſentoit l'eſpagnol.
» Comme il ne reſpiroit que les occa-
» ſions d'aſſouvir ſa haine contre cette
» nation, il s'embarqua pour l'aller
» attaquer ſur les mêmes côtes, qu'elle a
» tant de fois arroſées du ſang des
» Indiens. On ne peut exprimer tous
» les maux qu'il lui fit éprouver ;
» il en a remporté le ſurnom d'exter-
» minateur ; mais on ajoute que jamais
» il ne tua un homme déſarmé, &
» qu'on n'eut point à lui reprocher ces
» brigandages & ces diſſolutions, qui
» ont rendu les Flibuſtiers ſi déteſta-
» bles.

» Nuit & jour, ces aventuriers étoient
» expoſés à toutes les injures de l'air ;

» & l'indépendance, dont ils faisoient
» profession, les rendant ennemis de
» toute contrainte, les uns ne cessoient
» de chanter, quand les autres pen-
» soient à dormir. La crainte de man-
» quer de vivres, n'étoit jamais une
» raison de ménager leurs provisions.
» Aussi se voyoient-ils souvent réduits
» aux dernieres extrêmités. La faim
» leur ôtoit la vue du péril, quand il
» étoit question de se procurer des
» alimens. La rencontre d'un navi-
» re plus grand & plus commode,
» échauffoit leur sang jusqu'au trans-
» port; ils l'attaquoient sans délibérer;
» & leur méthode étoit toujours d'aller
» droit à l'abordage. Souvent une seule
» décharge auroit pu suffire pour les
» couler à fond: mais leurs petits bâ-
» timens se manioient sans peine; &
» jamais ils ne présentoient, que la
» proue garnie de fusiliers, qui, tirant
» dans les sabords, déconcertoient les
» canoniers. Quand une fois ils avoient
» attaché le grapin, il n'y avoit qu'un
» extrême bonheur qui pût sauver le
» plus grand vaisseau. Les Espagnols,
» qui les regardoient comme des dia-
» bles, & leur en donnoient le nom;

» ſentoient leur ſang ſe glacer, lorſqu'ils » les voyoient de près, & prenoient » le parti de ſe rendre en demandant » quartier. Ils l'obtenoient, ſi la capture » étoit conſidérable ; mais ſi leur avi- » dité n'étoit pas ſatisfaite, de dépit, » ils précipitoient les vaincus dans les » flots. Ils conduiſoient leur priſe à la » Tortue, ou dans quelque port de la » Jamaïque. Avant le partage, chacun » levoit la main, & proteſtoit qu'il » avoit porté à la maſſe, tout ce qu'il » avoit pillé. Si quelqu'un étoit con- » vaincu de faux ſerment, on ne man- » quoit pas de le dépoſer, à la premiere » occaſion, dans quelqu'iſle déſerte, & » de l'abandonner à ſon malheureux » ſort.

» Après la diſtribution des lots, on » ne penſoit qu'à ſe réjouir ; & les plai- » ſirs ne finiſſoient qu'avec l'abondance. » Alors on ſe remettoit en mer ; & les » fatigues recommençoient dans la » même vue, c'eſt-à-dire, pour ſe pro- » curer de quoi fournir à de nouveaux » plaiſirs. Quoique la religion ne fût » pas ce qui les touchoit le plus, ce- » pendant ils y sembloient quelquefois » appellés par l'occaſion ; & jamais,

» par exemple, ils ne s'engageoient » au combat, sans s'être embrassés les » uns les autres, avec de parfaits té- » moignages de réconciliation. Ils se » donnoient même de grands coups sur » la poitrine, comme s'ils se fussent » efforcés d'exciter une componction » qu'ils n'avoient point dans le cœur. » En sortant du danger, ils retom- » boient dans leur débauche, leurs blas- » phêmes & leurs brigandages. Enfin, » à la réserve d'un certain fond de » bonne foi qui régnoit parmi eux, & de » la chair humaine qu'on ne leur re- » proche point d'avoir mangée, peu de » barbares ont été plus méchans; & » quantité de sauvages l'ont été beau- » coup moins ».

« Les côtes les plus fréquentées par » ces corsaires, étoient celles des pos- » sessions Espagnoles sur le golphe du » Mexique; mais ils attaquoient rare- » ment les navires qui alloient d'Eu- » rope en Amérique, parce que ces » bâtimens n'étoient chargés que de » marchandises qui les auroient em- » barrassés : c'étoit au retour qu'ils » les cherchoient, lorsqu'ils étoient sûrs » d'y trouver de l'or, de l'argent, des

» pierres précieuses, & toutes les riches
» productions du Nouveau Monde. Ils
» suivoient ordinairement les gallions
» jusqu'à la sortie du canal de Bahama;
» & lorsqu'un gros tems, ou quelque
» accident de mer retardoit un vais-
» seau de la flotte, c'étoit une proie
» qui ne leur échappoit guère. Un de
» leurs capitaines, nommé Pierre le
» Grand, natif de Dieppe, enleva un
» vice-amiral des gallions, & le con-
» duisit en France. Ce corsaire n'avoit
» que vingt-huit hommes & qua-
» tre petits canons. En abordant le
» navire Espagnol, il fit couler le sien
» à fond; & cette audace causa tant
» d'épouvante à ses ennemis, que per-
» sonne ne s'étant présenté pour lui dis-
» puter le passage, il pénétra jusqu'à la
» chambre du vice-amiral, qui étoit à
» jouer: il lui mit le pistolet sur la gor-
» ge, & le força de se rendre à discré-
» tion. Un Hollandois, appellé le Bré-
» silien, avoit conçu, contre les Cas-
» tillans, une haine implacable, & s'y
» livroit avec la fureur la plus bar-
» bare. Ceux qui tomboient entre ses
» mains, étoient brûlés vifs, ou pé-
» rissoient avec des douleurs inexpri-

» mables, consumés par des mêches
» enflammées, qu'il leur passoit dans
» les aisselles. C'est ainsi qu'il courut
» pendant plusieurs années, toujours
» favorisé de la fortune, & redouté
» de ses compagnons même, sur les-
» quels il avoit acquis une si grande au-
» torité, que jamais il n'eut à dissiper
» la moindre mutinerie.

» Les Espagnols, excédés de ces bri-
» gandages, crurent y remédier, en
» diminuant le nombre de leurs vais-
» seaux marchands. Ils se persuaderent
» que la rareté des bonnes prises pour-
» roit dégoûter les pirates de ce genre
» de vie. Mais ils se tromperent; car
» ces derniers ne trouvant plus sur
» mer d'assez riches captures, se
» mirent à piller les côtes; & ils le
» firent avec succès. Celui qui en
» donna le premier exemple, fut un
» nommé l'Ecossois. Il se rendit maître
» de Campêche, qu'il saccagea, & se
» fit compter des sommes exorbitan-
» tes, pour le rachat de la ville qu'il
» abandonna. Dans le même tems,
» Mansfeld prit l'isle de Sainte-Cathe-
» rine, dont il emporta un argent im-
» mense. Mais celui qui fit le plus de

» dégât, fut Jean Davis, né à la Jamaïque. Il y arriva avec une priſe » de cinquante mille piaſtres, après » avoir pillé une ville Eſpagnole, » tué ou fait priſonniers les principaux » habitans. Le bruit de ſa valeur ſe ré» pandit ſur toutes ces côtes, où l'on » ne parloit que de ſon intrépidité. Sa » troupe s'accrut ſi conſidérablement, » qu'elle fut en état de former une flotte » de ſept vaiſſeaux, dont il eut le com» mandement, & avec laquelle il vint » attaquer Saint-Auguſtin dans la Flo» ride. Ce port étoit défendu par deux » cens hommes de garniſon. Il fit ſa » deſcente, & s'en rendit maître, l'épée » à la main. Après un horrible carnage, » & le pillage de la place, il ſe retira » ſans nulle perte.

« Un homme plus extraordinaire » que tous ceux dont je viens de parler, » eſt le célebre Morgan, né d'une con» dition baſſe & obſcure, dans la prin» cipauté de Galles : ſans ſavoir, ſans » reſſource, & ſoutenu de ſon ſeul cou» rage, il parvint, de l'état de corſaire, » à la dignité de vice-gouverneur de la » Jamaïque. Après avoir fait des actions » incroyables, il s'empara, avec peu de

» monde, de plusieurs villes, défit des
» milliers d'ennemis, répandit la ter-
» reur de son nom dans les cantons les
» plus reculés, & fit trembler les
« vice-rois eux-mêmes, à la tête de
» leurs armées. Dès en arrivant à la Ja-
» maïque, il donna des marques de son
» économie & de sa bonne conduite
» dans l'infame profession que la misere
» le forçoit d'embrasser. Il fut indigné
» des débauches de ses compagnons, qui
» par leurs folles dépenses, après des
» courses très-lucratives, se voyoient
» réduits aux dernieres extrêmités. Ses
» épargnes le mirent en état d'équiper
» un bâtiment. Ses expéditions le firent
» connoître si avantageusement, que
» Mansfeld, vieux corsaire, ayant levé
» une flotte nombreuse, le choisit pour
» son vice-amiral. Arrivé devant l'isle
» de Sainte - Catherine, il attaqua le
» château avec une telle furie, qu'il
» obligea le gouverneur de se rendre
» avec sa garnison. En moins de deux
» mois, il eut sous ses ordres plus de
» douze vaisseaux & sept ou huit cens
» hommes. Il fit une descente dans l'isle
» de Cuba, tailla en pieces les Espa-
» gnols, s'empara de Puerto-del-Prin-

» cipe, y fit un butin immenſe, mais » ſouilla tous ces exploits par des cruau» tés & des violences.

» La campagne ſuivante, il attaqua » Porto-Bello. Comme on lui repré» ſentoit la difficulté d'une pareille en» repriſe avec ſi peu de monde : ſi » nôtre troupe eſt petite, répondit-il, » notre courage eſt grand ; & moins » nous ſerons à partager, plus les parts » du butin ſeront conſidérables. L'eſ» poir de s'enrichir fit diſparoître la » crainte des dangers. L'hiſtoire ne » fournit point d'exemple d'une exécu» tion plus hardie. A la premiere ap» parition, on ſomma le gouverneur » de ſe rendre ; & ſur ſon refus, Mor» gan fit donner l'aſſaut au château, » & l'emporta. Puis, raſſemblant tous » les Eſpagnols dans un même lieu, il » mit le feu dans un magaſin à poudre, » & les fit tous périr. Sans perdre de » tems, il marcha contre la ville, où il » ne trouva que déſordre & confuſion : » il obligea les religieuſes & les moines » à porter les échelles juſqu'au pied » des remparts d'un autre fort, dont il » ne s'étoit pas encore emparé. Ceux-ci » crierent au gouverneur de céder à la

» force; mais malgré le respect qu'on a » pour ces sortes [illegible] Espagne, ils » n'eurent, p[illegible], qu'une volée » de coups de canons, qui coûterent la » vie à plusieurs de ces malheureux. » Devenus maîtres de la place, nos cor-» saires s'abandonnerent à le[illegible]ce » ordinaire; ce ne fut que meurtres & » que rapts; & ils arriverent à la Ja-» maïque, chargés de plusieurs millions. » Quatre ou cinq cens hommes, l'épée » & le pistolet pour seules armes, atta-» querent & forcerent une ville très-» forte, très-peuplée, pourvue d'une » nombreuse garnison, & de toutes » sortes de munitions de guerre: voilà » de ces traits que nous offre, à cha-» que page, l'histoire incroyable de » ces aventuriers. A leur retour dans » cette isle, les personnes en place les » accabloient de caresses, tandis que » les autres habitans s'efforçoient, par » mille amorces, de les dépouiller de » leurs trésors.

» Mais de nouvelles courses rame-» noient de nouvelles richesses. Le gou-» verneur de la Jamaïque donna à Mor-» gan un vaisseau de trente-deux pieces » de canons, avec lequel [illegible] d[illegible]nier at-

» taqua, força, pilla plusieurs villes Es-
» pagnoles, & spécialement celle de
» Panama, qui fut saccagée par le fer
» & par la flamme. Les maisons, la plu-
» part de bois de cedre, furent consu-
» mées; & cette ville si florissante, qui
» surpassoit toutes celles des Indes par
» la magnificence, la richesse & le nom-
» bre de ses bâtimens, fut en un jour
» réduite en cendres. Dans tous les
» lieux où ces brigands portoient leurs
» pas, on appercevoit les traces de leur
» férocité & de leur barbarie. Pour
» forcer les vaincus à découvrir leurs
» trésors, on leur lioit ensemble les
» pouces & les orteils; on les attachoit
» par-là à de gros pieux fichés en terre;
» la pesanteur de leurs corps suspendus
» en l'air, portant tout entier sur ces
» parties foibles & délicates, leur fai-
» soit souffrir des tourmens effroyables.
» On leur mettoit ensuite, sur la poi-
» trine, une pierre d'un poids énorme;
» & l'on allumoit sous eux des feuil-
» les de palmier, dont la fumée les
» étouffoit. Il y en eut que l'on pen-
» dit par les endroits du corps les plus
» sensibles; & on les laissoit dans cette
» terrible situation, jusqu'à ce que, dé-

» chirés par leur propre pesanteur, » ils tombassent à terre, mourant ainsi » dans les douleurs les plus aigues. On » prétend que Morgan n'eut point de » part à ces barbaries : il n'en eut qu'aux » actions de valeur, qui ont immorta- » lisé cette milice effrénée. Dans les » occasions les plus périlleuses, il fai- » soit faire serment à sa troupe, qu'elle » ne demanderoit point quartier, & » préféreroit la mort à toute espece de » composition. Il n'avoit pas plutôt an- » noncé qu'il méditoit quelque nou- » veau dessein, qu'une foule de gens » s'attrouppoient pour le suivre, dans » l'espérance de participer au butin, » qui étoit l'unique motif de ces cour- » ses. Morgan ramena, de Panama à la » Jamaïque, cent soixante & quinze » mulles chargées d'or, d'argent & au- » tres richesses.

» Cependant plusieurs mémoires fu- » rent présentés par la cour d'Espagne » à celle d'Angleterre, contre le gou- » verneur de cette isle, qu'on accusoit » de soutenir les pirates. Ces plaintes » furent écoutées, le gouverneur rap- » pellé ; & Morgan ne se tira d'affaire, » qu'à force d'argent. Dégoûté par

» cette aventure, il employa ce qui
» lui restoit de bien, à acquérir une
» plantation qu'il faisoit valoir, & où
» il vivoit. Ses manieres dès-lors n'eu-
» rent plus rien de la rudesse des cor-
» saires; & il remplit les devoirs de la
» société avec la plus exacte bienséance.
» Sa bonne conduite lui acquit l'estime
» & l'amitié des principaux de l'isle,
» qui le firent entrer dans le conseil.
» Le roi d'Angleterre le créa chevalier;
» dans la suite il fut fait vice-gouver-
» neur de la Jamaïque, & s'acquitta des
» fonctions de cette place au gré de
» tous les habitans. Il eut ordre de
» s'opposer efficacement aux entrepri-
» ses des Flibustiers; & dès ce moment,
» on vit le plus fameux pirate dont il
» soit parlé dans l'histoire, courre sus
» à ses confreres, les poursuivre sans
» quartier, & venir à bout de les dé-
» truire. Son mérite & ses richesses
» lui susciterent des ennemis, qui firent
» revivre, à la cour de Londres, ses an-
» ciennes expéditions. On l'attaqua de
» nouveau sur ses courses maritimes.
» Il eut beau représenter qu'il n'avoit
» agi que sur des commissions du gou-
» verneur & du conseil, il n'en fut pas

» moins transporté en Angleterre par
» ordre du ministre. On ne lui imputa
» aucun crime ; & néanmoins il fut mis
» en prison, sans pouvoir se faire en-
» tendre pour se justifier. Ce traitement
» & le chagrin dérangerent sa santé ; &
» il tomba dans une maladie de lan-
» gueur, dont il mourut. Telle est la
» fin du fameux Morgan, la terreur des
» Espagnols, qui exécuta des entrepri-
» ses supérieures à celles qui ont jamais
» signalé la valeur d'aucune nation.
» Mais comme elles furent toujours
» souillées de la tache ineffaçable de la
» piraterie, on ne le regardera jamais
» que comme un destructeur du genre
» humain, & un scélérat distingué par
» ses violences, ses brigandages & ses
» succès. Cependant il étoit protégé : je
» vous en ai dit la raison : les forces &
» le courage de ces corsaires contreba-
» lançoient le pouvoir des Castillans,
» dans des pays où ces derniers étoient
» plus riches & plus puissans que les
» Anglois.

» Une derniere cause des premiers
» aggrandissemens de l'isle, sous le gou-
» vernement Britannique, ajouta M. de
» Shirley, est la désertion des esclaves,

» qui, ſe joignant à nos troupes, com-
» battirent contre leurs anciens maîtres.
» La cruauté avec laquelle ils étoient
» traités par les Eſpagnols, les avoit
» tellement révoltés contre leurs ty-
» rans, que ces derniers n'eurent pas
» d'ennemis plus acharnés à leur perte.
» Il y en eut un ſur-tout, dont la haine ſe
» fit le plus remarquer, & qui, de ſa main,
» ôta la vie à plus de dix Caſtillans.
» La cauſe de ſa fureur étoit un ſen-
» timent de jalouſie & de vengeance.
» Il étoit marié avec une jeune né-
» greſſe, qu'il aimoit éperduement, en
» étoit aimé de même, & en avoit eu
» pluſieurs enfans. Rien n'égaloit leur
» bonheur (ſi le bonheur peut ſe trou-
» ver dans l'eſclavage), lorſque ſon
» maître arracha cruellement d'entre
» ſes bras cette tendre épouſe, & la
» força de condeſcendre à ſes deſirs,
» en préſence même de ſon mari. Celui-
» ci s'adreſſa à tous les tribunaux, pour
» obtenir juſtice; mais l'ardeur de ſes
» pourſuites ne ſervit qu'à lui attirer
» des châtimens cruels : il les eſſuya
» avec patience, bien réſolu de s'en
» venger tôt ou tard. Il trouva moyen
» de donner un rendez-vous à ſa mal-

» heureuse épouse ; & dans leur entre-
» vue, il lui témoigna le regret qu'il
» avoit de la perdre ; ajoutant que leur
» bonheur alloit finir pour jamais,
» parce que, toute innocente qu'elle
» étoit de l'affront qu'elle avoit reçu,
» la tache ne pouvoit en être effacée,
» ni sa premiere vertu lui être rendue.
» Mais, continua-t-il, si je ne puis re-
» cevoir dans mes bras une femme
» déshonorée, je ne consentirai pas
» non plus à la voir vivre dans ceux
» d'un autre. En disant ces mots, il
» l'embrassa, & lui plongea un poignard
» dans le cœur. C'est ainsi, continua-t-il,
» que ton malheureux époux use du pou-
» voir qu'il a sur toi ; puis fondant en
» larmes, il ne cessa de la tenir dans ses
» bras, jusqu'à ce qu'elle eût rendu le
» dernier soupir. Il s'enfuit aussi-tôt, &
» se refugia dans le camp des Anglois. Il
» nous servit dans tous les combats con-
» tre les Espagnols, dit M. de Shirley, &
» spécialement dans celui qui nous assu-
» ra la possession de l'isle. La vue de son
» maître redoublant sa rage, il courut
» à lui comme un furieux ; & l'ayant
» joint dans la mêlée, il lui reprocha sa
» barbarie, & du même fer, dont il
» avoit

» avoit percé le sein de son épouse, il » lui porta un coup si furieux, qu'il le » fit tomber mort à ses pieds. Il sacrifia » encore d'autres Espagnols à sa ven» geance, & combattit si courageuse» ment, que le général lui accorda » sa liberté, avec la propriété d'un » terrein où il vécut paisiblement, mais » dans une tristesse qu'il ne put jamais » surmonter ».

On peut encore placer, parmi les événemens favorables à la population de cette isle, l'abandon que firent les Anglois, de leur prétention sur la ville de Surinam, qu'ils céderent aux Hollandois : ils y avoient une colonie, qui, en conséquence de cette cession, fut transportée à la Jamaïque. Elle étoit composée de mille ou douze cens personnes, toutes pauvres, malades & sans ressource. On leur assigna une certaine étendue de pays, où leur industrie les a mises dans une situation brillante. Les biens les plus considérables de l'isle sont aujourd'hui entre les mains de leurs descendans, ainsi que les emplois les plus honorables & les plus lucratifs.

Plusieurs habitans des Barbades, at-

tirés par l'agrément de cette coutrée, vinrent aussi augmenter le nombre des Jamaïcains. Ils leur enseignerent la façon de cultiver & de faire le sucre. Cette connoissance fut d'autant plus utile aux insulaires, que le cacao, la seule plante qui attirât l'atttention des Espagnols, commençoit à décheoir du tems des Anglois, sans doute, faute de savoir la faire prospérer. En effet, le cacao que ces derniers y ont planté, n'a jamais égalé celui de leurs prédécesseurs, qu'on regardoit alors comme un des principaux objets de leur commerce. Le bénéfice qu'offroit cette production, est une des causes, auxquelles on doit attribuer l'affluence des Anglois qui abordoient dans cette isle, quand ils en eurent fait la conquête. Cette branche existe à peine aujourd'hui; mais à son défaut, on s'est appliqué à la culture du sucre & de l'indigo, qui valent mieux.

Une autre production de l'isle est le piment, ou poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit a plus de trente pieds de haut; il est d'une belle venue, d'une grosseur médiocre, & couvert d'une écorce grise & unie,

Il pouſſe de tous côtés quantité de branches chargées de feuilles larges, d'un très-beau verd, & ſemblables à celles du laurier. Les fleurs naiſſent en boſſette à l'extrêmité de chaque branche; & à ces fleurs ſuccedent des grains un peu plus gros que ceux de genievre. Ils ſont d'abord petits & verdâtres; mais en mûriſſant, ils deviennent noirs & luiſans. On cueille ſur l'arbre ce fruit encore verd; on l'expoſe au ſoleil, juſqu'à ce qu'il ait acquis une couleur brune; & pour lors il eſt en état d'être employé. A l'odeur & au goût, il a quelque rapport avec le clou de girofle, le genievre, la cannelle & le poivre; auſſi l'appelle-t-on en anglois *allspice*, (toute épice) pour dire qu'elle tient un peu de toutes les autres. On la regarde comme la meilleure, la plus douce, la moins nuiſible. Ceux qui en font commerce, vont dans les bois avec leurs eſclaves, abattent autant d'arbres de piment qu'ils en trouvent, afin d'en cueillir plus facilement le fruit. Ainſi l'Europe ne reçoit pas deux fois des mêmes arbres, du poivre de la Jamaïque. Les Anglois en font un très-grand uſage

dans toutes leurs ſauces, & prétendent qu'il fortifie l'eſtomac, facilite la digeſtion, récrée les eſprits, & augmente le mouvement du ſang.

Outre le piment, on trouve encore ici le cannellier ſauvage, dont l'écorce ſert à la médecine ; le monconilier, dont le fruit, ſemblable à une pomme d'api, eſt un poiſon très-ſubtil ; l'arbre chou, dont le bois eſt ſi dur, qu'il émouſſe les inſtrumens de fer ; l'arbre à ſavon, dont les fleurs ſervent aux mêmes uſages, que le ſavon ordinaire ; le bois de breſil, le gayac, la caſſe, le tamarin, &c. Il y a des années où l'on exporte de la Jamaïque, plus de vingt mille barriques de ſucre, peſant chacune plus de ſeize quintaux ; quatre mille poinçons de rum, le ſeul qu'on emploie en Angleterre, & qui paſſe pour le meilleur des Antilles.

Le rum ou tafiat, eſt une eſpece d'eau-de-vie, qui ſe fait des écumes du ſucre, & du marc qui reſte dans les chaudieres où l'on a fait bouillir le veſou. Cette liqueur ſe diſtille ici avec tant de perfection, que ſans une petite âcreté, ou goût de feu, qu'on ne peut lui ôter entierement, elle ne le céderoit

presque pas à nos eaux-de-vie de France. Il s'en fait une consommation prodigieuse dans les colonies Angloises de l'Amérique septentrionale.

Le sucre, qui se fabrique dans cette isle, est plus brillant, d'un plus beau grain, que celui qui se fait à la Barbade. Cette supériorité influe sur la qualité du rum & de la mélasse qu'on en distille. Le caffé est peu estimé, quoique bien des gens pensent qu'étant gardé deux ou trois ans, il n'est point inférieur à celui de Moka. Le coton & le gingembre forment une autre partie des exportations de la Jamaïque. Le gingembre se débite de deux manieres, confit, ou tel qu'il sort de la terre. Vous savez que cette épice n'est autre chose, que la racine d'une plante peu élevée, & qui a cela de particulier, qu'elle continue à croître après qu'elle a été arrachée, à moins qu'on ne la fasse ratisser par les negres. Ceux qui n'ont point assez d'esclaves pour cette opération, sont obligés de l'échauder dans de l'eau bouillante; mais cette derniere façon de la préparer, ne vaut pas la premiere.

On tire aussi de la Jamaïque, beau-

coup de cuirs verds & de cuirs tannés, dont la préparation est supérieure à celle d'Angleterre. Au bout de six semaines, ils sont en état d'être employés. On rencontre dans les bois, des troupes sans nombre de chevaux, d'ânes & de bêtes fauves, qui se présentent, pour ainsi dire, sous le fusil du chasseur. On cultive aussi du tabac ; mais il est de médiocre qualité, & ne sert que pour les negres. Les forêts fournissent des bois propres pour la teinture & la marqueterie. Les rivieres & les côtes abondent en poissons : la tortue l'emporte sur tous ceux que l'on y pêche, par la délicatesse & l'excellence de sa chair. On en envoie beaucoup en présent en Angleterre. Trois grands marais salés mettent les habitans à portée de faire jusqu'à cent mille boisseaux de sel dans une année ; on pourroit même en fabriquer une assez grande quantité, pour en fournir à toutes les isles voisines.

Mais un des principaux articles du commerce de ces insulaires, est le bois de campêche, qui se tire du Mexique & de la terre ferme. Ce bois, & la con-

trebande qu'on en fait, ont occaſionné, entre les Cours de Madrid & de Londres, beaucoup de diſputes, qui ont enfin cauſé une guerre ouverte. Les Anglois le coupoient autrefois dans la baye de Campêche, dont il a pris le nom; mais les Eſpagnols, après les en avoir chaſſés, s'y ſont établis, & y ont bâti des forts, pour empêcher que d'autres n'y retournaſſent. Ces difficultés ont porté les Anglois à s'en procurer de force. Quand leurs vaiſſeaux y viennent trafiquer, ils tirent un coup de canon, pour faire connoître leur arrivée. Les coupeurs de bois ſe préſentent, pour troquer leurs bûches contre des liqueurs fortes, du vin de Madere, des toiles, des chapeaux, des ſouliers, &c. Les matelots ſe détachent quelquefois, & vont chercher eux-mêmes le bois dans des eſquifs, en remontant, l'eſpace de trente mille, une riviere qui ſe décharge dans la baye des Honduras, où eſt actuellement le centre de ce négoce. Les gardes-côtes Eſpagnols viennent ſouvent pour le troubler; mais ils ne ſont pas toujours les plus forts; & il continuera malgré les difficultés qui en feront

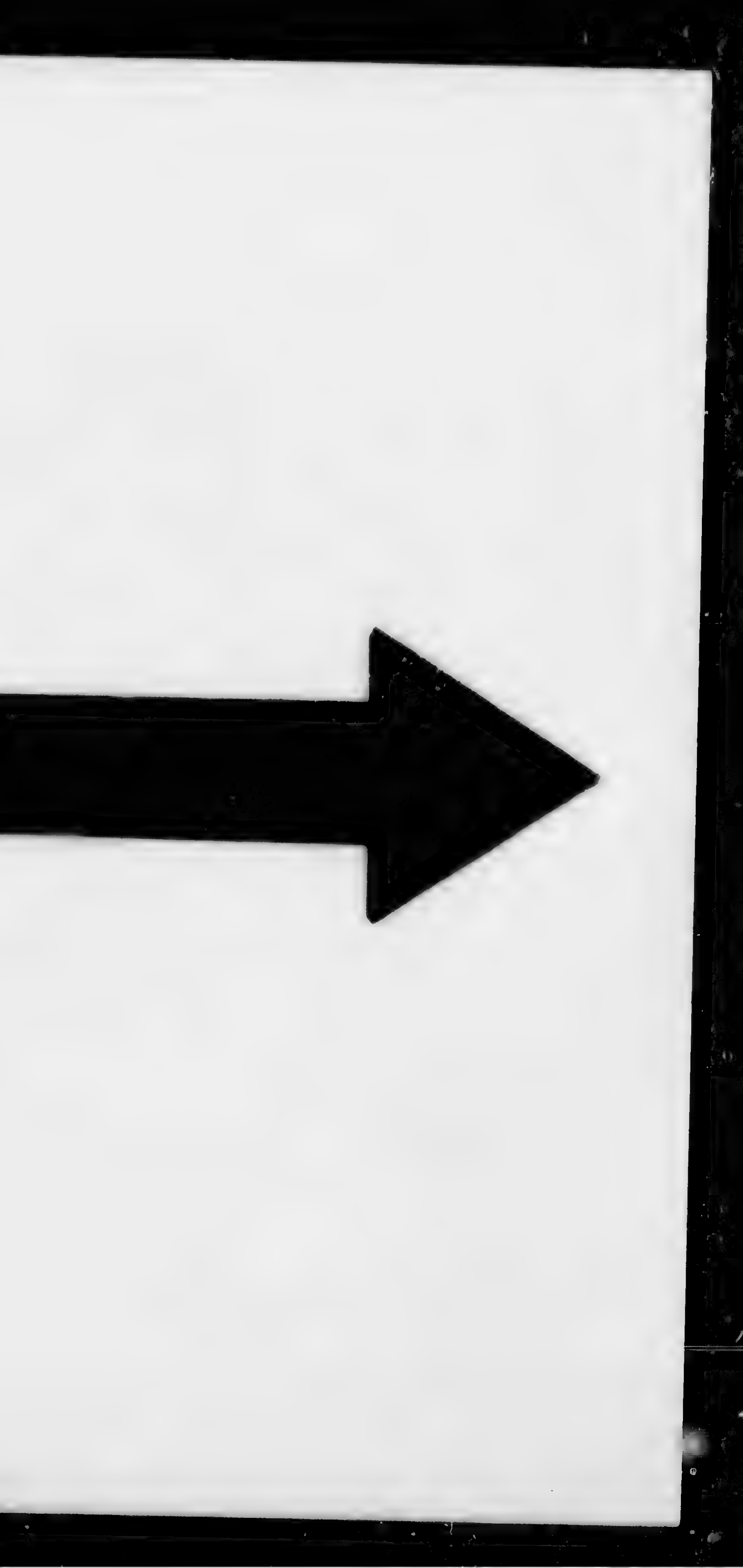
inséparables, tant que les officiers commis pour l'empêcher, se laisseront gagner par des présens, & que la côte ne sera habitée que par des vagabonds & des gens sans aveu. Ce sont les vaisseaux de la nouvelle Angleterre, qui font le commerce du bois de Campêche; ils le portent à la Jamaïque, & y prennent en échange du sucre, de l'indigo, du piment, du rum, &c.

Cette isle fait un autre trafic de contrebande, qui n'a pas occasionné moins de querelles entre les deux cours. Voici en quoi il consiste, & comment il se pratique. Un vaisseau chargé de negres, ou d'autres marchandises, se rend dans un port, à quatre milles de Porto-Bello, d'où il députe quelqu'un qui sçait l'espagnol, pour donner avis de son arrivée. Aussi-tôt les marchands assignent le lieu & le jour, où l'on doit leur envoyer la chaloupe; & ils ne manquent jamais eux-mêmes de s'y trouver. Etant convenus de prix, soit pour les negres, soit pour d'autres effets, ils retournent à la ville chercher leur argent, reviennent payer, & emportent leurs emplettes. Un navire est quelquefois cinq ou six

ſemaines ſur la côte; & dans le cas où il ne puiſſe point ſe défaire de toute ſa cargaiſon, il s'avance dans les environs de Pannama ou de Carthagene, & trouve bientôt à débiter ce qui lui reſte. Parmi les marchands, il en vient de fort loin, déguiſés en payſans, montés ſur des mulles, cachant leur argent dans des cruches remplies de farine, qu'ils feignent d'aller vendre dans les villes voiſines. Malgré ce déguiſement, la crainte d'être découverts les oblige à marcher par des chemins détournés. Quand ils ont payé les marchandiſes qu'ils ont priſes, ils les partagent en petits paquets, en chargent les negres qu'ils viennent d'acheter, ſe muniſſent de proviſions, & regagnent leurs demeures, en évitant toujours les grandes routes, de peur de rencontrer les officiers du fiſc.

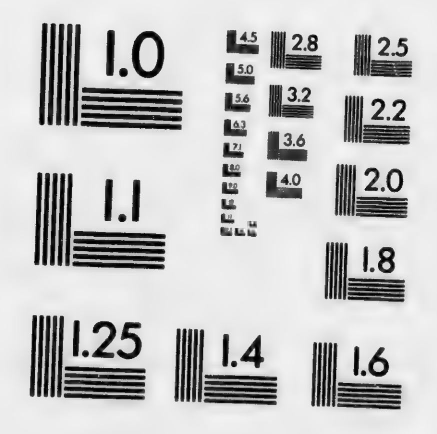
Ce commerce, en tems de paix, joint aux captures que l'on fait pendant la guerre, jette dans la Jamaïque, des ſommes immenſes. Auſſi y fait-on des fortunes rapides, quoique les habitans y vivent dans un luxe, qui par-tout ailleurs les conduiroit bientôt à une ruine totale. Les habits, les meubles, la

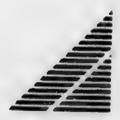




MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





table, les équipages, tout porte ici les marques de la plus grande opulence & d'une excessive prodigalité : aussi l'argent ne reste-t-il pas long-tems dans le pays; car tous ces trésors, avec les productions de l'isle, suffisent à peine pour fournir aux frais de ce qui se tire d'Europe & de l'Amérique septentrionale. Les marchandises que l'on porte dans cette colonie, sont des toiles, des dentelles, des draps, des étoffes de soie, des mousselines, du vin, des claincailleries, & généralement tout ce qui peut être l'objet d'un commerce de luxe & d'économie. Il y a des années où cette isle envoie plus de quatre cens mille piastres dans la Grande-Bretagne. Sa situation la rend infiniment précieuse aux Anglois; les gallions & la flotte qui se rassemblent à la Havane, sont obligés de passer à sa vue; & ses ports offrent une retraite commode aux armateurs qui, en tems de guerre avec l'Espagne, viennent croiser à la hauteur des côtes du Mexique.

La Jamaïque est divisée en dix-neuf districts ou paroisses, qui font le tour de l'isle. Les Anglois, après s'en être emparés, y bâtirent Port-Royal, qui

en devint la capitale. Cette ville étoit située à l'extrêmité d'une longue pointe de terre, qui, du côté de la mer, formoit un des meilleurs ports de l'Amérique. Mille gros vaisseaux pouvoient y entrer fort à l'aise; & l'eau y étoit si profonde, même auprès des quais, qu'on les chargeoit & déchargeoit avec aussi peu de frais que d'embarras. Cette situation, jointe à l'affluence des pirates qui y arrivoient de toutes parts, rendit en peu de tems cette ville très-florissante, quoique le terrein des environs fût sec & sablonneux; qu'elle ne produisît aucune des choses nécessaires à la vie, & qu'on y manquât même d'eau douce. Port-Royal contenoit plus de deux mille maisons parfaitement bien bâties, & qui se louoient aussi cher qu'à Londres. On y voyoit une si grande quantité de monde, qu'on l'eût prise pour une foire, quoique, trente ans auparavant, il n'y eût pas seulement une cabane. En un mot, peu de villes dans le monde égaloient celle-ci pour le commerce, l'opulence, le luxe & la corruption des mœurs. Elle resta dans cet état jusqu'à l'an 1692, qu'un tremblement de terre la renversa de fond en

comble, & n'y laissa pas une maison entiere. Un accident si funeste mérite d'être rapporté avec une partie de ses circonstances; voici une des relations qui furent imprimées dans le tems, & que je copie sans y faire presque aucun changement, pour ne rien diminuer de l'horreur de ce tableau. L'auteur avoit été lui-même témoin de ce terrible & épouvantable événement.

» Le 7 juin, entre onze heures & » midi, nous sentîmes trembler la mai» son où j'étois alors; & nous vîmes » le pavé de la chambre, qui se sou» levoit. Au même instant, nous en» tendîmes pousser des cris lamenta» bles; & nous hâtant de sortir, nous » eûmes le touchant spectacle d'une » foule de peuple, qui levoit les mains, » en implorant le secours du ciel. Nous » continuâmes de marcher dans la rue, » où, des deux côtés, nous vîmes tom» ber des maisons, & d'autres s'enfoncer » sous la terre. Le sable s'enfloit sous nos » pieds, comme les vagues de la mer, » jusqu'à soulever ceux qui étoient des» sus; ensuite il s'ouvrit en profonds abî» mes. Bientôt un déluge d'eau survint,

» & fit rouler de côté & d'autre, » quantité de malheureux, qui saisis» soient inutilement les solives des mai» sons renversées, pour se soutenir. » D'autres se trouverent enterrés dans » le sable, d'où l'on ne voyoit sortir » que leurs bras. Je m'étois heureuse» ment placé, avec quinze ou seize » personnes, sur un terrein qui de» meura ferme. Aussi-tôt que cette » violente secousse eut cessé, chacun » ne pensa qu'à s'assurer s'il lui restoit » quelque chose de sa maison & de sa » famille. Je mefforçai de me rendre » chez moi, par-dessus les ruines des » édifices, dont une partie flottoit sur » l'eau; mais toutes mes peines furent » inutiles. Enfin je pris un canot; & me » hasardant sur la mer même, pour » m'avancer à la rame vers mon logis, » je rencontrai des hommes & des » femmes qui flottoient sur divers ma» tériaux. Je pris avec moi autant de » monde, que mon canot put en » contenir; & je continuai à ramer jus» qu'à l'endroit où je croyois trouver » ma maison; mais je n'y vis que des » ruines; & je ne pus me procurer au» cun éclaircissement sur le sort de ma

» famille. J'allois de vaiſſeau en vaiſ- » ſeau pour m'en informer ; & enfin je » retrouvai ma femme, avec deux de » mes negres. Elle me raconta qu'étant » ſortie, en ordonnant à tout ſon monde » de la ſuivre, elle étoit tombée dans » une ouverture, d'où l'eau, qui étoit » ſurvenue à l'inſtant, l'avoit retirée ; » que pendant quelque tems, elle avoit » été le jouet des flots ; & qu'enfin elle » avoit attrapé une poutre, à laquelle » elle s'étoit tenue attachée, juſqu'à ce » qu'une chaloupe vînt la prendre, avec » les deux negres qui ne l'avoient pas » abandonnée.

» Pendant ce récit, nous vîmes tous » les quais s'abîmer à la fois ; pluſieurs » marchands furent engloutis avec » leurs familles & leurs effets. Ce quar- » tier fut totalement inondé ; & dans » celui de l'égliſe, où étoit ma maiſon, » l'eau montoit juſqu'au toît des édi- » fices qui ſubſiſtoient encore. La terre » s'ouvrant en pluſieurs endroits, a dé- » voré un grand nombre d'habitans, » qu'elle a vomis dans d'autres lieux. » Plus de mille acres de terre ſe ſont » enfoncés. Il ne reſte pas une maiſon » ſur pied dans la preſqu'iſle. Les deux

» grandes montagnes, qui étoient à » l'entrée, ſont tombées dans l'eſpace » qui les ſéparoit; & s'étant jointes en» ſemble, elles ont arrêté le cours de » la riviere, qui eſt demeurée à ſec » pendant plus d'un jour; on y a pris » une quantité prodigieuſe de poiſſons; » & ce ſecours a ſervi du moins au » ſoulagement des malheureux. Une » autre montagne s'eſt fendue, & tom» bant ſur les terres voiſines, a couvert » pluſieurs établiſſemens, & détruit un » grand nombre de colons. Il y a des » plantations qui ſe trouvent éloignées » d'un demi-quart de lieue de leur pre» miere ſituation. L'eau de tous les » puits monta juſqu'au ſommet de » l'ouverture; pluſieurs vaiſſeaux fu» rent mis en pieces, & d'autres coulés » à fond. Une frégate fut pouſſée, par » l'étrange mouvement des eaux, & par » l'affaiſſement du quai, ſur le ſommet » de quelques maiſons abîmées, où » ayant été arrêtée par les inégalités » des toits, elle ſauva beaucoup de » monde.

» Pendant ce tems-là, le miniſtre ex» hortoit le peuple à ſe mettre en prie» res; & l'on remarqua que pluſieurs

» juifs, non-ſeulement ſe mirent à ge-
» noux, pour ſuivre l'exemple des
» chrétiens, mais que dans l'excès de
» leur conſternation, ils invoquerent
» hautement le nom de Jeſus-Chriſt.
» Un bruit lugubre, qui ſe fit entendre
» dans les montagnes, cauſa tant de
» frayeur aux déſerteurs negres, qu'ils
» revinrent demander grace à leurs
» maîtres. Mais tandis que les uns don-
» noient des marques de converſion,
» d'autres pilloient les maiſons qui
» étoient entieres, quoique ſubmergées
» juſqu'aux balcons. Il eſt vrai qu'un
» ſecond tremblement de terre les fit
» tous périr. Il ſe fit, en divers endroits,
» de prodigieuſes ouvertures, dont la
» plupart ſe refermerent preſque auſſi-
» tôt. Dans les unes on vit tomber
» une infinité de perſonnes qui n'ont
» plus reparu. Dans d'autres, l'eau ſor-
» tant à grands flots, rendit au jour
» pluſieurs cadavres qui avoient été
» engloutis. Ici des hommes pris dans
» les fentes par le millieu du corps,
» étoient ſerrés mortellement; là, on
» ne leur voyoit que la tête; & pen-
» dant que la nature étoit dans ces af-
» freuſes convulſions, les habitans

» couroient au hazard, pâles & trem-
» blans, comme autant de fantômes,
» dans l'idée que la forme générale du
» monde étoit menacée de sa dissolu-
» tion. Personne n'eut assez de liberté
» & de présence d'esprit, pour comp-
» ter le nombre de ces secousses, com-
» me, à force d'expériences, les Péru-
» viens en ont pris l'usage; mais il est
» certain qu'elles durerent plus d'un
» mois dans toute l'étendue de l'isle.
» Un grand nombre de plantations,
» habitans, arbres, biens & maisons,
» furent entraînées dans le même trou.
» On est persuadé que toutes les mon-
» tagnes se sont un peu abaissées, & que
» leur beauté n'est plus la même. Tant
» de mouvemens ont déraciné une
» partie des arbres, dont on a vu des
» millions flotter ensuite dans les mers
» d'alentour, soit qu'ils y ayent été por-
» tés par les vents, ou jettés par les
» agitations de la terre.

» On fait monter à plus de six mille
» personnes, le nombre des malheureux
» qui périrent dans ce désastre. Apres la
» grande secousse, la plupart de ceux
» qui échapperent à la ruine de Port-
» Royal, prirent le parti de se retirer

» ſur les vaiſſeaux qui ſe trouverent » dans le port ; & juſqu'à la fin des ,, tremblemens, ils ne quitterent point ,, cette retraite ».

Ainſi périt une des plus belles villes de l'Amérique, & des plus riches de l'univers. Dix ans après qu'elle eut été rebâtie, elle fut détruite une ſeconde fois, par un accident qui la réduiſit en cendres. Malgré ces malheurs, les habitans, ſéduits par la commodité de ſon port, la releverent de nouveau ; mais un ouragan furieux la ruina une troiſieme fois ; & dès-lors cet endroit fut regardé comme un lieu de malédiction. Le conſeil défendit d'y reconſtruire l'ancienne ville, & d'y tenir à l'avenir aucun marché. Les habitans allerent s'établir de l'autre côté de la baye, où ils éleverent une nouvelle cité appellée Kingſton. Cette place eſt devenue conſidérable ; on y compte onze à douze cens maiſons bien bâties, quoique fort baſſes. Elles ſont ornées de portiques, & ont toutes les commodités convenables dans un climat chaud.

Quoique Port-Royal ne ſubſiſte plus dans ſon premier état, il forme cepen-

dant encore une petite ville aſſez jolie, défendue par le fort Charles, dont on vante les ouvrages, & munie de ſoixante pieces de canons. On y voit une très-belle égliſe, un hôpital pour les matelots hors de ſervice, un arſenal & des magazins. Le port n'a pas ceſſé d'être un des plus beaux & des plus ſûrs du monde, où mille vaiſſeaux, comme je l'ai dit, peuvent mouiller à couvert de toutes ſortes de diſgraces. Il eſt vrai qu'on ne peut y aborder que de jour, ni en ſortir que pendant la nuit, parce que les vents de terre ne s'élevent que quand le ſoleil eſt couché, & qu'au contraire, tant qu'il eſt levé, il regne continuellement des briſes, qui pouſſent la mer contre les côtes.

Sant'Yago de la Vega, appellée auſſi Spanish-Town, quoiqu'inferieure à Kingſton par ſa grandeur & ſon diſtrict, eſt aujourd'hui la capitale de l'iſle, comme elle l'étoit du tems des Eſpagnols. Elle eſt habitée par quantité de perſonnes opulentes, qui y font beaucoup de dépenſes. C'eſt le ſéjour du gouverneur, & de la plupart des officiers militaires. Il y a une ſalle de ſpectacle, une troupe de comédiens, & même des auteurs qui compoſent, dit-on, d'aſ-

fez bonnes pieces de théatre. L'assemblée générale, & les cours souveraines de judicature y tiennent leurs séances. Les habitans se distinguent par le luxe des habits & la bonne chere. On y voit un grand nombre d'équipages, & tout ce qui peut contribuer à rendre une ville brillante & agréable. Les assemblées & les bals sont aussi fréquens ici qu'à Londres; & l'on y mene une vie aussi gracieuse, que si l'on étoit dans le voisinage de la cour d'Angleterre. Le palais du gouverneur borde la grande place, & consiste en plusieurs beaux bâtimens, dont une partie est à double étage. Il est accompagné d'un fort beaux jardin; quoique dans un pays où le printems est perpétuel, on s'attache peu aux agrémens de cette nature. En général, les plus belles maisons de Spanish-Town sont basses & d'un seul étage, par la crainte des ouragans; mais elles sont lambrissées des bois les plus précieux; chacune a son perron, où l'on monte par quelques degrés, & qui sert d'abri contre la chaleur du jour, & le soir, à prendre le frais. En général, ce n'est point ici qu'il faut chercher des beautés dans

l'architecture. Les bâtimens publics ont un air de propreté, mais rien d'élégant. Toutes les églises des villes sont construites en forme de croix, avec un petit dôme pour clocher. Elles ont des murailles fort hautes, sont pavées en dedans, & simplement ornées. Le clergé ne les fréquent guère ; & leurs portes sont rarement ouvertes.

Les autres villes de la Jamaïque méritent peu d'attention ; les colons en général se plaisent à vivre séparément à la campagne. On divise en trois classes les habitans de l'isle : les maîtres, les domestiques & les esclaves. On pourroit en faire une quatrieme des matelots & armateurs, qui parcourent sans cesse les côtes, soit pour transporter des marchandises d'un lieu à un autre, soit pour faire des prises, en tems de guerre, sur les ennemis. A considérer les avantages qu'ils procurent à la colonie, cette espece de gens ne contribue pas moins à sa force, qu'à son opulence. Les maîtres de famille, c'est-à-dire, les chefs de plantations, vivent non-seulement dans l'abondance, mais dans une pompe égale à celle des plus grands seigneurs d'Europe. Ils ont des

caroſſes à ſix chevaux, précédés & ſuivis d'une nombreuſe livrée, ſans y comprendre les negres qu'ils font courir devant eux. En un mot, ils l'emportent ſur toutes les autres colonies, par le luxe & la magnificence. Si j'en crois M. Shirley, il ſe trouve ici d'anciens habitans, qui peuvent paſſer pour les plus riches particuliers du monde. On nomme un M. Beikfort, qui poſſede vingt-deux plantations, dans leſquelles on compte plus de douze cens eſclaves ; & ſon argent en banque, ou diverſement placé, monte à plus de quinze cens mille guinées.

Ce que j'ai dit, Madame, du faſte de ces inſulaires dans les habits, ne regarde que les jours de fête ou d'aſſemblée ; car les vêtemens ordinaires ſont peu parans. Des bas de fil, des caleçons de toile, une veſte de même, un mouchoir lié autour de la tête, & un chapeau pardeſſus, voilà ce que la chaleur permet de ſupporter. On réſerve la perruque & la ſoie pour le dimanche. Les negres vont nuds, excepté ceux qui accompagnent leurs maîtres : ils ſont alors vêtus de livrée ; & c'eſt la plus grande peine qu'on puiſſe leur

faire. Les femmes sont aussi bien mises ici qu'en Europe. On oblige les négresses à se couvrir d'un jupon, dans les villes seulement; car à la campagne, elles paroissoient étonnées, quand je détournois la vue à leur rencontre, quelquefois par modestie, le plus souvent par dégoût.

Les boissons les plus communes à la Jamaïque, sont le vin de Madere & le punch. Le premier, mêlé avec de l'eau, n'est que pour les honnêtes gens. Le peuple & les domestiques usent beaucoup de l'autre; ils le nomment kill-devil (tue diable) & ce nom lui convient fort; car il n'y a pas d'année, qu'il ne fasse périr une infinité de personnes. Cette liqueur se fait ici avec deux parties de rum, ou eau-de-vie de sucre, sur une d'eau. On y met de la canelle & du girofle en poudre, du citron, beaucoup de muscade, une croûte de pain rôtie, & des jaunes d'œufs, qui la rendent épaisse comme du brouet. Souvent, au lieu d'eau, on y mêle du lait; & c'est la plus estimée. Cette boisson échauffe le sang, & cause bientôt une fievre, qui, en peu d'heures, vous met au tombeau. On dit cependant que c'est une

chose excellente pour la poitrine, quand on est fait à l'air du pays; mais elle est mortelle aux nouveaux débarqués qui en prennent avec excès; & le plus sage est de s'en abstenir entierement.

Quoiqu'on tire beaucoup de farine de la Nouvelle-Angleterre, & que chaque maison ait un four pour son usage particulier, cependant le pain que l'on mange ici le plus communément, est fait de manioc, ou de différentes especes de racines; & les habitans le préferent au pain ordinaire. La viande de bœuf ne vaut pas la nôtre, & n'est guere bonne qu'à faire de la soupe. Celle du cochon est d'une délicatesse qui l'emporte sur toute autre; le mouton & l'agneau sont passables. On ne donne aux domestiques, que du bœuf salé d'Irlande;& il est souvent très-mauvais. Les negres vivent de harangs & de poisson sec, qui est à si bas prix, que cent livres pesant ne coûtent quelquefois pas dix sols de notre monnoie. Un autre ragoût, très-délicat pour eux, ce sont les rats. L'isle en est couverte; & vous ne sauriez croire le dégât qu'ils font aux plantations. Ils ont eur nids auprès des cannes de sucre, dont le suc leur

leur sert de nourriture. Pour encourager les esclaves à les détruire, on leur donne deux bouteilles de rum pour chaque cent qu'ils ont tués ou pris dans des piéges. Quand ils en ont attrapé, ils les font cuire, & les mangent avec délice. Ce mets est pour eux, ainsi que les chats, tout ce qu'il y a de plus délicat. Ils ne croient pas avoir fait bonne chere, lorsqu'il n'y en a pas dans leurs fricassées.

On ne cultive ici ni les sciences ni les arts; il n'y a pas même une seule école publique dans toute l'isle. Plusieurs donations considérables ont été faites à dessein d'y en établir, & toujours sans effet. L'emploi de maître d'école, de professeur ou de régent, est regardé comme méprisable; & l'on ne voudroit pas fréquenter ceux qui oseroient l'exercer. Les personnes riches envoient leurs enfans en Angleterre, pour y recevoir une éducation conforme à leur état; les autres manquent absolument d'éducation. Un enfant, jusqu'à l'âge de huit ans, passe son tems avec les negres, prend leur langage, leur maniere de vivre, & tous les vices que peut produire la fréquentation de

ces êtres grossiers, ignorans & brutaux. Quand il sait un peu lire, on le croit assez instruit; & on le laisse se divertir avec les jeunes gens de son âge.

Il n'y a peut-être pas d'endroit dans le monde, où l'argent soit aussi commun qu'à la Jamaïque: on n'y voit point de monnoie de cuivre; & la moindre piece est de huit sols. Il n'y a d'argent courant, que les pieces d'Espagne; on n'en voit de celles de la grande Bretagne, que dans les cabinets des curieux. La vie est ici d'une cherté excessive; on ne trouve à dîner nulle part, à moins de six francs par tête; & le prix ordinaire des pensions par semaine, est de trois livres sterlings d'Angleterre, qui en valent quatre à la Jamaïque; on a haussé du quart le prix des especes, pour empêcher leur transport hors de l'isle.

Le gouvernement politique, civil, militaire & ecclésiastique de ce pays, est une image de celui des isles Britanniques, & en général de toutes les autres colonies qui dépendent immédiatement du roi d'Angleterre. Le gouverneur représente le monarque; le conseil, la cour des pairs; l'assemblée générale, la chambre des commu-

nes. Cette assemblée dresse les loix & les propose, établit les impôts, regle la maniere de les percevoir, & a droit d'appeller devant elle tous les officiers de l'isle, pour y rendre compte de leur administration. Le gouverneur est chargé de tenir la main à l'exécution des réglemens & arrêts de l'assemblée. Dans les affaires majeures, inopinées, & sur lesquelles l'assemblée n'a rien statué, il ordonne provisoirement; mais il est obligé de consulter le conseil, & de se conformer à l'avis de la pluralité. Mais comme il nomme les membres de cette compagnie, & qu'il lui est facile de les faire destituer, il dirige leur voix suivant leur opinion.

La cour souveraine, qui connoît de toutes sortes de procès civils & criminels, ne s'assemble que trois fois l'an; & chacune de ses séances est limitée à vingt-un jours. Il est étonnant combien d'affaires elle expédie en si peu de tems. La milice est subordonnée à des officiers nommés par le gouverneur. Tout homme, depuis quinze ans jusqu'à soixante, est obligé de s'enrôler pour servir à pied ou à cheval. Le fantassin doit se pourvoir d'un fusil en bon état,

d'une épée, d'un pistolet, & d'une certaine quantité de poudre & de plomb. Le cavalier est tenu de se présenter avec un cheval, des armes, & tout le reste de l'équipage. Aucune personne enrôlée ne doit s'éloigner sans permission de son capitaine; & celui-ci ne peut refuser un congé par écrit, au soldat qui va s'établir hors de sa paroisse. Dans un tems où il y a à craindre quelques hostilités, le commmandant regle tout pour la défense de l'isle, avec plein pouvoir & autorité entiere, de l'avis cependant du conseil de guerre. Mais dès qu'on a mis bas les armes, les réglemens militaires cessent d'avoir lieu; & les loix communes commencent à revivre. Les blessés sont pansés, & les estropiés entretenus sur les revenus publics. Tous les dommages soufferts à l'occasion de quelque attaque de l'ennemi, sont évalués sur les ordres du gouverneur ou du conseil, & payés sur le champ.

Les assemblées des sacristies levent, sur les paroisses, les taxes nécessaires pour l'entretien des ministres, le soulagement des pauvres, & la fabrique des églises. Toutes les colonies Angloises de l'Amérique sont

ſoumiſes, pour le ſpirituel, à l'autorité de l'Evêque de Londres; mais on n'envoie guere à la Jamaïque, que des eccléſiaſtiques ſans ſcience & ſans mœurs, qui donnent les premiers, aux peuples qu'ils viennent inſtruire, l'exemple du libertinage & de la débauche.

Les domeſtiques qui ſont leur devoir, ſont ici conſidérés & favoriſés. J'en ai vu qui étoient nourris & vêtus comme leurs maîtres, avec un cheval entretenu, & un negre pour les ſervir. Il y en a, qui après avoir rempli le tems de leur engagement, ſont devenus eux-mêmes chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations. On traite les autres avec beaucoup de ſévérité; pour la moindre faute, ils ſont chargés de fers. Les vivres leur ſont donnés au poids, & en petite quantité. Ce qui perd le plus ſouvent cette eſpece de gens, c'eſt leur trop grande intimité avec les negres, qui les engagent quelquefois à trahir leur devoir. Au reſte leurs fonctions ſont moins pénibles, que celles de nos journaliers en Europe. Ils s'obligent de ſervir pendant trois ou quatre ans. On les

apppelle les *trente-ſix mois*, parce que leur engagement eſt au moins de ce terme. Il en vient beaucoup d'Angleterre ; & ce ſont preſque toujours des gens ſans reſſource, que la miſere ou des crimes obligent de paſſer dans les iſles. Dès qu'il arrive un vaiſſeau chargé de marchandiſe, les maîtres des plantations accourent ſur le rivage, pour paſſer contrat avec eux. C'eſt quelque choſe de touchant, de voir ces malheureux paſſer en revue devant leurs futurs tyrans, qui les épluchent & les examinent à peu près comme nous faiſons un cheval. Chacun choiſit ceux qui lui plaiſent davantage. Quand ils ont été bien nourris & bien traités durant la traverſée, ils ont un air de vigueur, de ſanté & de fraîcheur, qui les fait prendre au premier aſpect. D'autres ſont exténués, & ſemblables à des ſquelettes. On peut lire dans leur contenance ſombre & abattue, les mauvais traitemens qu'ils viennent d'eſſuyer ſur mer. Il eſt horrible à raconter toutes les barbaries qu'on exerce quelquefois contre eux pendant la route. Un mot, un regard équivoque paſſe pour un deſ-

ſein de mutinerie, & eſt puni par un jeune ſévere, les menotes, la fuſtigation, ou autres châtimens de ce genre. Les colons ſont tenus, ſous peine d'amende, d'inſtruire le commiſſaire du nombre de domeſtiques & d'eſclaves qu'ils ont ſous leurs ordres; & celui-ci eſt obligé, ſous la même peine, de s'en faire rendre compte tous les ſix mois, pour en inſtruire la premiere aſſemblée de juges, qui ſe tiendra dans la paroiſſe. Quiconque trafique avec des domeſtiques ou des eſclaves, ſans le conſentement de leur maître, doit payer à celui-ci dix livres ſterlings, & le triple de la valeur des effets achetés. Un domeſtique qui oſe frapper ſon maître, ou ſon inſpecteur, doit ſervir ſans gage pendant un an.

Si un eſclave negre tombe dans la même faute, il eſt condamné, la premiere fois à être fuſtigé; la ſeconde, fouetté, marqué de feu au viſage, & à avoir le nez fendu; & la troiſieme, à la mort. Il n'y a point de pays où ils ſoient punis avec tant de barbarie, & où on les faſſe périr plus cruellement. Un negre rebelle, qui aura battu trois

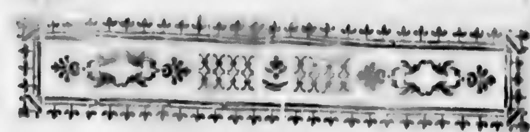
fois un blanc, est brûlé vif, & expire dans des tourmens inouis. On le conduit au lieu de l'exécution ; on le couche sur le ventre, attaché avec des chaînes, les bras & les jambes étendus ; ensuite on lui met le feu aux pieds : & la chaleur gagne ainsi peu à peu, jusqu'aux parties supérieures. Quelquefois on le fait mourir de faim ; & pour rendre son supplice plus cruel, on met devant lui un pain auquel il ne peut atteindre, mais qu'il a perpétuellement sous les yeux. On a vu de ces malheureux se manger les bras, & expirer dans des douleurs terribles. L'état de ce pays peut seul excuser ces traitemens inhumains ; car il ne seroit pas possible de vivre en sûreté au milieu d'une multitude d'esclaves, si on ne les contenoit dans le devoir avec la plus grande sévérité. Leur nombre excede une fois celui des autres habitans. Il y a dans l'isle soixante mille blancs, & cent vingt mille negres. Mais j'aurai encore occasion de vous parler d'eux plus d'une fois, lorsqu'après mon voyage de la Louisiane, où M. Shirley veut bien avoir la complaisance

de m'accompagner, nous reviendrons ensemble, par le Mexique, dans les autres isles du golphe de ce nom.

Je suis, &c.

A la Jamaïque, ce 30 juin 1749.

Fin du Tome IX.



TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

LETTRE XCIX.

LE CANADA.

LA Gaſpaſie. Pag. 5
La ville de Quebec, mœurs des habitans. 8
Hiſtoire des premiers établiſſemens des François dans le Canada. 11
Pluſieurs lacs du Canada, leurs noms, leur ſituation, leur propriété & leurs environs. 15
La ville de Montréal. 18
La caſcade de Niagara. 20
La langue Huronne & la langue Algonquine 21
Les Iroquois, peuple belliqueux, appellé les cinq nations. 23

Gouvernement de ce peuple, ses mœurs, ses usages, son portrait, production de son pays. 26
Habillement des Iroquois & des Iroquoises. 29
Leurs mariages. 32
Leurs armes & leur préparation à la guerre. 33
Leur maniere de combattre. 36
Comment ils traitent les prisonniers de guerre. 37
Leur cruauté dans les tourmens qu'ils font souffrir à ceux qui sont condamnés à la mort. 40
Exemple singulier de force & de courage d'un capitaine Iroquois, fait prisonnier. 43
Habileté de ces sauvages dans leurs traités de paix. 45
Eloquence des Iroquois ; idée de leurs discours & harangues. 46
Commerce des Iroquois avec les Européens. 52
Leur religion. 53
Leur puissance. 54

LETTRE C.

SUITE DU CANADA.

Rigueur des saisons dans le Canada. 58
Les Hurons, peuple du Canada. 59
Maniere dont ces peuples font la guerre, & traitent leurs prisonniers. 60
Arrivée des vainqueurs dans leur bourgade. 64
L'enlevement des chevelures. 65

De la distribution des prisonniers. 67
Comment les sauvages se préparent à la guerre. 69
Comment ils en font la déclaration. 70
Souvent ils attaquent leurs ennemis comme des voleurs. 73
Discours d'un chef de guerre ; festin & danses militaires. 75
Départ pour la guerre. 81
Ce que c'est que le okki ou manitou chez les sauvages. 83
Les jongleurs ou prêtres des sauvages du Canada. 87
Maniere de vivre de ces peuples pendant la guerre. 88
Comment ils gardent leurs prisonniers. 91
Leur maniere de combattre, d'attaquer, de se défendre. 93

LETTRE CI.

SUITE DU CANADA.

MARIAGES des Hurons ; ce qui les précede & les suit. 97
Du divorce en cas d'infidélité, ou pour d'autres causes. 103
Exemple singulier de vengeance pour des mécontentemens reçus d'une femme. 106
Les Huronnes se ménagent peu pendant leur grossesse. 109
De leur attachement pour leurs enfans. 111

Education des enfans chez les Hurons. 112
Noms qu'ils reçoivent dans les divers tems de leur vie. 116
Des amitiés particulieres chez les sauvages 119
Exemple remarquable de ces amitiés. 122
Portrait des sauvages Canadiens. 123
Leurs habillemens. 125
Comment se préparent les peaux des animaux. 128
Les figures que les sauvages se gravent sur le corps. 129
Caractere des sauvages. 134
Exemple d'insensibilité des enfans envers leurs peres. 135
Noblesse & égalité d'ame de ces peuples. 137
Honnêteté & déférence mutuelle. 139

LETTRE CII.

SUITE DU CANADA.

DIFFÉRENTES classes chez les Hurons ; les symboles qui les distinguent. 141
Ordre des successions. 143
Gouvernement de ce peuple. 145
Sa maniere de négocier. 148
Punition des coupables. 149
La religion des Hurons ; fables qu'ils débitent à ce sujet. 156
Les Hurons admettent l'immortalité de l'ame. 161

Les songes forment un des points essentiels de leur religion. 162
Ce que c'est que la fête des songes. 167
Les jongleurs chez les Hurons sont en même tems leurs médecins. 169
Comment ils traitent leurs malades. 171

LETTRE CIII.

SUITE DU CANADA.

De la sépulture & des funérailles chez les Hurons. 177
Distinction que l'on observe suivant les divers genres de mort. 182
Les loix du deuil sont austeres chez ce peuple. 184
Fêtes des morts chez les Hurons. 186
Affection de ce peuple envers les morts. 190
Des principales danses des sauvages. 191
La danse du calumet. 192
La danse de la découverte. 195
Danses satyriques. 196
Danses pour la guérison des malades. 198
Des principaux festins des Hurons. 199
Festin où tout se mange. 290
Festin à chanter. 201
Jeux des sauvages. 204
La chasse de l'ours. 208
Ce qui se pratique au retour de cette chasse. 211
Combien on estime un bon chasseur. 212

La chasse de l'orignal, & description de cet animal. 214
Le carcajou, ennemi de l'original. 216

LETTRE CIV.

SUITE DU CANADA.

Traités & négociations de paix chez les Hurons. 218
Traités de commerce. 221
Colliers de porcelaine, signes qui équivalent à notre monnoie. 223
Comment sont faits les bateaux des Hurons. 226
Dangers & incommodités de ces bâtimens. 229
Idée d'un conseil tenu par les Hurons. 233
Ces peuples ont quelque connoissance de l'astronomie. 235
Campemens de ces peuples dans leurs voyages. 236
Persécution des chiens chez les sauvages. 238
Combien de tems les Hurons supportent la faim. 239
Persécution des moucherons. 240
Bœufs sauvages du Canada. 241
Chasse de ces animaux. 242
Chevreuils du Canada. 243
Chasses que font les renards. 244
Comment les Hurons forment leurs villages. 245
Comment ils construisent leurs cabanes. 246

Comment ils cultivent la terre. 249
Les femmes Hurones se sont réservé les travaux de la campagne. 251
Comment elles sement le maïs. 252
Le travail des champs se fait en commun. 253
Comment on conserve le maïs pendant l'hyver. 254
Ce que c'est que la sagamité. 255
Le peu de prévoyance des sauvages au sujet de la nourriture. 256
Leur peu de délicatesse. 257
Diverses productions du pays des Hurons. 259
Boisson qu'ils tirent de l'érable. 260
L'herbe à la puce. 261
Le gin-seng. 262

LETTRE CV.

SUITE DU CANADA.

PELERINAGE du village de Lorette au Canada. 263
Mœurs des habitans de ce village. 264
Difficulté de convertir les sauvages. 266
Singularité de leurs raisonnemens à cet égard. 268
D'où vient le nom de Huron. 270
Préjugés des Hurons détruits par les missionnaires. 271
Intérêt que toute la France prend à leur conversion. 274
Arrivée des Ursulines à Quebec. 275

La ville des trois rivieres. 277
Avec quel excès les Hurons se livrent au plaisir de boire de l'eau de vie. 279
Actions d'intrépidité & de valeur de deux femmes Canadiennes. 280
Les seigneurs de paroisses ne sont pas riches dans ce pays, & pourquoi. 283
Les François Canadiens ne savent pas profiter de l'avantage de leur situation. 284
Caractere des Créoles. 286
La source des colonies du Canada est plus pure que celle des autres pays du nouveau Monde. 288

LETTRE CVI.

Colonies Angloises.

Histoire de la colonie de la nouvelle Angleterre. 291
A quoi elle doit son établissement. 292
Gouvernement actuel de cette colonie. 294
Missionnaires établis à la nouvelle Angleterre. 296
Intolérance des premiers habitans de cette colonie poussée jusqu'au fanatisme. 297
Procès criminel contre les sorciers. 298
Autres persécutions. 302
La ville de Boston, capitale de la nouvelle Angleterre. 304
Description du port de Boston. 305
Mœurs des habitans de cette capitale. 307

Secte particuliere qui habite Rhode-istand. 308
Commerce de la nouvelle Angleterre. 309
Administration de cette colonie. 312
Extrait des loix pénales. 313
La nouvelle Yorck, son histoire, son commerce. 314
Situation de sa capitale & sa description. 317
Gouvernement de cette colonie. 318
La ville d'Albanie. 320
Mœurs des habitans de la nouvelle Yorck. 321

LETTTRE CVII.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

Histoire de la Pensylvanie. 323
Description de Philadelphie. 324
La secte des Dunkards. 327
Réglemens singuliers pour la Pensylvanie. 329
Détails concernant le fondateur de cette colonie. 331
Les Quakers dominans en Pensylvanie, ne vouloient pas qu'on y entretînt des gens de guerre. 333
Exemple remarquable de la liberté des Pensylvaniens. 334
Mœurs des Pensylvaniens. 336
Comment ils traitent les affaires criminelles; trait plaisant à ce sujet. 337
En quoi consiste la monnoie courante. 339
Trait d'un Indien sur les Quakers. 340
Productions naturelles de la Pensylvanie. 341

Les ſerpens à ſonettes ; choſes incroyables qu'on en raconte. 342
Deſcription de ce reptile. 344
Antidote contre ſes morſures. 345

LETTRE CVIII.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

HISTOIRE de la Virginie, & du chevalier Raleigh, ſon fondateur. 347
Hiſtoire de Pocahontas, fille d'un chef Indien. 348
La baye de Cheſeapeak, & la ville de Williamſbourg. 353
Le pricipal commerce de la Virginie conſiſte en tabac. 354
Conſtitution du gouvernement de la Virginie. 357
Ordre établi pour les domeſtiques. 359
Comment s'eſt peuplée cette colonie. 361
Fertilité de ce pays ; ſes productions particulieres, arbres, fleurs, fruits & animaux ſinguliers. 364
Des Indiens naturels de cette province, & de leurs chefs. 367
Le Maryland, ſon hiſtoire. 369
Façon de vivre de ſes habitans. 372
Hiſtoire de la Caroline. 373
La ville de Charles-Town, capitale de1C oraline. 374
Productions du pays. 375

La Georgie, forme de son gouvernement. 377
Ses productions naturelles. 378
Avantages des colonies Angloises, comparés avec ceux des colonies Françoises. 379

LETTRE CIX.

LA FLORIDE.

DÉCOUVERTE de la Floride. 387
Idées singulieres & romanesques dont elle a été la source. 388
Cruauté & perfidie d'un capitaine Espagnol dans la Floride. 390
Histoire d'un Espagnol pris parmi les Indiens. 393
Voyage d'un général Espagnol chez une princesse du pays. 395
L'amiral de Coligni forme le dessein d'établir une colonie de huguenots en Floride. 399
On ne trouve point d'or dans ce pays. 401
Exemple terrible du désespoir que cause la faim. 402
Les Espagnols détruisent les François en Floride. 405
Vengeance qu'en tire un gentilhomme François. 406
Mœurs & coutumes des Floridiens. 407
Ce qui se pratique chez eux avant que de se mettre en campagne pour aller faire la guerre. 410
Education qu'on donne aux enfans. 412
Le fort de S. Marc dans la Floride. 415

Le fort de S. Joseph. 414
La ville de S. Augustin, capitale de la Floride Espagnole. 415
Les isles Lucayes, par lesquelles Christophe Colomb commença la découverte du Nouveau Monde. 416
L'isle de la Providence, son histoire, son commerce & la ville de Nassau sa capitale. 417
L'isle de Cuba & la ville de la Havane sa capitale. 419
Comment se fait l'embarquement des piastres à la Havane. 421
Opposition des Indiens à l'établissement des Espagnols à Cuba. 422
Cruauté des Espagnols. 424
Division de l'isle de Cuba. 425

LETTRE CX.

LA JAMAÏQUE.

DESCRIPTION de l'isle de la Jamaïque. 428
Histoire des établissemens des Espagnols dans cette isle. 430
Leur indolence à profiter des avantages naturels de ce pays. 432
Ils abandonnent cette isle aux Anglois, après avoir fait de vains efforts pour s'y maintenir. 434
Leurs esclaves continuent à se défendre, & plusieurs s'établissent dans les montagnes de l'isle. 434

Succès des Anglois, & les progrès de leur colonie à la Jamaïque. 435
Ils doivent une partie de ces ſuccès aux Flibuſtiers. 436
Ce que c'étoient que les Flibuſtiers. 437
Foibles commencemens de cette milice redoutable. 438
Les loix qu'ils établiſſent entre eux. 409
Les Flibuſtiers en veulent principalement aux Eſpagnols; ſujet de leur haine pour cette nation. 440
Juſqu'où un Flibuſtier François a pouſſé cette haine. 441
L'ardeur que ces avanturiers faiſoient paroître dans les combats. 442
Comment ils en uſoient après la victoire. 443
Leur religion & leur bonne foi. 444
Quels étoient les vaiſſeaux qu'ils attaquoient le plus volontiers. 445
Noms & actions de pluſieurs Flibuſtiers. *ibid.*
Ils ſe mettent à piller les côtes, & pourquoi. 446
Le célebre Morgan, Flibuſtier Anglois. 447
Ses expéditions inouies. 448
Il attaque Porto-bello, & s'en rend maître. 449
Violence des corſaires dans cette occaſion. 450
Saccagement de Panama. 451
Plaintes de la cour d'Eſpagne à celle d'Angleterre contre le gouverneur de la Jamaïque qui autoriſoit les Flibuſtiers. 452
Fortune de Morgan; il eſt chargé de détruire ces corſaires. 453
Il eſt envoyé dans les priſons d'Angleterre; & il meurt de chagrin. 454
Cruauté des Eſpagnols envers leurs eſclaves: vengeance de ces derniers; hiſtoire tragique

à ce ſujet. 455
La colonie Angloiſe de Surinam vient s'établir à la Jamaïque. 457
Productions naturelles de cette iſle, & principalement le piment. 458
Le rum, ou tafiat. 460
Autres productions. 462
Commerce du bois de campêche. 463
Trafic de contrebande fait par les Jamaïcains. 464
Luxe exceſſif de ces inſulaires. 466
La ville de Port-royal à la Jamaïque. 467
Elle eſt renverſée par un tremblement de terre; récit de ce funeſte événement. 468
Elle eſt rebâtie & détruite une ſeconde fois. 474
Sans'Yago de la Vega, ou Spaniſh-town, capitale de la Jamaïque. 475
Différentes claſſes des habitans de cette iſle. 467
Leurs habillemens. 478
Boiſſons dont uſent communément ces inſulaires. 479
Leur nourriture. 480
L'éducation de la jeuneſſe à la Jamaïque. 481
Gouvernement politique, civil, militaire & eccléſiaſtique de l'iſle. 482
Maniere dont on y traite les domeſtiques. 485

Fin de la table des matieres.

